UNIVERSITY OF PITTSBURGH

Darlington Memorial Library

Dar.
BV2290
A2
1780
v.22

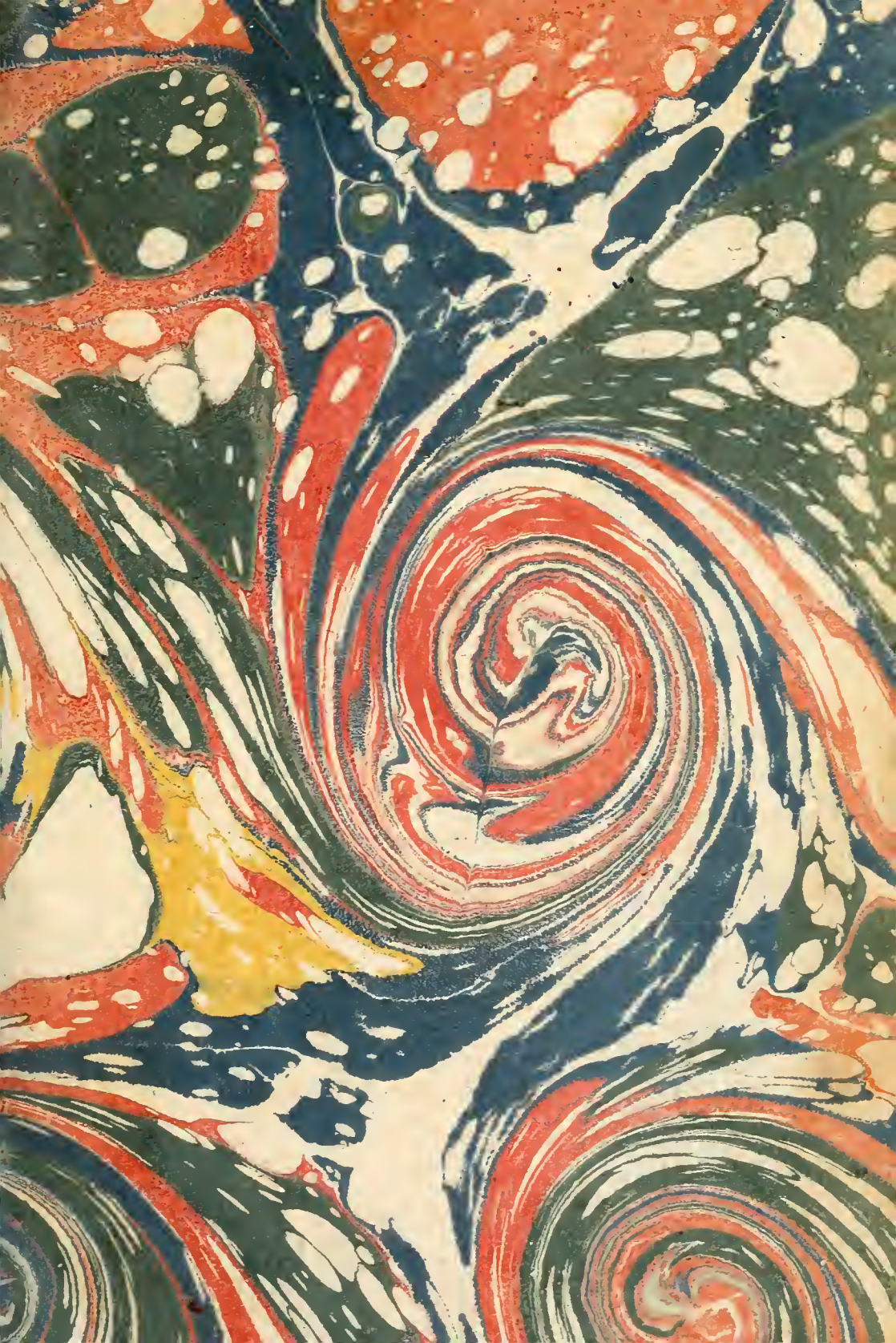

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/lettresdifiant_v22jesu

3 1735 060 402 199

G01725 V.22

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME VINGT-DEUXIEME.

A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

LETTRE

Du Pere de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au R. P. Hervieu, Supérieur Général de la Mission Françoise de la même Compagnie.

A Peking, ce 10 octobre 1731.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Je dois vous rendre compte d'un trait singulier & tout récent de la divine

Providence à l'égard d'un Seigneur Tartare fort connu par les ſervices importans qu'il a rendus à la religion, ſur-tout dans le temps des deux légations apoſtoliques. Je parle de *Ttchao-tchang* ou *Tchao-laoye*, qui fut régénéré dans les eaux du baptême la veille de la fête de la très-ſainte Trinité. Il y avoit longtemps qu'il étoit chrétien dans le cœur, mais des conſidérations humaines avoient toujours reculé le temps de ſa converſion, & dans la triſte ſituation où il ſe trouve maintenant, nous avions tout lieu de craindre que par ſes délais il ne ſe fût rendu indigne d'obtenir une ſi grande grace. Le moyen extraordinaire qui a été heureuſement employé pour le faire entrer dans le chemin du ciel, me fait croire que Dieu uſant de ſes grandes miſéricordes, a voulu récompenſer l'affection avec laquelle il ſe porta toujours à tout ce qui pouvoit favoriſer la religion & les Miſſionnaires.

Tchao laoye, comme vous le ſçavez, mon Révérend Pere, eſt fils d'un des grands du premier ordre, qui étoient à la ſuite de *Chun-tchi*, pere du feu Empereur *Cang-hi*. Comme dans un âge encore tendre, il étoit un des mieux faits de la cour, & qu'il ſe diſtinguoit de tous

les jeunes ſeigneurs par la beauté de ſon naturel, par la vivacité de ſon eſprit, par la politeſſe de ſes manieres, & par la ſageſſe de ſa conduite, il fut un de ceux qu'on choiſit d'abord pour être élevé avec le jeune Empereur. Ce Prince conçut tant d'eſtime pour ce jeune ſeigneur, que durant le cours d'un long régne il ne voulut jamais qu'il s'éloignât de ſa perſonne; il lui donna toute ſa confiance, le regardant comme celui de tous ſes courtiſans qui lui étoit le plus attaché, & en même temps le plus capable de réuſſir dans les affaires embarraſſantes & épineuſes du gouvernement.

A la mort de l'Empereur *Cang-hi*, *Yong-tching*, ſon quatrieme fils & ſon ſucceſſeur, ſe vit à peine placé ſur le trône & reconnu de tout l'Empire, que ſans attendre la fin des cérémonies de ſon deuil, il fit arrêter *Tchao-laoye* pour des raiſons qu'on ignore encore, & le condamna à porter la cangue (1) à la porte de *Tong-tchi-men* ou porte orientale, qui eſt éloignée de près d'une lieue de notre égliſe.

(1) Eſpece de carcan qui eſt compoſé de deux ais fort peſans, & échancrés vers le milieu de leur union, où eſt inſéré le col de celui qu'on a condamné à cette peine.

La triſte deſtinée de ce ſeigneur, à laquelle nous n'avions nul lieu de nous attendre, affligea ſenſiblement les Miſſionnaires, dont il étoit l'ami & le protecteur : toute notre attention fut d'imaginer par quel moyen nous pourrions le mettre dans la voie du ſalut, en lui procurant, s'il étoit poſſible, la grace du baptême. Les Jéſuites Portugais qui lui avoient de grandes obligations, lui envoyerent pluſieurs livres qui traitoient des vérités chrétiennes. Quelques-uns de ces livres lui furent remis par les ſoins de ſes parens ou de ſes domeſtiques, qui durant les ſix premieres années de ſa dure priſon avoient la liberté de l'aller voir ; mais la ſcene changea peu après, & un mot échappé à l'Empereur, devint pour le priſonnier la ſource des plus accablantes diſgraces. Ce Prince demanda par haſard ſi *Tchao-laoye* vivoit encore ; cette demande fit croire au gouverneur de Peking que l'Empereur ſouhaitoit d'apprendre la mort du priſonnier, & dans la vue de lui faire ſa cour en ſe conformant à ſes intentions, il défendit de laiſſer approcher perſonne de la priſon, il redoubla la garde, & il ne permit qu'à celui des quatre capitaines de la porte qui ſeroit de quartier, de lui porter

le peu de vivres qu'il ordonna, & qui ſuffiſoit à peine pour un ſeul repas très-léger, enſorte qu'on eſt ſurpris qu'il ne ſoit pas mort de faim. Nous avions perdu toute eſpérance qu'on pût jamais lui adminiſtrer le ſaint baptême, tandis que Dieu diſpoſoit de longue main les moyens de lui procurer cette grace.

Joſeph-Tcheou, parent d'un de ces capitaines de la porte, étoit du nombre de quelques zélés congréganiſtes qui nous aident à prêcher la foi aux infideles: il le faiſoit avec force & d'une maniere pathétique. Le fils du capitaine nommé *Siu*, ſe trouva un jour parmi ſes auditeurs; ſon cœur, que la grace preſſoit intérieurement, fut ſi vivement touché, qu'au moment même il prit la réſolution de ſe faire inſtruire des vérités de la foi par celui qui étoit l'inſtrument dont Dieu ſe ſervoit pour opérer ſa converſion; mais comme l'emploi de l'un & de l'autre ne leur permit pas d'y donner tout le temps qu'ils auroient ſouhaité, je ne pus le baptiſer qu'un an après, qui étoit la deuxieme année du régne de l'Empereur *Yong-tching*, & je lui donnai le nom de Joachim.

Le pere du néophyte qui étoit, comme je l'ai dit, l'un des quatre capitaines de

la porte de *Tong tchi-men*, conſervoit depuis long-temps une extrême averſion pour la religion chrétienne. Auſſi-tôt qu'il eut appris que ſon fils l'avoit embraſſée, il ſe livra aux plus grands tranſports de fureur, & non content de le chaſſer de ſa maiſon, lui, ſa femme & ſes enfans, il jura que ſon fils & *Tcheou*, qui étoit l'auteur de ſa converſion, ne périroient que par ſes mains. En effet, il portoit toujours ſur lui une eſpece de poignard, & déclaroit hautement l'uſage qu'il en vouloit faire.

Joachim *Siu*, effrayé de la violence de ſon pere, en avertit auſſi-tôt Joſeph *Tcheou*, en le priant de ſe tenir ſur ſes gardes : celui-ci, qui eſt un vieux guerrier, loin de ſe laiſſer intimider à une pareille menace, n'en fit que rire. « Croyez-vous, lui dit-il, que ces diſ-
» cours menaçans me faſſent peur ? peut-
» il m'arriver un plus grand bonheur que
» de perdre la vie pour une ſi bonne
» cauſe ? mais raſſurez-vous, votre pere
» n'oſeroit même me faire la moindre
» inſulte ; n'ayez nulle inquiétude de ce
» côté-là, & ne penſez plus qu'à rem-
» plir fidélement vos devoirs de chré-
» tien, & à prier le Seigneur qu'il daigne
» changer ſon cœur, & qu'il lui faſſe la

» grace de revenir de ſes égaremens, & » d'embraſſer une religion qu'il déteſte » ſans la connoître ».

Trois ans s'écoulerent ſans que l'eſprit irrité du capitaine *Siu* ſe radoucit tant ſoit peu, ni qu'il voulût permettre à ſon fils de le voir. Ce fervent néophyte ſupportant cette dureté avec courage, demandoit ſans ceſſe à Dieu la converſion de ſon pere, communioit ſouvent, & ne ceſſoit de me prier d'offrir le ſaint ſacrifice de l'autel à cette intention.

Sur la fin de la ſixieme année du régne de *Yong-tching*, Dieu parut exaucer nos vœux. Le capitaine *Siu*, qui étoit toujours inexorable envers ſon fils, commença à s'humaniſer à l'égard de Joſeph *Tcheou ;* ils ſe voyoient de temps en temps, s'entretenoient familiérement, & prenoient même quelquefois des repas enſemble. Peu après nous apprîmes les ordres rigoureux donnés par le gouverneur de Peking pour reſſerrer plus étroitement *Tchao-laoye ;* j'en fus ſenſiblement affligé, parce qu'il me paroiſſoit moralement impoſſible de lui procurer la grace de la régénération ſpirituelle. Il me vint alors une forte penſée, que je regardai comme une inſpiration divine ; c'étoit de mettre tout en œuvre pour

convertir le capitaine *Siu*, afin d'employer enſuite ſon miniſtere, pour conférer le baptême à cet illuſtre ami.

Le dimanche ſuivant, après les exercices ordinaires de piété qui ſe pratiquent dans la congrégation, je conduiſis à ma chambre Joſeph *Tcheou* & Xavier *Pan*, deux des plus fervens congréganiſtes. Je les exhortai à travailler de concert, & avec tout le zèle dont ils étoient capables, à la converſion du capitaine *Siu*, en leur ajoutant que j'avois je ne ſçai quel preſſentiment que Dieu vouloit ſe ſervir de lui pour ſa gloire. Joſeph *Tcheou* y trouva des difficultés inſurmontables, fondées ſur la haine implacable qu'il avoit pour le nom chrétien; ſur quoi il me fit le détail de la conduite dénaturée qu'il tenoit depuis cinq ans à l'égard de ſon fils, par la ſeule raiſon qu'il avoit embraſſé le chriſtianiſme; il m'ajouta que rien juſqu'ici n'avoit pu fléchir ſa dureté, & qu'au premier mot qu'on lui diroit de la loi chrétienne, il entreroit tout-à-coup en fureur. « La converſion » des pécheurs, lui répondis-je, n'eſt » pas l'ouvrage des hommes, ils ne ſont » que de foibles inſtrumens dont Dieu » ſe ſert pour changer leur cœur; ayez » confiance dans les mérites infinis de

» Jeſus-Chriſt, & ne vous laiſſez pas » vaincre par des difficultés qu'il lui eſt » aiſé d'applanir. Du reſte agiſſez avec » prudence, tâchez de gagner ſon amitié » & enſuite ſa confiance; n'entrez en » matiere avec lui que dans un moment » favorable; enfin employez tous les » moyens qu'un zèle ſage & diſcret » vous inſpirera ».

L'un & l'autre entreprirent cette œuvre de zèle avec une grande prudence; ils rendoient de fréquentes viſites au Capitaine, ils alloient au-devant de tout ce qui lui faiſoit plaiſir; ils l'invitoient chacun à ſon tour à des repas où tout ſe paſſoit avec une grande cordialité, & durant trois mois que cela dura, ils ne lui parloient que de choſes qui l'intéreſſoient, ou qui lui étoient agréables. Enfin quand ils le virent aſſez bien diſpoſé à leur égard, ils ſe haſarderent à l'entretenir du peu de fond qu'il y a à faire ſur les proſpérités mondaines, de la fragilité de la vie, de l'incertitude de la mort, & de l'état qui doit la ſuivre. Le Capitaine paroiſſoit attentif à ces diſcours, & entroit aſſez dans leurs ſentimens; mais quand ils vinrent à lui parler plus en détail des principes de la religion chrétienne, ſes préjugés prenant le deſſus

dans ſon eſprit, on ſe mit à diſputer vivement de part & d'autre. Ces diſputes durerent pluſieurs mois; comme le cœur avoit plus de part que l'eſprit à ſon obſtination dans l'infidélité, & que ſes deux amis, par la force de leurs raiſonnemens, le réduiſoient preſque toujours au ſilence, il prit le parti de les éviter, ſans pourtant vouloir rompre avec eux. Mais ces entretiens produiſirent un bon effet, en ce qu'ils jetterent dans ſon ame une inquiétude ſalutaire, qui troubla la fauſſe tranquillité où il vivoit. Enfin Dieu qui l'avoit choiſi pour être l'inſtrument de la renaiſſance ſpirituelle de *Tchao-laoye*, ſe ſervit de *Tchao-laoye* même pour lui déſiller les yeux, & les ouvrir à la lumiere de la foi.

Dans la même priſon où eſt *Tchao-laoye*, ſe trouvoit un Mandarin des tribunaux, Tartare comme lui, & condamné comme lui à porter la cangue, dont il ne devoit être délivré que quand il auroit payé une ſomme d'argent qu'il devoit à l'Empereur. Les deux priſonniers s'entretenoient enſemble de la religion chrétienne en préſence du capitaine *Siu*; *Tchao-laoye* qui en eſt parfaitement inſtruit, & qui a une éloquence naturelle & perſuaſive, s'exprima en termes ſi

nobles & ſi élevés ſur la ſainteté des maximes de cette religion ; il expoſa d'une maniere ſi touchante le regret ſincere qu'il avoit de ne l'avoir pas encore embraſſée ; il exhorta ſi pathétiquement le Mandarin ſon confrere à ſe rendre, dès qu'il ſeroit libre, à une des trois égliſes, pour ſe faire inſtruire, que le Capitaine ſe vit tout-à-coup changé en autre homme. Il ſort à l'inſtant de la priſon, & court chez Joſeph *Tcheou*, pour lui dire combien il étoit touché de tout ce qu'il venoit d'entendre. « Je ne connoiſ-» ſois pas la religion chrétienne, lui dit-» il, & j'ignorois que la doctrine qu'elle » enſeigne fût ſi parfaite ». *Tcheou* profita de ces favorables diſpoſitions pour l'inſtruire plus en détail des vérités de la foi.

Cependant mon inquiétude au ſujet de *Tchao-laoye* augmentoit de plus en plus ; ſon grand âge & les rigueurs de ſa priſon me faiſoient craindre qu'il ne mourût ſans recevoir le baptême. Je preſſois continuellement Joſeph *Tcheou*, & les plus fervens de mes congréganiſtes, de tenter quelques moyens d'entrer dans ſa priſon, & de le baptiſer. Mais leur réponſe ne ſervoit qu'à me faire mieux comprendre que la choſe étoit impoſſible. « Il n'y a que le Capitaine de la porte,

» me dirent-ils, qui pourroit le faire s'il » étoit chrétien: & c'eſt pourquoi, leur » répondois-je, je vous ai ſi fort preſſé » de travailler à ſa converſion. *Tchao-* » *laoye* eſt âgé de 75 ans, la maniere » infiniment dure dont on le traite, ne » peut manquer d'avancer ſa mort. Il eſt » à craindre qu'elle n'arrive avant que » le Capitaine ſoit en état d'être régé- » néré dans les eaux du baptême : mais, » repris-je, ne pourroit-on pas, ſous » quelque prétexte, ſubſtituer pour un » jour le fils à la place du pere ? c'eſt ce » que je ne crois pas, répondit Joſeph » *Tcheou*, mais quand cela ſe pourroit » faire, je doute fort que le capitaine » *Siu* voulût y conſentir : je m'en infor- » merai, & je vous en rendrai compte ».

Peu de jours après, Joſeph *Tcheou* vint me rendre ſa réponſe, qui étoit que le Capitaine de la porte en quartier ne pouvoit être remplacé que par un autre des Capitaines : « mais, ajouta-t-il, le » Capitaine *Siu* eſt maintenant dans des » diſpoſitions de cœur & d'eſprit qui me » font croire qu'on pourroit le charger » de cette œuvre de zèle ». Il me raconta alors combien il avoit été frappé de la converſation qu'avoient eu les deux Mandarins priſonniers, ſur la ſainteté de

la loi chrétienne, & l'effet qu'elle avoit produit ſur ſon eſprit.

Comme nonobſtant les favorables diſpoſitions du capitaine *Siu*, ſon baptême étoit encore éloigné, & que le ſalut de *Tchao-laoye* couroit un riſque continuel, vû les circonſtances de ſon grand âge & de ſa priſon, je chargeai Joſeph *Tcheou* de profiter des bons ſentimens où étoit le capitaine, de lui apprendre la maniere de conférer le baptême, & de l'avertir d'informer *Tchao-laoye* du jour auquel il lui adminiſtreroit ce ſacrement, afin de lui donner le temps de ſe préparer à le recevoir avec les ſentimens de piété & de componction qu'il demande.

Joſeph *Tcheou* alla trouver le capitaine *Siu*, qui étoit toujours dans la même diſpoſition d'embraſſer la foi, & de ſe faire inſtruire pour recevoir le baptême. « Vous ne pouvez mieux vous y diſpo-» ſer, lui dit *Tcheou*, qu'en travaillant » comme vous le pouvez aiſément, à la » ſanctification d'une perſonne que vous » eſtimez. *Tchao-laoye* eſt dans vos pri-» ſons, vous avez été charmé de ſon » entretien ſur la religion chrétienne : il » eſt inſtruit depuis bien des années de » tout ce que cette religion oblige de » croire & de pratiquer ; cependant il

» n'eſt pas chrétien, & il ne tient qu'à
» vous de lui procurer ce bonheur, en
» lui conférant le ſaint baptême. J'y
» conſens de tout mon cœur, répondit
» le capitaine, mais il faut que vous
» m'appreniez ce que je dois faire ».

Tcheou tranſporté de joie de la facilité avec laquelle le capitaine ſe prêtoit à cette bonne œuvre, ſe mit auſſi-tôt à l'inſtruire de ce qu'il devoit faire. « Il
» faut, lui dit-il, que vous entriez dans
» la priſon, que vous tiriez à part *Tchao-*
» *laoye*, & que vous lui diſiez: l'entre-
» tien que vous eûtes ces jours paſſés
» ſur la religion chrétienne, & dont je
» fus témoin, m'a fait juger que vous
» regardiez cette religion comme la
» ſeule véritable & la ſeule qu'on de-
» voit ſuivre, mais vous n'avez pas
» reçu le baptême, ainſi vous n'êtes pas
» chrétien. Si vous voulez l'être, on
» m'a aſſuré que, bien que je ne ſois pas
» chrétien moi-même, je pouvois vous
» adminiſtrer ce ſacrement. S'il vous
» répond qu'il le ſouhaite, comme je
» n'en doute pas, vous l'exhorterez à
» avoir devant Dieu un regret ſincere
» de toutes ſes offenſes envers la divine
» Majeſté, & vous le baptiſerez. J'exé-
» cuterai tout ce que vous me dites,

» répondit le capitaine, mais comment » faut-il s'y prendre pour le baptiſer ? » La choſe eſt aiſée, reprit *Tcheou* : por- » tez de l'eau dans un petit vaſe, & » verſez cette eau ſur la tête de *Tchao-* » *laoye*, en prononçant diſtinctement » ces paroles : Joſeph, je te baptiſe au » nom du Pere, du Fils, & du Saint- » Eſprit ; & de crainte que vous ne vous » trompiez, car ces paroles ſont eſſen- » tielles, je vais les écrire ſur un papier » que vous tiendrez à la main, & que » vous lirez dans le temps que vous ver- » ſerez l'eau ſur ſa tête. Cela ſuffit, dit » le capitaine, mais cela ne ſe pourra » faire qu'après demain, que je ſerai de » quartier, & qu'il me ſera permis d'en- » trer dans la priſon. Je vous verrai en- » core avant ce temps-là ».

Le ſamedi matin, veille de la fête de très-ſainte Trinité, Joſeph *Tcheou* m'envoya Laurent ſon fils, pour me dire que ce jour-là *Tchao-laoye* devoit recevoir le baptême, & que l'après-midi il viendroit lui-même m'inſtruire en détail de la maniere dont cette action ſe ſeroit paſſée. Il vint me voir en effet ſur les trois heures, & verſant des larmes de joie en abondance, il ſe jetta à genoux au pied de mon oratoire, en me diſant : « Re-

» mercions Dieu, mon Pere, *Tchao-*
» *laoye* eſt chrétien, il a reçu ce matin
» le ſaint baptême, & s'appelle Joſeph ».
Notre priere étant achevée, il ſe leva, & me fit le récit ſuivant.

« A peine vous eus-je quitté mercredi
» dernier, que je me rendis chez le
» capitaine *Siu*, pour lui faire la propo-
» ſition dont vous m'aviez chargé, &
» contre mon eſpérance, il me promit à
» l'inſtant même de faire ce que je ſou-
» haitois avec tant d'ardeur. Vendredi
» au ſoir il entra dans la priſon, & ayant
» fait venir *Tchao-laoye* dans la cour : Je
» ſçai, lui dit il, combien vous êtes
» affectionné à la loi chrétienne ; vos
» diſcours m'ont appris que cette loi eſt
» la ſeule qui ſoit véritable, & qui
» puiſſe nous rendre heureux après la
» mort ; mais vous ne l'avez pas encore
» embraſſée, car vous n'avez pas été
» baptiſé, & ſans le baptême on n'eſt
» pas chrétien. A ces paroles *Tchao-*
» *laoye* jetta un profond ſoupir, & le-
» vant les yeux au ciel, il s'écria : Ah !
» c'eſt ma faute : il y a dix ans que j'au-
» rois dû recevoir cette grace : ſept ou
» huit concubines que j'avois, & di-
» verſes conſidérations mondaines m'ont
» fait différer de jour en jour ma conver-

» ſion, & c'eſt ce qui ſera la cauſe de
» ma perte, car je n'oſe eſpérer que
» Dieu ait égard au repentir vif & ſin-
» cere que j'ai, d'avoir fermé ſi long-
» temps les yeux à la lumiere qui m'é-
» clairoit, ni qu'il veuille me faire une
» grace dont je me ſuis rendu ſi indigne.
» Ne déſeſpérez de rien, lui dit le
» capitaine *Siu* : ſi c'eſt véritablement
» que vous vouliez recevoir le baptême,
» & que vous ayiez un repentir ſincere
» de tous les péchés de votre vie, quoi-
» que je ne ſois pas encore chrétien, un
» de mes amis qui l'eſt depuis long-
» temps, & qui eſt très-inſtruit, m'a
» aſſuré que je pouvois vous baptiſer.
» Mais, demanda *Tchao-laoye*, ſçavez-
» vous les paroles qu'il eſt néceſſaire de
» prononcer. Le capitaine pour toute
» réponſe, les lui fit lire ſur un papier
» qu'il tenoit à la main. Auſſi-tôt *Tchao-*
» *laoye* ſe proſternant à terre, le remer-
» cia de la grace qu'il vouloit bien lui
» procurer ; & après avoir demeuré
» quelque temps ſans rien dire ; une fa-
» veur ſi grande & ſi peu eſpérée, dit-il,
» demande que je prenne quelque temps
» pour m'y diſpoſer. Faites-moi l'amitié
» de revenir demain de grand matin ;
» mais n'y manquez pas, je vous en

» conjure. Le capitaine le lui promit, &
» ſe retira.

» Il tint ſa parole : le lendemain matin
» tous les priſonniers étant encore en-
» dormis, il ſe rendit à la priſon. *Tchao-*
» *laoye* l'attendoit dans la cour. Il ſe mit
» auſſi-tôt à genoux & demanda pardon
» à Dieu de ſes péchés : les larmes qui
» couloient abondamment de ſes yeux,
» marquoient aſſez la douleur intérieure
» dont il étoit pénétré. Il pria enſuite le
» capitaine de lui conférer le ſaint bap-
» tême : celui-ci lui verſa peu-à-peu ſur
» la tête l'eau qu'il avoit dans une por-
» celaine, en liſant en même temps la
» formule du baptême, & il ne ceſſa
» d'en verſer que lorſqu'il eut dit cette
» derniere parole (*Ya-mong*) qui ſignifie
» *amen*, ainſi ſoit-il. *Tchao-laoye* de-
» meura encore quelque temps à genoux
» pour remercier Dieu de la grace qu'il
» venoit de recevoir ; enſuite frappant
» la terre du front devant le capitaine,
» il lui dit, qu'il n'oublieroit jamais
» que c'étoit à lui & à ſon ami qu'il
» étoit redevable d'un ſi grand bonheur ;
» qu'au reſte, quoiqu'il ne doutât point
» qu'il ne fût devenu véritablement en-
» fant de Dieu par ces eaux ſalutaires,
» il ne laiſſeroit pas, s'il ſortoit de pri-

» ſon, de venir auſſi-tôt à l'égliſe pour
» *Pou-ly*, c'eſt-à-dire, pour ſe faire
» ſuppléer les cérémonies du baptême.
» Le capitaine ne comprit point ce qu'il
» vouloit dire par ces mots *Pou-ly*: il
» lui répondit néanmoins *Che-te*, que
» cela ſe pouvoit; & étant venu auſſi-
» tôt me rendre compte de ce qui s'étoit
» paſſé, il m'en demanda l'explication;
» je la lui donnai avec plaiſir ».

Tel eſt le récit que me fit Joſeph *Tcheou*: à peine l'eut-il achevé que je le congédiai, le remettant au lendemain, pour avoir avec lui un plus long entretien. J'étois dans l'impatience d'apprendre cette agréable nouvelle aux autres Miſſionnaires. Ils ſçavoient bien en général qu'on s'efforçoit de procurer le baptême à *Tchao-laoye*, mais ils ignoroient les meſures qu'on prenoit pour y réuſſir. Leur ſurpriſe & leur joie ne purent s'exprimer: ils la témoignerent par leur empreſſement à remercier le Dieu des miſéricordes, & le lendemain ils offrirent le ſaint ſacrifice de la meſſe en action de graces.

Quelques jours après Joſeph *Tcheou* me demanda une médaille pour notre ami nouvellement baptiſé: je n'avois pas de quoi le ſatisfaire; mais le R. P.

Parennin, ſupérieur de cette maiſon, m'en donna une de ſaint Joſeph, qui eſt le patron du Néophyte : j'y joignis une croix de Caravaca. Le capitaine remit ce petit préſent à *Tchao-laoye*, & ſelon les inſtructions que lui avoient données Joſeph *Tcheou*, il lui dit que la croix & la médaille venoient de moi, qu'il y avoit une indulgence pléniere attachée à la médaille, & qu'il pouvoit la gagner à l'heure de la mort, pourvû qu'il eût une contrition ſincere de ſes péchés, & qu'il prononçât de cœur & de bouche, s'il le pouvoit, ces paroles : Jeſus, Maria, Joſeph, *Kolien-ngo*, *Jeſus*, *Marie*, *Joſeph*, *ayez pitié de moi*. *Tchao-laoye* reçut ce préſent avec de grands ſentimens de piété, il le baiſa pluſieurs fois avec reſpect, & pria le capitaine de me faire dire que ſi jamais la liberté lui étoit rendue, il viendroit au moment même ſe jetter à mes pieds pour me marquer ſa reconnoiſſance.

Je ne doute point, mon Révérend Pere, que vous n'entriez dans les mêmes ſentimens où nous ſommes, & que vous ne ſoyez également attendri de la converſion d'un ami ſi illuſtre par ſa naiſſance & par ſon mérite, & dont le crédit, ſous le regne précédent, a été ſi utile à la

la religion, & aux ouvriers évangéliques; demandez avec nous au Seigneur qu'il lui faſſe la grace de bien connoître le prix de ſa diſgrace, & de faire un ſaint uſage de ſes ſouffrances. Je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere Porquet, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere de Goville, de la même Compagnie.

A Macao, ce 11 décembre 1732.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Vous êtes accoutumé depuis ſi longtemps à recevoir chaque année d'affligeantes nouvelles d'une Miſſion, que vous avez vue autrefois ſi floriſſante (1),

(1) Le Pere de Goville a été pendant vingt-quatre ans Miſſionnaire à la Chine. Ayant été député en France, ſa ſanté ſe trouva ſi affoiblie, que ſes ſupérieurs ne jugerent pas à propos qu'il retournât à la Chine comme il le ſouhaitoit ardemment.

que ſans doute vous êtes déja préparé au triſte événement dont je vais vous entretenir. Vous n'avez pas oublié que l'Empereur, au commencement de ſon régne, fit chaſſer tous les Miſſionnaires des égliſes qu'ils avoient dans les différentes Provinces de l'Empire, & leur aſſigna la ville de Macao pour terme de leur exil, afin qu'ils fuſſent plus à portée de retourner dans leur patrie s'ils le vouloient. Cette vue étoit excuſable dans un Empereur Chinois, qui n'étoit pas obligé d'en prévoir les inconvéniens. Nos Peres, qui demeurent à Peking, obtinrent avec beaucoup de peine une audience de ce Prince, dans laquelle ils lui repréſenterent qu'il n'y avoit point à Macao de vaiſſeaux qui partiſſent pour l'Europe; que le grand âge & les incommodités qui en ſont la ſuite ordinaire, ne permettoient pas à pluſieurs d'entr'eux d'entreprendre un ſi long & ſi pénible voyage, & qu'il leur ſeroit bien dur de paſſer le reſte de leurs jours avec des gens d'une langue & d'une nation différente; qu'ils ſupplioient donc Sa Majeſté de vouloir bien fixer leur demeure à Canton plutôt qu'à Macao.

L'Empereur, après avoir pris les avis des Mandarins généraux de cette Pro-

vince, qui alors ne nous étoient pas contraires, accorda la grace qu'on lui avoit demandée, mais ſans préjudice des ordres antérieurs, qui défendoient l'exercice de la Religion Chrétienne. Tout ce que nous ſommes de Miſſionnaires François, Eſpagnols, Italiens, nous vivions tranquillement dans nos maiſons, ſans qu'on eût penſé juſqu'ici à nous accuſer de donner atteinte aux ordres de l'Empereur. Les Mandarins qui gouvernent maintenant cette Province, ſont entrés dans des défiances, qu'il n'étoit gueres poſſible ni de prévoir, ni de prévenir. Ils viennent de porter un ordre de nous faire tous paſſer à Macao: l'exécution en a été prompte, & accompagnée de circonſtances bien dures & bien douloureuſes pour nous, ainſi que vous le verrez par le détail dans lequel je vais entrer.

Le 18 du mois d'Août dernier les deux *Tchi-hien*, ou Gouverneurs de Canton, firent venir un ou deux Miſſionnaires de chacune des égliſes de leur département, & leur déclarerent que les Mandarins généraux de la Province vouloient que nous nous retiraſſions tous à Macao. Les raiſons qu'ils apporterent ne ſe trouverent pas les mêmes, auſſi

n'étoient-elles que d'honnêtes prétextes dont ils couvroient les véritables motifs de la réſolution qu'on avoit priſe. Celui de *Nan-hai* dit aux Miſſionnaires de ſon diſtrict, qu'on craignoit qu'il ne ſurvînt quelques troubles dans la Province, & qu'il étoit bon de nous mettre à couvert de toute inſulte par cette retraite. Celui de *Poanyu*, qui eſt le département où nous demeurons, nous donna pour raiſon le prétendu mécontentement qu'un *Tſong-Ping* ou Lieutenant général des troupes avoit de notre conduite, & la crainte où l'on étoit qu'il ne fît paſſer ſes plaintes directement à l'Empereur; qu'il étoit de leur intérêt & du nôtre que nous nous retiraſſions pour quelques mois à Macao. Le Pere Hervieu, notre Supérieur, n'avoit garde de goûter cette raiſon: il prit la parole pour ceux qui étoient avec lui, ſçavoir, pour le Pere Miralta, Procureur des Miſſions de la ſacrée Congrégation, & pour le Pere Rocha, Franciſcain Eſpagnol, qui avoit ſoin d'une autre égliſe, & il repréſenta fortement au *Tchi-hien* que nous étions à Canton en vertu d'un *Tchi* ou ordre de l'Empereur; qu'il oſoit eſpérer que les Mandarins, en conſidération de cet ordre, voudroient bien nous laiſſer dans

nos égliſes, & qu'il le ſupplioit de faire paſſer juſqu'à eux nos très-humbles ſupplications. Le *Tchi-hien* le promit pour ſe défaire d'eux plus honnêtement : les Miſſionnaires, qui ne s'en apperçurent que trop, crurent qu'il ne leur reſtoit plus que la foible reſſource de s'adreſſer directement aux Mandarins ſupérieurs, & de leur préſenter une requête dans les formes.

Lorſque les Peres, qui avoient été appellés aux deux Tribunaux, furent de retour chacun dans leur égliſe, & qu'ils eurent fait part de cette nouvelle aux autres Miſſionnaires, elle les jetta dans un abattement & une conſternation qu'il ne ſeroit pas aiſé de vous exprimer. A peine commencions-nous à revenir tant ſoit peu de l'accablement de triſteſſe dont nous fûmes ſaiſis, qu'on vint afficher à la porte de toutes nos maiſons le *Cao-chi*, c'eſt-à-dire, l'ordonnance des Mandarins généraux, ce qui fait aſſez voir qu'il étoit déja dreſſé lorſque nos Miſſionnaires furent appellés chez les deux *Tchi-hien*, & en effet il étoit daté de la veille. C'eſt ainſi qu'il étoit conçu :

« Nous, *Ngao*, généraliſſime de cette » Province, *Yang*, Viceroi, *Tſiao*,

» Lieutenant général pour la police &
» la réformation des mœurs, donnons
» cette préſente déclaration.

» C'eſt une choſe connue, non-ſeu-
» lement dans cet Empire, mais encore
» dans tous les autres Royaumes, qu'il
» ne faut point permettre de mauvaiſe
» doctrine. Vous autres Européens étant
» venus à la Chine pour y répandre
» votre loi, & ſéduire notre peuple,
» *Moan*, généraliſſime des Provinces
» de *Fo-kien* & de *Tchekiang*, repré-
» ſenta il y a quelques années à l'Em-
» pereur qu'il falloit vous renvoyer tous
» dans vos Royaumes. Sa Majeſté par
» un excès de bonté & de condeſcen-
» dance, ſe contenta de défendre l'exer-
» cice de votre Religion, en vous per-
» mettant de demeurer dans ſon Em-
» pire. En conſidération de ces ordres
» & de cette indulgence, vous auriez
» dû vous renfermer chez vous, & n'y
» vaquer qu'à votre perfection particu-
» liere, d'autant plus que le *Li-pou*,
» par ſon Arrêt, vous défendoit d'aller
» çà & là, & de tenir des aſſemblées,
» auquel cas il y avoit ordre aux Man-
» darins des lieux de vous punir & de
» vous chaſſer. Comment donc ſe peut-
» il faire que *Ngan-to-ni*, (c'eſt le nom

» du frere Antoine de la Conception,
» Franciſcain Eſpagnol) ſous prétexte
» d'exercer la Médecine, tienne des
» aſſemblées avec trouble & tumulte,
» de même que *Ngai*, &c. (il nomme
» en tout quatorze perſonnes de trente
» que nous étions à Canton) leſquels
» s'occupent pareillement à répandre
» votre loi? Ce mal augmente de jour en
» jour: le peuple groſſier, attiré par vos
» adreſſes, ſe laiſſe tromper, & les hom-
» mes s'aſſemblent pêle mêle avec les
» femmes. Certes une telle conduite eſt
» abſolument contraire aux loix, & ne
» peut être tolérée. Ainſi voici ce que
» nous ſignifions à *Ngan-to-ni*, & aux
» autres Européens. Macao ſitué dans
» le territoire de *Hiang-chan-hien* eſt
» un lieu deſtiné depuis long-temps à
» la demeure des Européens: Nous vous
» donnons trois jours, ſçavoir, demain
» 18 d'Août & les deux jours ſuivans,
» pour ramaſſer vos effets, & vous y
» retirer, ſans qu'il vous ſoit permis
» de revenir jamais à Canton. Que ſi
» vous manquiez d'obéir au terme pré-
» fix, nous ordonnons aux Mandarins
» immédiats de ſe ſaiſir de vos perſonnes
» & de vous traiter en criminels. C'eſt
» à vous de vous épargner ce chagrin.

» Cet ordre eſt invariable, & doit être » exécuté à la lettre. Telle eſt la déclaration que nous avons prétendu faire » ce vingt-ſeptieme de la ſixieme lune » de l'année dixieme d'*Yong-tching* ».

Peu de temps après que ce *Cao-chi* eut été porté dans toutes les égliſes, un ou deux Miſſionnaires de chacune vinrent comme de concert ſe rendre à la nôtre, pour délibérer ſur le parti qu'il y avoit à prendre, & ſur les moyens de détourner, s'il étoit poſſible, un coup ſi funeſte. On propoſa de demander un aſſez long délai pour avoir le temps d'informer nos Peres de Peking de cet ordre, afin qu'ils puſſent en obtenir la révocation, avant qu'il s'exécutât, ou bien ſi les Mandarins nous refuſoient cette grace, comme il y avoit toute apparence; car il auroit fallu un délai de trois mois pour avoir réponſe de Peking, de leur demander le temps ſuffiſant pour donner ordre à nos affaires; ou enfin, s'ils étoient inflexibles, de nous permettre de laiſſer un Miſſionnaire dans chacune des trois égliſes, pour gouverner les affaires des Peres qui ſont à la Cour. Notre Pere Supérieur fut chargé de dreſſer la requête, & quand elle fut prête il la communiqua aux Supérieurs

des autres égliſes qui l'approuverent.

Le jour ſuivant, un Miſſionnaire de chaque égliſe ſe rendit à la porte du *Tſong-tou* & des autres Mandarins; mais ils y furent très-mal reçus : ni leur requête, ni même le *tie-tſe*, c'eſt-à-dire, le billet de viſite, ne put pénétrer, & ils furent contraints de ſe retirer. Il n'y eut que le Pere Cordez qui ne perdit point courage. Il alla voir le *Tſiang-kun*, ou Général Tartare, & le *Tſing-cheou*, ou Commandant de la ville, avec leſquels il étoit en quelque liaiſon, il les pria de faire paſſer notre requête aux Mandarins: mais comme l'un & l'autre ne ſont que Mandarins de guerre, & que ces ſortes d'affaires ne les regardent pas, il en reçut un refus aſſaiſonné de manieres obligeantes & de beaucoup d'honnêtetés Chinoiſes. Il ne ſe rebuta point : il alla trouver le *Tchi-hien*, dans le département duquel étoit ſon égliſe, dont il avoit eu ſujet de ſe louer, & qui, dans le cours de cette affaire, a exécuté les ordres dont on l'avoit chargé avec beaucoup de modération. Ce Mandarin, pour ne pas chagriner les Miſſionnaires, reçut la requête, mais il n'en fit aucun uſage, & ſa réponſe fut une nouvelle aſſurance qu'il ne falloit plus ſonger qu'à partir.

Après tant de démarches inutiles, on ne ſongea plus en effet qu'au départ. Cependant un nouveau *cao-chi* qu'on apporta, & qui devoit s'afficher à notre porte, & à tous les divers endroits de la ville, quoique plus injurieux & plus infamant que le premier, nous donna une petite lueur d'eſpérance, parce qu'il ſembloit reſtreindre le nombre des exilés aux quatorze qui avoient été nommés dans le *cao-chi* précédent; du moins il n'y eut aucun de nous qui ne crût y trouver ce ſens; & en conſéquence il n'y eut que les quatorze nommés qui ſe préparerent à partir. Mais cette légere conſolation ne dura gueres: deux petits Mandarins qu'on nous avoit envoyés pour preſſer notre départ, furent ſurpris de nous voir dans cette opinion, convenant néanmoins du fondement qu'y donnoit l'expreſſion du *Cao-chi*. Ils allerent conſulter les grands Mandarins, & reçurent ordre de nous détromper. Ainſi il n'y eut plus de doute, & il fallut penſer ſérieuſement à la retraite. Voici les propres termes de ce *Cao-chi*, ou ordonnance des Mandarins généraux de la province.

» Nous, *Ngao*, *Tchong-tou*, c'eſt-à-» dire, Viceroi Général. *Yang*, *Fou-*

» *yuen*, c'eſt-à-dire, Viceroi. *Tſiao*,
» *Quan-fong-tchin-ſou*, c'eſt-à-dire,
» Lieutenant Général de la police & de
» la réformation des mœurs, faiſons la
» déclaration qui ſuit.

« Le peuple Chinois ſe porte de lui-
» même à trouver dans ſon travail de
» quoi vivre, & à garder les loix de
» l'Empire, ſçavoir l'obſervance des
» rites, de la tempérance & de la pu-
» deur. Mais il ſe trouve aujourd'hui
» que les Européens veulent introduire
» une loi toute contraire. Le feu Empe-
» reur, par un effet de ſa grande bonté,
» leur avoit permis de s'établir dans ſon
» Empire, pouvoit-on s'imaginer qu'ils
» fuſſent ſi méchans & ſi pervers? Il y
» a quelques années que le *Tſong-tou-*
» *Moan* ayant découvert qu'ils ſédui-
» ſoient le peuple de *Fo-kien* par leur
» mauvaiſe doctrine, repréſenta à Sa
» Majeſté qu'il falloit les chaſſer tous de
» la Chine, & les renvoyer à Macao,
» afin que de-là ils retournaſſent dans
» leurs Royaumes. Mais Sa Majeſté, par
» une grande indulgence, ſe contenta
» de les exiler dans cette ville de Can-
» ton, & de leur permettre d'y demeu-
» rer juſqu'à ce qu'ils euſſent donné
» quelque nouveau ſujet de mécontен-

» ment. Un ſi grand bienfait méritoit
» que par reconnoiſſance ils ſe con-
» tinſſent dans le devoir : mais nous
» voyons que contre notre attente, ils
» continuent leurs pratiques ordinaires
» ſans nul amendement : ils employent
» leur argent à gagner les peuples & à
» leur faire embraſſer leur loi : les jours
» de Fêtes les Chrétiens & les Chré-
» tiennes courent comme des inſenſés à
» leurs aſſemblées : le bas peuple par
» ſtupidité, ou par l'eſpoir d'un argent,
» dont il ſe laiſſe amorcer, n'a pas
» honte de ſe proſterner devant eux.
» Les femmes, également ſéduites, s'aſ-
» ſemblent dans des maiſons, & parmi
» cette multitude, combien de crimes
» ſe commettent ! La ſéduction & la
» corruption ne font que croître de jour
» en jour ; nos coutumes ſont renver-
» ſées, les mœurs ſe corrompent, la
» probité naturelle s'éteint : peut-on
» penſer à de ſi grands déſordres ſans
» douleur & ſans indignation ? Sans
» doute il ſeroit convenable de châtier
» ſévérement ceux qui parmi le peuple
» ſont coupables de ces excès ; mais
» nous aimons mieux leur donner le
» temps de ſe corriger ; nous nous con-
» tentons d'envoyer à Macao *Ngan-to-mi*

» & les quatorze qui ont été déſignés.
» Ainſi nous ne ferons point d'autres
» recherches de ces déſordres. Tel eſt
» le but de cette déclaration que nous
» adreſſons au peuple & aux ſoldats.

» Vous donc, Chinois, qui que vous
» ſoyez, qui avez du ſang dans les
» veines, ſoit que vous vacquiez à l'é-
» tude des Lettres ou à cultiver la terre,
» ſoit que vous ſoyez Ouvriers ou Mar-
» chands, honorez & reſpectez vos pa-
» rens, & occupez-vous de votre tra-
» vail : ne pouvez-vous pas, vous chefs
» de famille, trouver par ce travail de
» quoi ſubſtanter vos enfans ? Pourquoi
» avez-vous la baſſeſſe de recourir à de
» vils Européens ? Et vous, femmes
» qui avez été élevées dans l'intérieur
» de vos maiſons, ne devez-vous pas
» y avoir appris à conſerver la pudeur,
» qui eſt l'ornement de votre ſexe ?
» Comment donc vous livrez-vous aux
» artifices de ces mépriſables étrangers ?
» Il faut que dorénavant vous vous
» repentiez de vos fautes paſſées, que
» vous rentriez dans l'obſervance des
» devoirs attachés à votre état, que les
» peres inſtruiſent leurs enfans, les ma-
» ris leurs femmes, & que renonçant à
» ces déſordres, vous repreniez le vrai

» chemin de la vertu. Si vous vous cor-
» rigez, vous mériterez que nous vous
» regardions comme un digne peuple
» de ce glorieux regne, & nous oublie-
» rons le paſſé. Ne ſoyez point ſi opi-
» niâtre que de vouloir demeurer dans
» votre aveuglement. Puiſque vous vi-
» vez parmi les hommes, vivez en
» hommes, & non pas en bêtes, à la
» honte de vos ancêtres & de votre
» poſtérité. Nous vous exhortons, &
» nous l'eſpérons ainſi. Telle eſt la fin
» de cette déclaration ».

Les calomnies & les injures groſſieres répandues dans cette ordonnance ne nous toucherent que foiblement. Le peuple Chinois eſt accoutumé aux invectives & aux menſonges de ſes Mandarins, & cette ordonnance ne fera pas changer d'idées à ceux qui connoiſſent les Chrétiens : mais ce qui nous affligeoit infiniment, c'eſt la violence de notre expulſion, & le peu de temps qu'on nous donnoit pour nous y diſpoſer ; car du moment où nous fûmes aſſurés qu'il falloit ſortir de Canton, juſqu'à celui où nous devions nous embarquer, il ne reſtoit plus gueres que vingt-quatre heures ; comment pouvoir en ſi peu de temps emballer nos livres, les meubles

de notre égliſe & de notre maiſon, & le petit bagage que tous nos Miſſionnaires chaſſés de leurs égliſes avoient apporté des provinces à Canton. C'eſt ce qui fut impoſſible, ſur-tout dans notre maiſon, où il ſe trouvoit un plus grand nombre de Miſſionnaires exilés. Ainſi quelque diligence que nous pûmes faire, il fallut ſe réſoudre à en abandonner une partie à la garde de quelques domeſtiques, qu'on nous permit de laiſſer dans nos maiſons; & le peu que nous emportâmes avec nous, ne put, malgré nos ſoins, échapper à l'avidité des Chinois, qui, dans le court trajet qu'il y a de notre maiſon à la riviere, firent diſparoître beaucoup de choſes. Mais dans un ſi grand déſaſtre, c'eſt de quoi nous fûmes peu touchés.

A quoi nous fûmes bien ſenſibles, mon Révérend Pere, c'eſt de nous voir forcés de laiſſer le *Quantſai* ou cercueil du Pere du Baudory, auquel nous étions ſur le point de rendre les devoirs funebres. Ce zélé Miſſionnaire étoit mort depuis peu de jours de la maniere dont vous ſçavez qu'il avoit vécu, c'eſt-à-dire, dans une union continuelle avec Dieu. Ce fut le jour de l'Aſſomption de Notre-Dame que nous fîmes cette perte, circonſtance

remarquable, parce que c'étoit comme un dernier trait de pinceau ajouté à la reſſemblance de ſa vie avec celle de Saint Staniſlas : comme lui il étoit allé à pied à Rome pour demander au Révérend Pere Général la grace d'entrer dans la Compagnie ; comme lui il avoit toujours vécu dans le continuel exercice de la préſence de Dieu ; & enfin ce fut le jour qu'on célebre la fête de la glorieuſe Aſſomption de la Sainte Vierge, qu'il alla comme lui recevoir la récompenſe de ſes vertus. On nous obligea de partir, & il fallut laiſſer ſon cercueil dans notre maiſon, que les Mandarins firent tranſporter depuis dans je ne ſçai quel *Miao* ou Temple ſitué hors de la porte orientale de la Ville.

Les Miſſionnaires des autres Egliſes ſe trouverent à proportion dans les mêmes peines & dans les mêmes embarras que nous ; ce qu'il y eut de particulier pour l'Egliſe de la ſacrée Congrégation, c'eſt que M. Appiani, de la Congrégation de Saint Lazare, y étoit malade d'une diſſenterie, toujours dangereuſe, ſur-tout dans un homme âgé de 70 ans. On eſpéroit que les Mandarins auroient compaſſion de ſon état, & qu'ils n'auroient pas de peine à permettre qu'on le laiſſât

dans la maiſon, ou qu'on le tranſportât à la factorerie de nos Marchands François. Cette grace lui fut refuſée d'une maniere injurieuſe & inſultante. Tout moribond qu'il étoit, il lui fallut faire le voyage de Macao, où il mourut quatre ou cinq jours après ſon arrivée.

Trois Eccléſiaſtiques François du ſéminaire de Paris qui redoutoient le ſéjour de Macao, demanderent qu'il leur fût permis de ſe retirer ſur le vaiſſeau François arrivé cette année à la Chine, dans le deſſein de paſſer ſur quelque vaiſſeau de *Madras*, d'où ils ſe rendroient à *Pondichéry*. Le *Tchi-hien*, dans le département duquel ils étoient, y avoit donné ſon agrément, moyennant une caution ſûre de leur ſortie de la Chine. Tandis qu'ils cherchoient cette caution, l'affaire fut portée aux Mandarins ſupérieurs qui ne voulurent jamais y conſentir. La raiſon principale de leur refus étoit, que leur *Pen* ou la dépêche par laquelle ils informoient l'Empereur de notre départ pour *Macao*, étoit déja prête, & qu'ils ne jugerent pas à propos d'y faire aucun changement. Ainſi le ſort de trente Miſſionnaires qui étoient pour lors à Canton fut le même. Voici les termes dont les Mandarins s'expri-

ment dans leur dépêche à l'Empereur.

» Tous les Royaumes ſe font un de-
» voir de ſe conformer aux loix & au
» gouvernement de cette dynaſtie : c'eſt
» par cette raiſon que le prédéceſſeur
» de Votre Majeſté, plein de clémence
» & de bonté pour les étrangers, permit
» aux Européens de s'établir dans nos
» provinces : ſa vue étoit qu'en vivant
» ſelon nos loix ils participaſſent au
» bonheur de ſon gouvernement, Prince
» qui, par ce caractere de bonté, a égalé
» & même ſurpaſſé nos plus grands
» Empereurs *Yao* & *Chun*. Auroit-on
» pu croire que les Européens abuſant
» de ſes bienfaits, & au mépris de nos
» loix, duſſent travailler à ſéduire nos
» peuples par la prédication de leur loi,
» à renverſer toutes nos coutumes, &
» à porter le trouble dans nos provin-
» ces ? Il y a quelques années que *Moan*
» *Tſong-tou* de celles de *Fo-kien* & de
» *Tche-kiang* ayant découvert ce déſor-
» dre, repréſenta à Votre Majeſté qu'il
» falloit les renvoyer dans leurs Royau-
» mes, employer leurs maiſons à des
» uſages utiles au public, & qu'il n'y
» avoit que ce moyen-là de remettre
» les choſes dans l'ordre : Votre Ma-
» jeſté uſant de ſa clémence ordinaire,

» & faiſant réflexion que ces étrangers
» étoient éloignés de leur patrie & de
» différens Royaumes, eut la bonté de
» leur permettre de demeurer pour quel-
» que-temps à Canton, afin de pouvoir
» s'embarquer plus aiſément ſur quel-
» que vaiſſeau Européen. Cette faveur
» étoit grande, & les Européens après
» l'avoir obtenue, au lieu d'abuſer,
» comme ils ont fait, de l'indulgence
» de Votre Majeſté à leur égard, ne
» devoient penſer qu'à vivre en paix
» dans leurs maiſons, y travailler à
» leur propre perfection, & y obſerver
» les loix de l'Empire, d'autant plus
» que l'arrêt du *Li-pou* leur défendoit
» de courir de côté & d'autre, & de
» faire des aſſemblées de leur religion,
» à peine d'être châtiés & chaſſés par
» les Mandarins immédiats. Cependant
» il ſe trouve aujourd'hui un *Ngan-to-*
» *ni*, qui, ſous prétexte d'exercer la
» médecine, excite des troubles, un
» *Ngai-ſe*, &c. qui ouvrent des égli-
» ſes, qu'ils appellent les égliſes de la ſainte
» Mere, qui attirent les peuples à leur
» religion, & qui ſe comportent d'une ma-
» niere licentieuſe. Ce mal croît de plus
» en plus: les jours de fêtes, les chré-
» tiens s'excitent les uns les autres, &

» courent à ces égliſes comme des inſen-
» ſés ; les femmes s'y trouvent confuſé-
» ment avec les hommes ; les hommes
» par l'eſpoir du gain ne rougiſſent pas
» de ſe proſterner devant ces Euro-
» péens, ni les femmes de s'entretenir
» ſecrettement avec eux : c'eſt ce qu'on
» ne peut entendre ſans douleur, ni
» ſouffrir en patience. C'eſt pourquoi,
» nous les eſclaves de Votre Majeſté,
» après nous être aſſurés de toutes
» choſes avec un mûr examen, le 28 de
» la ſixieme lune nous avons fait une
» déclaration publique contre ces dé-
» ſordres, & le ſecond de la lune ſui-
» vante nous avons fait conduire tous
» ces Européens à *Macao*, afin d'empê-
» cher qu'ils ne continuent d'attirer à
» eux notre peuple, & de le corrompre.
» Les huit maiſons qu'ils ont ici ſont
» encore à la garde de leurs domeſtiques,
» mais comme nous craignons qu'il ne
» leur prenne envie de rentrer dans
» l'Empire, afin de couper le mal juſ-
» qu'à la racine, il nous paroît conve-
» nable d'exécuter à leur égard les
» ordres de l'an deuxieme d'*Yong-tching*,
» & de les employer à des uſages utiles
» au public. Nous croyons devoir at-
» tendre ſur cela de nouveaux ordres,

» & nous nous bornons à ſupplier Votre » Majeſté d'en décider ſelon ſon admi- » rable ſageſſe ».

Ce fut le 20 d'août au ſoir que ſelon l'ordre des Mandarins nous nous embarquâmes tous ſur quatorze ou quinze petites barques. Nous avions envoyé dès le matin un exprès à Peking, pour informer nos Peres de ce triſte événement. Il promit d'y arriver en trente-ſept ou trente-huit jours : s'il a tenu parole, nos lettres y ſeront arrivées quelques jours avant la dépêche des Mandarins ; mais depuis trois mois qu'il eſt parti, nous n'avons reçu aucune nouvelle.

Le lendemain 21 d'août, nos barques s'étant réunies, & la marée étant venue, nous partîmes tous ſous l'eſcorte de quatre galeres & de deux petits Mandarins de chaque *hien*. Meſſieurs nos François vinrent nous dire adieu, & nous témoigner la part qu'ils prenoient à notre malheur, ou plutôt au malheur de la religion : on vit de part & d'autre couler bien des larmes, quand il fallut s'embraſſer & ſe ſéparer.

Nous mîmes donc à la voile le 21, & la nuit du 23 au 24 nous arrivâmes à *Macao*. Comme il y a deux maiſons de

Jéſuites & trois monaſteres de religieux, nous n'eûmes pas de peine à y trouver un aſyle, & nous fûmes reçus avec beaucoup de charité.

Si cette affaire paroiſſoit terminée de la part des Mandarins en ce qui concerne nos perſonnes, nous nous apperçûmes bientôt qu'elle étoit à peine commencée par rapport aux chrétiens & à la religion. Le *Tchi-hien* ou gouverneur de *Hiang-chan*, qui a dans ſon département le territoire de *Macao*, y arriva en même temps que nous, & conformément aux ordres qu'il avoit reçus des Mandarins ſupérieurs, il fit deſcendre à terre les domeſtiques & les chrétiens qui nous avoient ſuivis, & les fit garder à vue par ſes gens. Peu après il les cita en ſa préſence, & par ſon ordre leurs noms furent écrits ſur un regiſtre, après quoi on les envoya ſur des barques pour les conduire à Canton. Les chaînes qu'on leur mit au col, furent comme le prélude des mauvais traitemens qu'on leur préparoit à leur arrivée à Canton; & en effet dès qu'ils furent à terre au nombre d'environ cinquante, on les traîna à divers tribunaux, ſous l'eſcorte d'un grand nombre de ſoldats & de ſatellites des Mandarins, dont l'intention étoit de les

donner en ſpectacle à toute la ville. Ils furent menés enſuite à la place publique deſtinée à l'exécution des criminels. Le *Tchi-fou* (1) s'y rendit accompagné des deux *Tchi-hien* de *Nan-hai* & de *Poan-yu*, & du *Tchi-hien* (2) de *Hiang-chan*. La ſcene commença par la plus injurieuſe déclamation qui ſe puiſſe imaginer contre la religion chrétienne ; après quoi douze de cette troupe de chrétiens pris des huit égliſes, furent condamnés à vingt coups de baſtonnade. Cette exécution, qui eſt plus ou moins ſévere, ſelon les bâtons qu'on y emploie, & les bras qui les mettent en mouvement, ſe fit avec une extrême cruauté.

Lorſque ces nouvelles vinrent à *Macao*, je vous laiſſe à penſer, mon Révérend Pere, quelle fut notre douleur. La maniere dont on nous enleva nos domeſtiques & nos Catéchiſtes, nous faiſoit bien appréhender quelque dénouement fâcheux lorſqu'ils ſeroient à Canton, mais aucun de nous n'avoit porté ſi loin ſes conjectures & ſes craintes. La ſeule conſolation que nous eûmes,

(1) Gouverneur d'une ville du premier ordre.

(2) Juge & Gouverneur d'une ville du troiſieme ordre.

fut d'apprendre avec quelle conſtance ces fervens Chrétiens ou avoient déja ſoufferts, ou s'attendoient à ſouffrir toute ſorte de peines pour une ſi bonne cauſe. Aucun d'eux n'a héſité à avouer qu'il étoit Chrétien, ou du moins il n'y en a qu'un ou deux qui aient donné lieu à quelque ſoupçon. Mais ce qui nous afflige ſenſiblement, c'eſt l'impreſſion que fera cette perſécution ſur l'eſprit des Mandarins des autres provinces, qui ne manqueront pas, à l'exemple de ceux de Canton, de faire des recherches des Chrétiens répandus dans tout l'empire.

Les autres Chrétiens qui ne reçurent point la baſtonnade, furent jettés dans les priſons, & quelques jours après parut un Arrêt qui portoit que ceux qui étoient d'une autre province, y fuſſent conduits en qualité de criminels, c'eſt-à-dire, chargés de chaînes, pour être livrés au Mandarin du lieu, & que pendant la route ils ſeroient renfermés dans les priſons de chaque ville par où ils paſſeroient. A l'égard des domeſtiques & Catéchiſtes qui étoient de Canton ou des environs, il y en eut qui furent condamnés à la baſtonnade, & d'autres à porter la cangue un ou deux mois. Quelques-uns furent renvoyés ſans châtiment,

timent, ſoit parce qu'ils étoient ou fort jeunes, ou d'un âge très-avancé. Il s'en trouva de ce nombre qui étoient d'autres provinces, & deux entr'autres auxquels nous prenions un intérêt particulier. L'un d'eux étoit de Peking; il a été reçu dans notre Compagnie & eſt Prêtre depuis deux ans; nous lui apprenions la langue latine le Pere Hervieu & moi. Ils répondirent, ſelon les inſtructions qu'on leur avoit données, qu'ils appartenoient aux Peres de Peking. Cette réponſe embarraſſa apparemment les Mandarins qui avoient deſſein de les punir comme les autres; mais ces Magiſtrats ſe tirerent d'embarras en bons Chinois, à qui les menſonges ne coûtent gueres, & dans le compte qu'ils rendirent aux Mandarins ſupérieurs, ils avancerent que ces deux-là n'étoient pas Chrétiens. Le *Tſong-Tou* envoya demander juridiquement au Pere Hervieu notre Supérieur, & au Pere Miralta Procureur de la ſacrée Congrégation, ſi en effet ils appartenoient aux Miſſionnaires de Peking; c'eſt ce qui nous fit juger qu'on leur rendroit bientôt la liberté: cependant ils ſont encore détenus dans les priſons.

Nous eûmes ſoin de procurer à ces Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt tous les ſe-

cours dont ils avoient beſoin au milieu de leurs ſouffrances, & comme à la Chine plus qu'ailleurs, l'argent a grand pouvoir dans les tribunaux, nous eûmes la conſolation d'avoir ſoulagé une partie de leurs peines. Je ne dois pas omettre que M. du Velaer le cadet, qui reſte ſeul à la Factorerie françoiſe, s'eſt prêté avec beaucoup de zele à cette bonne œuvre, & que nos Chrétiens ont reſſenti les effets de ſes pieuſes libéralités. Il a été bien ſecondé par M. Morelez Capitaine de vaiſſeau, & par tous les autres Officiers François. Les lettres que nous avons écrites à ces chers Néophytes pour ſoutenir leur courage, & animer leur fermeté dans la foi, leur ont été fidellement rendues. L'un d'eux, qui a près de 80 ans, & que ſon grand âge a préſervé de la baſtonnade, nous a témoigné la douleur qu'il reſſentoit, de n'avoir pas été jugé digne de ſouffrir comme les autres pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Ce ſentiment a paru très-ſincere à tous ceux qui le connoiſſent.

Tandis que l'affaire des priſonniers étoit ſur le bureau des tribunaux, de petits Mandarins des deux *Hien* entrerent dans nos maiſons, ſuivis d'une multitude infinie, tant de *Yayu*, ou gens du tribu-

nal, que de la canaille & de la populace, qui ſe prévalant de leur nombre & de la timidité de nos gens, enleverent tout ce qu'ils voulurent. Ce que nous regrettons le plus, ce ſont les livres d'Europe que nous croyions devoir être le moins expoſés à ce malheur, parce qu'ils ne ſont de nul uſage pour les Chinois. Mais dans l'eſpérance ſans doute, ou d'en tirer de nous quelque argent pour les racheter, ou de les vendre à des Marchands d'Europe, ils n'ont pas manqué l'occaſion de s'en ſaiſir. Pour ce qui eſt des gardes de nos égliſes, on s'eſt contenté de cautions qui promiſſent de les repréſenter aux grands Mandarins quand ils l'ordonneroient. Cependant ils ne laiſſent pas d'avoir à ſouffrir beaucoup des perquiſitions que font les Mandarins, ſur la maniere dont nous adminiſtrons aux femmes les ſacremens du baptême, de la pénitence & de l'extrême-onction. Nos chrétiennes, qui nous ſervoient de catéchiſtes pour les perſonnes de leur ſexe, ont eu à ſubir pluſieurs interrogatoires; ils les ont menacées de la queſtion, ils l'ont fait ſouffrir à quelques-unes, ils en ont traité d'autres d'une maniere encore plus cruelle, parce qu'ils ne trouvoient pas dans leurs témoignages de quoi ap-

puyer les infamies qu'ils nous avoient attribuées dans des écrits publics. Nous ne doutons point qu'après tant de perquiſitions & d'examens, ils ne ſoient encore plus convaincus qu'ils ne l'étoient auparavant, de la vie pure & innocente des Miſſionnaires.

On ne peut pas dire au vrai ce qui a donné lieu à une perſécution ſi ſubite & ſi violente. Il y a ſur cela parmi les Miſſionnaires deux opinions, ou plutôt deux ſortes de conjectures. Les uns l'attribuent au différend ſurvenu entre les Mahométans & les Chrétiens, au ſujet de l'enterrement d'un Chrétien qui avoit été de leur ſecte. Le fils du défunt qui étoit auſſi Chrétien, avoit invité, ſelon la coutume, d'autres Chrétiens pour réciter les prieres ordinaires, & conduire le corps à la ſépulture. Les Mahométans qui ſurvinrent chaſſerent les Chrétiens, & accuſerent le fils du défunt auprès des Mandarins, d'avoir embraſſé une loi proſcrite à la Chine. L'accuſé ſoutint généreuſement ſa cauſe devant le Mandarin, en oppoſant la ſainteté de la religion chrétienne aux rêveries & à la corruption du mahométiſme. Le Mandarin gagné par l'argent des Mahométans, ſe déclara contre le Chrétien, & lui fit

donner la baſtonnade. Les Mahométans ſe ſentant ainſi appuyés en devinrent encore plus furieux, & comme le Chrétien en queſtion, de même que ſa famille, avoient été convertis & baptiſés par un Franciſcain, & que le frere Antoine étoit le plus connu dans la ville, à cauſe de la médecine qu'il y exerçoit, ſon nom ſe trouva dans toutes les requêtes qu'ils préſenterent aux Mandarins, & c'eſt pourquoi le nom de ce même Frere a été à la tête des Miſſionnnaires dans toutes les Ordonnances qui nous ont exilés à *Macao*. Voilà ce qui fait ſoupçonner les Mahométans d'avoir excité cette tempête. Ce qui appuie encore cette conjecture, c'eſt qu'un Chinois élevé à Siam par les Eccléſiaſtiques du ſéminaire de Paris, & Prêtre depuis quelques années, écrit de Canton où il ſe tient caché, que c'eſt-là le bruit de toute la ville, qu'on ſçait le nom du riche Mahométan qui a conduit cette intrigue, & la ſomme d'argent qu'il a donnée, & pluſieurs autres circonſtances. D'autres prétendent que le mal vient de plus loin, & que c'eſt l'Empereur lui-même, qui, par averſion de la religion chrétienne, a fait donner un ordre ſecret à ſes Mandarins de nous ſuſciter cette

affaire. Chacune de ces conjectures a ſes partiſans; il me ſuffit de vous les avoir rapportées.

Nous eſpérions qu'il viendroit de la cour quelqu'adouciſſement à la ſentence des Mandarins, mais nous n'avons pas même reçu aucune lettre de nos peres de Peking. Cependant les Mandarins, non contens de nous avoir chaſſés de Canton, viennent de faire ſignifier un nouvel ordre de leur part à la maiſon de ville, dans la perſonne de ſon *procurador*, par lequel ils lui enjoignent de nous renvoyer dans nos royaumes comme des gens qui pourroient infecter la Chine par leur mauvaiſe doctrine. Quatre ou cinq évêques que nous avons ici ſont actuellement occupés à délibérer avec les principaux habitans de *Macao*, ſur la réponſe qui ſe doit faire aux Chinois, je vous en ferai part ſi elle paroît avant que je ſois obligé d'envoyer cette lettre à notre vaiſſeau françois; en attendant voici la traduction du nouvel arrêt de nos mandarins.

« Nous, *Tchi-Hien* de *Hiang-Chan*, » en exécution des ordres de mes ſupé- » rieurs.

» Le 30 de la neuvieme lune de cette » dixieme année, d'*Yong-Tching*, j'ai

» reçu du *Tſong-Tou* de Canton, mon
» ſupérieur, un ordre qui avoit été
» envoyé le 20 par les trois mandarins
» généraux, dont voici la teneur:.....
» Ayant reconnu que *Ngan-To-Ni* & les
» autres Européens de cette province
» ſe comportoient mal, qu'ils ouvroient
» des égliſes, & attiroient le peuple à
» leur loi, nous avons fait & publié ſur
» cela nos déclarations, ordonnant au
» lieutenant criminel de la province de
» les faire tous conduire à *Macao* ſous
» bonne eſcorte, pour y fixer leur de-
» meure: mais faiſant enſuite réflexion
» que c'étoit des gens pervers, qui ne
» ſongeoient qu'à répandre leur mé-
» chante doctrine & à ſéduire le peuple,
» & qu'en les laiſſant dans cette pro-
» vince, ce ſeroit y laiſſer une entrée
» à tout le mal qu'on en doit craindre:
» par une nouvelle délibération nous
» avons jugé qu'il étoit plus à propos
» de les obliger à s'embarquer tous
» après l'automne, & à s'en retourner
» dans leurs royaumes; & ayant pro-
» poſé nos vues à l'Empereur, Sa Ma-
» jeſté les a approuvées, ainſi que notre
» greffe en fait foi, en conſéquence de
» quoi nous envoyons ce préſent ordre
» au lieutenant criminel, afin qu'il le

» faſſe paſſer au *Tchi-Hien* de *Hiang-*
» *Chan*, lequel aura ſoin de l'intimer
» au mandarin Européen de *Macao*, &
de faire en ſorte qu'il le mette en
» exécution, c'eſt-à-dire que ledit *Ngan-*
» *To-Ni* & les autres Européens qui,
» en différens temps, ont été conduits
» à *Macao* pour y demeurer, auſſi-tôt
» qu'il y aura des vaiſſeaux prêts à
» partir pour l'Europe, ſoient menés
» ſous bonne eſcorte auxdits vaiſſeaux
» pour y être embarqués ſelon le rôle
» ci-joint, & qu'il ait ſoin d'en donner
» avis dans un écrit juridique qu'on
» puiſſe examiner avec ſoin ; que s'il
» arrivoit qu'on n'obéit pas à cet ordre,
» nous voulons auſſi-tôt en être avertis
» par une voie juridique ſur laquelle
» nous puiſſions nous fonder pour caſſer,
» arrêter, informer & punir : qu'on
» prenne donc garde à ne ſe pas attirer
» nos châtimens par une négligence cri-
» minelle.

» Nous, lieutenant criminel, ayant
» reçu cet ordre ſelon les formalités
» requiſes, je le tranſmets par le *Tchi-*
» *Fou* au *Tchi-Hien* de *Hiang-Chan*, &
» le lui intime, afin que s'y conformant,
» comme il le doit, il le ſignifie au Man-
» darin Européen de *Macao*, & que

» celui-ci ait ſoin de faire embarquer
» ſur les vaiſſeaux qui doivent retourner
» en Europe, *Ngan-To-Ni* & les autres
» qui, en différens temps, ont été con-
» duits à *Macao*, & qu'il ait pareille-
» ment ſoin de donner avis du jour de
» leur départ d'une maniere juridique :
» nous voulons de plus que ſi cet ordre
» trouvoit quelque réſiſtance dans l'exé-
» cution, l'on en donne auſſi-tôt avis
» par un écrit juridique ſur lequel nous
» puiſſions compter pour caſſer, arrêter,
» informer & punir : qu'on prenne garde
» à ne ſe pas attirer nos châtimens par
» une indulgence criminelle.

» Nous, *Tchi-Hien* de *Hiang-Chan*,
» en exécution de ces ordres, je les in-
» time & ſignifie au mandarin Européen
» de *Macao*, afin qu'il s'y conforme ſans
» retardement, & que quand il y aura
» des vaiſſeaux prêts à partir pour l'Eu-
» rope, il y faſſe embarquer *Ngan-To-*
» *Ni* & les autres qui lui ont été délivrés
» en divers temps, ſelon le rôle ci-joint,
» & qu'il ait ſoin de donner avis du jour
» de leur départ par un écrit juridique :
» que s'il arrivoit que les ſuſdits ordres
» trouvaſſent quelque réſiſtance, nous
» voulons en être informés d'une ma-
» niere pareillement juridique ſur la-

» quelle nous puiſſions nous fonder pour
» caſſer, arrêter, informer & punir ;
» qu'il ait ſoin ſur-tout de nous faire
» ſçavoir au plutôt qu'il a reçu cette
» préſente ſignification, & qu'il s'y con-
» formera au plus vîte ; cet ordre eſt
» de grande importance. Le troiſieme
» de la dixieme lune de l'année dixieme
» d'*Yong-Tching* ».

Ceux qui gouvernent la ville de *Macao* demanderent aux quatre Evêques Portugais & aux ſupérieurs des quatre ordres religieux qui ſont ici, quel étoit leur ſentiment ſur cet ordre des Mandarins : l'évêque de *Macao* m'a dit depuis peu de jours que ſon avis étoit, 1°. qu'il falloit inſérer dans la réponſe une réfutation abrégée de ce que les Chinois ont dit contre la religion chrétienne ; 2°. qu'en déclarant qu'ils ſont de cette religion, ils devoient ajouter qu'ils regardoient les miſſionnaires comme leurs peres, & que la religion ne leur permettoit pas d'être les exécuteurs d'une Sentence portée contr'eux pour l'avoir prêchée. Il y a lieu de croire que les autres évêques & les ſupérieurs des ordres religieux ſeront du même ſentiment : il eſt, comme vous voyez, très-chrétien, mais en même temps il eſt ſujet à de grands

inconvéniens, car les Chinois, ou ſe chargeront eux-mêmes du ſoin de nous faire partir, & comment ſe tirer de leurs pourſuites, ou bien ils menaceront la ville ſi elle perſiſte dans ſon refus; & alors les habitans de *Macao* ayant tout à craindre des Chinois, nous prieront avec inſtance d'avoir compaſſion d'eux, & de nous retirer de nous-mêmes; ce que nous ne pourrons pas leur refuſer. Ce qui me donne quelque eſpérance pour cette année, c'eſt qu'on ne ſe preſſe pas de répondre, & qu'on eſt réſolu d'attendre une ſeconde ſommation. Avant que cette réponſe arrive juſqu'aux Mandarins, & que de nouveaux ordres viennent de leur part, les vaiſſeaux pour l'Europe ſeront partis.

Au moment que je vous écris, nous apprenons ce qui a été déterminé ſur nos maiſons & ſur nos égliſes : les Mandarins en ont fait tirer tout ce qui y reſtoit, & en ont fait charger pluſieurs barques que nous attendons à chaque inſtant. Ils ont fixé pareillement le prix de nos maiſons, & leur deſſein eſt de nous en faire tenir l'argent. Quelques-uns opinent à le recevoir, d'autres à le refuſer. Les raiſons que ceux-ci apportent ſont, 1°. que ce prix ſera beaucoup

au-deſſous de leur juſte valeur ; 2°. qu'il faudroit livrer les contrats, & nous priver du moyen que nous aurions d'en demander la reſtitution, ſi nous venions à rentrer dans la Chine. Je ne puis vous dire lequel de ces deux avis prévaudra, ni ſi tous prendront le même parti.

Quant aux domeſtiques, qui juſqu'ici ont gardé ces maiſons, il ne paroît pas que les Mandarins leur deſtinent aucun mauvais traitement : il y a apparence que ceux qui ne ſont pas de Canton, ſeront renvoyés dans leurs provinces. Mais il eſt certain que huit ou dix Chrétiens ſont exilés dans l'iſle de *Hai-nan :* ce ſont tous, ou la plupart, ceux-là mêmes qui ont eu à ſubir pluſieurs interrogatoires ſur la conduite des Miſſionnaires.

Nous ne ceſſons de déplorer les fâcheuſes ſuites que cette perſécution aura infailliblement par rapport à la Religion : dès que la nouvelle s'en répandra dans les provinces, quelle terreur ne répandra-t-elle point dans toutes les chrétientés ? Quand même les Mandarins ne recevroient aucun ordre de la Cour, combien en verra-t-on qui ſe porteront d'eux-mêmes à faire les recherches les plus exactes des Chrétiens ? Qu'il y a peu de

Chinois qui oſent embraſſer une Religion qu'on met au rang des ſectes, & qui eſt en bute au gouvernement ! Les Miſſionnaires répandus ſecrétement dans diverſes provinces, pourront-ils y demeurer long-temps ſans être découverts ? Comment leur faire tenir les ſecours néceſſaires, ſi nous ſommes chaſſés même de *Macao ?* Voilà, mon Révérend Pere, une ample matiere aux réflexions & aux gémiſſemens.

Vous me demanderez peut-être s'il n'y a point à eſpérer quelque remede à de ſi grands maux : les uns, & c'eſt le plus grand nombre, ne croyent pas que du vivant de cet Empereur on puiſſe raiſonnablement ſe promettre un meilleur ſort, & fondent leurs eſpérances ſur un nouveau regne. D'autres croyent qu'on devroit dreſſer une apologie capable de faire impreſſion ſur l'eſprit des Chinois, & où l'on feroit connoître la ſainteté de la loi chrétienne : ce fut le ſentiment d'un de nos Evêques, lorſque nous arrivâmes à *Macao :* on parloit même de faire afficher pendant la nuit cette apologie à Canton ; mais outre que l'exécution eſt impoſſible, pluſieurs autres inconvéniens qu'on y a trouvés ont fait tomber cet avis : quelques-uns croyent

que les Peres de Peking pourroient peut-être dans la ſuite trouver jour à la faire paroître. Il n'y a qu'eux qui puiſſent juger ſi la choſe doit ou peut ſe faire, & l'on peut ſe repoſer ſur leur zele & ſur leur prudence. Cependant on y voit de grandes difficultés qui font craindre qu'une pareille démarche n'ait d'autre fruit que d'arracher juſqu'à la racine de la Miſſion, en faiſant chaſſer les Peres même qui ſont à Peking. Il ne nous reſte donc preſque plus d'eſpérance humaine, & nous ne tirons ce qui nous en reſte que du ſoin de la Providence & de la miſéricorde de Dieu pour cette nation.

Tandis qu'on attendoit à *Macao* une ſeconde ſommation du *Tchi-hien*, il eſt venu un nouvel ordre du *Tſong-ping*, ou Lieutenant Général des troupes, qui porte qu'ayant appris qu'il y avoit dans ce port un vaiſſeau prêt à partir pour le *Si yang*, il ordonnoit qu'on l'avertît du temps de ſon départ, afin qu'il pût nous y faire tous embarquer. Le *Si-yang*, comme vous ſçavez, ſe diviſe en deux parties, en *Siao* ou petit, c'eſt-à-dire les Indes; & en *Ta* ou grand, c'eſt-à-dire l'Europe; de telle ſorte néanmoins que les deux caracteres *Si-yang*, ſans autre explication, ſignifient toujours l'Europe

dans l'uſage ordinaire. Le *Tſong ping* ſe trompe manifeſtement s'il le prend en ce ſens; car le vaiſſeau dont il parle ne va qu'à *Goa*, & les autres ne vont qu'à quelques ports des Indes. Mais comme la géographie des Chinois n'eſt pas fort juſte ; qu'ils paroiſſent vouloir abſolument nous chaſſer, & qu'ils ont la force en main, nous craignons fort que cet ordre ne ſoit ſuivi de l'exécution, & que la réſolution des habitans de *Macao*, quoique priſe en ſecret, n'ait tranſpiré par quelque endroit, & ne ſoit venue à la connoiſſance des Mandarins.

Je finis cette lettre dans un ſi grand accablement de triſteſſe, que quand je ne ſerois pas preſſé de l'envoyer au vaiſſeau François prêt à partir de Canton, je ne ſçais ſi j'aurois la force de vous rien mander davantage. Je recommande cette Miſſion déſolée à vos ſaints Sacrifices, & ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere de Mailla, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere..... de la même Compagnie.

A Peking, le 18 octobre 1733.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Vous apprîtes l'année derniere par une de mes lettres, que tout ce qu'il y avoit de Miſſionnaires à Canton, Eccléſiaſtiques, Dominicains, Franciſcains, & Jéſuites, avoient été chaſſés de cette capitale, & relegués à Macao, ville qui appartient au Roi de Portugal. Vous jugez aſſez de l'accablement de douleur où nous jetta une nouvelle ſi triſte & ſi imprévue. Quelque perſuadés que nous fuſſions que les Mandarins de Canton ne s'étoient pas portés à cet excès de rigueur ſans un ordre de la Cour, nous ne laiſsâmes pas d'avoir recours à l'Empereur, pour le ſupplier de permettre, du moins

à trois ou quatre Miſſionnaires, de demeurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres & autres choſes qu'on nous envoye d'Europe, pour nous les faire tenir ſûrement à Peking.

L'Empereur ayant admis en ſa préſence cinq Miſſionnaires de Peking, commença d'abord par juſtifier la conduite que ſes Mandarins avoient tenue à Canton : il dit enſuite qu'il n'avoit conſenti à l'expulſion des Miſſionnaires, qu'après de vives inſtances réïtérées juſqu'à trois fois par ces Mandarins ; que les accuſations étoient ſi atroces, qu'il n'avoit pu s'empêcher d'acquieſcer à leur jugement ; que du reſte cela ne nous importoit gueres à nous autres qui reſtions à Peking, parce que les vaiſſeaux Européens devant faire déſormais leur commerce à Macao, il nous ſeroit plus avantageux que ceux qui prennent ſoin de nos affaires, demeuraſſent là qu'à Canton, où ces vaiſſeaux ne devoient plus revenir.

Nous lui répondîmes qu'il n'y avoit gueres que les vaiſſeaux Portugais qui puſſent aborder à Macao ; que les gros vaiſſeaux, tels que ſont ceux d'Europe, ne pourroient pas entrer dans le port, parce qu'il n'y avoit pas de l'eau ſuffiſamment ; que quand même ils pour-

roient y entrer, le port étoit de trop peu d'étendue pour y recevoir les vaiſſeaux de Portugal & ceux des autres Royaumes; qu'enfin Macao n'étoit pas une ville de commerce, & que même elle étoit hors d'état de fournir les vivres néceſſaires aux vaiſſeaux Européens.

Cette réponſe, qui fut prononcée d'un ton modeſte, mais aſſuré, ſurprit fort l'Empereur. *Si cela eſt vrai*, nous dit-il, *on peut permettre à trois ou quatre de vos gens de revenir à Canton, pour y être correſpondans.* Il ordonna enſuite aux Miniſtres d'Etat de nous interroger encore ſur le même fait, pour plus grand éclairciſſement, & d'envoyer ſes ordres au *Tong-tou* & au *Fou-yven*, c'eſt-à-dire au Gouverneur général & au Viceroi de la province de *Quang-tong*.

Les Mandarins de Canton ayant reçu les ordres de l'Empereur, firent de nouvelles repréſentations par un placet encore plus violent que les autres, où ils ſe déchaînoient avec fureur contre les Miſſionnaires de Peking, & ſur-tout contre ceux qu'ils avoient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao; qu'ils avoient fait dreſſer ſelon leurs vues, afin de détruire ce que nous avions avancé à l'Empereur.

Lorſque l'Empereur eut reçu ce placet, il le remit à ſes Miniſtres pour nous le communiquer, & nous demander ce que nous avions à y répondre. A la lecture qu'on en fit, nous fûmes ſaiſis d'horreur, tant il étoit rempli de fauſſes accuſations & de calomnies groſſieres. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie, afin d'y pouvoir répondre d'une maniere dont Sa Majeſté pût être ſatisfaite. Quelques-uns d'eux s'y oppoſerent, ſur ce que l'ordre du Prince portoit ſimplement qu'on nous en fît la lecture, & non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant *Hortai*, Miniſtre d'Etat Tartare, trouva qu'il n'y avoit nul inconvénient à nous le laiſſer tranſcrire, & il nous le mit entre les mains. Il ſeroit inutile de vous l'envoyer, parce que vous jugerez aſſez de ce qu'il contient, par la réponſe que nous fîmes: la voici fidelement traduite du Chinois.

« Le 16 de la douzieme lune de la di-
» xieme année de *Yong-Tching* (c'eſt-à-
» dire, le 31 Janvier de l'année 1733):
» *Tai-tſin-hien* (le Pere Ignace Kegler,
» Préſident du tribunal des Mathémati-
» ques) & autres Européens, à l'occa-
» ſion d'un placet adreſſé à l'Empereur
» par le Gouverneur général & le Vice-

» Roi de la province de Canton, en » réponſe aux difficultés que nous avons » propoſées ſur l'ancrage des vaiſſeaux » étrangers au port de Macao ; placet » que vous, Grands de l'Empire, nous » avez communiqué par ordre de l'Em- » pereur.

» Lorſque nous avons lu ce placet, » nous avons été étrangement ſurpris » de voir qu'il tendoit à nous accuſer » des crimes les plus noirs. Que Sa » Majeſté, par un bienfait ſingulier, » vous l'ait remis pour nous le com- » muniquer, c'eſt une faveur inſigne » dont il n'y a point d'exemple. Nous » voyons par-là, que le grand cœur » de Sa Majeſté ne fait acception de per- » ſonne ; il ne nous eſt pas poſſible de » reconnoître une preuve ſi touchante » de ſes bontés à notre égard.

» Mais comme nous ſommes des étran- » gers, peu verſés dans les bienſéances » de cette Cour, & qu'en répondant à » ce placet, il pourroit nous échap- » per quelque expreſſion peu con- » forme au profond reſpect que nous » avons pour Sa Majeſté, nous oſons » vous ſupplier, Grands de l'Empire, » de prendre la peine d'examiner les » réponſes que nous allons donner aux

» différens articles du placet de ces
» deux grands Mandarins, & de nous
» aider de vos conſeils, afin de ne pas
» tomber dans quelque mépriſe, dont
» nous ſerions inconſolables.

» 1°. Lorſque nous *Tai-tſin-hien* &
» autres Européens, avons avancé que
» les grands vaiſſeaux des Royaumes
» étrangers ne pouvoient ancrer à Ma-
» cao, nous n'avons point parlé à l'é-
» tourdie & ſans réflexion, comme le
» prétend le placet, nous ne l'avons
» dit, que parce que nous ſçavions
» certainement que l'eau a peu de pro-
» fondeur, & que le port eſt fort étroit.
» Il n'y a eu juſqu'ici que les vaiſ-
» ſeaux des Portugais qui y ſoient en-
» trés: depuis qu'on a permis aux vaiſ-
» ſeaux des autres Royaumes de venir
» faire leur commerce à la Chine, ils
» ont tous jetté l'ancre à *Hoan-pou:* c'eſt
» ce qui s'eſt pratiqué exactement depuis
» plus de quarante ans.

» Les vaiſſeaux qui tirent plus de
» vingt pieds d'eau, ne ſçauroient en-
» trer dans le port de Macao, & quand
» ils pourroient y entrer, il eſt trop
» petit pour en contenir un grand nom-
» bre. D'ailleurs Macao n'eſt point une
» ville de commerce, & ne pourroit

» jamais fournir aux vaiſſeaux la quan-
» tité de vivres dont ils ont beſoin.
» La trente-ſeptieme année de *Chang-*
» *hi*, un grand vaiſſeau de France ne
» pouvant entrer dans le port de Macao,
» fut obligé de jetter l'ancre hors du
» port. Pendant la nuit il eſſuya un coup
» de vent qui le mit dans un danger
» prochain de périr. La quatrieme année
» de *Yong-Tching*, *May-to-lo* (M. Me-
» tello) Ambaſſadeur du Roi de Portu-
» gal auprès de l'Empereur, arriva ſur
» un grand vaiſſeau, qui toucha deux
» fois en voulant entrer dans ce port,
» & il ne put y entrer qu'après avoir
» déchargé ſon vaiſſeau dans pluſieurs
» barques. *Tchan-ngan-to* (le Pere An-
» toine de Magalhaens) & *Tchin-chen-ſe*
» (le Pere Dominique Pignero), qui
» ſont actuellement à Peking, étoient
» alors ſur ce vaiſſeau. Ce ſont ces rai-
» ſons qui nous ont fait dire que les
» grands vaiſſeaux ne pourroient que
» difficilement entrer dans le port de
» Macao. Maintenant le *Tſong-tou* & le
» Vice-Roi de Canton aſſurent le con-
» traire. Seroit-ce qu'ils auroient trouvé
» le ſecret d'applanir ces difficultés?
» C'eſt ce que nous ignorons.
» 2°. Nous *Tai-tſin-hien* & autres Eu-

» ropéens, nous avons embraſſé l'état
» Religieux, nous avons quitté nos
» familles, notre patrie & nos amis, &
» nous tâchons de mener une vie exem-
» pte de tout reproche : notre occupa-
» tion eſt d'apprendre à honorer le
» Maître ſouverain, & à aimer le pro-
» chain. Les vaiſſeaux qui abordent à
» la Chine, ne viennent pas d'un ſeul
» Royaume ni d'un ſeul port ; les Mar-
» chands qui les montent ne profeſſent
» pas une même Religion, ils ſont auſſi
» différens de nous que la glace l'eſt
» des charbons ardens ; ce que nous
» attendons de ces vaiſſeaux, c'eſt que
» parmi ceux qui les montent, il y en
» ait un ou deux, qui nous apportent
» les lettres qu'on nous écrit d'Europe,
» & les autres choſes dont nous avons
» beſoin pour notre ſubſiſtance : on ne
» peut les confier qu'à des gens avec
» qui nous ſoyons en relation ; c'eſt le
» ſeul objet de nos inſtances auprès de
» l'Empereur. Les affaires qui attirent
» ces Marchands à la Chine, ne nous
» regardent point, & nous n'avons au-
» cun intérêt à leur commerce.

» 3°. Le *Tſong-tou* & le Vice-Roi de la
» province de *Quang-tong* condamnent
» la conduite des grands Mandarins qui

» les ont précédés, & principalement de » *Kong-yo-Sun*, ci-devant *Tſong-tou* de » la même Province. *Ils n'ont fait*, dit- » on dans le placet, *nulle diligence pour* » *éclairer les actions des Miſſionnaires, &* » *pour obſerver la maniere dont ils ſe com-* » *portoient : loin de veiller ſur leurs démar-* » *ches, ils agiſſoient de concert, pour leur* » *permettre de demeurer dans la capitale de* » *cette Province, où ces Européens ont ren-* » *verſé & entiérement détruit nos bonnes* » *coutumes.*

» Ce ſont-là autant de fauſſetés mani- » feſtes & malignement inventées pour » nous perdre : nous ne pouvons les » entendre ſans vous faire connoître la » juſte indignation que nous en avons. » La ſeconde année du regne de *Yong-* » *Tching*, le *Tſong-tou*, le Vice-Roi, les » Généraux, ſoit Tartares, ſoit Chinois, » après un ordre exprès qu'ils avoient » reçu de l'Empereur, examinerent avec » grand ſoin, ſi les Miſſionnaires Euro- » péens avoient donné quelque lieu de » ſe plaindre de leur conduite. La ré- » ponſe que ces grands Mandarins firent » à Sa Majeſté fut unanime : ils aſſurerent » tous que depuis que les Miſſionnaires » avoient élevé des temples au ſouve- » rain Seigneur du Ciel dans la ville de

» Canton,

» Canton, ils n'avoient jamais rien fait » qui pût être tant ſoit peu nuiſible au » peuple.

» *S'ils avoient renverſé & détruit les* » *bonnes coutumes de la Chine*, eſt-ce que » ces grands Mandarins auroient oſé en » impoſer à l'Empereur? & pour ſoutenir » un petit nombre de pauvres étrangers, » ſans défenſe & ſans appui, *qui auroient* » *perverti des mille & dix mille perſonnes*, » auroient-ils manqué à ce qu'ils de- » voient à leur devoir, à leur réputa- » tion, & à leur fortune? Non ſans » doute, ils étoient trop honnêtes gens; » & ces Religieux, dont ils rendoient » un favorable témoignage à Sa Majeſté, » étoient également irréprochables. Ils » aſſurent *que depuis pluſieurs dixaines* » *d'années ils n'ont jamais rien fait qui* » *pût être nuiſible au peuple*, & aujour- » d'hui tout courbés qu'ils ſont ſous le » poids des années, l'on veut qu'en un » moment ils ſoient venus à bout *de* » *renverſer & de détruire entiérement les* » *bonnes mœurs de la Chine par les crimes* » *les plus infames*. A qui le perſuadera- » t-on?

» Ils ont perverti, dit le placet, *des* » *mille & dix mille perſonnes*. Eſt-il poſ- » ſible que parmi ces *mille & dix mille*

» *perſonnes* il ne s'en ſoit pas trouvé un
» ſeul, qui, par amour de l'honnêteté
» publique & du bon ordre, en ait porté
» ſes plaintes aux Magiſtrats pour les
» faire punir, & les remettre dans le
» devoir? Si ce qu'on avance dans le
» placet étoit véritable, peut-on croire
» que les Mandarins de lettres & les Man-
» darins d'armes, ſi attentifs aux moin-
» dres obligations de leurs charges,
» n'euſſent pas fait arrêter *ces barques*
» *pleines de femmes & de filles, dont les*
» *cris*, dit-on, *faiſoient trembler la terre?*
» Nous ſçavons qu'à la ſeptieme lune
» de cette même année, & auſſi-tôt que
» les Miſſionnaires furent renvoyés à
» Macao, outre les perquiſitions ſecrettes
» qu'on a fait de leur conduite, on a ſaiſi
» pluſieurs perſonnes, on les a mis à la
» torture; & à force de tourmens, on
» s'eſt flatté de trouver dans leurs ré-
» ponſes, de quoi juſtifier la dureté des
» mauvais traitemens qu'on exerçoit à
» leur égard; mais quelqu'effort qu'on
» ait fait, on n'a jamais pu découvrir la
» moindre apparence des crimes qu'on
» leur a fauſſement imputés.
» On dit ordinairement, que quand
» on veut perdre quelqu'un, on n'épar-
» gne point ſa peine. Le *Tſong-tou* & le

» Viceroi de Canton n'ont pas vu par
» eux-mêmes ce qu'ils énoncent dans
» le placet : ils s'en ſont rapportés à ce
» qui leur a été dit. Les gages que les
» Miſſionnaires donnent à leurs domeſ-
» tiques, ont été regardés comme des
» prêts, des avances, ou des appoin-
» temens : on a donné des noms de Man-
» darinats aux offices que ces mêmes
» domeſtiques rempliſſent de portiers
» de la maiſon, de pourvoyeurs, &c.
» Nous n'oſons nous expliquer ſur une
» pareille conduite, nous nous conten-
» tons de l'expoſer aux grandes lumieres
» de Sa Majeſté.

» 4°. Le *Tſong-tou* & le Viceroi s'ex-
» pliquent encore ainſi. *A la ſeptieme*
» *lune de cette préſente année, nous avons*
» *nommé des Mandarins pour accompagner*
» *ces Européens juſqu'à Macao, où ils les*
» *ont établis commodément ſans manquer à*
» *rien à leur égard : nous leur avons fait*
» *rendre le prix de leurs maiſons & de leurs*
» *égliſes, ſans en rien retrancher, &c.*

» *Ngan-to-ni* (le Frere Antoine de la
» Conception, Franciſcain) & les autres
» Européens ſont certainement dignes
» de compaſſion. Ils ont demeuré plu-
» ſieurs années à Canton, ſans qu'on
» ait eu aucun reproche à leur faire,

» & tout à coup on les en chaſſe igno-
» minieuſement, comme des gens qui
» ont tout renverſé. Premier manque-
» ment à leur égard.

» Dans le temps qu'on les fit monter
» ſur les barques pour les conduire à
» Macao, ils ſupplierent pluſieurs fois,
» avec larmes, d'accorder quelques jours
» de délai à deux de ces Miſſionnaires
» qui étoient griévement malades : cette
» légere grace eſt durement refuſée. A
» peine furent-ils arrivés à Macao qu'ils
» expirerent. Second manquement à leur
» égard.

» Avant qu'ils arrivaſſent au Port de
» Macao, on les priva du ſecours qu'ils
» attendoient de leurs domeſtiques, qui
» furent chargés de chaînes & conduits
» à Canton, où les uns furent maltraités
» de coups de bâton, les autres mis à la
» cangue, afin de déshonorer dans leurs
» perſonnes les Miſſionnaires qu'ils ſer-
» voient. Troiſiéme manquement à leur
» égard.

» On ne leur donne que trois jours
» pour ſe préparer à leur ſortie de Can-
» ton, & ces trois jours ſe réduiſent
» proprement à un ſeul. Frappés comme
» d'un coup de foudre des ordres qu'on
» leur ſignifioit, & auxquels ils devoient

» ſi peu s'attendre, pouvoient-ils reve-
» nir ſitôt de leur étonnement, & ap-
» pliquer leurs ſoins au tranſport de
» leurs livres, de leurs meubles, & de
» leurs autres effets? Quatriéme man-
» quement à leur égard.

» En un mot, on les fait eſcorter
» comme des criminels par des ſoldats
» qui les jettent ſur le rivage avec leur
» bagage : traiteroit-on autrement les
» gens les plus indignes de vivre? Le
» fait eſt certain, & l'on ne ſçauroit
» en diſconvenir : il y a long-temps
» que nous, *Tai-tſin-hien* & autres
» Européens, en ſommes informés, ſans
» oſer nous en plaindre; & ce n'eſt qu'à
» l'occaſion du placet préſenté à l'Em-
» pereur, que nous avons la hardieſſe
» d'en parler.

» Le placet rappelle encore l'ancienne
» calomnie, par laquelle on attribue
» fauſſement aux Miſſionnaires d'aſſem-
» bler les hommes & les femmes pêle-
» mêle dans un même lieu; d'où l'on
» tire les concluſions les plus infaman-
» tes. *Ngan-to-ni*, Religieux d'un naturel
» doux & aimable, âgé de plus de ſoi-
» xante-dix ans, dont il en a paſſé plus
» de quarante à donner des remedes
» aux malades, ſans nul intérêt, & par

» pure charité ; tous les autres Miſſion-
» naires également chargés d'années,
» & accablés d'infirmités, qui, dès leur
» tendre jeuneſſe, ont mené la vie la
» plus pure, qui ont renoncé à tous les
» plaiſirs des ſens, & à tous les hon-
» neurs du ſiecle. Voilà ceux qu'on ac-
» cuſe des plus grandes infamies.

» Nous ſommes des étrangers éloignés
» de notre patrie, expoſés à la vue de
» tout le monde ; nos actions peuvent-
» elles être long-temps cachées ? Si
» quelqu'un de nous étoit coupable d'un
» ſeul des crimes qu'on nous impute,
» ceux qui ſont de la même Société que
» lui, le renvoyeroient auſſi-tôt dans leur
» Royaume, où ces ſortes de crimes
» ſont punis très-ſévérement. Il ſe peut
» faire que quelques-uns des Marchands
» qui viennent à Canton pour leur com-
» merce, aient donné lieu à de ſembla-
» bles plaintes : mais il y a bien de la
» différence entr'eux & nous ; & pour
» peu qu'on eût voulu s'en éclaircir,
» comme il étoit très-aiſé de le faire,
» on n'auroit point confondu les bons
» avec les mauvais.

» Du reſte, dans tout ce que nous
» venons de dire, nous ne prétendons
» point manquer au reſpect qui eſt dû

» aux deux grandes dignités dont le » *Tſong-tou*, & le Viceroi de Canton » ſont revêtus : mais quand nous nous » voyons accuſés des crimes les plus » noirs, de trahiſon, de révolte, du » renverſement des bonnes mœurs, & » cela dans un placet dreſſé avec arti- » fice & avec une modération appa- » rente, qui pourroit en impoſer à ceux » qui ne nous connoiſſent point; notre » réputation nous eſt trop chere pour » demeurer dans le ſilence, & c'eſt ce » qui nous oblige de juſtifier notre in- » nocence par la réponſe que nous fai- » ſons au placet, & que nous vous » remettons, Grands de l'Empire & » Miniſtres d'Etat ».

Ces premiers Miniſtres à qui nous donnâmes notre réponſe, la reçurent, & nous ordonnerent de venir les trouver le lendemain. On étoit alors ſur la fin de l'année Chinoiſe. C'eſt un temps où ils ſont fort occupés à régler les offices de tous les tribunaux qui vaquent alors. Ces vacations durent vingt & quelques jours, & pendant ce temps-là les affaires du gouvernement ſont comme ſuſpendues. Le lendemain & les deux jours ſuivans, nous allâmes au palais, pour demander une audience aux Mi-

niſtres, & apprendre d'eux quel avoit été le ſuccès de notre réponſe. Ils nous firent dire de ne pas prendre la peine de revenir, & qu'ils auroient ſoin de nous faire avertir quand il en ſeroit temps. Nous vîmes bien que nous ne pourrions point avoir d'audience avant la fin des vacations.

Cependant, ſur la fin de l'année, l'Empereur nous envoya les préſens ordinaires de la nouvelle année, qui conſiſtent en des cerfs, des faiſans, des poiſſons gelés, des fruits, &c.

Le premier jour de l'an, qui étoit le 14 février, nous nous rendîmes au palais pour nous acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'Empereur, par une diſtinction ſinguliere, voulut que nous les fiſſions en ſa préſence, après quoi il nous fit donner à chacun de nous, deux de ces bourſes qu'on porte aux deux côtés de la ceinture, dans chacune deſquelles il y avoit une demi-once d'argent. Il nous fit ſervir enſuite une table garnie de viande, de poiſſons & de laitage. Un accueil ſi gracieux de la part de ce Prince, fit juger qu'il avoit lu notre réponſe, & qu'il vouloit, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous

avoient cauſé les fauſſes & injuſtes accuſations des Mandarins de Canton.

Les choſes demeurerent en cet état juſqu'au commencement du mois de mars, que l'Empereur nous fit donner ordre d'aller au palais pour être admis en ſa préſence. Nous nous y rendîmes pluſieurs jours de ſuite, mais toujours inutilement : ce Prince & ſes miniſtres étoient occupés d'affaires trop importantes pour penſer à nous. Le temps ſe paſſa de la ſorte juſqu'au jour que ce Prince avoit déterminé, pour aller faire les cérémonies du printemps à la ſépulture de l'Empereur *Cang-hi* ſon pere, laquelle eſt à trois journées de Peking. Il partit ſans qu'il nous fût permis de le voir.

Au retour de Sa Majeſté, quelques-uns des Miſſionnaires allerent au palais, pour s'informer de l'état de ſa ſanté. L'Empereur leur fit dire qu'il ſe portoit bien, & qu'il ordonnoit à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue Chinoiſe, & qui ſont le plus inſtruits des coutumes de l'Empire, de ſe rendre au palais le lendemain, ou le jour ſuivant. On ajouta que Sa Majeſté vouloit que *Se-li-ke*, c'eſt-à-dire, M. Pedrini, Miſſionnaire de la Propagande, fût du nombre.

Nous y allâmes le lendemain 18 de mars, ne doutant point qu'après les bons traitemens que nous avions reçus de l'Empereur au commencement de l'année Chinoise, il n'accordât à quelques-uns des Missionnaires exilés à Macao, la permission de revenir à Canton, pour y demeurer & prendre le soin de nos affaires. Nous étions dans l'erreur, & nous ne fûmes pas long-temps sans en être désabusés.

En arrivant près de la salle où étoit l'Empereur, nous y vîmes entrer deux principaux Ministres d'Etat. Jusques-là ce Prince ne nous avoit jamais donné audience en présence de ses Ministres, ce qui nous fit juger qu'il avoit à leur donner des ordres qui nous concernoient, & qui paroissoient ne devoir pas nous être favorables. En effet, à peine fûmes-nous entrés, que nous apperçûmes qu'il ne s'agissoit de rien moins que de nous chasser absolument de la Chine. Tout ce que dit l'Empereur rouloit principalement, sur ce que la religion chrétienne défendoit à ceux qui l'embrassent d'honorer leurs ancêtres après leur mort. Tout le temps que l'Empereur parla, il eut constamment les yeux attachés sur M. Pedrini, & l'on eût dit que c'étoit

principalement à lui qu'il adreſſoit la parole. C'eſt ce que nous lui fîmes remarquer au ſortir de l'audience, & il nous répondit, qu'en effet du vivant de l'Empereur *Cang-hi*, & avant qu'*Yong-Tching* ſon fils montât ſur le trône, il avoit ſouvent diſputé avec lui ſur cette matiere.

Nous fûmes tous d'avis, qu'il falloit dreſſer un acte de ce qui s'étoit paſſé dans cette audience, & que pour le rendre authentique, il ſeroit ſigné de tous ceux qui y aſſiſterent; qu'on l'enverroit enſuite à Rome, & à Monſeigneur notre Evêque, afin qu'il jugeât ſi dans ce danger extrême où étoit la Miſſion, il n'étoit pas à propos d'ordonner aux Miſſionnaires de ſe conformer aux permiſſions accordées par le ſaint Siége, & que ſon Légat apoſtolique M. Mezzabarba, Patriarche d'Alexandrie, leur avoit laiſſées avant ſon départ de la Chine pour l'Europe. C'eſt ce que le Prélat jugea abſolument néceſſaire, en publiant une lettre paſtorale par laquelle il enjoignoit à tous les Miſſionnaires de ſe conduire ſelon ces permiſſions, ſous peine de ſuſpenſe *ipſo facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

Tel eſt l'acte que nous dreſsâmes. « Le

» 18 de mars de l'année 1733, troiſieme
» jour de la ſeconde lune, nous fûmes
» appellés au palais. Comme il ne nous
» étoit point encore venu de réponſe à
» la requête que nous avions préſentée
» au ſujet des Miſſionnaires exilés de
» Canton à Macao, nous augurâmes fa-
» vorablement de cette audience qui
» nous étoit accordée ; mais l'eſpérance
» qui nous flattoit ne dura gueres, puiſ-
» que bien loin de permettre le retour
» des Miſſionnaires à Canton, il s'agiſ-
» ſoit de nous chaſſer nous-mêmes de
» Peking & de tout l'Empire.

» Ce fut vers le midi que nous parûmes
» devant l'Empereur, en préſence de
» deux principaux Miniſtres, qu'il avoit
» fait venir exprès pour être témoins
» de ce qu'il avoit à nous dire, & pour
» exécuter ſes ordres. Après nous avoir
» parlé de la loi chrétienne, qu'il diſoit
» n'avoir encore ni défendue ni permiſe,
» il en vint à un autre article, ſur lequel
» il inſiſta principalement : *Vous ne ren-*
» *dez aucun honneur à vos parens & à vos*
» *ancêtres défunts*, nous dit-il, *vous n'al-*
» *lez jamais à leur ſépulture, ce qui eſt*
» *une impiété très-grande ; vous ne faites*
» *pas plus de cas de vos parens que d'une*
» *tuile qui ſe trouve à vos pieds : témoin*

» *cet* Ourtchen, *qui eſt de la famille Im-*
» *périale.* (Le Prince Joſeph, confeſſeur
» de Jeſus-Chriſt.) *Il n'eut pas plutôt em-*
» *braſſé votre loi, qu'il perdit tout reſpect*
» *pour ſes ancêtres, ſans qu'on ait jamais*
» *pu vaincre ſon opiniâtreté; c'eſt ce qui*
» *ne peut ſe ſouffrir. Ainſi je ſuis obligé*
» *de proſcrire votre loi, & de la défendre*
» *dans tout mon Empire; après cette dé-*
» *fenſe, y aura-t-il quelqu'un qui oſe l'em-*
» *braſſer? Vous ſerez donc ici ſans occu-*
» *pation, & par conſéquent ſans honneur?*
» *C'eſt pourquoi il faut vous retirer*». L'Em-
» pereur ajouta pluſieurs autres choſes
» peu importantes, mais il revenoit tou-
» jours à dire que nous étions des im-
» pies, qui refuſions d'honorer nos pa-
» rens, & qui inſpirions le même mé-
» pris à nos diſciples. Il parloit fort ra-
» pidement, & d'un ton d'aſſurance qui
» ne prouvoit que trop qu'il étoit con-
» vaincu de la vérité des reproches qu'il
» nous faiſoit, & que nous n'aurions
» rien à répliquer.

» Lorſque ce Prince nous eut laiſſé
» la liberté de parler, nous lui répon-
» dîmes d'un air modeſte, mais avec
» toute la force que l'innocence & la
» vérité inſpirent, qu'on l'avoit mal in-
» formé, que tout ce qu'on lui avoit

» rapporté étoient de pures calomnies ;
» & de malignes inventions d'ennemis
» ſecrets, qui cherchoient à nous rendre
» odieux, & à nous perdre dans l'eſ-
» prit de Sa Majeſté ; que l'obligation
» d'honorer ſes parens, nous eſt preſcrite
» par la loi chrétienne, & qu'elle en
» eſt le quatrieme commandement ; que
» nous ne pouvons pas prêcher une loi
» ſi ſainte, ſans apprendre à nos Diſci-
» ples à s'acquitter de ce devoir indiſ-
» penſable de piété. *Quoi !* nous dit
» l'Empereur, *vous viſitez la ſépulture*
» *de vos Ancêtres ? Oui ſans doute*, ré-
» pondîmes-nous, *mais nous ne leur de-*
» *mandons rien, & nous n'attendons rien*
» *d'eux. Vous avez donc des tablettes*,
» reprit le Prince ? *Non-ſeulement des*
» *tablettes*, dîmes-nous, *mais encore leurs*
» *portraits, qui nous rappellent bien mieux*
» *leur ſouvenir.*

» L'Empereur parut fort étonné de ce
» que nous lui diſions : après nous avoir
» fait deux ou trois fois les mêmes queſ-
» tions, qui furent ſuivies des mêmes
» réponſes, il nous dit : *Je ne connois*
» *pas vôtre loi, je n'ai jamais lu vos livres :*
» *s'il eſt vrai, comme vous le dites, que*
» *vous n'êtes point contraires aux honneurs*
que la piété filiale preſcrit à l'égard

» *des parens, vous pouvez demeurer ici.* » Puis ſe tournant vers ſes Miniſtres : » *Voilà des faits que je croyois conſtans,* » leur dit-il, *& cependant ils les nient* » *fortement. Examinez avec ſoin cette* » *affaire, informez vous exactement de la* » *vérité, vous me ferez enſuite votre rap-* » *port, & je donnerai mes ordres* ».

Alors les Miniſtres ſe retirerent : nous les ſuivîmes juſqu'au veſtibule, & là ils voulurent nous interroger tout debout & à la hâte. Nous leur repréſentâmes que cette affaire ne pouvoit pas s'éclaircir en ſi peu de temps ; que nous leur donnerions des livres qui contiennent les articles de la loi chrétienne, & qu'on y trouveroit de quoi contenter pleinement l'Empereur ſur tous les doutes qu'il nous avoit expoſés. Ils y conſentirent, & nous nous retirâmes.

Le lendemain qui étoit la fête de ſaint Joſeph, patron de cette Miſſion, nous portâmes aux Miniſtres d'Etat les livres dont il s'agiſſoit. Nous y avions joint un placet, par lequel nous rendions de très-humbles graces à l'Empereur d'avoir eu la bonté de nous admettre en ſa préſence & de nous communiquer les accuſations calomnieuſes dont on s'étoit efforcé de nous noircir, & qu'il verroit détruites

par la ſimple lecture des livres, qui expliquoient les devoirs de la Religion chrétienne. Nous finiſſions le placet par une très-humble priere que nous faiſions à Sa Majeſté, de nous continuer une ſemblable faveur, au cas que nos ennemis portaſſent contre nous juſqu'à ſon trône de nouvelles calomnies, afin que nous puſſions les détruire de la même maniere, & prouver notre innocence. Les Miniſtres reçurent nos livres, en nous diſant qu'il falloit du temps pour les lire, & ils nous congédierent.

Nous n'avons pu ſçavoir au vrai quel eſt le jugement qu'ont porté ces Miniſtres en examinant les livres que nous leur avions remis, ni quel eſt le rapport qu'ils en ont fait à l'Empereur. Tout ce que nous en avons pu apprendre, c'eſt qu'ils les ont donné à lire à quelques-uns des docteurs qui ſont dans leur tribunal, & que l'un d'eux après la lecture qu'il en avoit faite, avoit dit aſſez hautement : *Feï ching gin, tſo pou lai*, c'eſt-à-dire, ſi l'on n'eſt pas, ou ſi l'on n'a pas une grande envie d'être ſaint, difficilement peut-on obſerver cette loi.

L'Empereur ne s'eſt pas contenté de faire examiner nos livres dans le tribunal de ſes miniſtres, nous avons ſçu qu'il les

avoit fait remettre entre les mains de quelques *Ho-chang* & de quelques *Tao-ſſé* (ce ſont les miniſtres de deux ſectes idolâtres) du premier préſident du tribunal des rits, & du premier préſident du tribunal des cenſeurs de l'Empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plauſible de condamner notre ſainte religion, & de nous chaſſer tous de ſon Empire.

C'eſt apparemment dans la même vue qu'il a donné ordre à quatre cenſeurs de l'Empire d'être attentifs à la conduite des chrétiens, de les interroger ſur les pratiques de leur religion, & en particulier ſur les cérémonies établies à la Chine à l'égard des parens défunts. C'eſt ce que nous avons appris de quelques-uns de nos chrétiens qui ont ſubi ces interrogatoires, & qui ſe rappellant les permiſſions accordées par le Saint Siége, ont répondu d'une maniere dont les cenſeurs ont paru ſatisfaits.

Enfin, après plus de cinq mois, les miniſtres auxquels nous avions remis quelques-uns des livres qui traitent de la religion, nous les renvoyerent, ſans nous faire dire un ſeul mot de ce qu'ils en penſoient, ni des diſpoſitions où étoit l'Empereur à notre égard. Ainſi nous

ſommes toujours dans le même état d'incertitude ſur le ſort d'une Miſſion autrefois ſi floriſſante, qui ſe trouve maintenant ſur le penchant de ſa ruine, & prête à périr. Notre unique reſſource eſt dans la miſéricorde du grand Maître que nous ſervons. Auſſi-tôt que s'éleva cette tempête, nous fîmes une neuvaine au ſacré cœur de Jeſus, & une à la très-ſainte Vierge, la priant d'être auprès de lui notre Avocate. Les effets ſenſibles que nous avons ſi ſouvent éprouvés de ſa protection, nous entretiennent dans la douce confiance qu'elle ne nous abandonnera pas dans notre extrême douleur. Il ſeroit inutile de vous demander le ſecours de vos prieres : il ſuffit de vous avoir fait connoître le beſoin que nous en avons.

Quelque triſtes que ſoient les circonſtances où nous ſommes, nous ne laiſſons pas de recueillir de temps en temps de ſolides fruits de nos travaux. Sans parler des autres Miſſionnaires, j'ai eu la conſolation moi ſeul, dans le fort même de cet orage, de baptiſer plus de cinquante adultes, & un nombre d'enfans encore plus conſidérable : que n'auroit-on pas lieu d'eſpérer, ſi nous étions plus tranquilles. Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Duhalde, de la même Compagnie.

A Peking, ce 4 novembre 1734.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

J'ai balancé quelque temps ſi je vous ferois part de quelques ſecrets & d'autres obſervations aſſez curieuſes que j'ai trouvées dans les livres Chinois, parce que je n'ai eu ni le loiſir, ni la commodité d'en faire des épreuves qui puſſent en certifier la vérité; mais j'ai été raſſuré par la réflexion ingénieuſe que fait un célébre Académicien dans une occaſion pareille. Voici comme il s'en explique dans le tome de l'hiſtoire de l'Académie de l'année 1722.

« Les phyſiciens qui doivent naturel-
» lement être les plus incrédules ſur ces
» ſortes de merveilles, ſont cependant
» ceux qui les rejettent avec le moins

» de mépris, & qui apportent le plus de
» diſpoſitions favorables à les examiner.
» Ils ſçavent mieux que le reſte des
» hommes quelle eſt l'étendue de ce
» qui nous eſt inconnu dans la nature ».

C'eſt ce qui m'encourage à haſarder ſur le ſeul témoignage des auteurs Chinois, quelques-unes de leurs découvertes, dont je vais vous entretenir. Quand elles ne ſerviroient qu'à exercer la ſagacité de nos ſçavans artiſtes, elles ne ſeroient pas tout-à-fait inutiles. Au reſte comme ces découvertes ont pour objet diverſes choſes qui ne peuvent s'aſſortir enſemble, vous voudrez bien me permettre de ne garder nul ordre en les rapportant.

Les Chinois prétendent avoir trouvé l'art de faire des perles, qui ſont en un ſens preſque naturelles. Les dames de qualité à la Chine font grand cas des véritables perles, qu'elles employent d'ordinaire à leurs parures : les rivieres de la Tartarie orientale leur en fourniſſent, mais qui ſont moins belles que celles qu'on leur apporte des Indes. Les artificielles ne laiſſent pas d'avoir leur prix, à proportion de la reſſemblance qu'elles ont avec les naturelles.

Le peu d'eſtime que font les Chinois

des perles contrefaites en Europe, fait aſſez voir qu'ils les jugent beaucoup inférieures à celles qu'ils contrefont eux-mêmes. L'avantage qu'ils y trouvent, c'eſt que ces perles naiſſent, ſe forment, croiſſent & ſe perfectionnent ſous leurs yeux, & qu'ils les pêchent dans le ſein même du poiſſon, où cette merveille s'opére de la même maniere que dans une vraie nacre de perles. Voici en quoi conſiſte leur ſecret.

Prenez, diſent-ils, une des plus grandes huîtres que vous trouverez dans de l'eau pure; mettez-la dans un baſſin à demi plein d'une belle eau; placez ce baſſin dans un lieu retiré, de telle ſorte néanmoins qu'il puiſſe recevoir aiſément la roſée du ciel; ayez ſoin que nulle femme n'en approche, & qu'on n'y entende ni l'abboyement des chiens, ni le chant du coq & des poules: prenez enſuite de la ſemence de perles (*Yo-Tchu*) dont on fait uſage dans la Médecine; réduiſez-la à une poudre ſi fine & ſi déliée qu'elle ſoit impalpable; puis après avoir cueilli des feuilles de l'arbuſte nommé *Che ta Kong lao*, (c'eſt une eſpece de houx) lavez proprement ces feuilles, & exprimez-en le ſuc dont vous vous ſervirez pour lier enſemble la pou-

dre des ſemences de perles; faites de cela de petites boules de la groſſeur d'un pois, que vous couvrirez entiérement d'une poudre fine tirée de la pellicule brillante qui eſt dans l'intérieur de la nacre de perles. Enfin pour donner à ces pois une parfaite rondeur, roulez-les ſur une planche de vernis, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus la moindre inégalité, & qu'ils ſoient aſſez ſecs pour ne pas s'attacher à la main qui les façonne; après quoi faites-les ſécher tout-à-fait à un ſoleil modéré. Lorſque votre matiere ſera ainſi préparée, ouvrez la bouche de l'huître, & faites-y gliſſer la perle nouvellement ébauchée; nourriſſez cette mere huître durant cent jours de la maniere que je vais le marquer: mais ſoyez exact à lui donner chaque jour ſa pâture, ſans l'avancer ni la reculer, ne fut-ce que de quelques minutes. Les cent jours expirés, vous trouverez une perle de belle eau, & il ne s'agira plus que de la percer.

Notre auteur n'oublie point de marquer de quelles drogues on doit compoſer cette pâture, & il nomme le *gin ſeng*, le *china* ou l'eſquine blanc, le *peki* qui eſt une racine plus glutineuſe que la colle de poiſſon, & le *pe cho*, autre ra-

cine médecinale. Il faut, ſelon lui, prendre de chaque eſpece le poids d'une dragme, & les réduire en une poudre très-fine, dont on forme, avec du miel purifié ſur le feu, des paſtilles longues à-peu-près comme un grain de riz mondé, après quoi on partage le tout en cent portions pour les cent jours marqués.

Cet expoſé n'eſt pas, ce me ſemble, exempt de difficultés, qui auroient beſoin d'être éclaircies par l'auteur, s'il pouvoit être conſulté; car enfin comment ouvrir l'huître & l'ouvrir ſans l'endommager, ou bien faut-il attendre que l'huître s'ouvre d'elle-même? Comment deſſerrer la bouche de l'huître pour y mettre la perle préparée, ou ſeroit-ce qu'il ſuffit de l'inſinuer dans l'enceinte du coquillage? De même pour la diſtribution de la nourriture qu'on lui fournit chaque jour, ſe contentera-t-on de la jetter ſur l'eau, d'où l'huître ne manquera pas de l'attirer, ou bien veut-on qu'on la lui faſſe avaler? Il me paroît que tout cela demande des éclairciſſemens.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il y a des gens à la Chine occupés à travailler ces ſortes de perles, qui certaine-

ment n'y employeroient pas la ſemence de perles ſi fort eſtimée dans la Médecine, s'ils n'étoient pas sûrs d'y trouver un profit conſidérable. Peut-être auſſi les Chinois ont-ils éprouvé que par la nourriture qu'ils fourniſſent à l'huître, il ſe forme ſur la nacre pluſieurs petites perles, qui les dédommagent de celles qu'ils ont mis en œuvre pour former la grande.

Quoi qu'il en ſoit, il me paroît que les Chinois ont eu bien des connoiſſances ſur l'origine des véritables perles. Le choix qu'ils font d'une nacre de perles; d'un lieu retiré & éloigné du grand bruit & des ſons aigus & perçans; l'air pur, la roſée, le long terme qu'ils exigent juſqu'à ce que la perle ſoit formée; les alimens qu'ils fourniſſent, & par leſquels ils ſuppléent aux ſucs tirés des plantes, que les pluies, après avoir groſſi les rivieres, entraînent dans les pêcheries de perles, & qui, à ce qu'on aſſure, les rendent fécondes; toutes ces circonſtances font voir que par le ſecours de l'art, ils ont cherché à imiter la nature dans ſes opérations.

Au ſecret de former des perles en quelque façon naturelles, mon auteur ajoute quelques autres ſecrets pour leur rendre

rendre leur premiere beauté quand elles l'ont perdue.

Si les perles viennent à perdre leur netteté, il y a un moyen d'en ôter les impuretés adhérentes, & de les rétablir dans leur premier éclat : pour cela, laiſſez-les tremper pendant une nuit dans du lait de femme, enſuite prenez de l'herbe *Y-mou-tſao*, que vous réduirez en cendres ; faites-en une leſſive en recevant dans un baſſin l'eau qui en dégouttera à travers un gros linge ; joignez-y un peu de belle farine de froment ; mettez vos perles dans un ſachet d'étoffe de ſoie un peu ſerrée, & après avoir plongé ce ſachet dans la liqueur, frottez doucement les perles avec la main.

Si les perles ont été ternies ou gâtées par quelque matiere onctueuſe, prenez de la fiente d'oye & de canard ſéchée au ſoleil, que vous réduirez en cendres, faites-en une décoction, & lorſque l'eau ſera raſſiſe, mettez les perles dans un ſachet de ſoie, & lavez-les, comme j'ai dit ci-deſſus.

L'approche du feu ou quelques autres accidents rendent quelquefois les perles rouſsâtres : alors prenez la peau de *Hoan nan tſe*, (c'eſt un fruit étranger dont les Bonzes forment leur eſpece de

chapelet), faites-la bouillir dans l'eau, mettez-y les perles, & lavez-les de la même eau. Ou bien, pilez des navets ou des raves, & après avoir exprimé le ſuc, mettez les perles une nuit entiere dans ce ſuc, elles en ſortiront très-blanches.

Si les perles deviennent comme rouges, lavez-les dans le ſuc que vous aurez exprimé de la racine de bananier d'Inde, laiſſez-les pendant la nuit dans ce ſuc, & le lendemain elles auront leur premier éclat & leur blancheur naturelle.

Les perles ſont quelquefois endommagées, lorſque ſans réflexion on les a approchées d'un corps mort : on les rétablit dans leur premier état en les lavant & les frottant dans la leſcive de la plante *Y-mout-ſao*, dont j'ai déja parlé, à laquelle on mêle un peu de farine & de chaux.

Enfin mon auteur avertit de ne pas laiſſer les perles dans un endroit où l'odeur du muſc ſe faſſe ſentir, elles ſeroient bientôt ternies, & perdroient conſidérablement de leur juſte valeur.

La propreté & l'élégance des ameublemens Chinois a éte goûtée en Europe, & il y a long-temps que leurs porcelaines & leurs ouvrages de vernis ſont

l'ornement de nos cabinets. Mais comme la porcelaine eſt fragile, quelque ſoin qu'on prenne à conſerver les vaſes, les aſſiettes, les gobelets, les urnes qui nous viennent de la Chine, il eſt difficile qu'il ne s'en caſſe, & l'on regarde d'ordinaire une porcelaine caſſée comme perdue. Cette perte parmi les Chinois n'eſt pas irréparable. Quand la porcelaine n'eſt pas tout-à-fait briſée, & que les pieces peuvent être rejointes, ils ont le ſecret de les réunir très-proprement ſans qu'il y paroiſſe, & elles ſont d'uſage comme auparavant.

Pour y réuſſir ils ſe ſervent d'une eſpece de colle faite de la racine de *Peki*, dont j'ai parlé plus haut, ils la réduiſent en une poudre très-fine, qu'ils délayent avec du blanc d'œuf frais. Quand le tout eſt bien mélangé, ils en frottent les pieces rompues, ils les appliquent & les lient fortement avec un fil à pluſieurs tours au corps de la porcelaine, & ils la préſentent à un feu modéré. Lorſqu'elle eſt ſéche ils en détachent le fil qui la lioit, & elle eſt en état de ſervir de la même maniere que ſi elle n'eût pas été caſſée. La ſeule précaution qu'il y a à prendre, eſt de n'y pas verſer du bouillon ou du jus chaud

de poule, parce qu'il détruiroit le ciment dont les pieces ont été réunies.

Mon auteur prétend qu'en employant la mixtion de certaines drogues, il eſt aiſé de peindre ce que l'on veut ſur la porcelaine déja cuite, & que les traits qui y ſeront tracés, y reſteront ſans s'effacer, & paroîtront auſſi naturels que ceux qu'elle reçoit dans le fourneau.

Pour cela, dit-il, prenez cinq dragmes de *nao-cha*, (ſel ammoniac), deux dragmes de *lou-fan*, (vitriol Romain, ou d'Allemagne, ou d'Angleterre;) trois dragmes de *tan-fan*, (vitriol de Chypre) & cinq dragmes de chaux: pilez le tout, broyez-le finement, délayez-le dans une leſcive forte & épaiſſe, faite de cendres. De ce mélange vous formerez à votre gré des traits ou des figures ſur la porcelaine, & après les avoir laiſſé ſécher à l'aiſe, vous n'aurez plus qu'à laver & frotter le vaſe. Cette mixtion produit le même effet ſur le bambou, & par conſéquent ſur les cannes qu'on porte en Europe pour ſe ſoutenir en marchant.

Les fauteuils & les chaiſes faites de rotin ou de cannes entrelaſſées ſont devenues à la mode en Europe: ce rotin vieillit à la longue, & perd ſa couleur

naturelle ; pour le renouveller en quelque ſorte & lui rendre ſa couleur, il n'y a qu'à prendre des cornets de papier remplis de ſouffre en poudre, y mettre un feu lent, & faire enſorte que la fumée ſe répande ſur le rotin. Quelque vieux qu'il ſoit, on le verra rajeunir auſſi-tôt, & devenir tel qu'il étoit lorſqu'on le mit en œuvre.

Parmi les ornemens qui ſe trouvent dans les cabinets intérieurs des maiſons Chinoiſes, on y voit des inſtrumens de muſique, tels que ſont des eſpeces de luth, de harpe & de guitare qu'on touche en pinçant délicatement les cordes. Les Lettrés & les dames Chinoiſes ſe font honneur d'en ſçavoir jouer. Selon mon auteur, ſi l'ongle eſt foible, le ſon que rend l'inſtrument qui en eſt pincé, n'eſt ni fin, ni net, ni plein. Il prétend que le moyen d'affermir les ongles, c'eſt de les parfumer en les tenant expoſés à la vapeur des vers à ſoie deſſéchés qu'on brûle, lorſqu'ils ſont morts dans leurs cocons.

A la Chine les ſalles & les chambres des perſonnes tant ſoit peu à leur aiſe, ſont tapiſſées de cartouches remplis de ſentences morales & de payſages, ou en peintures ou en eſtampes. On ne

manque point de ſecrets en Europe pour renouveller de vieilles peintures, mais peut-être n'y connoît-on pas un moyen auſſi court & auſſi aiſé pour y réuſſir, que celui qui eſt pratiqué par les Chinois. La ſeule eau de chaux produit cet effet. On ſe ſert d'un pinceau pour appliquer cette eau ſur la peinture, & quand elle a été ainſi lavée légerement juſqu'à trois fois, elle reprend ſon éclat & ſa vivacité.

Pour laver & rajeunir en quelque ſorte une vieille eſtampe, ils l'étendent ſur une table bien unie, & l'arrêtent ſûrement aux quatre côtés : ils l'humectent enſuite en l'arroſant d'une petite pluie d'eau d'une maniere uniforme ; puis par un fin tamis fait de crins de cheval, ils y répandent de la poudre de *hon choui che*, (c'eſt une pierre qui ſe trouve dans les provinces méridionales), & en ſement une couche de l'épaiſſeur d'un denier. Ils reviennent une ſeconde fois à humecter l'eſtampe, ils y mettent une ſeconde couche également épaiſſe de cendres de *tchin kia hoei*, (c'eſt la coquille d'une eſpece de moule), & la laiſſent dans cet état pendant une heure entiere. Après quoi, en faiſant pancher la table, ils y verſent deſſus avec force

de l'eau tiéde, & ils trouvent l'eſtampe en bon état.

Parmi les ameublemens dont les Chinois ſont curieux, ils eſtiment ſur-tout les caſſolettes & les vaſes où l'on fait brûler des odeurs & des parfums. Un cabinet ne ſeroit pas bien orné, ſi ce meuble y manquoit, ou s'il n'étoit pas d'un goût propre à attirer l'attention de ceux qui viennent rendre viſite. Ils font ces meubles d'une figure biſarre, & ils s'étudient principalement à leur donner un air antique. La matiere eſt ſouvent de cuivre, mais ils ſçavent la déguiſer par certaines drogues aidées de l'action du feu, en lui donnant la couleur qu'ils veulent, avec art & par degrés. Mon livre Chinois explique ainſi ce ſecret.

Prenez deux dragmes de verd-de-gris, deux dragmes de ſel ammoniac, cinq dragmes de *ye-tſoui tan-fan*, (minéral du Tibet, c'eſt peut-être la pierre Arménienne ou le verd d'azur) & cinq dragmes de *tchu-cha*, (cinabre), réduiſez le tout en une poudre fine, que vous mêlerez avec du vinaigre; mais ſouvenez-vous qu'avant que d'appliquer cette mixtion ſur l'ouvrage de cuivre, il faut le bien frotter & le rendre luiſant avec de la cendre d'un bois ſolide, afin d'en ôter

toute ſaleté onctueuſe, & de ne lui laiſſer aucune inégalité ſur la ſurface.

Après ces préparatifs lavez le vaſe de cuivre avec de l'eau bien pure, laiſſez-le ſécher, enſuite avec un pinceau, appliquez de tous côtés par dehors une couche de votre mixtion. Peu de temps après mettez des charbons allumés dans le vaſe, un feu vif le fera bientôt changer de couleur. Les charbons étant conſumés & le vaſe refroidi, lavez-le de nouveau pour en ôter le ſuperflu de la couleur qui ne l'auroit pas pénétré, afin que la nouvelle couleur que vous y appliquerez s'y inſinue plus aiſément; car on doit réitérer cette opération juſqu'à dix fois; après quoi vous aurez une piece à l'antique. Si le vaſe ſe trouve parſemé de petites taches noires, il en ſera plus eſtimé.

Si l'on veut donner au cuivre la couleur de peau de chataigne, ajoutez à la mixtion une dragme de vitriol de Chypre, & après l'avoir appliqué, donnez-y le feu, que vous réitérerez lorſque vous verrez ſortir la couleur.

Pour lui donner la couleur d'écorce d'orange, il n'y a qu'à ajouter deux dragmes de *pong-cha* mis en poudre (c'eſt le borax); mais après l'avoir appliqué,

il faut ſe donner de garde de laver le vaſe.

Si les vaſes ainſi préparés venoient à être ſalis ou par la ſueur des mains, ou de quelqu'autre maniere, pour réparer ce défaut, il n'y a qu'à les laiſſer durant une nuit plongés dans de l'eau de neige fondue.

Un autre livre Chinois me fournit la maniere de colorer les vaſes de cuivre en un beau verd. Prenez, dit-il, de la premiere eau tirée le matin du puits, mêlez-y du vitriol de Chypre, du vitriol Romain, & de la terre jaune, enſorte que le tout s'épaiſſiſſe & forme une eſpece de boue, ce qui s'appelle *ni-fan ;* laiſſez durant une heure votre vaſe dans cette liqueur épaiſſe, après quoi chauffez-le de la maniere que j'ai rapporté ci-deſſus : appliquez juſqu'à trois fois une couche de cette mixtion : quand cette triple couche ſera ſéche, prenez du ſel ammoniac diſſous & fondu dans l'eau, puis avec un pinceau neuf étendez doucement ſur le vaſe deux ou trois couches de cette liqueur épaiſſe ; après un jour ou un peu plus lavez le vaſe, donnez-lui le loiſir de ſécher, & lavez-le encore, ce qui doit ſe réitérer trois, quatre ou cinq fois. Le moyen

d'y réuſſir eſt de bien regler la force de la couleur qu'on y applique, & de gouverner à propos les lotions. Si l'on mettoit quelque temps le vaſe en terre, il s'y formeroit de petites taches qui ſeroient de la couleur du cinabre. Si l'on ſouhaitoit que ces couleurs fuſſent plus foncées, il n'y auroit qu'à brûler des feuilles de bambou, & de la vapeur qui s'éleveroit, en parfumer le vaſe.

Ayant chargé un de nos chrétiens de demander à quelqu'un de ſes amis, expérimentés dans ces ſortes d'opérations, ce qu'on entendoit par ces mots *ni-fan*, il me répondit que pour faire la mixtion qui donne à un vaſe la couleur dont il s'agit, il faut prendre trois dragmes de ſel ammoniac, ſix dragmes de vitriol de Chypre, & une dragme de verd de gris; que le tout étant pilé très-finement, & chaque drogue étant paſſée ſéparément au tamis le plus ſerré, doit ſe délayer dans une petite écuelle à demi pleine d'eau; qu'après avoir bien fourbi le vaſe, on trempe du coton dans cette eau, dont on le frotte d'une main légere, parce que le ſel ammoniac rend cette mixtion très-pénétrante, & qu'elle pourroit ronger le cuivre; que pour cela auſſi-tôt qu'on a frotté le vaſe on le

plonge dans l'eau pour enlever la mixtion ; qu'enſuite on tient pendant quelque temps l'ouverture du vaſe renverſée ſur un petit feu, afin que la chaleur s'inſinuant dans le vaſe, lui donne à la ſurface extérieure la couleur qu'on ſouhaite. L'on revient pluſieurs fois à cette pratique, juſqu'à ce qu'on apperçoive l'heureux effet de ſes opérations. Peut-être cette méthode eſt-elle plus ſure que la précédente : le ſuccès ne dépend ſouvent que de très-peu de choſe qu'on ajoute ou qu'on retranche ; ce ſont les diverſes tentatives qui nous mettent au fait de ces ſortes de recettes.

Les Chinois aiment fort les parfums, ils en ont de toutes les ſortes, de ſimples, & de compoſés, de ceux qui ſe trouvent dans leur propre pays, & d'autres qu'ils font venir des pays étrangers, comme d'Arabie & des Indes, tantôt ils en font des paſtilles odoriférentes, tantôt ils forment des bâtons de diverſes poudres de ſenteur, qu'ils plantent dans un braſier plein de cendres ; ces bâtons ayant pris feu par une des extrémités, exhalent lentement une douce & légere vapeur, & à meſure qu'ils ſe conſument, les cendres tombent dans le braſier ſans ſe répandre au dehors. Pour ce qui eſt

des autres parfums, tels que l'encens & les poudres odoriférantes, ils les jettent comme nous ſur les charbons allumés dans le braſier.

Mon auteur remarque que ceux qui s'étudient à allier enſemble différentes ſortes de parfums, ont ſoin d'y mêler du coton ou de la bourre d'armoiſe, afin que l'agréable vapeur de ces corps odoriférans ſe réuniſſe & s'éleve à une juſte hauteur en forme de colonne, ſans s'éparpiller aux environs ; il veut qu'on y ajoute des amandes, des jujubes aigres après les avoir pilés dans un mortier. C'eſt en cela que conſiſte tout le ſecret. Mais en même temps il avertit que ce qu'on appelle à la Chine coton ou bourre d'armoiſe, n'eſt autre choſe que la fine mouſſe qu'on trouve ſur de vieux pins. On a débité autrefois qu'un remede ſouverain contre les douleurs de la goutte, étoit d'allumer des boutons d'armoiſe, & de les laiſſer ſe conſumer ſur la partie affligée ; ſi ceux qui ont eſſayé ce remede n'en ont pas été ſoulagés, il ſe pourroit faire que par les boutons d'armoiſe on n'entendoit, ainſi que les Chinois, autre choſe que la fine mouſſe dont les vieux pins ſont revêtus en certains endroits.

Mon auteur ajoute un autre ſecret

pour donner à la vapeur des parfums une figure agréable lorſqu'elle s'éleve en l'air. C'eſt aſſez l'uſage parmi les Chinois d'avoir de grands vaſes dans leurs jardins, où ils cultivent des fleurs de nenuphar : lorſque vers le mois de juin le nenuphar pouſſe ſes larges feuilles, frottez-en quelques-unes de miel, peu de jours après il s'y formera une eſpece de petits vers qui rongeront toute la ſubſtance verte de la feuille, de laquelle il ne reſtera que le ſquelette en forme de gaze ; ces filamens ſeront bientôt deſſéchés ; c'eſt alors qu'il faut les cueillir, & en ôter le pédicule un peu groſſier, après quoi vous réduirez cette gaze en une poudre très-fine : lorſqu'enſuite vous voudrez brûler diverſes ſortes de parfums ſur un braſier & les allier enſemble, joignez-y un peu de cette pouſſiere, la vapeur ſe réunira comme en un corps en s'élevant aſſez haut, & ſe terminera en forme de nuage, ou en figure de chiffres à pluſieurs traits.

Si j'étois sûr que mon auteur n'exagérât point, je ſerois tenté de croire que les ſecrets ſuivans qu'il rapporte, ſeroient comme une ébauche des lampes ſepulchrales & inextinguibles, qui étoient en uſage du temps des premiers Empereurs

Romains, & des feux Grégeois dont il ne nous reſte plus que le nom. Il enſeigne le moyen de faire une boule, qui, étant allumée, flotte ſur l'eau ſans s'éteindre. Compoſez-la, dit-il, de *tchang-nao*, c'eſt-à-dire, de camphre de la Chine qui n'eſt pas fort cher, & qui, étant purifié & criſtaliſé, donneroit en moindre quantité un camphre équivalent à celui de Borneo. Prenez donc une dragme de *tchang-nao ;* joignez-y une demi-dragme de réſine de pin, liez le tout enſemble avec de bonne eau-de-vie : allumez cette maſſe, & placez-la immédiatement ſur l'eau, elle brûlera lentement, & ne s'éteindra que quand elle ſera entiérement conſumée.

Pour avoir une lampe qui dure, & qui éclaire l'eſpace d'un mois, cueillez au mois de juillet une once de l'herbe *feou-ping*, (elle croît ſur la ſurface de l'eau, dans les lacs, & vers le bord des rivieres peu rapides), joignez-y une once de *oua-ſung*, (c'eſt le *ſemper vivum*) de plus, une quantité égale de *yuen-tchi*, (petites racines) de *ko-fuen* (c'eſt une eſpece de coquillage) & de *hoang-tan ;* réduiſez le tout en une poudre très-fine, & ſur une once d'huile, ſemez une dragme de cette poudre ainſi préparée,

Un autre écrivain Chinois apprend à faire une bougie qui durera toute la nuit, & qui, dans ſa longueur, ne ſe conſumera que d'un pouce ou de deux travers de doigts. Le fond de cette bougie eſt un mêlange de cire jaune, de réſine de pin, & de fleurs d'acacia, une once & ſix dragmes de chaque eſpece. On y joint une dragme de *feou-che* (c'eſt une pierre légere & poreuſe); on fait fondre d'abord la réſine & la cire, on y ajoute enſuite les fleurs d'acacia & la pierre *feou-che*, on incorpore bien ces matieres dont on a ſoin d'empreindre & de couvrir la méche : & c'eſt ainſi que ſe forme cette eſpece de bougie.

Si l'on employoit du vernis ſec, de la réſine, du ſalpêtre raffiné, du ſouffre, de l'encens, & qu'on réduisît le tout en poudre; qu'enſuite, avec du vernis, on formât de petites boules, groſſes comme des pois, & que poſant un de ces pois ſur une plaque de fer, on y mît le feu au commencement de la nuit quelque vent qu'il faſſe il reſtera allumé au grand air juſqu'au lendemain.

Le ſecret que je vais rapporter, a plus de quoi ſurprendre, mais l'épreuve n'en eſt pas difficile, & ſans avoir égard aux avantages qu'on en pourroit retirer, la ſeule curioſité peut porter à en faire

l'expérience. Il y a un moyen, dit l'auteur Chinois, de ſe procurer du mercure en le tirant du pourpier ſauvage. Pour cela il n'y a qu'à prendre de petites feuilles de pourpier, les briſer dans un mortier, avec un pilon de bois d'acacia, & les expoſer au ſoleil levant durant trois jours ou environ. Lorſqu'elles ſeront ſéches, faites les brûler, ſans pourtant en détruire la nature & les vertus; enfermez cette maſſe dans un vaſe de terre verniſſé; ayez ſoin de le bien boucher, & de l'enfouir aſſez avant dans la terre, où vous le laiſſerez quarante-neuf jours, après quoi retirez le vaſe, & vous y trouverez le vif argent bien formé.

Ayant conſulté à Peking un lettré, Médecin & Droguiſte, ſur cet extrait d'un de leurs livres, il me répondit que rien n'étoit plus certain, & que dans les boutiques on vendoit deux ſortes de mercure; l'un qui ſe tire des mines, & qu'on appelle *Chan-chouin-in;* & l'autre qui ſe tire des plantes, & qu'on nomme *Tſao-choui-in.*

M. de Reaumur qui, par ſes curieuſes opérations de Chymie, a trouvé que dans les principes des plantes il y avoit du fer, nous diſpoſe à croire qu'on peut auſſi trouver du mercure en certaines plantes; & ſi en réfléchiſſant ſur la na-

ture des plantes nous cherchions quelle eſt celle qui plus vraiſemblablement renfermeroit du vif argent dans ſa compoſition, ne ſeroit-il pas naturel de penſer au pourpier? car enfin l'herbier Chinois, qui en cela s'accorde avec le ſentiment de nos ſçavans Botaniſtes d'Europe, donne au pourpier des vertus qu'on attribue au mercure. Le pourpier, dit-il, eſt froid de ſa nature, il fait mourir les vers & toutes ſortes de vermine; on l'emploie utilement contre les humeurs malignes qu'il diſſout; & parce que de ſa nature il eſt volatile, il débouche, il tient libres & ouverts les divers canaux & les différens conduits du corps humain.

Quoi qu'il en ſoit, je ſerois aſſez porté à croire que le vif argent, tiré des plantes par la ſolution & la ſéparation des principes, ſeroit dégagé de pluſieurs impuretés que celui qu'on tire des mines a naturellement, car pour être exalté dans les plantes en parties très-ſubtiles, il a dû ſe décharger des fibres rameuſes & ſulfureuſes qui l'embarraſſent plus ou moins, & dont on le délivre en le purifiant & le paſſant au travers de la peau de chamois.

Si par l'expérience on trouve que cette recette ſoit ſûre, on en tirera un double

avantage ; le premier, c'eſt que par-tout & en aſſez peu de temps on pourra ſe procurer une quantité raiſonnable de mercure ; le ſecond, qui eſt le plus conſidérable, c'eſt que par le vif argent qu'on aura tiré du pourpier, on jugera mieux de divers uſages de cette plante, & l'on déterminera plus certainement avec quelle confiance ou avec quelle précaution on doit s'en ſervir, ſelon les différentes ſituations des perſonnes ſaines ou malades : d'ailleurs ſon ſuc, préparé juſqu'à un certain point, pourra même agir ſur les métaux diſpoſés à le recevoir.

Les deux ou trois ſecrets que je vais rapporter, & que j'ai tirés d'un de mes livres, ne m'ont été confirmés par aucun Chinois ; mais s'ils ſont véritables, ils font connoître quelle eſt l'action du ſuc des plantes, lorſqu'on le mêle à des métaux mis en fuſion. On y avance que du plomb fondu, qu'on fait cuire dans le ſuc exprimé de la fumeterre à fleurs jaunes, ſe changera en *Si-la*, c'eſt l'étain de la Chine qui eſt plus beau que l'étain d'Europe. Il ſe peut faire qu'il y ait de l'exagération dans cette promeſſe ; en tout cas l'eſſai qu'en feroit un curieux, le porteroit peut-être à quelque heureuſe découverte.

Cette recette, aidée de la ſuivante, pourra perfectionner les épreuves qu'on en voudroit faire. Je trouve dans un autre livre que l'on donnera à un vaſe d'étain la fermeté du fer & l'éclat de l'argent, en le tenant ſur le feu dans du *Kang-cha*, (limailles d'acier,) dans du *Pe-pi*, (l'arſenic) & dans du ſel.

Un autre Auteur prétend qu'en frottant de l'étain de la Chine avec une poudre fine, compoſée d'une once de *Tan-fan*, (couperoſe) & dans deux dragmes de *Pe-fan*, (alun) ce frottement donnera à l'étain la couleur de l'or, & que ſi l'on en frotte du fer il deviendra rouge. Peut-être que la maniere dont les Chinois préparent le fer pour le dorer, a la vertu de l'adoucir, & de le rendre plus propre à être pénétré de la couperoſe & de l'alun. Telle eſt la préparation qu'ils y apportent: ils mêlent enſemble une écuellée de ſuc de *Tſung*, (oignons & porreaux) autant de riz aigri, trois têtes d'ail pilées, & le poids de cinq dragmes de graiſſe de chien; ils mettent le fer dans de l'eau avec cette mixtion, qu'ils font cuire juſqu'à ce qu'on apperçoive que le fer prend la couleur d'un blanc pâle.

Ce que mon livre rapporte de la ma-

niere dont les Chinois animent l'aiguille d'une bouſſole, afin qu'elle ſe trouve vers les poles, m'a paru fort extraordinaire. Ils n'ont point recours, comme nous, à la pierre d'aimant, quoique la Chine en ſoit abondamment pourvue, & que d'ailleurs ſes vertus, & ſur-tout celle qu'elle a d'attirer le fer, ne leur ſoit pas inconnue, puiſqu'ils lui donnent le nom de *Hi-thie-che*, c'eſt-à-dire pierre qui attire le fer ; cette connoiſſance, qu'ils ont de ſes propriétés, a donné lieu à la fable qu'ils racontent d'un lac où l'on n'oſe pas expoſer des vaiſſeaux, parce qu'il y a, diſent-ils, au fond de ce lac une ſi grande quantité de pierres d'aimant, que tous les ferremens qui lient enſemble les membres du bâtiment étant attirés en bas, il faut néceſſairement qu'ils s'en aillent en pieces : de-là vient pareillement cette fauſſe opinion où ſont les Médecins Chinois, que faiſant entrer de la poudre d'aimant dans un emplâtre, elle attirera les parcelles de fer reſtées dans une plaie.

Mais enfin ſi les Chinois n'emploient pas l'aimant pour vivifier l'aiguille de la bouſſole, de quel moyen ſe ſervent-ils ? C'eſt à quoi il faut ſatisfaire en rapportant la recette qu'ils preſcrivent.

Prenez, diſent-ils, en premier lieu du *Tchu-cha*; (c'eſt du vrai cinabre qui eſt rare en Europe, dont apparemment il eſt parlé d'après Dioſcorides, dans le Dictionnaire de l'Académie); en ſecond lieu du *Hiun-ho-ang*, (de l'orpiment). Il y en a qu'on appelle *Tſe-hoang-tſe*, c'eſt-à-dire, femelle, qui eſt le plus cher; & d'autre qu'on nomme *Hiun-hoang-hiung*, c'eſt-à-dire mâle; celui-ci pourroit bien être le réagal ou la ſandaraque jaune tirant ſur le rouge. Au cinabre & à l'orpiment, joignez de la limaille d'aiguille; réduiſez tout cela à poids égal en une poudre fine, que vous lierez enſemble, & que vous mêlangerez bien, avec du ſang tiré des crêtes de coqs blancs. Après quoi vous prendrez vingt ou trente aiguilles fines, que vous couvrirez de tous côtés de cette mixtion, & après les avoir empaquetées dans du papier, vous les tiendrez pendant ſept jours & ſept nuits dans un petit fourneau, ſous lequel vous entretiendrez conſtamment un feu clair de charbon de bois. Après cette opération, enveloppez ces mêmes aiguilles, & portez-les durant trois jours appliquées ſur la chair. Faites alors l'épreuve de vos aiguilles, & vous trouverez qu'elles ſe

tourneront avec juſteſſe vers les pôles ; & qu'elles ſeront très-propres pour les uſages de la bouſſole.

Si l'effet de cette recette eſt auſſi vrai que l'aſſure mon Auteur, le ſçavant Académicien que j'ai cité au commencement de ma Lettre, a bien raiſon de dire, qu'il arrive des choſes où nous devons avoir recours à la vaſte étendue de ce qui nous eſt inconnu dans la nature ; car enfin la vertu des ingrédiens qui compoſent la recette, ne paroît gueres avoir de liaiſon avec la juſte direction des aiguilles vers les pôles.

En premier lieu, on doit mettre pendant long-temps ces aiguilles ſous un feu clair, & il eſt certain que le meilleur aimant, & l'aiguille la mieux aimantée, perdent leur force & leur vertu par l'action du feu. En ſecond lieu, la mixtion dont on couvre ces aiguilles, eſt compoſée de mineraux nullement propres à aimanter ; le ſoufre, le vif argent, l'arſenic y dominent ; s'il y entre du fer, il eſt en pouſſiere, & n'a plus l'arrangement de ſes parties & de ſes pores propres à communiquer la vertu magnétique : enfin les parties ſulphureuſes & graiſſeuſes du ſang des crêtes de coqs qui lient les ingrédiens, & la

tranſpiration fuligineuſe du corps humain qu'on recommande, arrêtent l'action la plus forte de l'aimant.

Du reſte on auroit encore plus lieu d'être ſurpris, ſi en faiſant l'épreuve de cette recette, on trouvoit qu'une aiguille ainſi préparée pour l'uſage de la bouſſole, fut moins ſuſceptible des déclinaiſons & des variations qui ſe trouvent dans les aiguilles aimantées & qui embarraſſent ſi ſouvent les voyageurs. Il ſemble que les Chinois ignorent ces variations, du moins ils n'en font aucune mention.

Le ſecret chimérique de la pierre philoſophale a été en vogue parmi les Chinois long-temps avant qu'on en eût les premieres notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres en termes magnifiques de la ſemence d'or & de la poudre de projection; & ce que nos charlatans appellent grand œuvre, ils le nomment *lientan*, & promettent de tirer de leurs creuſets, non-ſeulement de l'or, mais encore un remede ſpécifique & univerſel, qui procure à ceux qui le prennent une eſpece d'immortalité. Rien de plus capable de flatter les heureux du ſiecle. Auſſi a-t-on vu des riches Seigneurs & des Empereurs mêmes tellement infatués de

ces belles promeſſes, qu'ils n'ont eu nulle peine à épuiſer leurs véritables tréſors, pour acquérir ces richeſſes imaginaires, & cette prétendue immortalité.

Ce qui m'a le plus ſurpris dans les livres où ils traitent de cette matiere, c'eſt qu'ils prétendent que les dépoſitaires d'un ſi précieux ſecret, quelque habiles qu'ils ſoient, & quelque dépenſe qu'ils faſſent, courent riſque d'échouer dans leur entrepriſe, s'ils n'ont pas une vertu épurée qui attire la bénédiction du Ciel ſur des opérations ſi importantes & ſi délicates.

Un de ces Alchymiſtes fortement prévenu de cette idée, crut que pour devenir véritablement vertueux, & par-là réuſſir dans ſon art, il lui falloit embraſſer la Religion chrétienne. Dans cette vue il ſe rendit à l'Egliſe que nous avions à *King-te-tching*, & pria le Miſſionnaire de l'inſtruire de notre ſainte loi. Auſſitôt qu'il ſe fut rempli de la connoiſſance des vérités chrétiennes, il ſe déſabuſa entiérement de ſes ridicules prétentions, il brûla les livres de ſon art, & en devenant un fervent Chrétien, il trouva la vraie ſource de l'immortalité.

Mais s'il y a eu des ſouffleurs de bonne foi, qui s'étant entêtés de cette chimere, n'en

n'en ont été détrompés qu'après avoir converti leurs biens en charbons, & s'être réduits à l'indigence, il y en a eu encore plus de fourbes, qui par des promeſſes trompeuſes, ont réuſſi à ſurprendre les peuples, & ſe ſont véritablement enrichis aux dépens de leur crédulité. Les Chinois éclairés racontent pluſieurs hiſtoires des filouteries de ces faux Alchymiſtes, & de la ſimplicité de ceux qui ſe ſont laiſſés dupper par leurs promeſſes. De pluſieurs traits de ſupercherie en ce genre qu'on trouve dans leurs livres, je n'en rapporterai qu'un ſeul, par lequel je finirai cette Lettre.

Un de ces fourbes qui ſe faiſoit paſſer pour l'un des premiers maîtres de l'art, affectoit par-tout un grand air de probité, & ſur-tout de déſintéreſſement, tel qu'il peut être dans un homme à qui l'or naît ſous la main ; il trouva le moyen de ſe faire connoître à un riche Seigneur, qui, après avoir occupé les premiers emplois de l'Empire, s'étoit retiré dans ſa province. Il s'inſinua adroitement dans ſa maiſon, & peu à peu il ſçut ſi bien ménager ſon eſprit par ſes complaiſances & par ſes ſoupleſſes, qu'il gagna entiérement ſes bonnes graces. Alors laiſſant échapper dans les divers

entretiens certains traits de ſon habileté dans la tranſmutation des métaux, la curioſité du Mandarin fut extraordinairement piquée, & le charlatan lui avoua enfin qu'il avoit trouvé le ſecret de la pierre philoſophale : il s'offrit même à lui communiquer ce ſecret, uniquement par reconnoiſſance de ſes honnêtetés, & des marques ſingulieres qu'il recevoit de ſon affection.

Le crédule Seigneur donna dans le piége : « Il faut bien, ſe diſoit-il en lui-» même, que depuis tant de ſiecles qu'on » parle de ce ſecret admirable, il y ait » un petit nombre d'ames chéries du » Ciel qui en aient éte favoriſées, avec » obligation de ne le pas communiquer » aux ames vulgaires. Sans doute que le » Ciel, en m'adreſſant un ſi grand » homme, & lui inſpirant le deſir de » m'initier dans de ſi profonds myſteres, » veut récompenſer l'intégrité avec la-» quelle j'ai exercé les premieres Ma-» giſtratures ». A ce moment il s'entêta ſi fort de l'alchymiſte, qu'il étoit dans l'impatience de voir commencer les opérations ; il n'avoit garde de s'effrayer de la dépenſe, perſuadé comme il étoit, de trouver dans ſa maiſon une mine d'or intariſſable; & ce qui le flattoit le plus,

un moyen infaillible de prolonger ſes jours.

L'alchymiſte ne ſe fit pas longtemps prier : il choiſit dans le vaſte palais du riche vieillard un appartement commode & agréable, où l'on n'épargna rien pour le bien régaler, lui, ſa prétendue femme & ſes domeſtiques, car cette femme n'étoit rien moins que ſon épouſe, c'étoit une courtiſane d'une rare beauté, qu'il avoit aſſociée à ſa charlatanerie, & qui devoit y jouer ſon principal rôle.

Dès qu'on ſe mit en devoir de commencer le travail, on apporta de groſſes ſommes à l'alchymiſte pour les précieux ingrédiens qu'il devoit mettre dans le creuſet, mais qu'il fit paſſer auſſi-tôt dans ſes coffres. Ce qui impoſoit encore plus au vieillard, c'étoit de voir les ſoins que le charlatan ſe donnoit pour s'aſſurer la protection du Ciel : il ſe proſternoit ſans ceſſe, il brûloit quantité de parfums, & il exhortoit continuellement le Mandarin à ne point entrer dans le laboratoire ſans s'être purifié auparavant, parce que la moindre ſouillure ruineroit le travail de pluſieurs jours. La dame de ſon côté ſe montroit ſouvent à la dérobée, & laiſſoit comme par mégarde entrevoir ſes attraits.

L'ouvrage alloit toujours ſon train, & au bout de quelque temps l'alchymiſte fit voir au crédule Seigneur d'heureuſes tranſmutations, qui annonçoient un terme aſſez court pour la perfection du grand œuvre; ce fut pour lui un grand ſujet de joie, mais cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle que le charlatan reçut de la mort de ſa mere. Il étoit trop bon fils, & trop exact obſervateur des loix de l'Empire, pour n'aller pas ſur le champ lui rendre les derniers devoirs. Il conſola néanmoins le Mandarin, en l'aſſurant qu'il reviendroit dans peu de jours : « d'ailleurs, lui ajouta-t-il, l'ou-» vrage ne ſera point interrompu, je » laiſſe ma femme & quelques domeſ-» tiques qui en ſçavent aſſez pour ce qui » reſte à faire ». La dame parut fort touchée de cette courte ſéparation; ſes pleurs & ſes gémiſſemens prouvoient le deſir qu'elle avoit d'accompagner ſon mari, & de partager avec lui les devoirs de la piété filiale.

Pendant l'abſence de l'Alchymiſte, le riche vieillard viſitoit ſouvent le laboratoire : la dame fit bien ſon perſonnage, & n'omit rien de tout ce qui pouvoit lui inſpirer de la paſſion : elle réuſſit au-delà de ſes eſpérances; le vieillard fut

bien-tôt épris de ſes charmes. Les viſites du laboratoire devinrent plus fréquentes & les entretiens plus longs & plus ſecrets. Les domeſtiques s'en apperçurent, & c'étoit l'intention de la dame que rien n'échappât à leur connoiſſance, parce que dans la ſuite ils devoient ſervir de témoins.

Cependant l'Alchymiſte arrive ; certains ſignes que fit la dame l'inſtruiſent d'abord de ce qui s'étoit paſſé. Après avoir reçu du Mandarin les complimens ordinaires ſur ſon prompt retour, il va viſiter l'ouvrage : il trouve tout en déſordre, preuve certaine, s'écria-t il, des infamies dont le laboratoire a été ſouillé ; & entrant en fureur, il renverſe les creuſets & les fourneaux, & veut tuer tout à la fois ſa femme & ſes domeſtiques. La dame ſe jette à ſes pieds, demande pardon avec larmes, & avoue qu'elle a été ſéduite. Les domeſtiques en pleurs déteſtent le jour où ils ſont entrés dans une maiſon ſi abominable. L'Alchymiſte, plus forcené que jamais, tempête, crie, & jure qu'il va de ce pas porter ſes plaintes aux Magiſtrats, & demander juſtice contre le Mandarin qui l'a déshonoré. A la Chine un adultere prouvé eſt un crime digne de mort &

capable de ruiner les maiſons les plus opulentes. L'infortuné vieillard, ſaiſi d'effroi, & cherchant à éviter la honte du châtiment & la perte de ſes biens, fait tous ſes efforts pour adoucir l'eſprit du furieux Alchymiſte : il lui offre des ſommes conſidérables d'or & d'argent ; & pour réparer le déshonneur de la dame, il l'accable de pierreries & de bijoux de toutes les ſortes. L'Alchymiſte & la dame ne ſe laiſſent fléchir qu'avec peine : ils promettent enfin de ne pas pouſſer plus loin cette affaire, & ils ſe retirent en s'applaudiſſant, dans le fond du cœur, d'avoir ſi bien réuſſi à trouver la pierre philoſophale.

Je ſouhaite, mon Révérend Pere, que ces extraits que m'ont fourni les livres Chinois, puiſſent être de quelque utilité, du moins j'aurai fait connoître quel eſt le génie de ces peuples dans la recherche des cauſes naturelles, & quel eſt le progrès qu'ils ont fait dans la phyſique. Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

*Du Pere Parennin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere ***, de la même Compagnie.*

A Peking, ce 29 octobre 1734.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Nous n'aurons cette année aucunes réponſes à faire, parce que nous n'avons point reçu de lettres d'Europe. L'année derniere, le 25 de Septembre, j'écrivis au Révérend Pere la Gorrée, aſſiſtant, un aſſez gros paquet que j'envoie ouvert, ſous l'adreſſe de votre Révérence, à Lyon, j'eſpere qu'elle l'aura reçu de Paris où M. de Velaerd de Barre, Officier de la Compagnie de la Chine, le porta; maintenant je vas joindre ici la copie de la lettre que j'écris au Pere Duhalde; ſans cela, vous ne la verriez que bien tard avec le public, après que votre Révérence l'aura lu: je le prie de l'envoyer au Pere Beaupoil.

Cette copie apprendra à votre Révérence l'état actuel de la miſſion, & notre ſituation qui eſt toujours mal aſſurée, parce que la conduite de l'Empereur n'eſt pas conſtamment la même, qu'il eſt impénétrable dans ſes réſolutions: il hait poſitivement la religion chrétienne, mais par bienſéance il garde ici des meſures avec nous, nous traite bien devant le monde de peur que la différence entre ſon pere & lui ne ſoit trop marquée. Le jour de l'an Chinois, quand nous allâmes tous lui faire la révérence, il fit ouvrir les portes d'une ſalle où il s'étoit mis exprès, nous fit entrer dans la cour, de laquelle nous pouvions le voir, mais trop loin pour lui parler; c'eſt là que nous fîmes la cérémonie; après cela l'Empereur nous envoya à chacun des étrennes ſur des bandeges portées par les Eunuques de ſa préſence: quand nous les eûmes reçus & remercié, il m'appella par mon nom à haute voix; je montai dans la ſalle, où il me donna de nouvelles étrennes, avec des paroles fort obligeantes, enfin me gracieuſa comme on parle aujourd'hui: quelle étoit ſa vue? Je n'en ſçais rien, mais je réſolus dès-lors d'en profiter pour éprouver du moins ce qu'il avoit dans l'ame; & voici comment je m'y pris.

Le Pere Hervieu, notre Supérieur général, m'écrivit de Macao à l'arrivée des vaiſſeaux de la mouſſon paſſée, que le Pere Contancin étoit mort en mer, que les deux compagnons qu'il amenoit, & qui étoient arrivés en bonne ſanté à Macao, n'étoient venus que pour être Miſſionnaires, & n'avoient aucun des talens qu'on veut pour le ſervice de l'Empereur; que cela étoit d'autant plus fâcheux, que nous étions ici bien des vieillards qui laiſſeroient bientôt un grand vuide dans notre maiſon Françoiſe, &c., qu'il ſouhaiteroit fort, ſans beaucoup l'eſpérer, que je pus trouver quelques moyens de les faire venir ici: je le ſouhaitois auſſi, & me réſolus de demander en grace à l'Empereur la permiſſion de faire venir ici, pour m'aider dans ma vieilleſſe, deux de mes compatriotes nouvellement débarqués à Macao; qu'ils étoient jeunes & gens de lettres; que je leur enſeignerois les langues Tartare & Chinoiſe pour les mettre en état de ſervir Sa Majeſté, &c.; qu'au reſte ce voyage ſe feroit à nos frais, ſans être incommode aux Mandarins, demandant ſeulement qu'il y eût ordre de leur laiſſer le chemin libre; que ſi Sa Majeſté m'accordoit cette grace, j'en

aurois toute la reconnoiſſance poſſible, &c. : le reſte n'étoit qu'un compliment.

Le 22 de Mars mon placet fut préſenté, & ſur le champ l'Empereur accorda ce que je demandois, & fit ordonner, par le Tribunal des Troupes, au *Tſom-tou* de Canton, de nommer un petit Mandarin pour amener à la Cour *Tſao-Che-Lin* & *Oukun*, ce ſont les noms Chinois des Peres Gabriel Bouſſel & Pierre Foureau ; le premier de la Province de Toulouſe, & l'autre de celle de Paris, &c.

Ils arriverent ici en bonne ſanté, le 15 de Septembre, & le 19 du même mois je les conduiſis à la maiſon de campagne de l'Empereur, avant les préſens que j'avois préparé avant leur arrivée; car je ſçavois que le feu Pere Contencin n'avoit porté de Paris aucune curioſité.

L'Empereur nous admit tous trois en ſa préſence, grace que je n'attendois pas ; traita bien les nouveaux venus, reçut quelques-uns de leurs préſens, & ſur le champ leur en fit devant les Grands qui étoient là, pour avoir audience, me fit quelques queſtions, & nous renvoya contens. De tout cela on ne peut conclure autre choſe, ſinon que l'Empereur a voulu m'obliger, & non point qu'il

ſoit revenu à l'égard de notre ſainte religion, car je le crois là deſſus toujours le même. Ce qu'il y a de bon en cela, c'eſt que les Mandarins de Canton n'ont pu comprendre cette conduite de l'Empereur, & ſeront plus réſervés à l'égard des Miſſionnaires qui ſont encore à Macao, & dont aucun n'a pu retourner avec permiſſion à Canton, quoique les vaiſſeaux marchands y ſoient admis, ne pouvant entrer ni reſter dans le petit port de Macao, comme nous le ſoutînmes à l'Empereur contre l'avis du *Tſom-tou*, nommé *Omita*, qui a perdu ſon procès ſur cet article, mais qui n'en eſt pas moins ferme à empêcher que les Miſſionnaires ne rentrent à Canton, où il a vendu toutes nos Egliſes, & envoyé le prix tel qu'il lui a plu au Procureur de la ville de Macao, ville qui eſt dans la derniere miſere; auſſi ſon Procureur n'a point encore rendu cet argent aux Miſſionnaires.

Je n'ai pas le temps d'écrire au Révérend Pere Beaupoil, à qui je ne pourrois dire autre choſe que ce que je viens d'écrire, & je prie votre Révérence de le lui communiquer, & de ſaluer les Révérends Peres Fulchiron, de Veau, de Ruſſi, mes anciens compagnons de no-

viciats, s'ils ſont à Lyon. Nous ſommes actuellement treize dans cette maiſon, y compris trois Chinois, dont l'un eſt Prêtre, les deux autres Novices; les autres ſont les Peres Dentrecolles, Regis, de Mailliac, Gaubil, de Lacharme, Chaſſier, Bouſſel, Foureau, le Frere Rouſſet & moi qui nous recommandons tous aux ſaints ſacrifices de votre Révérence. Je ſuis, &c.

LETTRE

Du Pere Parennin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie royale des Sciences.

A Peking, ce 28 ſeptembre 1735.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

Lorſque j'ai à répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, je me vois toujours obligé de commencer ma réponſe par de nouvelles actions de graces; vous multipliez ſi fort

les bienfaits, qu'il ne me reſte plus d'expreſſions, pour vous marquer combien je vous ſuis redevable, & à Meſſieurs de votre illuſtre Académie. Comme c'eſt vous, Monſieur, qui m'avez procuré l'honneur & le bien qu'ils me font, il eſt naturel que je vous ſupplie de leur en témoigner ma vive reconnoiſſance. Auſſi-tôt que la caiſſe qui renferme vos nouveaux mémoires ſera arrivée à Peking, je les joindrai, dans notre bibliotheque, à tous les précédens, afin que ceux qui compoſent cette maiſon, profitent de ce tréſor, lequel ſera ici un monument éternel de la gloire de l'Académie & de ſa libéralité.

Outre la continuation de ces mémoires, j'ai reçu une carte de la lune de feu M. Caſſini, avec ce que vous appellez par modeſtie votre petit ouvrage de phyſique, fait autrefois en province, dont vous avez bien voulu me faire préſent. Il eſt vrai que cet ouvrage eſt petit, ſi l'on ne conſidére que le volume; mais tout petit qu'il eſt, on peut dire, ſans flatterie, qu'il y a plus de ſubſtance, de pénétration, de juſteſſe & de force de raiſonnement, que dans beaucoup d'autres grands volumes ſur le même ſujet, leſquels après avoir fatigué la vue & l'eſ-

prit, le laiſſent auſſi vuide qu'il l'étoit avant que d'en avoir fait la lecture ; je veux dire qu'on n'en eſt pas mieux inſtruit ; au lieu que votre ouvrage, Monſieur, ſatisfait pleinement le lecteur, en le conduiſant comme par la main, & en lui découvrant pied à pied les plus beaux ſecrets de la nature, à la plupart deſquels on ne s'étoit pas aviſé de penſer.

Quoique les vues des hommes ſur la phyſique ne ſoient, à proprement parler, que des ſyſtêmes, qui ne prouvent pas que les choſes ſoient effectivement telles qu'on les a imaginées, mais ſeulement qu'elles pourroient bien être ainſi ; cependant, Monſieur, en liſant votre diſſertation ſur la glace, je ne pouvois m'empêcher de penſer qu'elles ne fuſſent réellement telles que vous les expoſez.

Je me ſouviens qu'en la même année 1716, que votre diſſertation fut ſi juſtement couronnée à Bordeaux, je ſuivis l'Empereur à la chaſſe du tygre pendant l'hiver, & je me trouvai inſenſiblement engagé de convaincre une célébre compagnie, compoſée de deux miniſtres de l'Empire, & de dix docteurs choiſis, qui ſe nomment *Han-lin*, qu'on pouvoit glacer de l'eau chaude auprès d'un braſier.

Cet engagement étoit une ſuite des entretiens que j'avois eus avec ces Meſſieurs ſur la congélation des liquides au temps froid. Ils expliquoient cet effet de la nature à-peu-près comme nos anciens philoſophes, par des termes équivalens aux qualités occultes, mais ſans faire paroître beaucoup d'attachement à leurs opinions, dont ils ſentoient le foible; car ils ne manquent pas d'eſprit, mais ſeulement d'application.

Quand ils m'eurent invité de parler à mon tour, je tâchai de leur faire comprendre la nature du liquide, ſa compoſition, ſes parties intégrantes, leur figure, l'air mêlé dans les intervalles, qui tient les parties en mouvement, &c. Je concluois enſuite que pour glacer l'eau, il ne s'agiſſoit que de la déranger, c'eſt-à-dire d'en faire ſortir les parties les plus ſubtiles, qui empêchoient les autres de ſe lier, & y en introduire d'autres capables de la fixer & d'en arrêter le mouvement.

« Ce ſeroit, dit un de ces Meſſieurs, » une jolie opération à voir, & je ſerois » curieux de ſçavoir de quels inſtru- » mens on pourroit ſe ſervir pour tra- » vailler ſur des parties ſi ſubtiles qu'elles » échappent à notre vue. Monſieur, lui

» répondis-je, puiſque ſur ce que j'ai
» l'honneur de vous dire, vous n'en
» voulez croire qu'à vos yeux, quoi-
» qu'ils ne ſoient pas toujours des té-
» moins ſûrs de la vérité, je ſuis prêt de
» contenter votre curioſité ».

A peine avois-je achevé de parler, que tous me prirent au mot. Ils marquerent le lieu, le jour, ou plutôt la nuit où ſe devoit faire cette opération, car pendant le jour ils ne ſont pas libres, & il ſe peut faire à chaque moment qu'on les appelle au palais. Il arriva qu'un ſoir qu'on avoit fixé pour le lieu du rendez-vous, qui étoit la tente du préſident des docteurs, & dans le moment même que je partois pour y aller, l'Empereur fit ouvrir la barriere qui ferme le camp Impérial, pour m'envoyer chercher par un Eunuque, avec ordre de lui amener un Chirurgien; cet incident me fit manquer à ma parole: il m'étoit aiſé d'en faire informer ces Meſſieurs, mais j'aimai mieux les laiſſer dans le doute. Eux de leur côté ne me voyant point arriver, envoyerent un domeſtique juſqu'à ma tente, pour m'avertir qu'ils m'attendoient: on ſe contenta de répondre que j'étois ſorti; cette réponſe les ſurprit, & leur fit ſoupçonner que je m'étois trop

avancé. Un d'entr'eux, qui ne croyoit pas qu'un étranger, qu'un barbare, ainſi qu'ils appellent tous ceux qui ne ſont pas Chinois, en pût ſçavoir plus que lui, perdit patience, comme on me le raconta dans la ſuite : « Hé, Meſſieurs, s'écria-t-il, » juſqu'à quand vous laiſſerez-vous » tromper par un homme, qui non con- » tent de nous avoir ſouvent amuſé ſur » la religion par des diſcours frivoles & » dénués de preuves ſenſibles, veut en- » core nous tromper ſur les choſes natu- » relles par des explications nullement » fondées & inventées à plaiſir. Que » dira-t-on de nous, quand on ſçaura » qu'il a aſſemblé ici tant d'honnêtes » gens pour écouter les fables qu'il nous » débite » ? ſur quoi il ſe leva bruſque- ment, & prit le chemin de ſa tente pour y prendre du repos, & diſſiper ſon indi- gnation. Les autres, plus modérés, ſe retirerent peu après, mais ſans faire aucun éclat.

Le préſident, qui eſt de mes amis, reſta ſeul, véritablement mortifié de n'avoir pu me juſtifier, ni me prévenir à temps, pour me détourner de tenter une entrepriſe qu'il croyoit au-deſſus des forces humaines : car, diſoit-il, c'eſt vouloir forcer la nature, que de faire geler de l'eau auprès du feu.

Le lendemain je vis ces Meſſieurs qui ſuivoient le cercle de la chaſſe : j'allai leur faire mes excuſes, en leur diſant la raiſon qui m'avoit fait manquer au rendez-vous. La politeſſe Chinoiſe ne leur permit pas de me répondre ce qu'ils penſoient ; mais prenant un ton qui marquoit aſſez qu'on m'en tenoit quitte, ils me dirent que ce ſeroit pour une autre fois. « Ce ſera ce ſoir même, repris je, ſi » vous l'agréez, car je n'irai pas à la » Porte (1), & je me rendrai de bonne » heure chez M. le Préſident ». Je m'y rendis effectivement le premier, car ces Meſſieurs ne doivent quitter la porte que quand on la ferme. Ils furent contens de me trouver à leur arrivée.

Après les complimens ordinaires, chacun prit ſa place, formant une eſpece de cercle autour d'un grand braſier, qui étoit au milieu de la tente, dont on affecta d'abaiſſer la portiere, afin d'augmenter la chaleur, dans la penſée où ils étoient qu'elle empêcheroit le ſuccès de l'opération. Ils commencerent d'abord à parler de choſes indifférentes, car voyant qu'il n'y avoit rien de préparé que pour une ſimple converſation, ils crurent que

(1) C'eſt-à-dire, chez l'Empereur.

je n'étois venu que pour m'excuſer, ou pour me divertir aux dépens de ceux qui avoient eu la ſimplicité de croire qu'on pût congeler des liquides dans un lieu ſi chaud.

Lorſque je m'apperçus que la chaleur étoit devenue ſi grande, qu'elle les obligeoit à quitter leurs bonnets & leurs caſaques de zibeline, je pris la parole : « Hé bien, Meſſieurs, leur dis-je, en » riant, je crois que nous ſerons bien- » tôt obligés de boire à la glace ; ne » ſeriez-vous pas d'avis que j'en pré- » paraſſe de bonne heure » ? Cette propoſition fut reçue avec un éclat de rire, & on la prit pour une plaiſanterie. Le Préſident me demanda, ſi je parlois ſérieuſement : « Oſerois-je parler autre- » ment, lui répondis-je, devant une » ſi reſpectable compagnie ? Ordonnez » ſeulement à vos domeſtiques de m'ap- » porter une écuelle d'argent remplie » de neige avec ſa ſoucoupe pleine » d'eau, & je vous ferai voir que je n'ai » rien avancé que je ne puiſſe exécu- » ter ».

Je fus ſervi à l'inſtant ; car en arrivant j'avois pris la précaution de dire aux officiers du Préſident de me tenir tout cela prêt. J'étois aſſis ſur un couſſin, les

jambes croiſées comme tous les autres : on m'apporta l'écuelle remplie de neige, & le plat plein d'eau tiéde. Cet appareil réveilla l'attention des ſpectateurs. Il s'agiſſoit cependant de mêler avec la neige, ſans qu'on s'en apperçût, le nitre que j'avois apporté. Je pris pour prétexte que les flambeaux, qui éclairoient la tente, étant trop près de moi, m'incommodoient la vue. On ordonna auſſi-tôt aux domeſtiques de les placer ailleurs, & pendant ce mouvement je gliſſai mon nitre dans la neige.

Je poſai d'abord l'écuelle dans le plat d'eau, je l'approchai juſques ſur le bord du braſier, & feignant d'avoir de la peine à tenir l'un & l'autre, j'invitai le Docteur incrédule à tenir le plat, tandis que je tiendrois l'écuelle : c'eſt à quoi il conſentit volontiers, pour avoir le plaiſir d'examiner de plus près l'opération. Mais ſa curioſité lui coûta cher, ſans qu'il osât s'en plaindre, tandis que tous les autres *Han lin* rioient à gorge déployée, parce que voyant fondre la neige que je remuois de la main, ils étoient fort éloignés de croire que l'eau du plat qui étoit deſſous, & plus près du feu, pût jamais devenir de la glace.

Cependant elle ſe formoit, & en très-

peu de temps mon opération fut achevée. Comme le *Han-lin* incrédule avoit peine à ſoutenir plus long-temps l'ardeur du feu, & qu'à tout moment il détournoit la tête : « J'ai compaſſion de » vous, lui dis-je, votre ſecours m'eſt » déſormais inutile, & vous pouvez » lâcher le plat ſans craindre qu'il tom- » be ». Il le lâcha en effet, & ſe retira au plus vîte. Tous ces Meſſieurs voyant ce plat ſuſpendu au fond de l'écuelle que je tenois par l'oreille, furent étrangement ſurpris. Ils s'avancerent & toucherent la glace des doigts, ils prirent ces deux pieces jointes enſemble, & les maniant ſans beaucoup de précaution, ils ſe couvrirent de l'eau de neige qui tomboit ſur leurs habits. « Attendez » un peu, Meſſieurs, leur dis-je, je vais » vous ſatisfaire, de telle ſorte qu'il ne » vous reſtera plus le moindre doute ».

Après avoir préſenté au feu le deſſous du plat, & avoir pareillement renverſé l'écuelle ſur le feu, il me reſta à la main un plat de glace très-pure & très-claire : chacun voulut le manier & le regarder aux flambeaux ; le docteur incrédule ne ſe fiant ni à la vue ni au toucher, caſſa le plat, & en porta un morceau à la bouche pour le manger, ſuppoſant que

le goût ſeroit un témoin plus fidele de la vérité du fait que les autres ſens. Il eſt à obſerver que les Chinois de Peking, au fort de l'été, non-ſeulement boivent à la glace, mais qu'ils en mangent encore d'aſſez gros morceaux, ſans qu'elle nuiſe à leur ſanté. Après qu'il en eut mangé, « c'eſt véritablement de la glace, s'é-» cria-t-il, & de la meilleure : je me » rends, & je rends pareillement juſtice » à celui qui la mérite, mais j'avoue » que ſi ce changement ne s'étoit pas » fait en ma préſence, je ne l'aurois » jamais cru poſſible ».

Mais je ne m'apperçois pas, Monſieur, que je pourrois bien vous ennuyer en vous racontant une aventure qui ne vous intéreſſe guères, & qui ne vous apprend rien, ſi ce n'eſt peut-être à mieux connoître le génie & le caractere des lettrés Chinois. Si c'eſt une faute de ma part, elle eſt d'autant plus pardonnable, que c'eſt votre ſçavante diſſertation ſur la glace qui me l'a fait commettre.

Le lendemain de cette expérience, je ſuivis l'Empereur à la chaſſe ; ces Meſſieurs, qui n'étoient comme moi que ſimples ſpectateurs, pouvoient quitter leur rang, & ils le firent, dans l'impa-

tience où ils étoient de me joindre. Comme la nuit précédente ils avoient tenté inutilement de faire de la glace, en imitant ce qu'ils m'avoient vu faire, ils étoient curieux de ſçavoir ce qui les avoit empêché de réuſſir. Je leur répondis qu'ils n'avoient qu'à s'adreſſer à M. le Préſident. « Oui, Meſſieurs, dit le Préſident, j'en ai fait l'épreuve, & je l'ai » faite avec ſuccès. Je vous communi- » querai ce ſecret, mais ce ne ſera pas » à préſent, il faut qu'il en coûte un peu » de patience à ceux qui ont manqué de » foi ». Enſuite m'adreſſant la parole, je voudrois bien ſçavoir, me dit-il, comment ſe forme la grêle, le tonnerre & les tempêtes. Je lui expliquai ce que j'en ſçavois le plus clairement qu'il me fut poſſible : mon explication n'étoit pas ſans replique, mais heureuſement leurs objections roulerent preſque toutes ſur les effets du tonnerre. « Il tombe ſou- » vent, me diſoient-ils, au lieu de » monter, & de ſe diſſiper en l'air, » comme fait la poudre.

» Je vois bien, Meſſieurs, leur répon- » dis-je, qu'il faudra encore vous con- » vaincre par le témoignage des yeux. » Je vous compoſerai une poudre qui » éclatera comme le tonnerre, & qui

» au lieu de faire ſon effet en haut, le » fera en bas, & percera le fond d'une » cuillier de fer, dans laquelle on fera » chauffer cette poudre ». J'avois en effet de quoi faire de la poudre fulminante; le ſuccès de cette nouvelle opération, dont ils furent témoins, redoubla leur admiration, ce qui fit dire à l'un d'eux que je pouvois déſormais le tromper, parce qu'après ce qu'il avoit vu, il ne pouvoit s'empêcher de me croire ſur tout le reſte. « Je ſuis incapable de » tromper perſonne, lui répondis-je, je » voudrois bien au contraire être aſſez » heureux pour vous détromper ſur des » erreurs où vous êtes par rapport à la » religion, & qui ſont d'une bien plus » grande conſéquence pour votre bon- » heur, que l'ignorance de quelques » effets naturels ».

Un autre jour le diſcours tomba ſur la maniere dont les pierres ſe forment dans le ſein de la terre : ma réponſe fut courte, une plus longue eût été aſſez inutile, avec des gens qui n'écoutent la théorie que par complaiſance & ſans en rien croire, & qui réduiſent tout au témoignage des ſens. « Veulez-vous, » leur dis-je alors, que je vous conduiſe » juſqu'au centre des montagnes, & au

» fond

» fond des carrieres, pour vous faire
» toucher au doigt ce que je viens de
» vous dire de la formation des pierres
» & de leur accroiſſement ? non, me dit
» l'un de ces Meſſieurs, j'aime mieux
» vous en croire ſur votre parole, que
» de m'engager dans un voyage ſi obſ-
» cur & ſi dangereux : mais, ſi ſans
» courir tant de riſques, vous nous
» montriez une petite pierre de votre
» façon, vous nous obligeriez fort, &
» vous nous trouveriez plus dociles à
» vous écouter ſur tout le reſte.

» J'y conſens volontiers, lui répon-
» dis-je, mais ce ne ſera pas ici, où je
» manque de ce qui m'eſt néceſſaire pour
» vous contenter ; ce ſera à Peking, où
» je vous ferai une pierre, ſans me ſervir
» d'aucun corps dur ou ſolide : bien plus,
» je vous apprendrai à la faire, & vous
» ſerez maître en ce genre dès votre
» premier coup d'eſſai, il ne vous en
» coûtera que de mêler deux ſortes de
» liqueurs enſemble : vous verrez d'a-
» bord un bouillonnement, un combat
» de ces deux liquides, qui ne finira que
» par la deſtruction de l'une & de l'autre,
» & il ne reſtera qu'une pierre blanche
» au fond du vaſe : mais vous vous ſou-
» viendrez de la parole que vous me

» donnez de m'écouter enſuite avec plus » de docilité, ſur un ſujet bien plus re- » levé & infiniment avantageux pour » vous, puiſqu'il vous procurera un » bonheur éternel. Faites ce que vous » me promettez, dit le docteur, & je » n'aurai pas de peine à vous croire ».

J'effacerois, Monſieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, ſi j'adreſſois ma lettre à une perſonne moins éclairée que vous; car il me reprocheroit peut-être qu'il ne convient à un Miſſionnaire que d'annoncer ſimplement la foi à ces infideles, ſans s'amuſer à les entretenir de matiere de phyſique & de pure curioſité. Je répondrois à ce reproche ce que l'expérience a appris à tous les anciens Miſſionnaires, que quand il s'agit de prêcher aux grands & aux lettrés de cette nation, on ne réuſſit pas d'ordinaire en débutant par les myſteres de notre ſainte religion : les uns leur paroiſſent obſcurs, les autres incroyables : la perſuaſion où ils ſont que les étrangers n'ont point de connoiſſance ſur la religion, qui ſoit comparable à leur grande doctrine, fait que s'ils nous écoutent un moment, ils détournent auſſi tôt le diſcours ſur un autre ſujet. Leur vanité, l'eſtime qu'ils ont d'eux-mêmes, le

mépris qu'ils font des autres nations, tranſpirent malgré eux au travers de leur feinte modeſtie, & des termes polis qu'ils affectent.

Il faut donc, pour mériter leur attention, s'accréditer dans leur eſprit, gagner leur eſtime par la connoiſſance des choſes naturelles qu'ils ignorent la plûpart, & qu'ils ſont curieux d'apprendre; rien ne les diſpoſe mieux à nous entendre ſur les ſaintes verités du Chriſtianiſme. Il faut ajouter à cela beaucoup de complaiſance, & une grande patience à écouter & à réſoudre les difficultés qu'ils propoſent, bonnes ou mauvaiſes, faiſant paroître qu'on fait cas de leur capacité & de leur mérite perſonnel. C'eſt par ces ſages ménagemens qu'on s'inſinue dans leur eſprit, & qu'inſenſiblement on fait entrer les vérités de la religion dans leur cœur.

Je viens maintenant à votre lettre, qui eſt une réponſe à celle que j'eus l'honneur de vous écrire au mois de décembre de l'année 1730, dans laquelle je vous marquois la plus grande partie des cauſes qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des ſciences, & ſur-tout de l'aſtronomie. Vous convenez aſſez de la ſolidité des raiſons que j'en ai apportées;

mais vous regrettez que les Chinois, pendant tant de ſiecles, ſous un ſi beau ciel, & ſous une poſition auſſi favorable que celle de la Chaldée & de l'Egypte, d'où nous ſont venues nos premieres connoiſſances en aſtronomie, n'aient pas plus avancé dans cette ſcience.

Cela eſt en effet ſurprenant pour tous ceux qui n'ont vu la Chine que de loin; car ils peuvent ainſi raiſonner. Le temps où les Hipparques comptoient les étoiles, déterminoient leur grandeur, donnoient des régles pour prédire les éclipſes plus juſtes que leurs prédéceſſeurs, où les Ptolomées examinoient le ciel ſans lunettes ni pendules, & faiſoient des ſyſtêmes; ce temps, dis-je, répondoit au cinquieme & ſixieme Empereur de la Dynaſtie des grands *Han*, qui avoient des Mathématiciens, leſquels pouvoient continuer & perfectionner ce que d'autres avoient commencé pluſieurs ſiecles avant eux, comme l'hiſtoire en fait foi. Pourquoi donc ſont-ils reſtés en ſi beau chemin? C'eſt, à mon avis, parce que les Chinois de ces temps reculés, étoient à peu près de même caractere & de même génie que ceux qui vivent aujourd'hui, gens ſuperficiels, indolens, ennemis de toute application, qui préferent un in-

térêt préſent & ſolide, ſelon eux, à une vaine & ſtérile réputation d'avoir découvert quelque choſe de nouveau dans le ciel.

Bien plus, j'ajoute qu'ils craignent les nouveaux phénomenes pour le moins autant que vous les ſouhaités en Europe. Ces phénomenes leur ſont fort à charge: le moins qui leur en coûte, c'eſt de faire pluſieurs voyages à leurs dépens, & ſouvent dans une ſaiſon fort incommode, pour aller en rendre compte à la Cour, ſoit qu'elle ſoit à la ville, ou à la campagne. Là on les regarde comme gens qui apportent de mauvaiſes nouvelles; car, ſelon eux, toute nouveauté qui paroît dans le ciel, marque preſque toujours ſon indignation contre le Maître qui gouverne, ou contre les mauvais Mandarins qui foulent le peuple; ce qui pourroit exciter des mouvemens ſéditieux dans l'Empire. Je comparerois volontiers ceux qui veillent jour & nuit ſur l'Obſervatoire de Peking, aux vedettes ou gardes avancées de nos armées, qui ne ſouhaitent rien moins que de voir approcher l'ennemi parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Les Aſtronomes d'Egypte, de Chaldée, de la Grece, n'ont jamais rien eu de ſemblable à craindre;

au contraire, ils étoient ſoutenus, aidés, loués, animés, protégés; ils ne nous ont pas laiſſé par écrit tous les ſecours étrangers qu'ils recevoient, ſans doute pour ne pas diminuer leur gloire en la partageant avec pluſieurs autres. Peut être auſſi, & c'eſt ce qui eſt le plus vraiſemblable, avoient-ils plus de génie & d'eſprit géométrique que les Chinois de leur temps.

Quoi qu'il en ſoit des anciens Aſtronomes de la Chine, nous aurions ſujet de nous conſoler, ſi ceux d'aujourd'hui nous laiſſoient eſpérer quelque choſe de meilleur; mais il paroît certain que ce ſera toujours la même choſe. Il y aura toujours des Aſtronomes, un Obſervatoire, un Tribunal rempli de gens qui ſupputent par routine, & qui réuſſiront aſſez bien, tandis que leurs cartes ſeront bonnes; tant de travail, tant de dépenſes, aboutiront chaque année à faire un calendrier, pour être diſtribué de tous côtés; le changement même de dynaſtie ne troublera rien de cet ordre; car il faut toujours dans ces occaſions que celui qui monte ſur le Trône, commence par s'aſſurer d'un almanach, comme d'une piece eſſentielle au gouvernement de l'Empire.

Il me paroît que ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire ſur la chronologie Chinoiſe, commence à diſſiper les ſcrupules que vous avoit fait naître le mémoire inſtructif que vous aviez lu dans les Tranſactions philoſophiques. Je me flatte que quand vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis au mois de mai dernier, & qui eſt déja partie pour Canton, avec la feuille Chinoiſe, qui a ſervi de fondement à ce mémoire, vous ſerez pleinement ſatisfait. J'ai envoyé dans le même paquet les *King* Chinois en planche; il y en a ſix tomes, avec une courte explication. J'y ai joint une feuille d'un caractere Chinois écrit à la main en cent façons différentes; c'eſt le caractere qui ſignifie l'âge de l'homme. Je ſouhaite que tout cela vous faſſe plaiſir.

Je vais vous répondre plus au long ſur ce que vous me demandez au ſujet des traditions; ſçavoir, s'il ne m'eſt jamais venu dans l'eſprit, qu'il y en a pluſieurs à la Chine qui ſemblent tirer leur origine d'Egypte. « L'hiſtoire nous ap-
» prend, dites-vous, que Séſoſtris ſou-
» mit les peuples au-delà du Gange, &
» qu'il s'avança juſqu'à l'Océan, il aura
» donc pu aller juſqu'à la Chine; &
» pourquoi n'y aura-t-il pas établi quel-

» ques colonies » ? Vous confirmez cette conjecture par une induction de pluſieurs coutumes Chinoiſes, preſqu'entiérement conformes à celles des Egyptiens.

S'il y a des raiſons, Monſieur, qui peuvent favoriſer ce fait hiſtorique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruiſent. Vous en jugerez par ce que je vais avoir l'honneur de vous dire.

Séſoſtris le conquérant, régnoit environ quinze ſiecles avant Jeſus-Chriſt; ce temps répond à celui des XI & XIIe Empereurs de la Chine, de la troiſieme famille des *Chang*. Il paroît aſſez certain qu'il fit la guerre aux Aſſyriens & aux Scythes, qu'il ſubjugua la Phénicie, la Syrie, & preſque toute l'Aſie Mineure. Les Hiſtoriens Grecs nous aſſurent qu'il ne fut que neuf ans abſent de ſes états; qu'il interrompit ſes conquêtes pour y retourner, parce que ſon frere Armaïs, auquel il avoit confié la régence de ſon royaume, cherchoit à s'emparer du trône. Mais eſt-il également certain qu'il ait pouſſé ſes conquêtes juſqu'au Gange, qu'il y ait ſoumis les peuples, ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'après les expéditions dont je viens de parler; que du Gange il ait paſſé à la Chine, qu'il y ait établi des colonies, & dreſſé des co-

lonnes comme autant de monumens de ſes victoires, ainſi qu'on aſſure qu'il le faiſoit par-tout; & qu'enſuite il ſoit retourné en Egypte pour en chaſſer ſon frere? Si cela n'eſt pas abſolument impoſſible, cela eſt du moins très-difficile à croire; car dans ce temps-là le paſſage des Indes à la Chine étoit bien moins praticable qu'il ne l'eſt maintenant, ſurtout pour une armée. Je doute même que les villes de Bochara & de Samarcand, ſi utiles aux caravanes, ſubſiſtaſſent déja dans les Indes, ou qu'il y eût d'autres ſemblables étapes en faveur des commerçans & des voyageurs.

Peut-être, dira-t-on, que Séſoſtris n'envoya qu'un détachement de ſon armée, pour s'informer de la nature du pays, & du caractere de ſes habitans. Je réponds que dès ce temps-là, & même auparavant, l'entrée en étoit interdite à tous les étrangers, à la reſerve des Ambaſſadeurs, qu'on n'admettoit qu'avec peu de ſuite: on les traitoit bien, on leur faiſoit des préſens, mais on les renvoyoit bien accompagnés juſqu'à la frontiere, ſans permettre à aucun d'eux de reſter à la Chine pour s'y établir; c'eſt ce qui ſe pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les Ambaſſadeurs.

Dira-t-on que Séſoſtris, à qui rien ne réſiſtoit, & qui ſe croyoit le maître du monde, s'abaiſſa juſqu'à envoyer un Ambaſſadeur à la Chine, en ſuppoſant qu'il la connut pour lors ? Il eût, je crois, plutôt formé le deſſein d'y entrer en conquérant, & il ſe ſeroit perſuadé que les Chinois ne lui donneroient pas plus de peine que les Indiens. C'eſt de quoi il ne nous reſte aucun veſtige dans l'hiſtoire Chinoiſe, quoiqu'elle parle ſouvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voiſines, parmi leſquelles on pourra, ſi l'on veut, mêler quelques Egyptiens qui ſe ſeront trouvés-là par haſard. Pour moi, je ſuis porté à croire qu'en ce temps-là les Egyptiens & les Chinois ne ſe connoiſſoient nullement, & que chacune de ces deux nations croyoit ſon Empire le premier, ou plutôt l'unique qui fût au monde.

Je ſçais, Monſieur, que ce que je viens de dire ne fonde qu'une probabilité qui paroît ſe détruire par les paralleles que vous faites des coutumes des deux nations. « Vous voyez, dites-vous, » dans l'une & l'autre l'uſage des hiéro- » glyphes; la diviſion par caſtes & tribus » à la Chine comme en Egypte; même » attachement aux anciennes coutumes

» même reſpect pour les parens & les
» vieillards; le même amour pour les
» ſciences,& ſur-tout pour l'aſtronomie;
» la fête des lanternes à la Chine, celle
» des lumieres en Egypte; la métempſy-
» coſe, & peut-être auſſi la perpétuité
» des métiers: tout cela, dites-vous,
» ne prouve-t-il pas la communication
» entre les deux Empires »?

J'avoue, Monſieur, que ce parallele, qu'on pourroit encore pouſſer plus loin, frappe d'abord & forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit: Si cependant on l'examine de près & en détail, je crois qu'on verra qu'il ne prouve pas aſſez. Commençons par les hiéroglyphes.

Ce ſont, ſelon l'origine des deux mots grecs qui le compoſent, des ſymboles ou des figures ſacrées dont les Egyptiens ſe ſervoient pour les dogmes de leur religion & de leur morale. Les Grecs les ont admirées & fort vantées: pluſieurs Européens, après eux, les voyant ſculptées ſur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aiſément qu'il y avoit du myſtere, qu'ils ne les entendoient point. Je crois que ſi dans ces temps, où l'on ne connoiſſoit pas encore la Chine, on eût reçu par haſard une inſcription en caracteres

Chinois, on les eût admirées de même ; & peut-être quelqu'un de ces ſçavans, qui veulent paroître ne rien ignorer, en eût-il donné une explication de ſa façon ?

Les hiéroglyphes d'Egypte étoient-ils immuables ? Le ſens qu'on y attachoit étoit-il tellement fixe qu'on ne pût le changer, & qu'il ſignifiât toujours la même choſe ? N'y en avoit-il que pour les myſteres de la religion ? En avoient-ils auſſi de communs pour l'uſage ordinaire, & quand eſt-ce que les Egyptiens commencerent à en avoir ? C'eſt ce que j'ignore ; & c'eſt pourtant ce qu'il faudroit ſçavoir afin de pouvoir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caracteres Chinois ne ſont hiéroglyphes qu'improprement, & n'ont pas été inſtitués plutôt pour le ſacré que pour le profane : ce ſont des ſignes arbitraires qui nous donnent l'idée d'une choſe, non par aucun rapport qu'ils aient avec la choſe ſignifiée, mais parce qu'on a voulu par tel ſigne ſignifier telle choſe, ſans égard aux ſons avec leſquels on les prononce ; de ſorte que les différentes nations qui, dans la ſuite, ſe ſont ſervies des caracteres Chinois, comme les Japonois, les Coréens, les Tongkinois, &c.

les liſent avec les ſons de leur langue particuliere, & y attachent le même ſens que les Chinois.

Ces ſignes ſont tellement arbitraires, que ſouvent on peut changer le nombre des traits & leur configuration extérieure, en leur laiſſant le même ſens & la même idée; en eſt-il de même des hiéroglyphes Egyptiens? Les nations voiſines s'en ſervent-elles? Y en avoit-il pour tous les uſages de la vie civile? Un même hiéroglyphe pouvoit-il avoir des ſens différens, ſelon qu'il étoit diverſement employé dans la ſuite du diſcours, comme il arrive aux caracteres Chinois?

Les caracteres Chinois furent inventés par *Tſang-Kiai*, qui vivoit deux mille ans avant Jeſus-Chriſt: y avoit-il déja pour lors des hiéroglyphes en Egypte? C'eſt ſans doute, Monſieur, ce que vous ſçavez beaucoup mieux que moi, qui n'oſerois rien affirmer ſur cela, je conjecture ſeulement que les Egyptiens & les Chinois, ayant les premiers fondé de grandes Monarchies, auront eu beſoin de ſignes & de caracteres pour écrire leurs loix & gouverner les peuples, & que chacun en imagina de ſon côté: il n'étoit pas néceſſaire pour cela qu'ils communiquaſſent enſemble. Ne voit-on pas

ſouvent les nouvelles inventions naître preſque en même temps dans différens endroits de l'Europe ?

Pour ce qui eſt de la perpétuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine : il y a au contraire très-peu de Chinois qui veuillent apprendre le métier de leur pere, & ce n'eſt jamais que la néceſſité qui les y contraint. Auſſi-tôt qu'ils ont gagné quelque argent ils paſſent au rang des commerçans, & quelques-uns même tâchent de devenir petits Mandarins. J'en ai vu ici quatre ou cinq qui nous avoient ſervi, les uns de Cordonniers & les autres de Couturiers, quitter leurs boutiques pour aller en province être petits Officiers dans des villes du troiſieme ordre.

La métempſycoſe ne doit pas entrer dans le parallele, c'eſt une doctrine des temps poſtérieurs qui a toujours été étrangere à la Chine ; elle y a été conſtamment rejettée & anathématiſée comme une peſte venue des Indes. Les lettrés Chinois ont écrit des livres ſans nombre contre cette ſecte, ſans néanmoins qu'ils aient pu l'empêcher de faire des progrès immenſes, ſur-tout parmi le peuple : on ne voit par tout que bonzes & que pagodes, que l'Empereur a encore bien

plus multiplié que ſes prédéceſſeurs.

Puiſque vous dites, Monſieur, dans votre parallele, qu'il y a à la Chine des caſtes & des tribus comme en Egypte, il faut bien que vous l'ayez lu dans quelques relations, dont je n'ai pas de connoiſſance, & que quelqu'un ou l'ait écrit trop légérement, ou ait abuſé des termes de caſte & de tribus, qu'on ne voit pas à la Chine comme aux Indes; & parce qu'il n'y a gueres d'erreur qui n'ait quelque fondement, j'ai cherché ce qui pourroit y avoir donné lieu. Voici ce que je me figure : il y a des perſonnes à la Chine qui ſont infâmes, non pas d'origine, mais par la profeſſion qu'ils exercent ; ils ne peuvent être reçus Mandarins, & le peuple même ne contracte point d'alliance avec eux. Tels ſont les comédiens qui jouent ſur un théâtre public, les miniſtres de débauches, les corrupteurs de la jeuneſſe, les geoliers, & ceux qui dans les tribunaux donnent la baſtonnade aux coupables, quand la ſentence du juge l'ordonne. Ces gens-là ne ſont point caſte ; il n'y a que la miſere, & non pas leur naiſſance qui les engage dans ces profeſſions honteuſes, & leurs deſcendans peuvent les abandonner, quand ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre eſpece de gens infâmes, qu'on appelle *to-min ;* on ne les trouve que dans la province de *Tche-kiang*, ſur-tout dans la ville de *Chao-hing*, où on les oblige d'habiter dans une rue ſéparée. Il ne leur eſt permis d'exercer que le plus vil & le plus petit commerce, tel que celui de vendre des grenouilles, & des petits pains ſucrés pour les enfans ; de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur eſt défendu d'aller aux examens pour prendre des grades & devenir Mandarins ; quand on impoſe de dures corvées ſur le peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément ; on ne s'allie point avec eux : leurs femmes ont une marque à leurs tabliers qui les diſtinguent des autres ; ce ſont les ſeules qui traitent des mariages, & qui aient entrée chez toutes les dames qui ont des fils ou des filles à marier ; ce ſont elles qui accompagnent l'épouſe quand elle va à la maiſonde ſon époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles ont de diſſimuler aux deux parties, qui ne ſe voyent pour la premiere fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'apperçoit pas du pre-

mier coup d'œil. J'ai appris tout cela d'un de nos Jéſuites Chinois né à *Chao-hing*, qui me l'a raconté encore dans un plus grand détail.

Il eſt vrai, Monſieur, que dans tout cela il y a quelque apparence de caſte, & l'on y aura été trompé d'autant plus aiſément, que les chrétiens de cette ville-là ne vouloient pas qu'on admît au baptême les *to-min*, qui paſſoient dans leur eſprit pour des infâmes, avec leſquels ils ne vouloient avoir aucune ſociété; & c'eſt ſur quoi les Miſſionnaires eurent beaucoup de peine à leur faire entendre raiſon. Cependant il n'y a rien moins que caſte, quand on ſe donne la peine d'en examiner l'origine; car tous conviennent, & même les habitans de la ville de *Chao-hing*, que ces *to-min* ſont les deſcendans des plus grands Seigneurs qui vêcurent vers la fin de la dynaſtie des *Song*, que les *Yuen* détruiſirent; & parce que ces Seigneurs donnerent le plus de peine aux conquérans, ſe retranchant par tout, & refuſant conſtamment de ſe ſoumettre aux Tartares; ceux qui reſterent du carnage qu'on en fit, furent condamnés à vivre dans *Chao-hing*, ſéparés des autres peuples, & dans l'état humiliant où on les a vus juſqu'au com-

mencement du regne de l'Empereur *Yong-tching*, qui dans une déclaration qu'il fit contre une ſi odieuſe différence, ordonna que les *to-min* fuſſent regardés comme ſes autres ſujets, qu'ils puſſent ſe faire examiner & prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvoit parmi eux qui en fuſſent capables.

Cet ordre fut publié par tout, & perſonne n'y fit oppoſition, à la réſerve des lettrés de *Chao-hing*, gens d'un eſprit remuant, qui faiſoient conſiſter une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces malheureux, qu'ils ſont en poſſeſſion de traiter avec un extrême mépris. Ils s'oppoſerent à la grace qu'on vouloit leur faire, & allerent tumultuairement en porter leurs plaintes au Gouverneur de la ville. Celui-ci ſe trouva fort embarraſſé, car quand il y a de la mutinerie parmi le peuple, le Gouverneur eſt sûr d'être dépouillé par proviſion de ſon emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquoit pas néanmoins, & il s'aviſa d'un ſtratagême qui lui réuſſit : il fit appeller à ſon tribunal les notables des *to-min*, & il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'Empereur, puis il ajouta,

comme de lui-même, qu'il y avoit des conditions à cette grace, dont la premiere étoit, qu'ils n'exerceroient plus leur profeſſion ordinaire. Alors ces pauvres gens l'interrompirent, en s'écriant, que pour leur faire honneur on vouloit les faire mourir de faim, puiſqu'ils n'avoient pas d'autres moyens de ſubſiſter. On fit des difficultés de part & d'autre, & l'on ſe ſépara ſans rien conclure. Après cela les moins pauvres des *to-mins* quitterent *Chao-hing* pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns d'eux ſont venus à Peking, & ſont aujourd'hui en charge; les autres ſe délivrerent peu à peu de cet eſclavage.

Une autre eſpece de gens, qu'on nomme *Kan-kia*, n'eſt guere moins inépriſable. Ce ſont ceux qui aujourd'hui conduiſent des provinces à la Cour, les barques chargées de riz pour les magaſins royaux. Vous ſçavez, Monſieur, que ce furent les *Yuen* qui firent creuſer ce fameux canal, pour tranſporter par eau des provinces du ſud, non-ſeulement le riz, mais encore beaucoup d'autres choſes pour l'uſage de la Cour. Ils regarderent la conduite de ces barques comme un emploi pénible & onéreux, & ils y deſtinerent ceux qui pour des

fautes perſonnelles étoient condamnés à l'exil. Les uns furent faits chefs de barques, & les autres ſimples matelots; on les y fit monter chacun avec toute leur famille, & ils n'ont point d'autre maiſon, ſoit que les barques marchent, ſoit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le riz & tout ce qui leur eſt néceſſaire pour leur ſubſiſtance. Pluſieurs d'entr'eux devenoient riches, parce que ſans payer ni fret ni douanne, ils mettoient ſur les barques, pour leur compte, beaucoup de marchandiſes qu'ils vendoient à Peking. Cela a duré juſqu'à l'Empereur régnant, qui leur a défendu de charger pour eux ou pour autrui au-delà d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douanne avant que d'arriver à Peking. Ainſi la grace qu'il leur a faite, comme aux autres, de pouvoir ſe faire examiner, leur coûte cher, & leur devient preſque inutile, parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans, dans une étude qui eſt longue, lorſqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà ſans doute, Monſieur, ce qui a pu donner occaſion de dire qu'il y

avoit des caſtes à la Chine : ſi cela ſuffiſoit pour l'aſſurer, on pourroit dire pareillement qu'en Europe ceux qui ſont condamnés aux galeres ou à l'exil, font une caſte particuliere. Le reſte des Chinois a toujours été diviſé en gens de lettres, en gens de guerre, en marchands, laboureurs, artiſans, comme par-tout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lanternes, ſi célebre à la Chine, & qu'on croit pouvoir mettre en parallele avec celle qui ſe faiſoit à Saïs, d'où il ſemble qu'elle ait pris ſon origine ; car la fête Chinoiſe eſt bien plus récente, du moins par ſa célébrité, que celle d'Egypte rapportée par Hérodote. J'ai ſouvent queſtionné les Chinois ſur l'origine de cette fête. Ils m'ont tous répondu à-peu-près la même choſe ; ſçavoir, qu'elle a été inſtituée pour féliciter les Empereurs, & donner un ſpectacle au peuple au commencement de l'année. Un d'entre eux m'indiqua un livre qui a pour titre, *Sſe-ou-ki-yu-en*, c'eſt-à-dire, Mémorial de l'origine des affaires & des choſes. Ce livre fut fait ſous la dynaſtie précédente, en dix petits tomes ; c'eſt un recueil des coutumes & de leur origine. L'auteur cite les livres d'où il a tiré ce

qu'il écrit. Voici comme il parle ſur l'article des Lanternes.

Sous l'Empereur *Joui-Tſong* de la dynaſtie des *Tang*, la ſeconde année appellée *Sien-tien*, un certain nommé *Peto* demanda la permiſſion de faire allumer cent mille lanternes la nuit du 15 de la premiere lune. L'Empereur ſortit de ſon palais pour être témoin de ce ſpectacle, & pour procurer le même divertiſſement au peuple, il ordonna qu'on ne fermeroit point les portes pendant la nuit, & qu'il ſeroit permis de ſe promener dans toutes les rues ſans craindre d'être arrêté. On lit dans le même livre, que ſous le fondateur des *Song* (950 de Jeſus-Chriſt) l'Empire étant tranquille, & la récolte ayant été abondante, l'Empereur voulut que la fête durât juſqu'au 18 de la même lune, pour divertir les Lettrés & le peuple : mais après lui ces divertiſſemens furent réduits à trois jours, & finiſſent au 17, comme il ſe pratique encore aujourd'hui. Cette fête eſt accompagnée de divers feux d'artifice.

Le même auteur ajoute plus bas, que ſous la dynaſtie des *Tcheou*, ſans marquer l'année, on allumoit des lampes aux ſacrifices qu'on faiſoit au *Chang-ti*, & qu'au temps de la dynaſtie des *Han*,

quand la ſecte de *Fo* eut pénétré dans le palais de l'Empereur, ce Prince fit allumer des lanternes pour la rendre plus célebre.

Il y a encore un autre livre nommé *Tſien-kio-ley-chou*, qui eſt, comme le précédent, une compilation de coutumes, tirées de différens livres que l'auteur avoit lus. Il dit que ſous les *Tcheou*, dont la dynaſtie a duré plus de huit ſiecles, un Empereur, qu'il ne nomme pas, permit, le 13 de la premiere lune, de ſortir la nuit dans les rues, c'eſt-à-dire, ajoute l'auteur, qu'on alluma des lanternes.

Voilà, Monſieur, tout ce que j'ai trouvé ſur la fête des Lanternes: quoiqu'elle ſoit ancienne à la Chine, il paroît néanmoins qu'elle n'a été célebre que ſous l'Empereur *Joui-Tſong:* je vous laiſſe à décider qui ſont les premiers en date des Chinois ou des Egyptiens.

Pour ce qui eſt des autres reſſemblances qui ſe trouvent entre les deux nations, tels que ſont leur attachement inviolable aux anciens uſages, le reſpect pour les parens, pour les Rois & les vieillards, l'amour des ſciences & des arts, &c. Je vous dirai ſimplement, Monſieur, ce que je penſe, ſans préten-

dre qu'on doive s'en tenir à mon ſentiment.

Avant la diſperſion des nations, les trois enfans de Noë, Sem, Cham & Japhet, avoient appris de leur pere, du moins verbalement, ce qui concernoit les ſciences & la doctrine des mœurs, ſans parler des inſtructions qu'ils avoient pu recevoir avant le déluge, de ceux qui étoient les plus âgés, car ils pouvoient en profiter, puiſqu'ils étoient déja mariés quand ils entrerent dans l'arche. Noë continua ſans doute à les inſtruire. S'il eût voulu favoriſer l'un plutôt que l'autre, ſon choix ne fût pas probablemunt tombé ſur Cham, ce fils peu reſpectueux & maudit dans ſa poſtérité, de laquelle ſont ſortis les Egyptiens: mais bien plutôt ſur Sem & Japhet, qui étoient des enfans de bénédiction. Ce dernier ou ſes deſcendans oublierent bientôt les inſtructions qu'ils avoient reçues; mais il n'en fut pas de même des deſcendans de Sem qui ont peuplé la Chine. Ils formerent de bonne heure un grand Empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une ſeule famille. C'étoit le vrai moyen de perpétuer les grandes regles pour les mœurs, & pour les ſciences qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres. Les

Les Egyptiens furent auſſi des premiers, ou même, ſi on les en croit, les premiers de tous qui formerent un Empire, & qui cultiverent les ſciences. Ils réuſſirent mieux, ſi vous voulez, que les Chinois, parce qu'ils avoient peut-être plus de génie & d'application à l'étude; mais après tout, on peut dire, ce me ſemble, que les Chinois & les Egyptiens, ſans s'être rien communiqué depuis leur ſéparation, ſe reſſemblent en beaucoup de choſes, chacun de ſon côté ayant fait valoir plus ou moins ſon fonds, tiré de la même ſource, ſelon la diverſité de ſon eſprit, qui eſt d'ordinaire bien différent entre les freres, & plus encore parmi les deſcendans.

Ce qui me ſurprend, Monſieur, c'eſt qu'on compare les Chinois avec les Egyptiens ſur le reſpect pour les parens & les vieillards. Il faut donc que ceux-ci ayent eu bien de l'horreur du péché de leur pere. Je n'ai lu leur Hiſtoire que dans des recueils, & par conſéquent je n'ai qu'une idée peu étendue de ce qui les regarde en détail. La grande différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux nations, c'eſt que l'une eſt preſque éteinte, & que l'autre ſubſiſte toujours ſur le même

pied. Que ſont devenus maintenant les Egyptiens ? où ſont leurs ſciences, leurs loix, leurs coutumes ? Il ne reſte de leur grandeur que des maſures & des colonnes briſées avec leurs inſcriptions : leurs vainqueurs ont tout détruit, parce que leur Royaume n'étoit ni aſſez grand, ni aſſez peuplé pour les arrêter dans leurs conquêtes.

La Chine, par une raiſon toute contraire, vaincue pluſieurs fois, a réduit ſes vainqueurs, en les aſſujétiſſant à ſes uſages, & les a tellement changés, qu'en peu de temps on ne les reconnoiſſoit plus. C'eſt une mer qui ſalle tous les fleuves qui s'y précipitent. Je veux dire que les conquérans de la Chine ont été obligés de la gouverner ſelon ſes loix, ſes maximes & ſes coutumes. Ils n'ont pu changer ni le caractere, ni la langue Chinoiſe, ils n'ont pas pu même introduire celle qui leur étoit propre, dans les villes où ils tenoient leur cour. En un mot, leurs deſcendans ſont devenus Chinois.

La dynaſtie des *Kin* & des *Yuen* en eſt une preuve ſenſible, laquelle eſt confirmée par les Tartares Mantcheoux qui ſont encore aujourd'hui ſur le trône. Ils n'ont pu changer que la forme des

habits, & obliger les peuples à ſe couper les cheveux. Tout le reſte ſubſiſte comme auparavant. Il n'y a pas encore cent ans qu'ils ſont maîtres de la Chine, & ils ſont déja Chinois pour les mœurs, pour les manieres & pour la figure. On ne parle que Chinois, même à Peking, & dans les maiſons des Mantcheoux: ils ſont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'école pour apprendre à lire & à écrire en Tartare, afin de pouvoir entrer dans les Tribunaux, où les deux langues ſont en uſage; & dans les Provinces on ne ſçait ce que c'eſt que de parler Mantcheou : ſur dix mille perſonnes, à peine en trouvera-t-on une qui puiſſe médiocrement s'expliquer en cette langue.

J'ai dit plus haut que les Chinois étoient deſcendus de Sem, ſans ſpécifier quel eſt celui de ſes enfans dont ils tirent leur origine. Un de nos Miſſionnaires a écrit qu'ils deſcendoient de Jectan, cadet de Phaleg, l'un & l'autre fils de Heber. Les raiſons qu'il en apporte, prouvent peu à mon avis.

La premiere eſt que l'Ecriture, après l'énumération des treize enfans de Jectan, dit: *Et facta eſt habitatio eorum de Meſſa pergentibus uſque Sephar montem*

orientalem. Gen. ch. 10, verſ. 30. Le pays où ils demeurent s'étendoit depuis la ſortie de Meſſa juſqu'à Sephar, qui eſt une montagne du côté de l'orient. Le mont Sephar eſt dans l'Arabie, comme on en convient ordinairement, ce n'eſt nullement une de ces montagnes qui forment le mont Imaus, dont l'extrémité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantiſſa;* une autre partie où le Gange prend ſa ſource, s'appelle *Languer;* les parties du nord juſqu'à la Tartarie ſe nomment *Belgian*, & aujourd'hui *Alhtai.* Ce ſont des paſſages pour venir à la Chine, qui n'étoient pas connus de Jectan, & ces noms ſont poſtérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La ſeconde raiſon ſur laquelle il s'appuye, c'eſt que l'Empereur *Yao* eſt auſſi appellé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui reſſemble fort à Jectan. Donc lui ou ſes enfans ont peuplé la Chine. Cette preuve, ſi c'en eſt une, eſt bien équivoque, & ſera abſolument rejettée par les Hébraïſans, ſur-tout pour la perſonne de Jectan, dont on ne peut prouver l'entrée perſonnelle à la Chine. Pour ce qui eſt de ſes deſcendans, je ne vois pas qu'il y ait plus de raiſon d'aſſurer qu'ils ont fondé l'Empire Chinois, qu'il y en a

de l'aſſurer des deſcendans de ſes autres freres.

Mais quel que ſoit celui des enfans de Sem d'où ſont ſortis les Chinois, il paroît qu'en entrant dans la Chine, ils en fermerent la porte après eux, & ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux Ambaſſadeurs étrangers. Ce qui me paroît ſurprenant, c'eſt que leurs voiſins du côté de l'occident, depuis le Thibet en allant au nord juſqu'à Chamo, qui ſont auſſi ſans doute des deſcendans de Sem, ſoient ſi différens des Chinois pour les mœurs, pour la langue, pour les traits du viſage, & pour la configuration extérieure de tout le corps. Ce ſont gens groſſiers, ignorans, fainéans; défauts eſſentiels, mais rares parmi les Chinois. Quand il vient quelqu'un de ces Tartares à Peking, & qu'on demande aux Chinois la raiſon de cette différence, ils répondent *Choui-tou-co-che*, que cela vient de l'eau & de la terre, c'eſt-à-dire, de la nature du pays qui opére ce changement ſur le corps, & même ſur l'eſprit de ſes habitans.

Cela me paroît encore plus vrai ici, que dans tous les autres pays que j'ai vus. Je me ſouviens qu'ayant ſuivi l'Empereur juſqu'au quarante-huitieme degré

de latitude nord dans la Tartarie, j'y trouvai des Chinois de *Nanking* qui s'y étoient établis. Leurs enfans étoient devenus de vrais Mongoux, ayant la tête enfoncée dans les épaules, les jambes cagneuſes, & dans tout l'air une groſſiéreté & une malpropreté qui rebutoient. D'où je conclus, que ſi autrefois quelques Egyptiens entrerent à la Chine & s'y établirent, ils y ont été tellement métamorphoſés en Chinois, qu'il n'en reſte plus aucun veſtige. Il en ſeroit de même du peu de Juifs qui ſont à *Caifong*, capitale de la province de *Honan*, & des Mores répandus par toute la Chine, s'ils n'avoient eu ſoin de conſerver des ſignes extérieurs de leur religion, tels que ſont la circonciſion, l'abſtinence de la chair de cochon, & quelques marques aux habits, comme le bonnet de toile blanche, les mouſtaches coupées, & la loi qu'ils ſe ſont fait de ne s'allier qu'enſemble.

Une autre choſe, Monſieur, que vous avez de la peine à comprendre, c'eſt que les diſettes ſoient ſi fréquenttes à la Chine. « Comment ſe peut-il faire, » dites-vous, qu'un peuple laborieux, » ſobre, induſtrieux, qui habite le plus » beau pays du monde, & le plus fer-

» tile, qui eſt gouverné par des Princes,
» dont la prévoyance & la ſageſſe ſont
» le principal caractere, ſoit ſi ſouvent
» expoſé à ces famines dont les Gazettes
» font mention, c'eſt-à-dire, à celui de
» tous les fléaux qu'il eſt le plus aiſé à
» l'induſtrie humaine d'éviter, tandis
» qu'on voit en Europe des pays ſté-
» riles habités par des peuples qui man-
» quent de pluſieurs de ces avantages,
» & qui cependant n'éprouvent jamais
» ou preſque jamais la famine ».

J'avoue, Monſieur, que cette objection eſt plauſible pour ceux qui n'ont pas vu la Chine de près, encore ne ſuffit-il pas d'y demeurer, il faut faire ſes réflexions ſur ce qui ſe paſſe à cet égard.

Vous obſerverez donc, Monſieur, que dans un temps de diſette la Chine ne peut tirer aucun ſecours de ſes voiſins, qu'au contraire elle eſt obligée de leur en fournir. Commencez par la province d'*Yun-nan*, & remontez vers le nord par les provinces de *Koei-tcheou*, de *Se-tchuen* & de *Chen-ſi*, juſqu'à la grande muraille, vous ne trouverez que des montagnes affreuſes, peuplées la plupart de Sauvages qu'on nomme ici *Miao-ſſe*, *Tchang-ko lao*, qui ont leurs chefs, leurs loix, & parlent une langue différente.

Ils ſont ſouvent des irruptions dans le plat pays, & déſolent de grandes contrées, ſans qu'on ait jamais pu juſqu'ici les ſoumettre, & cette année en particulier, ils ont battu des garniſons Chinoiſes, & pillé des villes du voiſinage. Il a fallu que l'Empereur fît marcher au ſecours vingt mille hommes tirés des provinces, pour les joindre à ceux qui gardent ordinairement les frontieres.

Au nord de la Chine ſont les Mongoux, nation ſoumiſe à la vérité, mais très-pareſſeuſe, & qui ne ſeme du millet que pour ſon uſage; leurs troupeaux ſuppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture. Pluſieurs pauvres Chinois, voiſins de la grande muraille, qui eurent permiſſion de la paſſer il y a trente à quarante ans, ont défriché, & cultivent les meilleurs endroits, d'où ils tirent plus de menus grains qu'ils n'en peuvent conſommer. Ce qu'ils ont de trop, ils le font paſſer à la Chine.

Au nord-eſt eſt la province de *Leaotong*, que j'ai parcourue d'un bout à l'autre. Sa capitale s'appelle *Chin-yang*, que les Mantcheoux nomment *Moucden*. Tout le pays reſſemble fort à la Lorraine & au comté de Bourgogne: il eſt très-fertile, mais trop éloigné d'ici pour

le tranſport des grains, qui n'eſt praticable qu'en hiver. C'eſt le temps où l'on apporte de-là à Peking quantité de venaiſon gelée & de poiſſons glacés, ou habillés de glace, ſelon l'expreſſion Chinoiſe.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine: les provinces de *Kiang-nan* & de *Tche-kiang* ont la mer à l'orient, & le Japon à trois ou quatre journées; cependant aucun de leurs vaiſſeaux, que je ſçache, ne s'eſt haſardé d'y aller chercher des vivres, ſoit que le Japon, déja trop peuplé, n'en ait pas de reſte, ou que depuis qu'il a fermé ſes ports il y ait trop d'avanies à eſſuyer.

La province de *Fo-kien* au ſud touche la mer, & a vis-à-vis d'elle l'iſle de Formoſe, dont il n'y a qu'une liſiere qui appartienne à la Chine: quand elle ſouffre de la diſette, il faut lui fournir des grains.

La province de *Quang tong* n'a rien au ſud que la mer, & des terres éloignées. Je me ſouviens qu'une certaine année le riz y étant extrêmement cher, l'Empereur *Cang-hi* me fit appeller avec un autre Jéſuite Portugais, & nous demanda ſi la ville de Macao ne pourroit pas fournir du riz à celle de Canton,

juſqu'à ce que celui qu'il y faiſoit conduire des autres provinces, y fût arrivé. Il fut fort ſurpris de nous entendre dire que Macao n'avoit de ſon fonds ni riz, ni bled, ni fruits, ni herbes, ni viande, & qu'elle tiroit de la Chine généralement tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance.

J'ai fini le tour de la Chine, & vous voyez, Monſieur, que ſes voiſins ne peuvent lui ſervir de reſſource dans l'occaſion. Elle eſt donc toujours à peu près dans la même ſituation où ſe trouva la France en 1709. Quoiqu'elle eût de riches voiſins, elle n'en put rien tirer. Ils lui étoient même à charge, puiſqu'ils s'oppoſoient de toutes leurs forces au ſecours qu'elle pouvoit ſe procurer d'ailleurs. Voiſins ennemis, voiſins pauvres, cela revient au même par rapport au ſecours qu'on attend dans la diſette.

Cela ſuppoſé, il faut que la Chine ſe nourriſſe elle-même, & qu'elle tire de ſes différentes provinces de quoi faire ſubſiſter cette foule innombrable d'habitans; c'eſt ce qui a fait dans tous les temps l'objet & l'attention des bons Empereurs. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a établi des greniers dans toutes les pro-

vinces, & dans preſque toutes les villes un peu conſidérables, pour le ſoulagement du peuple dans les temps difficiles. On lit encore les ordonnances & les déclarations des anciens Empereurs, remplies des expreſſions les plus tendres pour leurs ſujets qui ſouffrent. Ils ne peuvent, diſent-ils, ni boire, ni manger, ni prendre de repos qu'ils n'aient ſoulagé la miſere publique.

Je crois que cela étoit ſincere du temps que la Chine étoit gouvernée par des Empereurs de ſa nation, qui regardoient leurs ſujets comme leurs propres enfans, & que l'exécution ſuivoit de près les ordres qu'ils portoient. Aujourd'hui la théorie eſt encore la même, les ordres ſe donnent de la même maniere, & ils impoſent aiſément dans les provinces à ceux qui les entendent publier. Mais à la Cour, on réduit à leur juſte valeur toutes ces brillantes expreſſions, auxquelles la pratique ne répond qu'à demi, faute de prendre des voies efficaces pour leur exécution. C'eſt dans l'Empereur, même affection pour ſes peuples, mais elle n'eſt pas égale dans les Officiers, ſur l'attention deſquels il ſe repoſe. Voici donc ce qui arrive.

Quand la récolte manque dans une

province, ou ſeulement dans une contrée, ſoit par une ſéchereſſe extraordinaire, ſoit par quelque inondation ſubite, les grands Mandarins ont recours aux greniers publics; mais ſouvent les trouvant vuides, comme je le dirai plus bas, ils ſont faire des informations, des examens, des recherches, & different à en informer la Cour, parce que ce ſont des nouvelles déſagréables. Ne pouvant plus différer, ils envoient enfin leurs mémoriaux. Ces mémoriaux parvenus aux tribunaux de Peking, paſſent par pluſieurs mains, & ne ſont portés qu'après pluſieurs jours à l'Empereur. Auſſitôt le Prince ordonne aux Grands de s'aſſembler, & de délibérer ſur les moyens de ſoulager la miſere du peuple. En attendant il fait de très-belles déclarations, qu'on appelle *Chang-yu*, c'eſt-à-dire, paroles d'en-haut, & qu'on publie par-tout l'Empire. Vient enſuite la réſolution des tribunaux, qui eſt ordinairement de ſupplier l'Empereur de charger de ce ſoin des Mandarins de la cour, ſages & déſintéreſſés; quelquefois ils les propoſent eux-mêmes au Prince; quand ils ſont nommés, on leur déclare l'ordre Impérial: ſi l'on veut qu'ils faſſent diligence, on leur fournit des chevaux

de poſte, & dès-lors ils ſont nourris aux dépens du public. Si on ne leur en offre point, il faut qu'ils marchent à leurs frais, & alors ils demandent du temps pour ſe préparer à leur départ; on leur accorde un certain nombre de jours; ils demandent enſuite où ils prendront le riz, ou bien de l'argent pour en acheter, s'il n'y en a pas ſur les lieux. Enfin, ils veulent voir Sa Majeſté, pour recevoir ſes dernieres inſtructions: on les reprimande de ce qu'ils ne ſont pas encore en chemin. Ils partent donc, on les voit paſſer; voilà des commiſſaires, dit le peuple, qui vont nourrir les pauvres de telle province: ils reçoivent des applaudiſſemens par-tout où le mal n'eſt pas; mais ceux qui ſouffrent, ont du temps de reſte pour mourir de faim avant que le remede arrive. Ceux qui n'attendent pas à l'extrêmité, ſe traînent, comme ils peuvent, juſqu'aux autres lieux, où ils croient pouvoir ſubſiſter, & laiſſent toujours en chemin une grande partie de leur troupe qui meurt de miſere.

Voilà ce qui ſe pratique ordinairement dans les provinces les plus éloignées, car à la cour, & dans les provinces voiſines, il y a des proviſions de riz pour dix ans. Le prix n'augmente

jamais à Peking, & s'il montoit tant soit peu haut, l'Empereur feroit vendre le sien au peuple au prix ordinaire. Les lenteurs pour les autres provinces viennent de plusieurs autres causes. J'en toucherai quelques-unes qui suffiront pour vous mettre au fait.

La premiere est que les grands Mandarins, qui ont soin en chef des greniers publics, en confient la garde à de vraies harpies ; ce sont des loups affamés qui gardent une boucherie: ces canailles usent de mille artifices pour voler; ils représentent aux premiers Mandarins, & ceux-ci à l'Empereur, que le riz est trop vieux, que l'humidité le pourrit, que les vers le rongent, qu'il faut absolument le renouveller ; que le plus court moyen seroit de le vendre pour en acheter de nouveau, mais qu'il y auroit beaucoup à perdre pour l'Empereur ; qu'il vaut mieux le distribuer à des gens sûrs dans les lunaisons où il est plus cher, & qu'ils en rendront de bon à la premiere recolte, & même avec usure. Aussi-tôt que la permission leur est accordée, ils vendent ce riz qui est bon, à des gens riches, qui le paient argent comptant, & en font trafic. Quand la visite se fait des greniers, ces frippons montrent de

grands coffres à fond double, où il y a un peu de riz : ils diſent que les autres ſont vuides, parce que la récolte ayant été mauvaiſe, on n'a pu en rendre qu'une partie ; que le reſte viendra peu à peu, qu'il ne faut pas preſſer les débiteurs, de crainte qu'ils ne déſertent la province. Si pour lors il arrive une diſette, on en informe la cour ; ordre vient d'ouvrir les greniers, qu'on trouve preſque entiérement dégarnis. Les Mandarins, qui ſouvent n'en ont tiré aucun profit, ſont punis pour leur négligence ; on les caſſe, on les rappelle ; les rats de greniers, comme on les nomme ici, ſont ſaiſis, enchaînés, fouettés, exilés, tous enfin ſont condamnés à payer ſolidairement. Cela demande du temps, & ne remédie point au mal préſent ; le peuple attend, eſpére, & meurt ſans être ſoulagé : l'abondance revient, quand la province eſt déchargée de ſes bouches inutiles.

La ſeconde cauſe de la diſette, n'eſt pas ſeulement, comme on ſe le perſuade, la multitude du peuple Chinois, j'avoue qu'elle y contribue beaucoup ; cependant je crois que la Chine fournit des grains ſuffiſamment pour la ſubſiſtance de tous ſes habitans, mais c'eſt qu'on ne ménage pas aſſez les grains, & qu'on en

fait une conſommation étonnante pour faire du vin & de l'eau de vie ou de la raque. Voilà une des grandes ſources du mal, tant dans les provinces du ſud, que dans celles du nord. Ceux qui gouvernent ne l'ignorent pas, mais ils n'y apportent qu'un remede inefficace. Par exemple, on a fait pluſieurs fois des défenſes dans cette province de *Pe-tcheli* de faire de la raque, l'ordre de la cour eſt affiché par-tout, & publié dans toutes les villes par les Gouverneurs. Des officiers prépoſés à faire la viſite, parcourent les laboratoires, détruiſent les fourneaux ſi l'on n'a pas de quoi leur donner; mais ſi on leur donne de l'argent, ils paſſent outre, & vont ailleurs faire le même manége. Le Mandarin fait quelquefois la viſite lui-même, on ſaiſit les ouvriers, on les met en priſon, on les condamne au fouet, à porter la cangue, mais jamais à la mort. Ainſi les faiſeurs de vin changent de lieu, ſe cachent, & recommencent.

Tout cela a l'air d'une pure comédie; car ni dans la Ville ni ailleurs, on ne défend point la vente du vin & de la raque. Il entre tous les jours à Peking grand nombre de charrettes remplies de cette marchandiſe: on en paie la douanne

à la porte; elle ſe vend publiquement dans plus de mille boutiques répandues dans la Ville & dans les Fauxbourgs. Si l'on vouloit efficacement l'exécution des ordres qu'on a portés, ne feroit-on pas fermer les boutiques qui vendent cette raque ? N'en défendroit-on pas le débit ſous peine d'une groſſe amende pour la premiere fois, & de l'exil pour la ſeconde ? Mais il coûteroit trop à ceux qui doivent donner l'exemple, de s'interdire cette liqueur.

La diſette n'eſt pas le ſeul inconvénient de cette raque, elle eſt encore la cauſe la plus ordinaire des fréquens incendies qui arrivent dans les Villes, & ſur-tout à Peking. Voici comment: Les Chinois ne boivent ni vin ni raque qu'ils ne l'aient fait chauffer; c'eſt ſur-tout le ſoir, avant que de ſe coucher, qu'ils en font uſage, principalement les Marchands, les Artiſans & les Soldats. Ils ont chacun dans la chambre où ils couchent, un fourneau à charbon de pierre où ils font cuire le riz, le thé, & chauffer en même temps l'eſtrade de brique où ils couchent. C'eſt ſur le même fourneau que le ſoir ils font chauffer cette forte boiſſon; ils la prennent en mangeant des herbes ſalées, & s'en enivrent

à peu de frais. Si par mégarde ou étant à moitié ivres ils laiſſent tomber de cette raque dans le feu, la flamme s'éleve bientôt juſqu'au plancher, qui n'eſt fait que de nattes d'oſier ou de chaſſis de papier, & dont la hauteur n'eſt que de trois ou quatre pieds au-deſſus de la tête d'un homme; alors dans un inſtant toute la chambre eſt en feu; & parce que les boutiques où couchent les Marchands & la plupart des maiſons du peuple ne ſont pas ſéparées de leurs voiſins par de maîtreſſes murailles, que ſouvent les charpentes ſont liées enſemble, le feu s'étend avec rapidité & fait de grands ravages avant qu'on ait pu l'éteindre.

Ajoutez à cela que l'uſage trop fréquent de cette boiſſon fait mourir quantité de menu peuple d'une maladie qu'on nomme *ye-che*, à laquelle on n'a pu trouver aucun reméde. Cette liqueur brûle peu à peu le goſier & deſſéche tellement l'éſophage & l'orifice ſupérieur, qu'on ne peut plus rien avaler, pas même de l'eau; ainſi c'eſt une néceſſité de mourir faute d'alimens.

Si la diſette n'éclairciſſoit pas de temps en temps ce grand nombre d'habitans que contient la Chine, il ſeroit difficile qu'elle pût ſubſiſter en paix. Il n'y a point

de guerre comme en Europe, ni de peſte, ni de maladies populaires ; à peine en voit-on dans un ſiecle. Il eſt vrai pourtant que tous les ans, à la troiſieme ou quatrieme lune, une ſorte de maladie court parmi le peuple, mais elle emporte très-peu de monde, parce qu'elle ceſſe dès qu'il tombe de la pluie.

Cependant, ſi lorſque la diſette arrive on négligeoit tout à fait d'y apporter remede, on verroit bientôt s'attrouper de petits voleurs; leur nombre croîtroit peu à peu, & pourroit cauſer du trouble dans une Province ; c'eſt pourquoi on ordonne, on va, on vient, on tranſporte, on paroît ſe donner beaucoup de mouvemens, tout cela amuſe, juſqu'à ce qu'il ne reſte pas plus de gens affamés, qu'on n'en veut ou qu'on n'en peut ſecourir ; ainſi, quand ce n'eſt pas le motif d'une charité chrétienne qui fait voler au ſecours des pauvres, mais ſeulement la raiſon d'Etat ou une compaſſion purement naturelle, il eſt rare que ceux qui ſouffrent ſoient ſoulagés quand il faut & de la maniere qu'il le faut.

Vous me demandez, Monſieur, s'il paroît ici des aurores boréales, & vous ſouhaitez que je vous en rende compte, c'eſt ſur quoi je ne puis vous contenter ;

le ciel nous refuſe ici ces beaux ſpectacles qu'il vous prodigue à Paris : je croirois preſque que c'eſt par compaſſion envers les pauvres Mathématiciens Chinois, pour les raiſons que j'ai déja eu l'honneur de vous dire. J'attends, avec impatience, votre excellent ouvrage ſur ce phénomene, & je le lirai avec autant d'attention que de plaiſir, auſſi-tôt que je l'aurai entre les mains : j'eſpére y trouver l'éclairciſſement de quelques doutes que j'ai ſur cette matiere, & qu'il ſeroit inutile de vous expoſer en détail; je vous dirai ſeulement qu'il ne me ſemble pas que tant de feu, tant de lumieres puiſſent tirer leur origine de notre air, je veux dire de ce corps fluide qui entoure toute la terre qu'on nomme athmoſphere; que néceſſairement il doit y avoir au-deſſus d'autres matieres inflammables qui ne ſoient point en repos, qui circulent, qui montent, qui deſcendent quelquefois aſſez bas pour atteindre l'extrêmité ou les pointes de notre athmoſphere, & s'enflammer de quelque maniere que ce ſoit, ou par la fermentation que peut cauſer ce mêlange, ou par attrition contre des corps hétérogenes, comme nous voyons ſortir du feu de la pierre qui heurte contre l'acier, & qu'il n'eſt pas néceſſaire

que ces corps qui ſe choquent ſoient d'un volume ſenſible, ni d'une peſanteur que les parties ſupérieures de notre athmoſphere ne puiſſe ſoutenir juſqu'à un certain terme, & les faire ſurnager. Croyez-vous, Monſieur, que notre athmoſphere terreſtre ſoit ſi ronde qu'elle n'ait pas ſes hauts & ſes bas, des pointes, des pyramides, qui s'élevent plus ou moins ſelon la qualité du lieu de la terre, auquel elles répondent perpendiculairement? car il me ſemble que l'athmoſphere n'eſt pas par-tout également groſſiere, épaiſſe, ſerrée, ou peſante; qu'elle ſuit la nature du pays, & que les colonnes d'air les plus groſſieres preſſent les plus ſubtiles, & les font monter au-deſſus des autres; elles peuvent par conſéquent rencontrer aiſément cette matiere dont j'ai parlé, & prendre feu, ſuppoſé qu'elles y aient de la diſpoſition, c'eſt-à-dire, qu'elles aient plus de particules de ſoufre, ou d'autres matieres inflammables, que les autres colonnes ou aſſiſes d'air voiſin.

Le retour des aurores boréales marque aſſez que la matiere qui les occaſionne, va, vient, s'approche, s'éloigne de nous. Mais d'où vient ce mouvement irrégulier? quelle eſt la cauſe qui le lui imprime? l'aurore a-t-elle quelques rap-

ports, quelques liaiſons avec les autres phénomenes extraordinaires, comme la lumiere zodiacale, les cometes, &c? c'eſt ce que je ne ſçais pas, & que j'apprendrai ſans doute par la lecture de votre ouvrage.

Avant que de fermer ma lettre, je la finis par une nouvelle de ce pays-ci qui nous intéreſſe fort, & à laquelle vous prendrez peut être quelque part. Le 7 d'octobre, l'Empereur *Yong-Tching* ayant donné audience à ſon ordinaire, depuis environ midi juſqu'à deux heures, ſe ſentit incommodé : il ſe retira pour prendre du repos & quelques remedes. Le même jour, avant neuf heures du ſoir, il mourut à ſa maiſon de plaiſance nommée *Yuen-ming yuen*, âgé de 58 ans, la 13e année de ſon regne. Son corps fut apporté après minuit au palais de la ville, comme s'il eût été ſimplement malade. On publia quelques jours après qu'il n'étoit mort que le 8e du mois 25e de la huitieme lune.

De pluſieurs enfans qu'il a eu, il ne lui en reſte que trois : aucun d'eux n'eſt légitime, l'Impératrice étant morte depuis quelque temps ſans lui avoir donné d'enfans. L'aîné des trois, âgé de 26 ans, a monté ſur le trône ſans aucune

contradiction, quoiqu'il n'ait été nommé que ſecrettement Prince héritier, ainſi qu'il l'a déclaré lui-même devant tous les grands, en leur marquant l'année, le jour, & le lieu où l'acte étoit dépoſé.

Le peuple inſtruit de l'éclipſe ſolaire qui devoit arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de gloſer ſur cette mort ſubite, comme ſi elle y eût influé d'avance, car tout le reſte de l'année court ſur le compte du défunt, la ſuivante change de nom, c'eſt par elle que commence le nouveau regne, & il eſt déja arrêté qu'elle s'appellera *Kien-long*.

Enfin le 16e d'octobre l'éclipſe devoit être de 8 doigts 21 minutes : elle devoit commencer à 7 heures & 3 quarts 2 minutes, & finir à 10 heures & un quart 3 minutes ; mais ce qui eſt extraordinaire en cette ſaiſon, dès le matin le ciel ſe couvrit de nuages, de ſorte qu'on n'en vit ni le commencement ni la fin. Ces nuages furent d'autant plus déſagréables pour nous, que la veille de l'éclipſe, & le jour ſuivant, le temps fut très-ſerein. Les mathématiciens Chinois, qui obſervoient ſur la tour avec les Peres Kegler & Pereyra, ſe réjouiſſoient de n'avoir preſque rien vu. Ils allerent bien contens en rendre compte

au nouvel Empereur, en le félicitant de ce que le ciel, pour récompenſer ſa piété & ſes autres vertus, lui avoit épargné le chagrin de voir le ſoleil éclipſé, cela ſeul ne confirme-t-il pas, Monſieur, ce que j'ai dit plus haut, que l'aſtronomie languira toujours à la Chine, & comment y feroit-elle quelques progrès, ſi ceux qui ſont ſeuls chargés d'obſerver le ciel, ne ſouhaitent rien tant que de n'y voir rien d'extraordinaire. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE

Du Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Duhalde, de la même Compagnie.

A Peking, ce 8 octobre 1736.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Je continue de vous faire part de quelques obſervations que j'ai faites, en employant des momens de loiſir à la lecture de l'herbier Chinois. Je me ſçaurois gré de ce petit travail, s'il pouvoit aider à enrichir notre botanique. Du moins il ſervira à faire connoître le génie des Chinois, & leur maniere de penſer ſur les différentes productions de la nature.

Je commence par un arbre nommé *Chi tſe* ou *Se tſe*, qui eſt très-eſtimable par ſa beauté & par la bonté de ſon fruit. J'ai ſouvent ouï dire à pluſieurs de nos Miſſionnaires, & je l'ai penſé comme

eux, que cet arbre manquoit en Europe, & je ne ſçaurois m'ôter de l'idée, qu'il ne put facilement y croître, puiſqu'on le trouve non-ſeulement dans les parties méridionales de la Chine, mais encore dans les provinces du nord, & même dans des vallons peu éloignés de Peking. C'eſt ce qui m'engage à vous en envoyer des pepins, dont vous pourrez faire l'eſſai. Quoiqu'il croiſſe dans les pays froids, je crois néanmoins que les pays chauds lui conviennent davantage. Il faut ſemer ces pepins au commencement du printemps.

Quoique j'aie ſouvent mangé de cette ſorte de fruit, & qu'on en apporte abondamment à Peking, ſur-tout en cette ſaiſon-ci, je n'ai jamais vu l'arbre qui les porte, & j'en parle ſur ce que j'en ai lu dans l'herbier Chinois, & ſur le rapport que m'en ont fait différens Miſſionnaires, qui ont été à portée de le voir & de le bien examiner.

Nos Peres François qui ont voyagé dans toutes les provinces de la Chine, lorſqu'ils en ont dreſſé les cartes géographiques, m'ont dit que dans les provinces de *Chan-tong* & de *Ho-nan* les campagnes ſont couvertes de cette eſpece d'arbres qui ſont fort beaux, & qu'il y en

a même d'auſſi gros que des noyers. Ceux qui croiſſent dans la province de *Tche-kiang*, portent des fruits plus excellens qu'ailleurs; la peau en eſt toujours verte, ſans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres. Ces fruits conſervent même leur fraîcheur pendant tout l'hyver. On conçoit aiſément qu'un pareil arbre, lorſqu'il eſt couvert de fruits, qu'on prendroit d'un peu loin pour des oranges, eſt fort agréable à la vue.

Les feuilles du *Chi*, qu'on m'a apportées avec les fruits, m'ont paru de la couleur & de la même forme que celles du noyer, à la réſerve qu'elles ſont moins pointues & plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en eſt pas mal ſaine comme celle du noyer, ſous lequel il ſeroit dangereux de s'endormir. Un auteur Chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conſeille aux lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y repoſer à l'ombre.

La figure des fruits n'eſt pas par-tout la même: les uns ſont ronds, les autres allongés & de figure ovale; quelques-uns un peu plats, & en quelque ſorte à deux étages, ſemblables à deux pommes qui ſeroient accolées par le milieu. La groſſeur des bons fruits égale celle

des oranges ou des citrons. Ils ont d'abord la couleur de citron, & enſuite celle d'orange. La peau en eſt tendre, mince, unie & liſſée. La chair du fruit eſt ferme, & un peu âpre au goût; mais elle s'amollit en mûriſſant, elle devient rougeâtre, & acquiert une ſaveur douce & agréable. Avant même l'entiere maturité, cette chair, lorſque la peau en eſt ôtée, a un certain mélange de douceur & d'âpreté qui fait plaiſir, & lui donne une vertu aſtringente & ſalutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux, durs & oblongs, qui contiennent la ſemence; il y en a qui étant nés par artifice, ſont deſtitués de pepins, & ils ſont plus eſtimés. Du reſte, il eſt rare que ces fruits mûriſſent ſur l'arbre; on les cueille en automne, lorſqu'ils ſont parvenus à leur groſſeur naturelle; on les met ſur de la paille ou ſur des claies, où ils achevent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre qu'on prend ſoin de cultiver. Pour ce qui eſt du *Chi* ſauvage, il a un tronc tortu, ſes branches entrelaſſées, & ſemées de petites épines; le fruit n'en eſt pas plus gros qu'une pomme-roſe de la petite eſpece. Si quelque habile botaniſte

de France jugeoit que cet arbre doit être mis dans la claſſe des neffliers, cette déciſion me feroit plaiſir ; car c'eſt l'idée que je m'en ſuis faite, & alors on pourroit le nommer le nefflier de la Chine : ce nom ſeroit moins barbare pour l'Europe.

La culture de ces arbres conſiſte principalement dans l'art de les enter pluſieurs fois. Les Chinois ont ſoin de les enter ſur un arbre nommé *Poei*, que j'ai pu voir ſans le connoître ; mais je crois qu'il ſuffit de l'enter ſur lui-même : quand il a été enté pluſieurs fois de la ſorte, les pepins du fruit deviennent plus petits, & même quelquefois le fruit vient ſans aucun pepin. J'ai lu dans un livre Chinois que le pêcher, ou plutôt l'albergier, étant enté ſur un *Chi*, donne de groſſes pêches dorées & d'un goût exquis.

Mon herboriſte Chinois prétend que le fruit de l'arbre *Chi*, eſt doux de ſa nature, & froid. Il ajoute, que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre, 1°. il rend l'ouie & l'odorat plus libres pour le paſſage de l'air ; 2°. qu'il rétablit les dérangemens dans le bas-ventre, & remédie aux chaleurs de l'eſtomach ; 3°. qu'il tient la bouche fraîche ; 4°. que

ſi en mangeant ces fruits, on boit un peu trop de vin, qui eſt ici une eſpece de bierre faite avec le riz, on en eſt plutôt enivré; un autre auteur dit que c'eſt en buvant du vin chaud, ce qui n'a pas lieu en Europe; qu'au contraire ſi l'on eſt ſurpris de l'ivreſſe dans un repas, on n'a qu'à manger de ce fruit pour ſe déſenivrer.

Le même auteur en cite un autre plus ancien qui reconnoît dans l'arbre *Chi* ſept avantages conſidérables. 1°. Il vit un grand nombre d'années produiſant conſtamment des fruits, & ne meurt que très-difficilement. 2°. Il répand au loin une belle ombre. 3°. Les oiſeaux n'oſent y faire leur nid. 4°. Il eſt exempt de vers, & de tout autre inſecte qui nuit ſi fort aux autres arbres. 5°. Lorſqu'il a été couvert de gelée blanche, ſes feuilles prennent diverſes couleurs très-agréables. 6°. Le fruit en eſt beau & d'un goût excellent. 7°. Les feuilles tombées ſervent à engraiſſer la terre comme feroit le meilleur fumier.

Un troiſieme auteur, après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangeroit ſon fruit crud ſans modération, ſeroit incommodé de flegmes; & quoiqu'il ſoit plus ſain lorſqu'il eſt ſéché,

s'il en uſoit avec excès, il éprouveroit qu'il cauſe des flatuoſités. Au reſte, l'envie d'en avoir de bonne heure, fait ſouvent qu'on le cueille avant ſa maturité; mais il y a différentes manieres d'y ſuppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors ſon âpreté naturelle, & il acquiert un goût ſucré; on diroit qu'on l'a confi au miel. On hâte encore ſa maturité en le laiſſant nâger deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a ſoin de changer ſouvent: mais on avertit qu'étant macéré de la ſorte, il devient de nature froide. Quelques-uns pour le mûrir promptement, l'enſeveliſſent dans du ſel; c'eſt-là un moyen de lui ôter ſon âpreté, mais il n'en eſt pas meilleur pour la ſanté. D'autres le font paſſer trois ou quatre fois dans de la leſſive chaude faite avec des cendres, mais cette maturité forcée a ſes inconvéniens, ſur-tout par rapport aux perſonnes malades.

Les Chinois ont coutume de ſécher ce fruit de la maniere à-peu-près qu'on ſéche les figues. Voici comment ils s'y prennent: ils choiſiſſent ceux qui ſont de la plus groſſe eſpece, & qui n'ont point de pepins, ou s'ils en ont ils les tirent proprement, enſuite ils preſſent inſenſible-

ment ces fruits avec la main pour les applatir, & ils les tiennent expoſés au ſoleil & à la roſée. Quand ils ſont ſecs, ils les ramaſſent dans un grand vaſe, juſqu'à ce qu'ils paroiſſent couverts d'une eſpece de gelée blanche, qui eſt leur ſuc ſpiritueux, lequel a pénétré ſur la ſurface. Ce ſuc ainſi préparé rend l'uſage de ce fruit ſalutaire aux pulmoniques.

Quand je vis pour la premiere fois ces fruits ainſi ſéchés, & couverts d'une farine ſucrée qui lui eſt propre, j'y fus trompé, & je les pris pour des figues: ils ſont alors de garde, & ſi ſains, qu'on en donne aux malades. La meilleure proviſion qui s'en faſſe c'eſt dans le territoire de *Ken-tcheou*, de la province de *Chan-tong*. Sans doute que le fruit a dans ce lieu-là plus de corps & de conſiſtence: en effet, quand il eſt frais cueilli & dans ſa maturité, en ouvrant tant ſoit peu ſa peau, on attire & on ſuce avec les levres toute ſa ſubſtance, qui eſt très-douce & très-agréable.

Il ne faut pas oublier une remarque que notre auteur répéte juſqu'à deux fois, c'eſt que dans un même repas il ne faut pas manger des écreviſſes avec des *chi-ſe* : il prétend qu'il y a entre eux de l'antipathie, car c'eſt la vraie ſignifica-

tion du mot Chinois *ki*, & que de ces deux mets il ſe fait dans l'eſtomach un combat réciproque, qui cauſe de grandes douleurs, & ſouvent un flux de ventre très-dangereux.

Je viens à un autre arbre dont le fruit nommé *li-tchi* eſt fort vanté par tous ceux qui ont écrit ſur la Chine, & dont nos navigateurs Européens qui l'ont vu, & qui en ont ſouvent mangé, ne parlent qu'avec admiration. Je m'étonne qu'ils n'en aient pas apporté en Europe, car j'ai peine à croire que dans cette vaſte étendue de pays, il ne s'y trouve pas quelque climat propre à y élever l'arbre qui les porte. Je vais rapporter ſimplement ce que j'en ai lu dans un livre Chinois, ſans pourtant me faire garant de tout ce que l'auteur en raconte.

On trouve dans le *li-tchi*, ſelon cet auteur, un juſte tempérament de chaud & de froid, & de toutes les autres qualités : il donne de la force & de la vigueur au corps ; de la vivacité, de la ſubtilité, & de la ſolidité à l'eſprit ; mais il prétend que ſi l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau, ajoute-t-il, un peu rôti & rendu friable, puis réduit en une poudre très-fine, & avalé à jeun dans un bouillon d'eau fim-

ple, eſt un remede certain contre les douleurs inſupportables de la gravelle, & de la colique néphrétique.

Voici une obſervation de l'auteur qui me paroît moins ſérieuſe : il aſſure qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir le *li-tchi*, aucun oiſeau ni inſecte n'oſe approcher de l'arbre. Mais qu'auſſi-tôt qu'on a touché aux branches & aux fruits, toutes ſortes d'oiſeaux voraces, grands & petits, viennent mordre ces fruits, & y cauſent beaucoup de dommage. S'il y a quelque choſe de vrai dans ce qu'aſſure notre Chinois, je ſuis perſuadé qu'il imagine du myſtere dans un effet très-naturel. On cueille les fruits à leur point de maturité, & les oiſeaux ſont en cela auſſi bons connoiſſeurs que les hommes.

Ce qui ſuit doit être remarqué de ceux qui veulent avoir ce fruit dans ſa parfaite bonté. S'il eſt entierement mûr, dit l'auteur, & qu'on differe un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laiſſe paſſer un ſecond jour, on s'apperçoit au goût de ſon changement. Enfin, ſi l'on attend le troiſieme jour, le changement devient notable. Il en eſt apparemment de ce fruit comme des bons melons d'Europe. Il ajoute que pour

l'avoir excellent, il faut le manger dans le pays même où ces arbres viennent ; eut-on le ſecret d'en conſerver & de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de ſecs, on ne pourroit juger que très-imparfaitement de leur bonté. La Cour de Peking eſt ſans comparaiſon moins éloignée des provinces de *Quang-tong* & de *Fo-kien*, que n'en eſt l'Europe. Le *li-tchi* qu'on apporte à Peking pour l'Empereur, & qu'on renferme dans des vaſes d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel & d'autres ingrédiens, leur conſervent à la vérité un air de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur ſaveur. L'Empereur en fait des préſens à quelques grands Seigneurs. Il eut même la bonté de nous en envoyer en l'année 1733. Peut-être, en uſant des mêmes précautions, pourroit-on en apporter juſqu'en Europe, on y trouveroit bien un autre goût qu'à ceux qu'on a apporté ſecs en France, & qui n'ont pas laiſſé d'y être fort eſtimés.

On fait également cas à Peking de ce fruit ſec : il s'y vend huit ſols la livre, & un paquet de ce poids, joint à quelqu'autre bagatelle ſemblable, paſſe pour un préſent très-honnête. Pour faire goû-

ter ce fruit à l'Empereur dans ſa maturité, on a ſouvent tranſporté de ces arbres dans des caiſſes, & on avoit ſi bien pris ſes meſures, que quand ils arrivoient à Peking, le fruit étoit prêt de ſa maturité.

Je remarquerai en paſſant que j'ai été ſurpris de trouver dans le livre dont je parle, la circulation bien marquée du ſuc qui ſert à la nourriture & à l'accroiſſement des plantes, & qu'on n'en parle pas comme d'une nouvelle découverte; mais qu'au contraire on ſuppoſe que c'eſt un ſentiment communément reçu. On y lit qu'après que ce ſuc nourricier, nommé *X*, a donné le corps & la vigueur à la tige & aux feuilles de la plante, il eſt ramené à la racine pour la mieux fortifier. On voit par-là que la ſeule nature, quoique voilée aux yeux Chinois, leur ſert ſouvent de guide pour la connoître.

Je vais parler d'un autre arbre plus connu en France, & qui y fut apporté de l'Amérique dans le ſiecle précédent. C'eſt l'acacia, que les Chinois nomment *hoai-chu*. J'ai trouvé dans nos livres Chinois des particularités ſur cet arbre, qui pourroient, ce me ſemble, être de quelque utilité en Europe. On y prétend que les graines tirées de ſes gouſſes ſont

employées avec ſuccès dans la médecine. On lit dans un autre livre, que ſes fleurs ſervent à teindre du papier en une couleur jaune aſſez particuliere. On inſinue ailleurs que les Teinturiers mettent en œuvre ſes fleurs & ſes graines: & c'eſt ce qui m'a engagé à conſulter des Chinois habiles dans cet art, de qui j'ai tiré des connoiſſances qui m'ont paru ne devoir pas être négligées.

A l'égard de l'uſage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne l'auteur Chinois: il faut, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, enſorte qu'elles ſoient toutes couvertes de ce fiel; faire ſécher le tout à l'ombre durant cent jours, enſuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet auteur promet des effets admirables de ce remede. Il aſſure en particulier que continuant tous les jours de le prendre, la vue s'éclaircit; on ſe guérit des hémorroïdes; les cheveux déja blancs redeviennent noirs, ſecret fort au goût des Chinois qui auroient des raiſons de cacher ou de déguiſer leur âge; car ils n'ont pas, comme en Europe, l'uſage de la perruque, ni la coutume de ſe faire raſer, parce qu'ils regardent la

barbe comme un de leurs plus précieux ornemens.

Le ſecond avantage de l'acacia eſt de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier ou des pieces de ſoie en couleur jaune. Pour y réuſſir, prenez une demi-livre de fleurs cueillies avant qu'elles ſoient trop épanouies ou prêtes à tomber; riſſolez-les légerement ſur un petit feu clair, en les remuant avec viteſſe dans une caſſerole bien nette, de la même maniere qu'on riſſole les petits bourgeons & les feuilles de thé nouvellement cueillies. Quand vous appercevrez qu'en riſſolant & remuant ces fleurs dans la caſſerolle, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jettez deſſus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouillir, enſorte que le tout s'épaiſſiſſe & que la couleur ſe fortifie: enſuite paſſez tout cela au-travers d'une piece de ſoie groſſiere. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi-once d'alun & une once de poudre fine d'huitre ou de coquillage brûlé. Lorſque le tout ſera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Ayant conſulté des Teinturiers de profeſſion ſur l'uſage qu'ils faiſoient de

l'acacia, ils me répondirent, qu'ils ſe ſervoient de ſes fleurs & de ſes graines pour teindre en trois différentes ſortes de couleurs jaunes. Je vous envoye trois cordonnets de ſoie d'inégale longueur, où vous diſtinguerez ces trois couleurs différentes.

Ils préparent d'abord les fleurs de l'acacia en les faiſant riſſoler, ainſi que je viens de le dire, puis ils y joignent des graines tout-à-fait mûres, tirées des gouſſes, mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de *ngo-hoang*, tel qu'eſt le cordon de ſoie jaune le plus long, & qui eſt le plus vif, & qu'ils veuillent teindre une piece de ſoie de cinq ou ſix aunes, ils employent une livre de fleurs d'acacia avec quatre onces d'alun, ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pieces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de *kin-hoan*, c'eſt-à-dire, le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur dont je viens de parler, & cette premiere teinture étant ſéche, on y ajoute une ſeconde couleur, où il entre un peu de bois de *Sou-mou*, c'eſt-à-dire, de bois de Breſil. On fait la teinture du jaune pâle, qui eſt celle du plus petit

cordonnet, de la même façon que la premiere, avec cette différence, qu'au lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

Le teinturier Chinois avertit, ce qu'on n'ignore pas en Europe, que la qualité de l'eau ſert beaucoup à la teinture. L'eau de riviere eſt, dit-il, la meilleure; quoique toute eau de riviere ne ſoit pas également bonne, celle par exemple qui a un goût fade, y eſt moins propre. Si néanmoins on n'en avoit point d'autre, au lieu d'un bain dans la teinture, il faudroit en donner deux, pour atteindre à cette belle couleur qu'on deſire.

Les fleurs de l'acacia étant riſſolées, ainſi que je l'ai expliqué, peuvent être conſervées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année, & l'on peut les employer à faire la teinture; mais lorſqu'on garde ainſi l'une & l'autre matiere, il faut les faire bouillir plus longtemps que ſi elle étoit récente: leur ſuc, quand elles ont vieilli, en ſort plus difficilement & avec moins d'abondance. D'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier Chinois nous enſeigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croiſſe plus prompte-

ment, & qu'il ſe conſerve mieux. Quand vous aurez ramaſſé, dit-il, des graines de *hoai-tchu*, c'eſt-à-dire, d'acacia, ſéchez-les au ſoleil, & un peu avant le ſolſtice d'été, jettez-les dans l'eau; quand elles y auront germé, ſemez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une & l'autre ſemence pouſſera, vous couperez le chanvre en ſon temps, & vous lierez les jeunes acacias à de petits échalas qui leur ſerviront d'appui. L'année ſuivante vous ſemerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troiſieme année, afin que ce chanvre préſerve ces plantes délicates des injures du temps; après quoi ces jeunes arbriſſeaux étant devenus plus forts & plus robuſtes, vous les tranſplanterez ailleurs, & ils deviendront de très-beaux arbres.

En liſant les entretiens phyſiques du Pere Regnaud, ouvrage auſſi ingénieux qu'inſtructif, j'ai vu avec plaiſir ce qu'il rapporte de la pierre vulnéraire ſimple, dont un célébre Académicien (1) eſt l'inventeur. Cette découverte m'a rappellé le ſouvenir d'un ſecret que j'ai trouvé dans un livre Chinois, pour faire une

(1) M. Geoffroy.

pierre artificielle médicinale. Voici d'abord quelle en eſt la compoſition, je dirai enſuite quel en eſt l'uſage.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans qui ſoit d'un tempérament ſain & robuſte; on en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudiere de fer, qu'on tient ſur un feu clair de bois ſec. Quand on y remarque une écume blanchâtre, on y verſe peu à peu, & goutte à goutte de l'huile douce de navette, car nous n'avons ici ni huile d'olive, ni huile de noix, quoiqu'il y ait quantité de noyers. Sur une chaudiere pleine d'urine, on verſera autant d'huile qu'en peut contenir une taſſe à boire le thé; le tout doit bouillir juſqu'à ce qu'il ne reſte qu'un marc ſec comme de la boue noirâtre; on le prend & on le réduit en une poudre fine, après l'avoir doucement arroſé d'huile, enſorte que l'huile en pénétre toutes les parties; on le met ſur une tuile qu'on couvre d'une autre tuile, & toutes les deux ſont chargées & environnées de charbons allumés : je crois que deux creuſets conviendroient mieux, en laiſſant un ſoupirail à celui de deſſus. Lorſqu'on juge que l'humidité eſt entiérement diſſipée, que rien ne s'évapore, & qu'on

a donné le loiſir à ce qui reſte de ſe réfroidir, on le tire, & on le pile dans le mortier, & l'ayant réduit en une poudre très-fine, on le renferme dans un vaſe aſſez large de porcelaine bien net, dont on couvre l'ouverture d'une natte fine & claire qu'on y ajuſte bien ; on y ajoute une enveloppe de toile, & de plus une derniere enveloppe de gros papier double : enfin on fait tomber lentement goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vaſe au travers des enveloppes de ſon ouverture, qu'on a eu ſoin de rendre lâche vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération, on place le vaſe avec ce qu'il contient dans un chauderon de cuivre, où la matiere ſe recuit, juſqu'à ce qu'elle devienne ſéche & ferme. Alors vous avez la pierre d'automne, laquelle, à ce qu'aſſure mon auteur, a divers uſages; ſans doute que ſur cette ſeule compoſition on pourra en conjecturer pluſieurs en Europe. Ici on s'en ſert principalement pour l'hydropiſie & la pthiſie, & les médecins prétendent que c'eſt un excellent remede pour les maladies des poumons, c'eſt delà que lui eſt venu ſon nom de *tſieou-che*, pierre d'automne, non pas, comme l'on pourroit croire, parce que c'eſt en automne qu'on

réuſſiroit mieux à la compoſer. Cette dénomination renferme un ſens plus myſtérieux : la médecine Chinoiſe a pour maxime que les parties nobles du corps humain répondent, & ont chacune un rapport ſpécial à une des quatre ſaiſons de l'année. Or l'automne étant la ſaiſon qui, ſelon les Chinois, a rapport aux poumons, & cette eſpece de corps pierreux étant ſalutaire aux pulmoniques, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Preſque au même endroit où il eſt traité de cette pierre, le même auteur parle d'un remede qu'il donne pour admirable, lorſqu'il arrive des tumeurs ſubites, douloureuſes & malignes; parce que, ſelon lui, il attire tout le venin, & détruit le mal dans ſon principe. Prenez, dit-il, de la limaille de fer la plus fine, jettez-la dans le vinaigre le plus fort, mêlez bien enſemble l'un & l'autre, puis leur ayant donné deux ou trois bouillons, retirez la limaille, & étendez-la ſur la partie malade; prenez enſuite une grande pierre d'aimant, qu'on nomme ici communément *hi-tieche*, préſentez-la ſouvent ſur la limaille, elle attirera la cauſe occulte du mal, & diſſipera toute la malignité du venin.

Il eſt à remarquer que quand cet auteur vante cet effet de la pierre d'aimant, il ſuppoſe que cet aimant eſt brut, ne ſçachant pas qu'il a plus de force quand il eſt armé. Sans donc me faire garant de la bonté de ce remede, mon unique but eſt de faire obſerver l'uſage qu'on fait ici de la pierre d'aimant, ſans ſonger ni à ſes poles, ni à ſes tourbillons, & de propoſer ſur cela mes doutes. Eſt-ce que cette pierre vivifie ici la limaille de fer, comme elle anime l'aiguille de la bouſſole ? La limaille ainſi préparée dans une liqueur bouillante, ſe trouveroit-elle plus propre à être agitée par l'aimant ? les acides du vinaigre dont elle eſt pénétrée, la rendent-elle, par quelque nouvel arrangement dans ſes pores, mieux diſpoſée à être mue par l'aimant ? comme je n'ai point vu appliquer ce remede, je ſuppoſe, ſur beaucoup d'autres expériences, que l'aimant imprime ici quelque mouvement. Après tout, il ſe pourroit bien faire qu'il auroit quelque vertu contre le venin, qu'il ne communique que conjointement avec la limaille imprégnée des acides du vinaigre, qui produit une impreſſion particuliere ſur la partie mal affectée ; il me ſemble même, en faiſant attention aux termes Chinois,

que l'on tient l'aimant appliqué ſur la limaille. En ſuppoſant cette preſſion continuée de l'aimant, ſon jeu ordinaire ne peut avoir lieu, & il ne lui reſte d'action que ſur les parties inſenſibles & volatiles de la limaille. Ce ſont des doutes que je propoſe ; je n'ai ni le temps, ni la commodité de les approfondir, je laiſſe à nos habiles phyſiciens à les réſoudre.

Revenons maintenant à la botanique ; que d'obſervations ne me fourniroit pas l'herbier Chinois, ſur une infinité de plantes de ce pays, ſi j'avois le temps de les étudier, & ſi je pouvois leur donner un nom Européen ! je ne m'attache donc qu'à celles que je connois, & qui ſont connues en Europe. Le coton de la fleur des ſaules qui eſt tombé abondamment cette année dans une ſauſſaie voiſine, m'a fait naître l'envie de ſçavoir ce qu'en diſoit l'herbier Chinois. Ma curioſité a été d'autant plus piquée, que Matthiole cité dans le dictionnaire des arts, s'étonne qu'aucun botaniſte n'ait encore parlé de l'écume blanche qui pend aux branches des ſaules en forme de raiſins, auſſi-tôt qu'ils ſont défleuris, & qui y demeure juſqu'à ce que le vent l'emporte en l'air comme une plume. Je ne ſçavois pas

qu'on donnât le nom d'écume à cette eſpéce de coton que je voyois s'échapper des fleurs de ſaule ; il eſt vrai qu'en conſidérant le ſaule de près, on trouve qu'à l'ouverture de ſes fleurs, il paroît une eſpece d'écume dont elles ſe couvrent peu à peu : ſans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la ſubſtance glutineuſe où les graines des fleurs nâgent en différentes loges, & ce n'eſt pas s'éloigner de l'idée que notre auteur s'eſt faite des premiers développemens de ces fleurs : car, dit-il, ſi le temps eſt froid, ou même couvert, il empêche les boutons du ſaule de pouſſer au-dehors leur ſubſtance blanchâtre. Effectivement ayant mis dans un microſcope un bouton qui n'étoit pas encore ouvert, j'apperçus que ce qui ſortoit par la pointe du bouton reſſembloit aſſez à de la glaire d'œuf battue & miſe en écume, dont ſucceſſivement tout le corps de la fleur ſe trouva couvert. Il ſe peut faire que chaque graine renfermée dans ſa caſe, nâge dans cette ſubſtance glaireuſe & s'en nourriſſe, comme il arrive au germe de l'œuf de poule ; enſuite l'air le plus ſubtil pénétrant cette écume dès qu'elle ſe détache, lui donne la forme de petit réſeau en s'inſinuant

entre les parties rameuſes, les écartant, les ſoulevant, ſans trop les ſéparer, & deſſéchant l'humeur gluante qui les lioit enſemble, il leur fait prendre la figure de filamens.

Notre Chinois dit que la fleur des ſaules eſt couverte de petites écailles ; en effet, le corps de ces fleurs étant reſté ſec & dépouillé de ſes graines, & de ce qu'on appelle écume, il m'a paru au microſcope ſemblable à un rayon de guêpes tout ſemé de cellules ouvertes. Du reſte le nom d'écume que donne Matthiole, paroît ne plus convenir à ce qui ſe détache des fleurs, & qui voltige dans les airs. Il me ſemble que le Chinois a mieux rencontré en l'appellant tantôt la ſoie des ſaules, *ſe ;* tantôt leur bourre, *tſiu ;* ou leur coton, *mien ;* d'autre fois leur fine laine, *jung ;* ou bien des flocons de neige, de la gelée blanche.

En effet, me trouvant un matin dans une allée ſablonneuſe que formoient des ſaules, elle me parut d'une blancheur qui me fit croire, avant que d'y entrer, qu'elle étoit couverte de gelée blanche. A l'entrée d'une ſauſſaie, lorſque l'air eſt un peu chaud, il tombe quelquefois des ſaules une ſi grande quantité de flocons blancs, qu'ils obſcurciſſent le ciel,

&

& qu'on les prendroit pour une neige épaiſſe qui ſe répand ſur la terre. Lorſque ces flocons ſe ſont inſinués ſous les herbes ou ſur les pointes déja un peu hautes & verdoyantes du gramen, on croiroit voir une prairie légérement inondée par les eaux claires de quelque ruiſſeau.

L'auteur Chinois badine ingénieuſement ſur ces différens ſpectacles, & cherche à égayer ſon imagination. C'eſt du coton, dit-il, que répandent les ſaules, & ce n'en eſt pas, car j'en ſuis tout couvert, & je n'en ſuis pas vêtu plus chaudement; c'eſt de la neige qui obſcurcit l'air, & ce n'en eſt pas; car le ſoleil, bien qu'il ſoit dans ſa force, ne la ſçauroit fondre; l'hirondelle qui continue de voler durant une petite pluie, ſurpriſe tout-à-coup par cette nuée de flocons blancs, & n'ayant pas ſon vol libre, eſt forcée de ſe retirer, il lui ſemble qu'elle a devancé le printemps: ces ſaules que je vis hier tout rajeunis & verdoyans, ont vieilli, ce ſemble, & perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement ſi ſubit de ſcène dans un jardin, me cauſe une ſurpriſe égale à celle que j'aurois, ſi un ami que j'aurois vu hier avec un air fleuri & une chevelure dorée, venoit me voir aujour-

d'hui avec des cheveux & des ſourcils tout blancs.

Mais laiſſons notre Chinois s'égayer, & venons à quelque choſe de plus ſérieux. Je ne ſçache guere que le ſaule, qui jette cette eſpece de bourre remplie de parties rameuſes, leſquelles la rendent ſemblable au coton ; auſſi voit-on qu'on la manie, qu'on la ramaſſe & qu'on la conſerve de même que le coton. J'ai vu tomber une ſi grande quantité de ces flocons dans une allée de ſaules bien unie, & où le vent les pouſſoit par tourbillons de tous côtés, qu'on auroit pu aiſément en recueillir à pleines corbeilles.

Je ne crois pas qu'il fût aiſé de carder ce faux coton, d'en ſéparer la graine qui eſt mince & plate, de le filer, & de le travailler au métier. Mon livre Chinois convient pourtant qu'on l'emploie aux couches des enfans, & que quand le coton étoit plus rare, on s'en ſervoit pour fourrer les bottes d'hiver, les matelats, les couſſins & les couvertures piquées. Il lui attribue encore d'autres uſages : on trouve, dit-il, près de la Chine, des Peuples, leſquels avant que les fleurs ſoient épanouies, en font une eſpece de breuvage qui enivre promptement. On a vu, ajoute-t-il, que des

Peuples, dans un temps de famine, ont recueilli les corps ſecs des fleurs dépouillées du coton & de la graine, les ont réduit en poudre, & en ont fait de la bouillie qui les a ſoutenus; c'eſt toujours rendre ſervice aux pauvres, de leur apprendre que certaine nourriture a été éprouvée, & n'eſt pas nuiſible.

Le but principal de mon auteur étant de découvrir les propriétés médicinales du ſaule, il en trouve de très-utiles, ſoit dans le ſquelette des fleurs dont le coton & la graine ſont détachés, ſoit dans le coton même. Il prétend qu'en appliquant ce ſquelette de la fleur qui eſt ſec & très-combuſtible, & en y mettant le feu, on a un remede excellent contre la jauniſſe & contre les mouvemens convulſifs des membres; il ajoute qu'il eſt également propre à guérir toutes ſortes d'apoſtumes, mais il n'explique pas la maniere de l'employer; ce ſera apparemment en forme de poudre deſſéchante & abſorbante.

Pour ce qui eſt du coton qui ſe détache, & qui eſt emporté par le vent, il aſſure qu'il guérit toute ſorte de cloux & de durillons, les plaies cauſées par le fer, & les chancres les plus opiniâtres; qu'il accélere la ſuppuration d'une plaie,

qu'il en fait ſortir le ſang corrompu ; qu'il arrête les hémorragies, ou les violentes pertes de ſang, comme celles qui arrivent aux femmes après un mauvais accouchement ; qu'il eſt bon contre la dureté de la rate, & qu'il l'amollit. Ce remede, ajoute-t-il, eſt modérement froid de ſa nature.

C'eſt une opinion commune à la Chine qu'il ſe fait une double transformation de ce coton de ſaule, & notre auteur penſe en cela comme le vulgaire. Il avance donc, 1°. que ſi cette eſpece de coton tombe ſur un lac ou ſur un étang, il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il ſoit changé en l'herbe *feou-ping*, qu'on voit flotter ſur la ſurface des eaux dormantes, & dont les racines ne vont point juſqu'au limon ; 2°. que chaque petit flocon échappé des ſaules, s'il tombe ſur une fourrure, ou ſur un habit de peau, eſt transformé en teigne ou vermiſſeau. On cite pluſieurs auteurs qui aſſurent la même choſe, & l'on n'en trouve qu'un ſeul qui regarde ce ſentiment comme une pure imagination ; c'eſt pourquoi durant tout le temps que les ſaules ſont en fleurs, les Chinois évitent avec grand ſoin d'expoſer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens, quoiqu'ils ſoient bien éloignés de croire une pareille métamorphoſe, ont fait la même expérience, & uſent de la même précaution que les Chinois, ce qui prouve la vérité de ce fait ; mais il eſt vraiſemblable que ce flocon eſt chargé de petits œufs de papillons ou de vermiſſeaux, qui ſe plaiſent ſur les ſaules, ou bien il ſe peut faire que la graine ſerve d'aliment aux teignes, ou qu'elle leur ſerve d'une eſpece de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribueroit beaucoup à les multiplier dans une fourrure.

Quant aux plantes aqueuſes & flottantes, il eſt croyable que leur temps d'éclore concourt avec le temps de la chûte des flocons de ſaules, & que ceux-ci ſervent ſeulement à raſſembler & à rendre ſenſibles à l'œil pluſieurs de ces brins d'herbes qui pouſſent leurs petites pointes.

L'herbier Chinois n'oublie point la maniere de planter & de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, & de les faire croître à une certaine hauteur. Quoique je ſois perſuadé que la Chine ne peut rien apprendre ſur cela à l'Europe, je crois néanmoins devoir rapporter une ou deux de ſes obſervations,

qui pourront être de quelque utilité. Les ſaules ſont ſujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une eſpece de chenilles ; voici le conſeil qu'il donne pour les en préſerver: quand on met en terre une branche de ſaule pour la faire venir de bouture, il faut à l'extrêmité qui ſera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de diſtance de la partie du bois qui jettera ſes racines ; on traverſera ce trou d'une cheville de bois de ſapin, qui doit déborder de part & d'autre de deux ou trois pouces : cette eſpece de croix miſe en terre aura un autre bon effet, c'eſt qu'il ſera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traverſier les retient bien mieux que ne feroient ſes racines. Il y en a qui pour mieux défendre des vers cet arbre nouvellement planté, mettent outre cela dans le trou où on le plante, un quartier de tête d'ail, & un morceau de réglisſe long d'un pouce.

Une autre maniere de planter cet arbre de bouture, c'eſt de renverſer la groſſe branche qu'on plante, enſorte que ce qui eſt la pointe de la branche ſoit mis en terre, & que la tête, ou ce qui tenoit au corps du gros ſaule, dont on

l'a coupée, ſoit élevée en haut. Il en naîtra une eſpece de ſaule qu'on nomme chevelu, parce que ſes branches, à la réſerve de quelques-unes fort groſſes, ſeront déliées & pendantes comme une chevelure. Les Lettrés aiment à en avoir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'eſt que le bois de ſaule, qui eſt de ſa nature léger, poreux, & ſujet à la carie, ſe nourriſſe & ſe conſerve dans l'eau, de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'eſt ce qu'on éprouve continuellement dans cette capitale, & aux environs, où le bois de ſaule entre dans la conſtruction des puits qu'on fait dans les jardins, pour y avoir de l'eau, dont on puiſſe arroſer les fleurs & les herbes potageres. Cette invention des Chinois ſera peut-être goûtée en Europe. Voici comment ils s'y prennent,

Lorſqu'on eſt déterminé à faire un puits, on choiſit d'abord le lieu où l'on eſpére trouver de l'eau, on y creuſe en rond un eſpace de terre, juſqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien applani, on y ajuſte la baſe du puits, ſur laquelle on doit éle-

ver la maçonnerie. Cette baſe eſt faite de pieces plates de bois de ſaule, épaiſſes au moins de ſix pouces, qui ſe tirent du tronc d'un gros ſaule bien ſain ; ces pieces ſont emboîtées enſemble en rond, & laiſſent au milieu un vuide ſpacieux : c'eſt ſur ces planches, aſſez larges, qu'on bâtit de briques la maçonnerie du puits, & à meſure qu'elle s'éleve, on garnit les dehors tout-autour de terre preſſée également juſqu'à la hauteur des trois pieds qu'on avoit creuſés d'abord, après quoi on creuſe le milieu du terrein, & à meſure qu'on avance, on tire également la terre de deſſous la charpente qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer inſenſiblement, & auſſi-tôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, & l'on creuſe toujours de la même maniere juſqu'à ce qu'on ait trouvé une ſource ſûre & abondante.

La belvedere eſt une plante auſſi commune que le ſaule, & il paroît que les Botaniſtes Européens n'en font pas beaucoup de cas. Le haſard, qui en avoit fait naître une tout-auprès de ma chambre, me détermina à conſulter nos auteurs d'Europe ſur la nature & les qualités d'une plante, qui d'ailleurs eſt très-

agréable à la vue. Meſſieurs Lemery & Jean Bauhin n'en font nulle mention, & leur ſilence me parut un préjugé aſſez certain du peu d'utilité qu'on en retire. J'ouvris le Dictionnaire des Arts & des Sciences, qui me confirma dans ce préjugé; car on ſe contente d'y dire, d'après Matthiole, que la belvedere eſt une plante qui a les feuilles ſemblables à celles du lin ; puis on ajoute qu'elle ſert à faire des balais, & que les Apoticaires en font ſouvent l'ornement de leurs boutiques.

Cependant je ne me rebutai point, & je crus qu'en conſultant l'Herbier Chinois, j'y ferois peut-être quelque découverte avantageuſe à cette plante, ayant peine à croire qu'elle fût abſolument inutile. J'appellai un domeſtique, & lui montrant la belvedere, je lui demandai comment elle ſe nommoit en langue Chinoiſe *ſao-tcheou-tſao*, me répondit-il, c'eſt-à-dire, plante pour les balais. Je la cherchai vainement dans l'Herbier ſous ce nom compoſé, & je ne doutai preſque plus qu'à cauſe de ſon inutilité, elle ne fût auſſi négligée qu'en Europe. Mais faiſant réflexion que les Botaniſtes de la Chine affecteroient peut-être de ſe ſervir de termes moins vul-

gaires, pour exprimer le nom de leurs plantes, je demandai à un Lettré, assez habile Naturaliste, quel nom on lui donnoit dans les termes de l'art : il me répondit qu'on la nommoit *kiue*, & je la trouvai en effet sous ce nom.

Si l'on juge en Europe que les propriétés que l'Herbier Chinois lui attribue sont réelles, elle sera estimable par plus d'un endroit. Après avoir dit que c'est à la fin de Mars ou au mois d'Avril qu'elle sort de terre, que ses surgeons, hauts de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing d'un jeune enfant, quand il le ferme à demi ; qu'ensuite elle s'étend, & elle pousse une infinité de branches garnies de feuilles semblables à celles du lin ; qu'en croissant ses branches s'arrondissent & se disposent naturellement en forme d'une agréable pyramide ; il ajoute, que ses feuilles, encore tendres, ont du suc & un assez bon goût ; qu'on peut les manger en salade avec le vinaigre, mêlant quelques filamens de gingembre ; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, & cuites avec la viande, elles lui donnent un goût fin & agréable ; que quand elle est dans toute sa beauté, ses feuilles deviennent dures, & cessent d'être man-

geables ; mais qu'alors on trouve dans ſa tige & dans ſa racine, une nourriture qui peut ſervir de reſſource contre la famine dans les années de diſette. Lorſque la plante, dit-on, eſt montée à ſa hauteur naturelle, on en ſépare la maîtreſſe tige, on la fait paſſer par une leſcive de cendres, ce qui la radoucit, la dégraiſſe, & la purifie des immondices de la peau. Après ce bain, on l'expoſe au ſoleil, & quand elle eſt ſéche, on la cuit & on l'aſſaiſonne. Pour ce qui eſt de la racine dont la couleur eſt un peu violette, on en leve la peau par aiguillettes ou filamens, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir.

Mais ce qu'on cherche principalement, c'eſt la ſubſtance blanche de la racine, qu'on réduit aiſément en farine, dont on ne ramaſſe que ce qui reſte en pâte au fond du vaſe, & qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne ſera pas tenté de ſervir un pareil mets ſur une table délicate ; mais après tout, n'eſt-il pas utile aux gens de la campagne, de ſçavoir que dans une extrême néceſſité, ils peuvent recourir ſans aucun riſque à cette nourriture ; & ne ſeront-ils pas redevables aux Chinois d'en avoir fait des épreuves, qui ſont toujours dangereuſes ?

L'Herbier cite l'exemple de quatre Montagnards, qui vivant ordinairement des feuilles, des tiges, & des racines de belvedere, que leur pays leur fourniſſoit en abondance, avoient conſervé une ſanté parfaite juſqu'à une extrême vieilleſſe. Il rapporte à cette occaſion l'entretien de deux Philoſophes, qui voyant arriver la décadence d'une dynaſtie, & ſe dégoûtant du tracas, de la contrainte & des dangers de la Cour, où ils avoient paſſé une partie de leur vie, s'exhortoient l'un l'autre à une ſage retraite. « Servons-nous de nos » lumieres, diſoit l'un d'eux, pour faire » d'utiles réflexions ſur la ſituation pré- » ſente du gouvernement; & de notre » prudence, pour nous précautionner » contre des malheurs prêts à fondre ſur » tous ceux qui ſont en place : J'entre » dans vos vues, lui répondit l'autre, » en lui ſerrant la main, je vais me faire » une ſolitude dans ma patrie, où je » vivrai en paix, loin de tout com- » merce avec les hommes : la belvedere » m'y fournira toujours de quoi manger, » & le grand fleuve *Kiang* d'excellente » eau à boire ». Au reſte, l'auteur avertit que pour rendre la belvedere plus abondante & plus ſubſtancielle, il faut

mettre le feu aux montagnes qui en ſont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ſes propres cendres l'engraiſſent & lui donnent un ſuc plus nourriſſant.

Il vient enſuite aux vertus médecinales de cette plante. La belvedere, dit-il, n'a nulle qualité nuiſible & vénéneuſe, elle eſt froide de ſa nature, d'une ſaveur douce, pleine d'un ſuc bénin; elle délivre des chaleurs internes exceſſives, elle eſt diurétique, & ouvre les voies à l'urine; elle procure le ſommeil. Etant grillée, réduite en poudre, & priſe dans une boiſſon au poids d'environ deux dragmes, elle dégage le basventre de ſes flatuoſités; c'eſt un remede ſalutaire contre toute malignité cauſée par les grandes chaleurs. Enfin, la racine de cette plante, réduite en cendres, diſſoute dans un peu d'huile, & appliquée ſur la morſure des ſerpens ou autres inſectes vénimeux, en amortit le venin, l'attire & guérit la plaie. Le Médecin Chinois n'a recours ni à des ſels, ni à des acides, ni à des alkalis, ſoit intrinſéques à la plante, ſoit procurés par la préparation & la calcination de la belvedere; il en rapporte ſimplement les effets, laiſſant aux habiles Chymiſtes à

en chercher & à en développer les cauſes intimes & cachées.

Si ces effets ſont véritables, de pareilles découvertes, toutes ſimples qu'elles ſont, ne laiſſeront pas d'être utiles. J'avoue cependant qu'on doit un peu ſe défier de certains auteurs Chinois, qui trouvent quelquefois du merveilleux où il n'y en a nullement. Il y a peu de jours que, liſant l'Herbier, je tombai ſur l'explication d'une racine qui m'eſt inconnue, & que j'aurois conſidérée attentivement ſi je l'avois pu trouver. L'auteur prétend qu'elle a un ver à ſoie attaché à l'extrémité de ſa racine. Il cite un autre auteur, qui apoſtrophe ainſi ce ver à ſoie : « Que fais-» tu ſous terre ? tu n'y trouveras ni des » feuilles de mûrier pour te nourrir, ni » de chantier pour y monter, pour y » devider ta ſoie, & y faire ton coton : » ton ſort ſera d'être arraché, & de » devenir une confiture propre à être » ſervie à nos tables ». Ce langage feroit croire qu'il s'agit ici d'un véritable ver à ſoie ; cependant lorſqu'on le conſidere de près dans le ſein de la terre, on ne trouve qu'une légere reſſemblance avec ce ver ; & au fond ce n'eſt qu'une bulbe attachée à la racine

par quelques filamens, & figurée en ver à ſoie ou chenille. Or, de cette bulbe, comme de pluſieurs autres racines, on fait ici une confiture aſſez agréable.

Cette facilité qu'ont quelques Chinois à trouver du merveilleux où il n'y en a point, n'établit pas une regle générale. On en trouve parmi eux, qui, ſans avoir fait de grands progrès dans la phyſique, ne laiſſent pas de connoître la nature, & de rendre raiſon de ſes effets. Ayant cherché dans l'herbier Chinois ce qu'on y diſoit de l'agaric, des excroiſſances biſarres, & entr'autres des différentes ſortes de Gui qui naiſſent, végétent & croiſſent ſur tant de ſortes d'arbres : l'auteur ne ſe contente pas d'un jargon vague, dont ſe ſervent ceux qui diſent *tſe-gen*, *eul-gen*, c'eſt la nature des choſes : il cherche les cauſes cachées dans ces ſortes d'effets, & il les attribue ou à des graines ſubtiles de plantes qui voltigent dans les airs, ſans qu'on les apperçoive, & qui s'attachent aux parties des arbres propres à les recevoir, & à les aider à germer, ſelon leur propre eſpece ; ou aux oiſeaux qui s'étant nourris des ſemences qu'ils ne peuvent digérer, les vont dépoſer ſur des arbres, ſans en avoir en-

dommagé le germe ; & elles y germent en effet, ſi elles y trouvent une matiere convenable. Nouvelle façon, dit-il, d'enter un arbre, à laquelle la main de l'homme n'a nulle part.

Ce que j'ai lu dans M. Lemery & dans le dictionnaire des arts ſur le camphre qu'on a porté de la Chine en Europe, m'a fait juger qu'on n'y eſt pas aſſez au fait de la maniere dont on ſe procure ici cette précieuſe gomme. M. Lemery prétend qu'elle diſtille du tronc & des groſſes branches de l'arbre, & qu'elle s'amaſſe vers le pied de cet arbre, où on la recueille mêlée avec de la terre. Le dictionnaire des arts ſuppoſe comme une choſe certaine, que cette gomme diſtille d'un arbre. « On apporte, ajoute-t-il, » le camphre de la Chine en Europe » tout crud, en pain ; & comme il n'a » point paſſé par le feu, il eſt réputé » groſſier, & l'eſt en effet ».

L'extrait d'un livre Chinois, aſſez récent, me fournit ſur cette matiere des éclairciſſemens qui méritent de l'attention. Ce livre eſt fort autoriſé : il a été imprimé par l'ordre & par les ſoins du grand Empereur *Cang-hi*, qui y a inſéré ſes réflexions : on cite un grand nombre de ſçavans, qui ſont ou les auteurs, ou

les réviſeurs de cet ouvrage. On y aſſure que le camphre de la Chine qu'on tire de l'abre *tchang*, (car c'eſt ainſi que s'appelle cet arbre ; & le camphre ſe nomme *tchang-nao*,) ne diſtille point à terre comme d'autres arbres réſineux, qui, pour leur conſervation, ſe déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur ſubſtance ; qu'il ne diſtille point non plus du haut de l'arbre en bas par une inciſion qu'on y auroit faite. On ſe ſerviroit ici de ce moyen, ſi on pouvoit le faire avec ſuccès ; car de pareilles inciſions faites aux arbres réſineux, ſont très-uſitées à la Chine. Dans l'article qui précéde celui où l'on parle du camphre, il eſt rapporté que pour ne rien perdre du vernis, on ajuſte à l'endroit de l'arbre où l'on a fait l'inciſion, un petit canal, & au canal un vaſe, qui empêche tout mélange d'immondices, & autant qu'il eſt poſſible, l'évaporation du ſuc qui en découle. Dans un autre article, où il eſt traité du pin, qui fournit une réſine, à laquelle on attribue des vertus admirables, on parle d'une nouvelle maniere de faire l'inciſion, qui ſera peut-être inconnue en Europe. On creuſe la terre, dit l'auteur, tout-autour d'un gros & vieux pin, l'on découvre

une de ſes maîtreſſes racines, à laquelle on fait une inciſion, d'où l'on voit diſtiller un ſuc ſpiritueux; mais il faut que durant le temps de l'opération, l'endroit qui eſt au-deſſus de la racine inciſée, ſoit tellement couvert, que la clarté du ſoleil & de la lune n'y puiſſent pénétrer. Sans doute qu'on a en vue de tirer du pin une réſine qui ſoit naturellement liquide, & qui ſe conſerve dans cet état.

C'eſt de toute autre maniere qu'à la Chine on tire le camphre de l'arbre *tchang*; notre auteur Chinois l'explique ainſi : On prend, dit-il, des branches nouvelles de cet arbre, on les coupe par petits morceaux, & on les fait tremper durant trois jours & trois nuits dans de l'eau de puits. Lorſqu'elles ont été macérées de la ſorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, & pendant ce temps-là on les remue ſans ceſſe avec un bâton de bois de ſaule. Quand on voit que le ſuc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on paſſe le tout, ayant ſoin de rejetter le marc ou les immondices. Alors ce ſuc ſe verſe par inclination dans un baſſin de terre neuf & verniſſé; on le laiſſe-là

durant une nuit, & le lendemain on trouve que ce ſuc s'eſt coagulé, & eſt devenu une eſpece de maſſe. Pour purifier cette premiere production, on ſe ſert d'un baſſin de cuivre rouge, on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on prend de cette terre qu'on pile & qu'on réduit en une poudre très-fine; on place cette poudre au fond du baſſin. Sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, & l'on arrange ainſi par ordre, couche ſur couche, juſqu'à quatre, & ſur la derniere, qui eſt de terre bien pulvériſée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *po-ho*, c'eſt-à-dire du pouliot. Le baſſin de cuivre étant ainſi garni, on le couvre d'un autre baſſin, & on a ſoin qu'ils ſoient parfaitement unis, & même, pour bien les arrêter l'un ſur l'autre, on les borde par l'endroit où ils ſe joignent, d'une terre jaune qui les ſerre fortement. Le baſſin étant plein de cette mixtion, on le met ſur le feu, ayant ſoin que ce feu ſoit reglé, égal, ni trop fort, ni trop foible: la pratique inſtruit du juſte milieu qu'on doit tenir. Il faut être très-attentifs à ce que l'enduit de terre graſſe, qui joint les baſſins, tienne bien, & qu'il ne s'y faſſe

aucune fente, de crainte que les parties ſpiritueuſes ne s'échappent, ce qui ruineroit l'ouvrage. Lorſqu'on lui a donné le feu ſuffiſamment, ont attend que les baſſins ſoient refroidis; alors on les ſépare, & on trouve le camphre ſublimé & attaché au couvercle; ſi l'on réitére l'opération deux ou trois fois, on aura du camphre en belles parcelles: toutes les fois qu'on voudra s'en ſervit en certaine quantité, on la mettra entre deux vaſes de terre, dont on entourera bien les bords avec pluſieurs bandes de papier mouillé; on tiendra ce vaſe ſur un feu modéré & égal, environ une heure; puis ayant laiſſé refroidir le vaſe, on trouvera le camphre dans ſa perfection, & tout prêt à être employé.

Ce que je viens de rapporter eſt traduit littéralement du détail que fait le livre Chinois ſur l'extrait, la ſublimation & la préparation du camphre de la Chine. Je crois qu'un Chymiſte Européen, qui auroit des branches récentes de l'arbre *tchang*, abrégeroit toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité & la pureté de cette gomme. Peut-être auſſi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particuliere, car ils ſçavent en moins de

temps, & à peu de frais ſublimer, par exemple, le mercure, dans deux creuſets bien luttés, tels que les emploient les orfévres pour la fonte de l'argent.

Du moins, on ne dira plus, comme il eſt marqué dans le dictionnaire des arts, que le camphre de la Chine eſt apporté crud en Europe, & ſans avoir paſſé par le feu, puiſque, comme l'on voit, il y paſſe pluſieurs fois. Il ſe peut faire que les Chinois, pour en augmenter le volume & le gain qu'ils en retirent, le vendent, ou l'aient vendu autrefois aux marchands d'Europe en pain crud, c'eſt-à-dire, après une légere cuiſſon donnée à leur maſſe, ou mélange de terre, de camphre, & de la plante *po-ho :* la forme des pains de camphre venus de Hollande, qui, ſelon M. Lemery, reſſemble à un couvercle de pot, le fait aiſément ſoupçonner.

Au reſte, cette maniere de tirer le camphre des entrailles même de l'arbre, ſe peut pratiquer dans toutes les ſaiſons de l'année, ce qui ne pourroit ſe faire ſi on le tiroit comme les autres réſines, leſquelles ne découlent que durant un certain temps aſſez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne feroit en

tirant ſon ſuc par des inciſions toujours haſardeuſes.

Quel que ſoit le camphre qu'on vend aux Européens, il eſt certain qu'on en vend ici dans les boutiques à aſſez bon marché, qui m'a paru bien grainé, aſſez pur, très-ſubtil, & qui s'évapore aiſément, mais qui dans un vaſe double bien fermé, ſe conſerve, comme l'expérience me l'a appris.

Après tout, le meilleur camphre de la Chine, au jugement même des Chinois, ne peut être comparé au bon camphre de *Borneo*. Auſſi celui-ci s'y vend-il fort cher. Le camphre ordinaire ne coûte à Peking que deux ſols l'once : il ſe vend encore moins dans le lieu où on le tire. Il me ſemble qu'un Chirurgien de nos vaiſſeaux, un peu Chymiſte, feroit dans les ports, à peu de frais, l'huile de camphre, qui eſt ſouveraine pour la carie des os, dont il retireroit un grand profit en Europe.

Ne pourroit-on pas ſe procurer à Canton un petit plan de l'arbre d'où l'on tire le camphre, & le tranſporter dans quelqu'une de nos iſles, où je crois qu'il n'auroit pas de peine à croître ? Il ſe peut faire même qu'il y en ait, & qu'on ne les connoiſſe pas ; je ne puis pas le dé-

peindre ſur ce que j'en ai lu, car on parle de ſon écorce & de ſes feuilles par reſſemblance à d'autres arbres qui me ſont également inconnus. M. Lemery dit qu'il vient de Hollande en France du camphre de la Chine : peut-être que les Hollandois ont trouvé dans leurs iſles, ou qu'ils y ont tranſporté d'ailleurs des arbres de camphre, & qu'ils le vendent ſous le nom de camphre de la Chine. Je ſuis néanmoins plus porté à croire que des Chinois de Batavie vont l'acheter à la Chine pour l'apporter aux Hollandois.

On a raiſon de dire dans le Dictionnaire des Arts, que le camphre de la Chine ſe tire d'un arbre fort haut & fort large. Il s'en trouve, dit l'Auteur Chinois, de la hauteur de trois cens coudées, qui ſont ſi gros que vingt perſonnes peuvent à peine les embraſſer. On en voit qui ont juſqu'à trois cens ans. Il eſt d'uſage pour la conſtruction des édifices & des vaiſſeaux. Son bois eſt ſemé de belles veines, & l'on en fait divers beaux ouvrages.

Cet arbre croît promptement : à ſon pied & à côté de ſes groſſes racines, il pouſſe divers rejettons propres à être tranſplantés : les troncs fort vieux jettent

des étincelles de feu. Sans doute que de ce bois pourri & plein de petits vers, ſortent ces brillans ou feux follets, ſuite naturelle d'une effuſion d'eſprits camphrés inflammables à la moindre agitation pour quelques inſtans. La flamme en eſt ſi ſubtile qu'il n'y a point à craindre qu'elle ſe communique, les cheveux même n'en ſeroient pas brûlés; l'expérience du camphre brûlé dans de l'eſprit de vin en un lieu bien fermé, en eſt une preuve inconteſtable.

Reſte à parler des qualités que le même livre attribue au camphre. Il eſt, dit-il, âcre & chaud, nullement nuiſible & malfaiſant; il ouvre les différens conduits du corps, il ſert à diſſoudre, à emporter les glaires & la pituite des entrailles, il diſſipe les impuretés du ſang, & remédie aux incommodités cauſées par le froid & l'humidité, il appaiſe les coliques violentes, & le *colera morbus*, les maux de cœur & d'eſtomac; il guérit des dartres, de la galle & des démangeaiſons importunes; on s'en ſert utilement pour raffermir les dents gâtées. Enfin, c'eſt un remede efficace contre la vermine, il en préſerve, & il en délivre ceux qui y ſont ſujets.

Tout le bois de l'arbre empreint de la

la ſubſtance du camphre, en a preſque les mêmes vertus, mais dans un dégré de force bien inférieur. Ce bois eſt d'une ſaveur âcre mais tempérée; on en uſe intérieurement ſans crainte qu'il dérange l'eſtomac & le bas ventre; & ſi l'on y reſſentoit quelques dérangemens violens, il ſeche les humeurs qui les cauſent; ou s'il eſt beſoin de les rejetter par la bouche, on en vient à bout & ſans grands efforts en avalant la décoction un peu épaiſſie de la pouſſiere de ce bois. S'il reſte des indigeſtions après le repas, il les diſſout. Ceux qui ont des rapports aigres, doivent uſer de la décoction de ce bois dans du petit vin de riz, qui eſt encore plus foible que la petite bierre. Des ſabots faits du même bois délivrent des ſueurs ténaces & incommodes des pieds.

Je finis ces obſervations par un remede très-efficace, dont on ſe ſert ici contre une maladie des yeux qui eſt aſſez extraordinaire, & qui eſt plus commune à la Chine qu'en Europe. M. Etmuler & le Dictionnaire des Arts l'appellent Nyctalopie. Cette maladie eſt une affection vicieuſe des yeux, qui fait qu'on voit bien le jour, qu'on voit moins bien le ſoir, & que la nuit on ne voit rien

du tout. A en croire nos Médecins d'Europe, il eſt rare qu'on en guériſſe. Ma curioſité auroit été ſatisfaite ſi M. Etmuller eût marqué quelle pouvoit être la cauſe interne de cette maladie périodique, dont les accès prennent aux approches de la nuit. *Ki mung yen* eſt le nom que les Chinois donnent à cette incommodité : ces trois caracteres ſignifient, yeux ſujets, comme ceux des poules, à s'obſcurcir. Les Chinois en comparant les yeux viciés du malade, aux yeux des poules qui s'obſcurciſſent vers le coucher du ſoleil, croient avoir développé le myſtere de cette maladie, ſans faire réflexion que cet effet dans les poules eſt très-naturel, de même que dans ceux dont la paupiere appéſantie ſe ferme lorſqu'ils ſont preſſés du ſommeil.

Il n'en eſt pas de même dans la Nyctalopie. Celui qui eſt affligé de ce mal a les yeux bien ouverts, & ne voit rien; il va à tâtons dans le lieu même où il eſt le plus accoutumé de marcher; il ne ſent aux yeux ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement. Qu'il ſoit placé durant le jour dans un lieu ténébreux, il voit fort bien à la plus petite lueur. La nuit étant venue, ſon ac-

cès le prend. Qu'on lui préſente une bougie allumée, il n'apperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie, & au lieu d'une lumiere claire, il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre ſans aucun éclat. Ce peu de ſentiment marque, ce me ſemble, que la membrane de la rétine, devenue flaſque & molle par quelque obſtruction, ne peut pas, faute de reſſort, ſentir les légeres impreſſions des rayons viſuels, & n'eſt ébranlée que par des rayons très-forts; ſi l'œil s'obſcurcit peu à peu & par dégrés, à meſure que la nuit approche, ce n'eſt pas de la même maniere ni ſucceſſivement qu'il s'éclaircit, & c'eſt ce qui conſole le malade, car il ſçait que le lendemain il aura la vue très-ſaine juſqu'au coucher du ſoleil. J'ai connu un Chinois qui a eu pendant un mois cette maladie, & qui s'en eſt délivré, comme beaucoup d'autres, par le remede dont je vais donner la recette. Il m'a avoué qu'il avoit été attaqué, ſur le ſoir, de ce mal, après s'être livré à de violens accès de colere, & qu'après ſa guériſon s'étant encore abandonné à de pareils emportemens, le même mal le reprit, dont il ſe guérit de nouveau en ayant recours au même remede. Il y a mainte-

nant plusieurs années qu'il n'en a ressenti aucune atteinte.

Voici en quoi consiste ce remede : prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire, coupez-le avec un couteau de bambou, ou de bois dur ; ôtez-en les nerfs, les pellicules, & les filamens ; puis enveloppez-le d'une feuille de nénuphar, après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot sur le feu, & faites-le cuire lentement. Remuez-le souvent pendant qu'il cuit, ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foie en coction, ne se dissipe point au dehors, & que vous la receviez toute entiere. Cette fumée salutaire s'élevant jusqu'à vos yeux que vous tiendrez ouverts, en fera distiller l'humeur morbifique, & vous vous trouverez guéri. Si vous employez ce remede sur le midi, le soir même vous cesserez d'éprouver cet accident. Il y en a qui, pour mieux assurer la guérison, conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé, & d'en avaler le bouillon. Mais d'autres m'ont assuré que cela n'étoit point nécessaire, & qu'on en a vu qui ont été guéris en se contentant de humer à loisir

la fumée du foie de mouton pendant qu'il cuit, & qu'il étoit pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine du mouton.

Voilà donc un remede aiſé, prompt, efficace, dont la vertu a été éprouvée par un grand nombre de Chinois, pour une maladie qui eſt connue en Europe, & que nos Médecins anciens & modernes ont déclaré être incurable. Si on en éprouve en Europe les mêmes effets, la Chine lui aura fait un préſent qui ne doit pas paroître indifférent. Car enfin, qu'avons-nous de plus cher au monde que la vue? Pour peu qu'elle ſoit attaquée, on ne craint rien tant que de la perdre; & quand on l'a une fois perdue, on ſe regarde en quelque ſorte comme n'étant plus de ce monde. C'étoit du moins le ſentiment de Tobie, ce grand modele de patience. » Quel plaiſir pour» roit-il y avoir pour moi ici bas, di» ſoit-il en ſoupirant, puiſque je ne puis » plus voir la lumiere du Ciel »? *Quale gaudium mihi erit, qui lumen Cœli non video?* Je me recommande à vos ſaints ſacrifices en l'union deſquels je ſuis avec reſpect, &c.

ÉTAT DE LA RELIGION dans l'Empire de la Chine, en l'année 1738.

A PEINE reſpiroit-on à Peking de la perſécution qu'on ſuſcita en l'année 1735 contre la religion chrétienne, dont le détail ſe trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les ſuites furent plus fâcheuſes & plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu.

On n'ignore pas qu'à Peking on expoſe un grand nombre de petits enfans, qui meurent la plupart faute des ſecours néceſſaires. Il eſt vrai qu'il y a des charettes établies par autorité publique pour ramaſſer ces enfans, & les tranſporter dans des eſpeces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui ſont morts, & où l'on doit prendre ſoin des vivans, mais preſque tous meurent de pure miſere.

Un des plus grands biens & le plus ſolide que faſſent les Miſſionnaires, eſt de procurer le baptême à ces pauvres enfans. Les Jéſuites des trois égliſes qu'ils

ont à Peking, ont depuis long-temps partagé entr'eux les divers lieux où on les transporte : ils ont chacun des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le Baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfans.

Lieou-eul, catéchiste des Peres Portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, & conduit au tribunal du Gouverneur de Peking. On l'interrogea dans plusieurs séances, sans lui trouver d'autre crime que celui d'être chrétien ; c'en étoit un dans l'idée de ce Gouverneur, à cause des défenses qui avoient été faites, soit la premiere année du regne d'Yong-tching en 1723, soit la premiere année du présent regne en 1736, d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes, & il y fit conduire le catéchiste *Lieou-eul*, avec *Tchin-tsi* qui étoit gardien de l'hôpital, & *Ly-si-eou* qui s'étoit fait le dénonciateur de l'un & de l'autre.

Lorsqu'ils arriverent, *Ou-che-san*, Mandarin Mantcheou ne put retenir sa joie : il y avoit long-temps qu'il souhaitoit que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit

comparoître *Lieou-eul*, & lui fit quantité de queſtions captieuſes, auxquelles le chrétien répondit avec beaucoup de ſageſſe. Mais comme l'intention de ce Juge étoit de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la queſtion, dans le deſſein de lui faire avouer que les Européens attiroient, à force d'argent, les Chinois à leur religion. Les tourmens ne purent arracher à *Lieou-eul* l'aveu d'une ſi groſſiere calomnie. Le Préſident Mantcheou de ce tribunal, également ennemi du chriſtianiſme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux chrétien ſouffrit avec beaucoup de fermeté & de courage. *Naſchtou*, c'eſt le nom de ce Préſident, auroit pouſſé les choſes plus loin, ſans qu'il fût nommé deux jours après *Tſong-tou*, ou Gouverneur général de Nanking.

Ou-che-ſan ne pourſuivit pas cette affaire avec moins de vivacité; il vouloit abſolument faire mourir le chrétien; & il y auroit réuſſi, ſi ſon collegue ne s'y fût oppoſé. Cette diverſité de ſentiment obligea de porter l'affaire à *Sun-kia*, Préſident Chinois de ce tribunal, qui blâma la ſévérité outrée d'*Ou-che-ſan*. La ſentence fut modérée; le chrétien fut condamné à recevoir cent coups

de *pan-tſee* (c'eſt la bâton dont on frappe les coupables), à porter la Cangue (1) pendant un mois, & enſuite à recevoir encore quarante coups de *pan-tſee*. La ſentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du Gouverneur de Peking, étoit conçue en ces termes:

Le tribunal du *Hing-pou*, c'eſt-à-dire des Crimes, ſur l'affaire de *Lieou-eul*, que le Gouverneur de Peking à fait prendre à l'hôpital des enfans trouvés, où il verſoit de l'eau ſur la tête de ces enfans, en prononçant des paroles magiques.

Dans l'interrogatoire qu'a ſubi *Lieou-eul*, il dit: « Je ſuis un homme du peu-» ple, âgé de quarante ans, & du dé-» partement de *Ta-hing-hien*. Je ſuis chré-» tien dès mon enfance; ayant ſçu que » hors la porte de la ville, nommée » *Tſong-ouen-men*, au nord, à la tête du » pont, à côté de la barriere, il y avoit » une chambre pour recueillir les en-» fans abandonnés, auprès de l'hôpital » où on les tranſporte, & uniquement » dans le deſſein de faire de bonnes œu-

(1) Eſpece de carcan qui eſt compoſé de deux ais fort peſans, & échancrés vers le milieu de leur union, où eſt inſéré le col de celui qu'on a condamné à cette peine.

» vres, j'y allois pour les guérir en ré-
» citant quelques prieres : c'eſt ce que
» je fais depuis un an. Le moyen que
» j'emploie, c'eſt de prendre de l'eau,
» d'en verſer quelques gouttes ſur la tête
» des enfans, de réciter en même-temps
» quelques prieres, & auſſi-tôt les en-
» fans ſont guéris. S'ils viennent à mou-
» rir, ils vont dans un lieu de délices.
» C'eſt une coutume établie dans la re-
» ligion chrétienne. Lorſque je m'occu-
» pois à cette bonne œuvre, des Officiers
» de juſtice m'ont arrêté. Ce *Tchin-tſi*,
» qu'ils ont pris avec moi, eſt le gardien
» de cet hôpital. Le ſeul motif de faire
» de bonnes-œuvres, me portoit à lui
» donner, à chaque lune, deux cens
» petits deniers pour acheter de petits
» pains, & ſoulager ces pauvres enfans :
» c'eſt ce que j'ai fait pendant treize
» lunes. Si l'on trouve que j'ai agi par
» d'autres vues, je m'offre à ſouffrir les
» plus rigoureux châtimens de la juſtice.
» Oſerois-je mentir en votre préſence ?
» Il eſt vrai que je fais profeſſion de la
» religion chrétienne ; mais je n'ai pas
» ſçu qu'elle fût défendue, & je n'ai
» jamais reçu aucun argent des chré-
» tiens ».

On rapporte enſuite les répo nſes du

gardien de l'hôpital & celles du délateur, qui diſent la même choſe ; après quoi on continue de la ſorte :

« En examinant ſur cela nos regiſtres, » nous trouvons que la premiere année » de *Yong-tching* (c'eſt-à-dire en 1723), » ſur un placet préſenté ſecrétement » par *Mouan-pao Tſong-tou* de la pro- » vince de Fokien, le tribunal des Cé- » rémonies défendit, ſous des peines » ſéveres, d'entrer dans la religion » chrétienne, & ordonna à ceux qui » l'avoient embraſſée, de la quitter ; » maintenant il paroît par les réponſes » de *Lieou-eul*, dans l'interrogatoire qu'il » a ſubi, que n'obéiſſant pas à cette » loi, & que perſévérant dans la reli- » gion chrétienne, il eſt allé à l'hôpital » des enfans, qu'il y a prononcé des » paroles magiques, en leur verſant de » l'eau ſur la tête pour les guérir ; nous » le condamnons à recevoir cent coups » de *pan-tſee*, à porter la cangue un mois » entier, & à recevoir enſuite quarante » autres coups de *pan-tſee*. Pour ce qui » eſt de *Tchin-tſi*, gardien de la chambre » de cet hôpital, il ne pouvoir ignorer » que *Lieou-eul* employoit la magie pour » les guérir. Son devoir étoit de l'em- » pêcher ; & il l'a ſouffert. Suivant la

» rigueur des loix, il devroit recevoir
» quatre-vingt coups de *pan tſee*, on ne
» lui en donnera que trente. Au regard
» des deux cens deniers qu'il recevoit à
» chaque lune pour le ſecours de ces
» enfans, il n'eſt pas néceſſaire d'en par-
» ler. Enfin le petit vaſe de cuivre où
» *Lieou-eul* portoit de l'eau, ſera mis en
» pieces. Que cette détermination pré-
» ſente que nous avons priſe, ſoit en-
» voyée au Gouverneur de Peking, &
» au Tribunal de *Tou-cha-yuen*, afin
» qu'il la faſſe connoître aux cinq dépar-
» temens de la ville, pour la faire
» ſçavoir aux deux *Hien* qu'il gou-
» verne ; & que, par ce moyen, les
» uns & les autres défendent, ſous de
» grieves peines, à qui que ce ſoit,
» non-ſeulement de fréquenter cet hô-
» pital, ſous prétexte d'y guérir les ma-
» lades, mais encore d'embraſſer la loi
» chrétienne, avec ordre à ceux qui
» l'auroient embraſſée de l'abandonner ;
» & que ces défenſes ſoient affichées
» dans tous les carrefours de leurs diſ-
» tricts. Que tout ceci leur ſoit donc en-
» voyé, & qu'ils l'exécutent ».

Ce fut le vingt-troiſieme de la neu-vieme lune intercalaire, c'eſt-à-dire le 15 Novembre, que cette Sentence fut

envoyée à ces différens tribunaux. Il y avoit déja deux jours qu'elle avoit été exécutée à l'égard de *Lieou-eul*, qui dès le 13 Novembre étoit à la Cangue, ſur laquelle on avoit écrit ces mots en gros caracteres : *Criminel pour être de la religion chrétienne.*

Les Peres Portugais voyant que tous les mouvemens qu'ils s'étoient donnés pour calmer cette affaire avoient été inutiles, prirent la réſolution de recourir à l'Empereur. Ils dreſſerent un placet ; & le 20 Novembre, le Pere Kegler, Préſident du tribunal des Mathématiques ; le Pere Parrenin, Supérieur de la maiſon Françoiſe ; & le Pere Pinheiro, Supérieur de l'Egliſe Orientale des Peres Portugais, auxquels ſe joignirent le Pere Chalier & le Frere Caſtiglione, qui étoient au palais, allerent trouver un des grands Maîtres de la maiſon impériale, nommé *Hay-ouang*, qui eſt ſpécialement chargé des affaires des Européens ; & ils lui montrerent le mémorial ou placet qu'ils avoient dreſſé. Ce Seigneur, que le Pere Kegler avoit déja mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le tribunal des Crimes n'avoit eu nul égard à ſon interceſſion : il leur dit qu'il avoit fait venir le Man-

darin *Ou-che-ſan*, auteur de tout le mal, & qu'il lui avoit parlé en ces termes : « Si tu as le pouvoir abſolu de chaſſer » tous les Européens de la Chine, tu » peux continuer : ſinon tu t'engages » dans une entrepriſe qui eſt au-deſſus » de tes forces. Qui a ordonné à votre » tribunal de publier des affiches ? Pour- » quoi ne trouvant point de crime dans » *Lieou-eul*, l'attaquez-vous ſur la loi » chrétienne ? Révoquez au plutôt l'or- » dre que vous avez envoyé aux diffé- » rens tribunaux de cette ville ; & ſi » vous y manquez, je reçois le mémo- » rial des Européens qui ſe ſont mis à » genoux devant moi ».

Il dit enſuite aux Miſſionnaires de lui laiſſer leur mémorial, qu'il l'examineroit ; qu'ils n'avoient qu'à revenir dans deux jours, & qu'il leur diroit s'il y avoit quelque choſe qui dût être réformé. Il n'attendit pas juſqu'à ce temps-là ; il le lut le même jour ; & ſur le ſoir il le rendit au Frere Caſtiglione, en lui marquant ce qu'il falloit y corriger. Le lendemain, qui étoit le 23e novembre, on le lui porta corrigé ſelon ſes ordres ; il le reçut, avec promeſſe de le montrer le jour ſuivant aux Préſidens du tribunal des Crimes ; & qu'au cas qu'ils refu-

ſaſſent de retirer l'ordre qu'ils avoient donné, il le feroit paſſer à l'Empereur. Sur le ſoir du même jour, il dit au Pere Chalier, qu'il n'avoit pas eu encore le temps de le montrer aux grands Mandarins du tribunal des Crimes ; on nous inſinua qu'il l'avoit fait dans la ſuite : quoi qu'il en ſoit, ce tribunal agit comme s'il n'en avoit eu nulle connoiſſance.

Le 25 novembre, l'Empereur partit pour ſe rendre à la ſépulture de l'Empereur *Cang-hi*, le grand Maître *Hay-ouang* le ſuivit : ainſi la protection que nous eſpérions de ce Seigneur nous manquant pour lors, les Mandarins exécuterent l'ordre que le tribunal des crimes leur avoit donné. Deux jours après le départ de l'Empereur, on vit à toutes les portes & à tous les carrefours de la ville de grands *cao-chi* ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces *cao-chi*, étoit écrite tout du long la ſentence du tribunal des crimes, & on concluoit ainſi : » En conſé-
» quence de quoi, ſi quelqu'un s'aviſe,
» ſous prétexte de maladie, de fréquen-
» ter l'hôpital des enfans abandonnés,
» il ſera arrêté & livré au tribunal des
» crimes. C'eſt pour vous le faire ſçavoir,
» gens de bannieres & peuples, que nous

» faiſons afficher cet ordre. Que chacun
» ait ſoin de garder les loix de l'Empire,
» que ceux qui ont erré reviennent à réſi-
» piſcence, & reprennent la loi de l'Em-
» pire qui leur eſt naturelle; que s'il s'en
» trouve qui ſuivent en ſecret cette loi
» étrangere, ou qui refuſent d'y renon-
» cer, ils ſeront très-ſévérement punis.
» Le 6 de la dixieme lune de la ſeconde
» année de *Kien long* »: c'eſt le 27 no-
vembre 1737.

Le 2 de décembre, l'Empereur étant revenu de la ſépulture de *Cang hi*, les Peres allerent au palais pour s'informer de ſa ſanté, ils croyoient y trouver le grand Maître *Hay ouang*, mais il étoit retourné chez lui ſans venir au palais. Ils y allerent le lendemain vers midi, & lui porterent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, & qu'il offriroit leur mémorial à l'Empereur. On le fit, & ce Seigneur le remit à un de ſes écrivains, en lui diſant de le porter de ſa part à l'Eunuque *Ouang*, avec ordre de le faire offrir le jour ſuivant à l'Empereur. Voici la teneur de ce mémorial.

« Les Européens *Tay tſi hien*, (le Pere
» Kegler), &c., offrent avec un profond
» reſpect ce mémorial à Votre Majeſté

» contre la calomnie la plus atroce. Nous » trouvant dénués de tout appui & de » toute protection, à qui aurions-nous » recours qu'à Votre Majeſté !

» Le 6 de cette dixieme lune (27 no- » vembre) lorſque nous nous y atten- » dions le moins, on vint nous dire que » dans toutes les rues, grandes & peti- » tes de cette ville de Peking, on voyoit » des affiches du Gouverneur, des Man- » darins des cinq départemens, des deux » *Tchi hien*, & autres Juriſdictions; en » conſéquence d'un ordre du Tribunal » des crimes, qui proſcrit la Religion » chrétienne, ordonne de ſe ſaiſir de » ceux qui la profeſſent, & de les livrer » à leur Tribunal pour y être ſévére- » ment punis.

» Ce qui a donné lieu à l'Arrêt de » ce Tribunal, c'eſt que *Lieou-eul*, » homme du peuple, ſuivant la pratique » de ſa religion, avoit verſé de l'eau » ſur la tête de quelques petits enfans, » & avoir récité des prieres. Cette pra- » tique eſt la porte par où l'on entre dans » la Religion chrétienne, fondée ſur la » plus droite raiſon. Nous n'avions pas » encore entendu dire que ce fût un » crime de verſer de l'eau & de réciter » des prieres, ni que l'un ou l'autre mé-

» ritât des châtimens. C'eſt cependant
» uniquement pour cela, & non pour
» aucune autre raiſon, que l'on a donné
» deux fois la queſtion à *Lieou-eul;* c'eſt
» uniquement pour la Religion ſainte
» qu'il profeſſe, qu'il a été battu & mis
» à la cangue, ſur laquelle on a écrit
» ces mots en gros caracteres: *Criminel*
» *pour être entré dans la Religion chré-*
» *tienne.* Comme nous n'oſerions parler
» à Votre Majeſté du motif qui les fait
» agir de la ſorte, nous le paſſerons ſous
» ſilence.

» Nous, vos fideles ſujets, charmés
» de la réputation de votre gouverne-
» ment, nous ſommes venus ici pour y
» paſſer le reſte de nos jours; ce n'eſt
» que dans le deſſein de porter les peu-
» ples à honorer & à aimer ce qu'ils
» doivent honorer & aimer, & de leur
» faire connoître ce qu'ils doivent ſçavoir
» & pratiquer. Les Empereurs de votre
» auguſte Dynaſtie ſe ſont ſervis de gens
» venus de loin ſans la moindre diffi-
» culté. L'Empereur *Chun chi* honora
» feu *Tang jo ouang*, (le Pere Adam
» Schal) du glorieux titre de *Tong ouei*
» *Kiao ſe*, ou de maître qui approfondit
» les choſes les plus ſubtiles, & le gra-
» tifia de l'honorable inſcription qui ſub-

» ſiſte encore en ſon entier. L'Empereur
» *Cang hi* employa avec un égal avan-
» tage *Nan hoai gin*, (le Pere Verbieſt)
» le fit Aſſeſſeur du Tribunal des ou-
» vrages publics, & le chargea des
» affaires du Tribunal des mathémati-
» ques. Il donna à *Tchang tching*, (le
» Pere Gerbillon) & à *Pe tſin*, (le
» Pere Bouvet) une maiſon en dedans
» de la porte *Si ngan men*, & leur y
» fit bâtir une égliſe. La trente-unieme
» année de *Cang-hi*, le Viceroi de la
» province de *Tche Kiang*, ayant fait
» défenſe de ſuivre la Religion chré-
» tienne, *Suge ſin*, (le Pere Thomas
» Pereyra), & *Ngan to*, (le Pere An-
» toine Thomas) eurent recours à l'Em-
» pereur, qui ordonna au Tribunal des
» Miniſtres de ſe joindre à celui des Cé-
» rémonies, & de juger conjointement
» cette affaire. La ſentence qu'ils pro-
» noncerent, fut qu'il ne falloit pas con-
» damner la Religion chrétienne, ni dé-
» fendre à perſonne de la pratiquer.
» Cette ſentence fut enregiſtrée dans
» les Tribunaux, c'eſt ce qu'on peut
» examiner. Le même Empereur, la qua-
» rante-cinquieme année de ſon regne
» donna aux Miſſionnaires des Patentes
» avec le ſceau du grand Maître de ſa

» Maiſon. La cinquantieme année il
» donna à l'égliſe qui eſt au-dedans de
» la porte *Suen ou men*, cette inſcrip-
» tion : *Ouan yeou tching yuen*, c'eſt-
» à-dire le vrai principe de toutes cho-
» ſes. Il l'accompagna de deux autres
» inſcriptions pour être placées à côté
» ſelon la coutume : l'une eſt : *Vou chi vou*
» *tchong ſien tſo hing ching tchin tchu tsay :*
» c'eſt-à-dire, ſans commencement, ſans
» fin, & véritable maître, il a donné
» commencement à tout ce qui a figure,
» & ſon être les gouverne ; & l'autre
» eſt : *Suen gen ſuen y yue tchao ching tſi ta*
» *kiuen heng*, c'eſt-à-dire, ſouveraine-
» ment bon, ſouverainement juſte, il
» a fait éclater ſa ſouveraine puiſſance
» en ſauvant les malheureux. L'Empe-
» reur votre auguſte pere a fait *Tay tſin*
» *hien*, (le Pere Kegler) Préſident du
» Tribunal des mathématiques, &
» Aſſeſſeur honoraire du Tribunal des
» cérémonies. Il a fait de même *Su*
» *meou te*, (le Pere André Pereyra)
» Aſſeſſeur du Tribunal des mathéma-
» tiques ; il a donné ordre à *Pa to min*
» (le Pere Parrenin), & autres, d'en-
» ſeigner le latin à pluſieurs jeunes gens,
» fils de Mandarins : ce ſont toutes fa-
» veurs ſi éclatantes & ſi ſingulieres,

» qu'elles ſont comme le ſoleil & les
» étoiles au ciel, & qu'il eſt difficile
» de les mettre par écrit.

» Ce qui nous a rempli d'une nou-
» velle joie, Sire, c'eſt que Votre Ma-
» jeſté montant ſur le trône nous a ho-
» noré d'une protection particuliere.
» Nous avons appris que cette année à
» la troiſieme lune elle a donné un or-
» dre qu'elle a fait publier dans tout
» l'Empire, où elle dit clairement que
» les loix de l'Empire n'ont jamais con-
» damné la Religion chrétienne, &
» ayant été informé de l'arrivée toute
» récente de quelques Miſſionnaires,
» elle a ordonné de les faire venir à
» la Cour.

» Lorſqu'on conſidere tant de bienfaits
» que nous avons reçu de Votre Majeſté,
» eſt-il facile de les exprimer? Elle ne
» nous regarde point comme étrangers,
» elle nous traite avec la même bonté
» que ſes propres ſujets, c'eſt ce que
» perſonne n'ignore. On cite cependant
» contre nous *Mouan pao*; dans quel
» deſſein? A la huitieme année d'*Yong*
» *tching*, ce grand Prince à la huitieme
» lune nous gratifia de mille taels pour
» réparer nos égliſes; s'il eût été vrai
» qu'il eût proſcrit notre Religion, nous

» auroit-il fait une ſi inſigne faveur, qui » tendoit directement à la perpétuer ? » Dans l'affaire que ſuſcita *Mouan pao*, » il n'eſt fait nulle mention ni d'afficher » des placards dans les rues, ni de ſaiſir » des chrétiens, ni de les renfermer » dans les priſons, encore moins de leur » donner la queſtion, de les battre, & » de les mettre à la cangue. Plus nous » penſons à ce qui ſe paſſe aujourd'hui » à notre égard, plus nous ſommes per- » ſuadés qu'on n'a agi que par des vues » particulieres, & par une diſpoſition » de cœur à nous calomnier & à nous » perdre, juſqu'à nous porter comme » rébelles ſous le char de Votre Ma- » jeſté, afin de nous détruire ; c'eſt ce » que nous ne ſçaurions expliquer.

» Suivant les maximes de notre ſainte » Religion, nous ſouffrons tranquille- » ment les injures & les torts qu'on nous » fait ſans nous plaindre, & ſans avoir » même la penſée d'en tirer vengeance ; » mais il s'agit ici de l'honneur de la » Religion que nous profeſſons : nous » trouvant ſans reſſource & ſans hon- » neur devant les hommes, & rappellant » dans notre ſouvenir les bienfaits de » tous les Empereurs de votre auguſte » Dynaſtie, & ceux que nous avons

» reçu de Votre Majeſté, nous ne ſçau-
» rions retenir nos larmes, & ne les
» pas rappeller dans la mémoire de Vo-
» tre Majeſté, en la conjurant de nous
» en accorder un qui ſera ſemblable
» à ceux d'un pere & d'une mere, pleins
» de tendreſſe & de bonté. Malheureux
» orphelins que nous ſommes, & deſ-
» titués de tout appui, nous oſons lui
» demander une grace ſinguliere, qui
» eſt de terminer elle-même cette af-
» faire, afin que nous ne ſuccombions
» pas ſous la calomnie de ceux qui ne
» cherchent que notre perte. Dès-lors
» toutes les calomnies ceſſeront, nous
» regarderons ce jour comme celui de
» notre naiſſance, & cette faveur
» comme une année de nouvelle vie.
» C'eſt dans cette eſpérance que péné-
» trés de crainte & de reſpect, nous
» oſons offrir ce mémorial à Votre
» Majeſté, le ſeizieme jour de la ſeconde
» année de *Kien-long*, c'eſt-à-dire, le 7
» décembre ».

A une heure après midi le grand Maître *Hay-ouang* joignit les Miſſionnaires, & leur dit en langue Tartare: votre affaire eſt remiſe par l'Empereur au Tribunal des crimes, afin qu'il l'examine, & qu'il en faſſe ſon rapport à Sa

Majeſté. A ce diſcours les Miſſionnaires demeurerent interdits : « Notre affaire, » dit ſur cela le Pere Parennin, eſt re- » miſe au Tribunal des crimes ? Eh ! c'eſt » ce Tribunal qui nous l'a ſuſcitée. Il » eſt vrai, répondit ce Seigneur, mais » *Yn-ki-chan*, qui étoit *Tſong-tou* de la » province de *Koei-tcheou*, vient d'être » fait Préſident de ce Tribunal à la place » de *Naſchtou* qui eſt allé à *Nanking*. Il » n'a nulle part à ce qui s'y eſt paſſé ; » allez, allez, ajouta-t-il, quand cette » affaire ſera terminée, vous viendrez » remercier Sa Majeſté ».

Cette réponſe ne tranquilliſa pas ces Peres, car enfin ils ſe voyoient en compromis avec un des plus grands Tribunaux de l'Empire, qui ne pouvoit manquer d'être piqué de ce qu'on avoit eu recours à l'Empereur contre ſa déciſion ; ainſi, loin d'eſpérer rien d'avantageux, ils avoient tout lieu de craindre que ſi le rapport de ce nouveau Préſident n'étoit pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection ſpéciale de la divine Providence. L'événement fit voir qu'ils ne craignoient pas vainement, car voici quelle fut ſa réponſe, offerte à l'Empereur

reur le vingt-deux de la dixieme lune, c'eſt-à-dire le 13 Décembre.

« *In-ki-chan*, Préſident du Tribunal » des crimes, & Préſident honoraire » du Tribunal de la guerre, offre avec » reſpect à Votre Majeſté ce mémorial, » pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné » d'examiner le mémorial des Euro- » péens, & de lui en faire mon rapport ».

Après avoir fait le précis du mémorial préſenté par les Miſſionnaires, & de la Sentence du Tribunal des crimes, où il rapporte les réponſes faites par le chrétien & par le gardien de l'hôpital, il pourſuit ainſi :

« Examinant les regiſtres, j'ai trouvé » que dans la douzieme lune de la pre- » miere année d'*Yong-ching*, le Tribunal » des rites délibéra ſur un mémorial de » *Mouan-pao*, ceinture rouge, *Tſong-* » *tou*, ou Gouverneur général des Pro- » vinces de *Tche-kiang* & *Fo kien*, qui » demandoit que la religion chrétienne » fût proſcrite, quoiqu'on pût laiſſer les » Européens à Peking pour y travailler » à quelques ouvrages & s'en ſervir dans » des affaires de peu de conſéquence ; » mais que pour ceux qui étoient dans » les Provinces, on n'en retiroit nul » avantage ; que le peuple ſtupide &

» ignorant écoutoit leur doctrine & sui-
» voit leur religion, se rempliſſant ainſi
» l'eſprit & le cœur d'inquiétudes, ſans
» la moindre utilité, ſur quoi il deman-
» doit qu'on condamnât cette religion,
» qu'on obligeât ceux qui l'avoient em-
» braſſée d'y renoncer; & que s'il s'en
» trouvoit dans la ſuite qui s'aſſemblaſ-
» ſent pour en faire les exercices, on
» les punît rigoureuſement : Sentence
» qui fut approuvée par l'Empereur.

» De plus, à la troiſieme lune de la
» premiere année de *Kien-long*, (1736)
» les régens de l'Empire, les Princes &
» les grands délibérerent ſur le mémo-
» rial de *Tcha-ſe-hay*, Mandarin de *Tong-*
» *tching ſe*, qui demandoit qu'il fût fait
» de rigoureuſes défenſes aux ſoldats &
» au peuple d'embraſſer la religion chré-
» tienne, qu'il s'en trouvoit dans les
» huit bannieres qui l'avoient embraſſée,
» qu'on ordonnât à leurs Officiers de les
» punir ſévérement s'ils y perſévéroient,
» & que le tribunal des rites publiât,
» par des placards affichés dans toutes
» les rues, la défenſe qu'il feroit aux
» Européens, d'inviter en quelque ma-
» niere que ce fût, les ſoldats ou le peu-
» ple à ſuivre leur religion : Sentence
» que Votre Majeſté a approuvée, qu'on

» reſpecte & qu'on garde dans les regiſ-
» tres ; ainſi, la défenſe faite aux ſoldats
» & au peuple d'embraſſer cette reli-
» gion, eſt évidemment une loi de l'Em-
» pire qu'on doit reſpecter au-dedans &
» au-dehors.

» A l'égard de l'affaire préſente, un
» homme du peuple nommé *Lieou-eul*
» eſt entré dans la religion chrétienne,
» eſt allé à l'hôpital des petits enfans
» abandonnés, & il a fait uſage d'une
» eau magique : il a violé en cela la loi ;
» ſa dépoſition en fait foi, & la loi porte
» que pour un pareil crime il ſoit con-
» damné à la cangue. Les ſoldats & le
» peuple ne ſont pas inſtruits des ri-
» gueurs des loix, c'eſt pourquoi il y
» en a qui embraſſent cette religion ; il
» a donc fallu les leur faire connoître,
» & envoyer la Sentence au Gouver-
» neur de Péking, & aux Mandarins
» des cinq départemens de la Ville, afin
» que les tribunaux en avertiſſent le pu-
» blic par leurs affiches, qu'on main-
» tienne les loix dans leur vigueur, &
» qu'on réveille les ſtupides. C'eſt ainſi
» certainement qu'on doit faire reſpecter
» les loix & traiter les affaires.

» Pour ce qui eſt de la queſtion, à
» laquelle *Lieou-eul* a été appliqué, on

» a eu raiſon de l'y condamner, parce
» que l'eau qu'il verſoit ſur la tête des
» petits enfans a du rapport à la magie,
» & en a toute l'apparence. Le criminel
» ne l'avouant pas, on a dû le mettre à
» la queſtion, c'eſt la coutume du tri-
» bunal, fondée ſur la raiſon, afin de
» démêler le vrai d'avec le faux; il faut
» arracher juſqu'à la racine de toute
» mauvaiſe doctrine qui tend à tromper
» les peuples. Ce n'eſt que parce que
» les Européens ont quelques connoiſ-
» ſances de la ſcience des nombres, que
» les prédéceſſeurs de Votre Majeſté,
» pleins de bonté pour les étrangers,
» ne les ont pas obligés de s'en retourner.
» Eſt-ce qu'il leur eſt permis de répandre
» leur religion dans l'Empire, de raſ-
» ſembler de côté & d'autre nos peu-
» ples, & de les jetter dans le trouble
» par leur doctrine erronée? *Lieou-eul*,
» qu'on a pris & qu'on a mis à la cangue,
» eſt entré à l'étourdie dans la religion
» chrétienne: il n'eſt point chrétien Eu-
» ropéen. Appartient-il aux Européens
» de gouverner ceux qui ont embraſſé
» leur religion? S'il eſt vrai, comme ils
» l'ont rapporté à Votre Majeſté, que
» *Lieou-eul*, ſuivant les maximes de leur
» religion, ne puiſſe pas être examiné

» par la juſtice, il ne ſera donc plus
» permis aux Mandarins d'interroger nos
» Chinois qu'ils auront trompés. Les
» Mandarins du tribunal, ſuivant les
» loix établies, gouvernent les Chinois;
» qu'y a-t-il en cela qui ne ſoit conforme
» à la droite raiſon? Et voilà cependant
» ce qu'ils appellent ſentiment particu-
» lier & diſpoſition de cœur à les ca-
» lomnier & à les perdre. Y a-t-il rien
» de plus abſurde? Les étrangers des au-
» tres Royaumes ſont naturellement fort
» ignorans, c'eſt ce qu'il n'eſt pas beſoin
» d'examiner ici: mais pour ce qui re-
» garde le gouvernement du peuple,
» on ne ſçauroit être trop exact & trop
» ſévere, pour inſpirer du reſpect &
» de la crainte pour les loix. La religion
» des Européens inſpire beaucoup d'a-
» dreſſe à tromper les gens; il y auroit
» de grands inconvéniens à lui accorder
» la moindre liberté, les ſuites en ſe-
» roient fâcheuſes; on ne peut s'em-
» pêcher de s'en tenir à nos loix: voilà,
» Sire, ce que moi, fidéle ſujet de Votre
» Majeſté, après un examen exact, lui
» préſente avec reſpect ſur la punition
» de *Lieou-eul*, de défendre au peuple,
» par des affiches publiques, d'entrer
» dans la religion chrétienne, & d'or-

» donner à ceux qui y ſont entrés d'y
» renoncer : proſterné juſqu'à terre, je
» prie Votre Majeſté de l'approuver ».

L'Empereur approuva ce mémorial, & le même jour les Miſſionnaires furent appellés au Palais par le grand Maître *Hay-ouang*, pour entendre l'ordre de Sa Majeſté, qui portoit que le tribunal des crimes s'étoit conformé aux loix tirées de ſes regiſtres, qu'on leur laiſſoit la liberté de faire dans leurs Egliſes les exercices de leur religion, qu'on ne vouloit pas que les Chinois, & ſur-tout les Tartares, gens de bannieres, en fiſſent profeſſion; que du reſte ils n'avoient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les Miſſionnaires écouterent cet ordre à genoux : « Nous ne ſommes pas venus
» de plus de ſix mille lieues, répondit
» le Pere Parrenin, pour demander la
» permiſſion d'être chrétiens, d'en faire
» les fonctions, de prier Dieu en ſecret;
» la Cour, la Ville, les Provinces ſça-
» vent que nous venons ici pour prêcher
» la religion chrétienne, & en même
» temps rendre à l'Empereur les ſervices
» dont nous ſommes capables. Les Em-
» pereurs, prédéceſſeurs de Sa Majeſté,
» & ſur-tout ſon auguſte aïeul, ont fait
» examiner notre doctrine, non par quel-

» ques particuliers ignorans, tels que
» ſont ceux qui nous ont accuſés ſous
» ce regne & ſous le précédent, mais
» par tous les tribunaux ſouverains, par
» les grands du dedans & du dehors,
» qui tous, après une exacte diſcuſſion
» & un mûr examen, ont déclaré que
» la religion chrétienne étoit bonne,
» véritable & entiérement exempte du
» moindre mauvais ſoupçon, qu'il fal-
» loit bien ſe donner de garde de la proſ-
» crire, ou d'empêcher les Chinois de
» la ſuivre & d'aller dans les Egliſes:
» cette déclaration fut confirmée par
» l'Empereur & publiée dans tout l'Em-
» pire.

» Depuis ce temps-là notre ſainte re-
» ligion n'a point changé, elle eſt tou-
» jours la même, nos livres en ſont foi;
» pourquoi donc le tribunal des crimes
» fait-il empriſonner les chrétiens? pour-
» quoi les punit-il? pourquoi fait-il affi-
» cher des placards par toute la Ville,
» pour obliger ceux qui en ſont profeſ-
» ſion d'y renoncer? pourquoi ordonne-
» t-il la même choſe dans les Provinces?
» Si c'eſt être criminel que d'être chré-
» tien, nous le ſommes bien davantage,
» nous autres, qui exhortons les peuples
» à embraſſer le chriſtianiſme; cepen-

» dant on nous dit de continuer nos
» emplois : mais avec quel front pour-
» rons-nous déſormais paroître ? Com-
» ment pourrons-nous, couverts de
» honte & de confuſion, avec le nom
» odieux de ſectaires & de ſéducteurs
» du peuple, ſervir tranquillement Sa
» Majeſté. Si l'on nous diſoit mainte-
» nant : retournez dans votre pays,
» notre condition ſeroit-elle meilleure ?
» On nous diroit en Europe : n'avez-
» vous pas comblé d'éloges le nouvel
» Empereur ? Dans combien de lettres
» ne nous avez-vous pas mandé que
» ce grand Prince récompenſoit les
» gens de bien, qu'il pardonnoit aux
» coupables, qu'il vous traitoit auſſi
» bien & encore mieux que ſes pré-
» déceſſeurs ? Toute l'Europe s'en ré-
» jouiſſoit & lui donnoit mille béné-
» dictions ; aujourd'hui vous voilà hors
» de la Chine : vous l'avez donc obligé,
» ou par votre mauvaiſe conduite, ou
» par quelque faute éclatante, de vous
» chaſſer de ſon Empire : que répon-
» drions-nous, Seigneur ; nous croiroit-
» on ſur notre parole ? Daigneroit-on
» écouter ce que nous aurions à dire
» pour notre juſtification ? Nous voilà
» donc dans le déplorable état de ceux

» qui ne peuvent avancer ni reculer : » que nous reſte-t-il autre choſe que » d'implorer la clémence de Sa Majeſté ? » C'eſt notre Empereur, c'eſt notre » pere, nous n'avons point d'autre ap- » pui, pourroit-il nous abandonner ? » Serions-nous les ſeuls qui gémirions » dans l'oppreſſion ſous ſon glorieux » regne ? Et vous, Seigneur, qui nous » voyez à vos pieds, daignez lui re- » préſenter notre affliction & nos gé- » miſſemens, ou permettez-nous de les » offrir par écrit.

» Par écrit ; non, dit ce Seigneur, » c'eſt une affaire conclue : un grand » tribunal a parlé, on ne peut en re- » venir : mais, répliqua le Pere, plu- » ſieurs grands tribunaux avoient parlé, » comment en revient-on aujourd'hui » ? Ce Seigneur étoit réellement affligé d'avoir agi en faveur des Miſſionnaires avec ſi peu de ſuccès, mais il n'oſoit recevoir aucun écrit : « Si l'on m'inter- » roge, dit-il, je parlerai, & je vous » rendrai ſervice ». C'eſt avec cette réponſe, dont il fallut bien ſe contenter, que les Peres ſe retirerent.

Le lendemain, vingt-troiſieme de la lune, c'eſt-à-dire le 14 Décembre, l'Empereur ſe rendit, ſur les dix heures

du matin, dans l'appartement où le frere Caſtiglione étoit occupé à peindre : il lui fit pluſieurs queſtions ſur la peinture ; le frere, accablé de triſteſſe & de douleur de l'ordre donné le jour précédent, baiſſa les yeux, & n'eut pas la force de répondre. L'Empereur lui demanda s'il étoit malade : « Non, » Sire, lui répondit-il, mais je ſuis dans » le plus grand abattement : puis ſe jet- » tant à genoux, Votre Majeſté, Sire, » condamne notre ſainte religion, les » rues ſont remplies de placards qui la » proſcrivent, comment pourrons-nous » après cela ſervir tranquillement Votre » Majeſté ? Lorſqu'on ſçaura en Europe » l'ordre qui a été donné, y aura-t-il » quelqu'un qui veuille venir à votre » ſervice ? Je n'ai point défendu votre » religion, dit l'Empereur par rapport » à vous autres, il vous eſt libre de » l'exercer, mais nos gens ne doivent » pas l'embraſſer. Nous ne ſommes venus » depuis ſi long-temps à la Chine, ré- » pondit le frere, que pour la leur prê- » cher, & l'Empereur *Cang hi*, votre » auguſte aïeul, en a fait publier la per- » miſſion dans tout l'Empire ». Comme le frere dit tout cela les larmes aux yeux, l'Empereur en fut attendri, il le fit lever,

& lui dit qu'il examineroit encore cette affaire.

Le vingt-quatrieme de la lune, c'eſt-à-dire le 15 Décembre, le grand Maître *Hoy-ouang*, ſe trouvant malade, l'Empereur fit appeller le ſeizieme Prince, ſon oncle, pour lui donner ſes ordres; c'eſt celui-là même qui étoit à la tête des Princes & des grands, lorſque la premiere année du regne de cet Empereur, il fut fait défenſe aux ſoldats des huit bannieres d'embraſſer la religion chrétienne. Ce Prince fit avertir les Peres de ſe trouver le lendemain matin au Palais, ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connoiſſoient la mauvaiſe diſpoſition de ce ſeizieme Prince à leur égard. Ils redoublerent donc leurs prieres pour l'heureux ſuccès d'une affaire ſi importante; & ſuivant l'ordre qui leur avoit été intimé, ils ſe rendirent de grand matin au palais : ils y attendirent juſqu'à une heure après midi que le ſeizieme Prince ſortît de l'intérieur du palais, & vînt dans les appartemens extérieurs où étoient les Miſſionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée, il leur renouvella l'ordre de l'Empereur, mais bien plus radouci. « L'Empereur, » leur dit-il, n'a point défendu votre

» religion, *Lieou-eul* n'a point été puni
» parce qu'il étoit chrétien, il l'a été
» selon les loix de la Chine, pour d'au-
» tres fautes ». Comme le fait qu'il nioit étoit évident, ce Prince, pour donner à ce qu'il avançoit un air de vérité, ajouta : « On punit à la Chine les *Lamas*,
» les *Ho-chang*, les *Tao-sse*, (ce sont
» trois différentes sortes de Bonzes) qui
» guérissent les malades en les touchant
» à la tête, & récitant des prieres ».
On voit assez ce que les Missionnaires répondirent à une semblable comparaison : mais sur quoi ils insisterent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevoient de l'Empereur n'étoit connu que d'eux seuls, & que n'étant pas signifié au tribunal, il continueroit à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non-seulement à Péking, mais encore dans toutes les provinces de l'Empire, qui autoriseroient les Mandarins à tourmenter les chrétiens : « Je vous ré-
» ponds du contraire, leur dit-il, soyez
» en repos ; & si vous avez sur cela
» quelque peine, faites un mémorial par
» lequel vous remercierez l'Empereur,
» en lui demandant qu'il ne soit plus
» permis de mettre aucune affiche con-
» traire à la religion chrétienne, je le

» ferai paſſer à l'Empereur ; & s'il m'ap-
» pelle en ſa préſence, je lui expoſerai
» toutes vos raiſons ».

Les Miſſionnaires, ſelon le conſeil du Prince, dreſſerent un nouveau mémorial, qu'ils porterent le lendemain de grand matin au palais, mais ils ne purent voir le Prince qu'à deux heures après-midi ; il reçut le mémorial, il le lut, mais il le trouva trop fort : « Il ſemble, » leur dit-il, que vous vouliez dicter à » l'Empereur ce qu'il doit faire ». Alors il réſolut de leur donner par écrit l'ordre de l'Empereur, qu'il ne leur avoit déclaré que de vive voix ; il le dicta à un écrivain du palais, & le fit communiquer au grand maître *Hay-ouang*, qui l'approuva. Les Miſſionnaires le remercierent, & firent le mémorial ſuivant, pour marquer leur reconnoiſſance à l'Empereur.

« Les Européens, *Tay-ſin-hien*, (le » Pere Kegler) & autres, offrent avec » reſpect ce mémorial à Votre Majeſté, » pour la remercier d'un bienfait inſigne. » Le 25 de cette lune, le Prince *Tchouang-* » *tſin-ouang* (nom du 16e Prince) & le » Grand maître *Hay-ouang*, nous ont » publié l'ordre de Votre Majeſté, qui » dit : *le tribunal des crimes a pris & puni*

» *Lieou-eul pour avoir transgressé les loix*
» *de la Chine ; certainement il devoit être*
» *ainsi puni : cela n'a nul rapport à la*
» *religion chrétienne , ni aux Européens :*
» *qu'on respecte cet ordre.* Nous, vos fideles
» sujets, recevons ce bienfait pleins de
» reconnoissance, & prosternés jusqu'à
» terre, nous lui en rendons de très-
» humbles actions de graces, & nous
» osons lui demander, que par un effet
» de son cœur bienfaisant, elle ne per-
» mette pas qu'on affiche des *cao-chi* ou
» placards contre la religion chrétienne,
» & que le nom de chrétien ne soit pas
» un titre pour prendre ou punir per-
» sonne, afin que nous jouissions du
» bonheur de la paix de son glorieux
» régne. Quand même nous épuiserions
» toutes nos forces pour reconnoître un
» tel bienfait, nous n'en pourrions ja-
» mais reconnoître la dix-millieme
» partie. C'est pour lui en rendre graces
» que nous lui offrons ce placet, le 27
» de la dixieme lune de la seconde année
» de *Kien-long* (18 décembre.)

Le même jour le 16e Prince vit ce mémorial, le lut, en fut content, & le fit passer à l'Empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'Empereur l'approuva dans les mêmes termes, & avec

les mêmes caracteres dont il s'étoit ſervi pour approuver le mémorial d'*Yn-ki-chan*, que j'ai rapporté ci deſſus. Sa réponſe fut renvoyée au Prince en ces termes : *ordre de l'Empereur, à l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne.* Le Prince leur intima cette réponſe d'un air gai, & comme ils s'étoient mis à genoux pour la recevoir, il les fit relever, il s'aſſit & les fit aſſeoir : il leur dit enſuite beaucoup de choſes obligeantes, qu'ils écouterent comme s'ils euſſent été perſuadés qu'elles partoient d'un cœur ſincere ; ils les exhorta juſqu'à deux fois à continuer chacun leurs occupations, c'étoit un ordre de l'Empereur : il leur fit auſſi entendre qu'il ſignifieroit aux grands Mandarins du tribunal des crimes la réponſe de Sa Majeſté à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promit pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais ſimplement de vive voix.

Quand les Miſſionnaires furent de retour dans leur maiſon, ils jugerent tous que cette réponſe ſignifiée de la ſorte ne ſuffiroit pas, & qu'il falloit prier le Prince de la faire paſſer au tribunal dans les formes ordinaires, c'eſt ce qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit pas ſur

cela un ordre précis de l'Empereur, & que d'ailleurs c'étoit faire honte à un des plus grands tribunaux de l'Empire, de l'obliger à mettre dans ſes regiſtres le contraire de ce qu'il avoit demandé à l'Empereur, & qu'il avoit obtenu. Nonobſtant cette difficulté qu'ils ne ſentoient que trop, ils ne laiſſerent pas de dreſſer un écrit, où ſous prétexte de remercier ce Prince des peines qu'il avoit priſes, ils lui demanderent cette grace. Quatre d'entre eux allerent à ſon hôtel pour lui préſenter cet écrit, mais il s'excuſa de les voir, ſur ce qu'il ne faiſoit que de rentrer chez lui, & il leur fit dire d'être tranquilles, & qu'il avoit averti les grands Mandarins des intentions de l'Empereur.

On fut juſqu'au commencement de l'année 1738 ſans entendre dire que le Tribunal eût fait aucune démarche ſur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 de Janvier qu'on apprit par une voie ſûre que dès le 27 décembre le Tribunal des Crimes avoit envoyé le mémorial d'*Yn-ki-chan*, approuvé par l'Empereur au Tribunal du *Tou-tcha-yuen*, & dans toutes les provinces de l'Empire, pour y être inſéré dans tous les regiſtres. Les Miſſionnaires en furent conſternés; car il y

avoit tout lieu de craindre une perſécution générale dans tout l'Empire.

Le Pere André Pereyra, Vice-Provincial des Jéſuites Portugais, qui connoiſſoit le *Tſong tou*, ou Gouverneur Général de la province de *Petche-ly*, lui envoya un Catéchiſte à ſon hôtel de Péking, où il étoit alors, pour lui communiquer le dernier mémorial offert à l'Empereur, avec la réponſe de S. M. & le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les Chrétiens de ſon Gouvernement.

Ce Mandarin demanda pourquoi les Miſſionnaires n'avoient pas fait mettre ce mémorial & la réponſe dans les gazettes publiques, où il avoit vû celui d'*In-ki-chan*, qu'il n'en falloit pas davantage pour contenir les Mandarins des provinces. Le Catéchiſte répondit qu'on avoit bien voulu l'y faire mettre, mais que le Gazetier l'avoit refuſé, parceque ce mémorial n'avoit pas été envoyé par l'Empereur au Tribunal des Miniſtres d'Etat pour y être enregiſtré. Sur quoi *Ly-ouei*, c'eſt le nom de ce *Tſong-tou*, fit venir un de ſes Sécretaires, & lui ordonna de prendre le mémorial & la réponſe de l'Empereur, & de les faire mettre dès ce ſoir là même dans les ga-

zettes publiques, afin de les faire paſſer inceſſamment dans toutes les provinces de l'Empire. En renvoyant le Catéchiſte, il lui recommanda de dire au Pere Pereyra, qu'il devoit ſe tranquilliſer ſur ce qui regardoit les Chrétiens de ſon gouvernement, & qu'on ne les inquiéteroit point ſur leur religion.

D'un autre côté, le Pere Parrenin fit imprimer avec tous les ornemens dont on décore les ordres de l'Empeur, les trois mémoriaux qui lui avoient été offerts, & ſes réponſes. Ils formoient un petit livre, dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires, pour en répandre par-tout autant qu'il ſeroit poſſible. Outre que ce remede vint trop tard pour prévenir le mal, comme il étoit dénué des formalités de la Juſtice qu'on n'avoit pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impreſſion ſemblable à celle que faiſoient des ordres du Tribunal des Crimes appuyés auparavant de l'autorité de l'Empereur.

On ne fut pas en effet long temps ſans en éprouver les ſuites qu'on appréhendoit. Les Peres Portugais reçurent une lettre que le Pere Gabriel de Turin Franciſcain, Miſſionnaire de la ſacrée Congrégation, leur avoit envoyée par un

exprès, où il expoſoit le triſte état où il ſe trouvoit dans la province de *Chan-ſi*, en conſéquence des *Cao-chi*, ou placards affichés contre la loi chrétienne, condamnée par le Tribunal des Crimes. Il mandoit qu'il s'étoit retiré ſur une montagne dans un antre avec ſes plus fideles domeſtiques, & que, malgré les précautions qu'il avoit priſes pour cacher le lieu de ſa retraite, il s'attendoit d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au Tribunal des Mandarins, & peut-être à Péking dans les priſons du Tribunal des Crimes.

Peu de jours après, le Révérend Pere Antoine de la Mere de Dieu, Franciſcain & zélé Miſſionnaire, arriva au College des Portugais, déguiſé en pauvre pour n'être pas reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y reſta, diſant la meſſe de grand matin, & ne ſortant point de ſa chambre le reſte de la journée. Il étoit venu de la province de *Chan-tong* à Péking, parce qu'enſuite des ordres du Tribunal des Crimes, tous les lieux de ſa Miſſion étoient remplis d'affiches contre la loi chrétienne; ſes Néophytes en avoient été ſi fort effrayés, que nul d'entr'eux n'oſoit le recevoir dans ſa maiſon.

Quinze jours étoient à peine écoulés, que le Révérend Pere Ferrayo, Franciſcain & Miſſionnaire de la ſacrée Congrégation, vint pareillement à Péking de la province de *Chan-tong*, où il étoit, pour y chercher quelque protection auprès du Mandarin qui tourmentoit les Chrétiens de ſon département. Le Pere Peinheiro, Supérieur de l'Egliſe orientale des Peres Portugais, auquel il s'adreſſa particuliérement, ſe donna beaucoup de mouvemens pour lui procurer de fortes recommandations auprès des Mandarins de ſa province, avec leſquelles il retourna dans ſa Miſſion, & l'on n'a pas ſçu que le feu de la perſécution y ait été tout-à-fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738, la famille d'un Mandarin d'armes, toute chrétienne, arriva de la province de *Chan-ſi* à Péking. La perſécution excitée par l'ordre qu'on y avoit reçu du Tribunal, avoit contraint cette famille de ſe retirer à *Si-ngan-fou* qui en eſt la capitale. Le poſte de ce Mandarin n'étoit point dans cette capitale, il en étoit éloigné de huit grandes journées, mais il y avoit loué une maiſon pour loger ſa famille, afin qu'elle prît ſoin de ſon pere qui étoit dans un grand âge, &

malade, & qu'elle lui procurât la conſolation de recevoir les ſacremens pour le diſpoſer à la mort qui n'étoit pas éloignée. Lorſque l'ordre du Tribunal des Crimes arriva, on fit la recherche des maiſons où il y avoit des Chrétiens; le *Tchi-hien*, dans le département duquel étoit la maiſon du Mandarin chrétien, eut quelque ſoupçon qu'un Européen s'y étoit caché: il fit ſemblant d'ignorer qu'elle appartînt au Mandarin, & il y envoya des Officiers de Juſtice pour la viſiter & enlever l'Européen. M. Concas, Evêque de Lorime, & Vicaire Apoſtolique de cette province, s'y étoit en effet retiré. Auſſi-tôt qu'on ſçut dans la famille que les Officiers venoient viſiter leur maiſon, ils firent cacher le Prélat dans la chambre de deux ſœurs du Mandarin chrétien. Lorſqu'après avoir bien cherché dans tous les appartemens, ils s'approcherent de cette chambre, les deux ſœurs en ſortirent, comme pour leur laiſſer la liberté d'y entrer; mais n'oſant le faire, ils ſe contenterent d'y jetter un coup d'œil du ſeuil de la porte, & ſe retirerent. Le *Tchi-hien* non content d'avoir ordonné cette viſite, & quoique depuis la mort du pere du Mandarin chrétien, il n'y eût plus dans la maiſon que des

femmes, leur fit dire qu'elles euſſent à renoncer à la religion chrétienne, ou à ſe retirer d'un lieu de ſa juriſdiction. Elles firent réponſe que leur parti étoit pris de retourner dans la province de *Petche-ly*, qui étoit leur terre natale, & elles ſe retirerent en effet à Péking. C'eſt d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajouterent que les Chrétiens de la province de *Chen-ſi* étoient dans le trouble & la confuſion.

Au mois d'Octobre *Ly-ouei Tſong tou*, de la province de *Petche-ly*, vint à Péking à l'occaſion du jour où l'on célebre la naiſſance de l'Empereur, car ce n'eſt pas à Péking qu'il fait ſa réſidence ordinaire. Il fit dire au Pere Pereyra de bien recommander aux chrétiens de la province, de tenir une conduite ſi meſurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire; & que dix-ſept différens Mandarins lui avoient préſenté contr'eux des accuſations qu'il avoit ſupprimées.

Dans la province de *Hou-quang*, quoique le *Tſong-tou*, qui eſt de la famille impériale, ſoit chrétien, quelques Mandarins ne laiſſerent pas d'afficher l'ordre du Tribunal des Crimes, dans les différens départemens. A *Siang-yang-fou*, qui eſt une des chrétientés, le *Tchi-hien* ap-

prit qu'à la montagne *Mou-pan-chan*, il y avoit grand nombre de chrétiens qui en défrichoient les terres ; il fit prendre quelques-uns des Chefs, ſe les fit amener, en fit ſouffleter un ou deux, & les effrayant par les plus terribles menaces, il leur préſenta à ſigner une déclaration par laquelle ils promettoient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entr'eux qui ſe croyoit habile, dit que par ces paroles on pouvoit entendre qu'ils ne ſe feroient point rebaptiſer, & qu'en ce ſens ils pouvoient ſigner la déclaration, ce qu'ils firent, & ils revinrent bien contens de s'être tirés ſi adroitement des mains du Mandarin. A leur retour le Miſſionnaire les traita comme des apoſtats, & après leur avoir fait comprendre qu'il n'étoit jamais permis de diſſimuler, ni d'uſer de termes équivoques, & bien moins quand il s'agit de la foi, & dans un tribunal de juſtice ; il leur refuſa l'entrée de l'égliſe & les ſacremens. Les Chrétiens reconnurent leur faute, ils la pleurerent amérement ; ils demanderent publiquement pardon à tous les chrétiens, du ſcandale qu'ils avoient donné, & s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur ſignature, & faire une profeſſion ouverte du chriſtianiſme.

Au même temps Norbert *Tchao*, Mandarin de guerre & fervent chrétien, vint trouver ce *Tchi-hien*, & après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui demanda l'écrit signé des Néophytes, en lui disant: ne sçavez-vous pas que je suis chrétien? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le *Tsong-tou* de cette province & tous ses officiers sont chrétiens comme moi. Le *Tchi-hien* fut effrayé à son tour, & s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les chrétiens. Et en effet depuis ce temps-là ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la Mission de la Chine: le simple récit qu'on vient de faire, portera sans doute plusieurs saintes ames zelées pour la propagation de la foi dans ce vaste Empire, à offrir leurs vœux au Seigneur, afin qu'il daigne répandre comme autrefois, ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

LETTRE

LETTRE

Du Pere Parennin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Françoiſe, & Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.

A Peking, ce 20 ſeptembre 1740.

MONSIEUR,

La Paix de Notre Seigneur.

Je ne reçois gueres de lettres de votre part, qu'elles ne ſoient accompagnées de quelque nouveau bienfait: c'en eſt un bien précieux pour moi, que les trois derniers volumes des mémoires de la ſçavante académie, dont vous êtes un membre ſi diſtingué, & que vous avez la bonté de joindre aux précédens que je tiens de votre libéralité. Ce grand ouvrage ſi important par tous les genres d'érudition & de littérature qu'il renferme, fait la richeſſe & l'ornement de notre bibliothéque. Les termes me man-

quent, pour vous en marquer toute la reconnoiſſance que je vous dois, & à meſſieurs vos illuſtres confreres.

Je profiterai du loiſir que j'ai aujourd'hui, pour tâcher de vous ſatisfaire ſur quelques-uns des éclairciſſemens que vous m'aviez demandé dans vos lettres, & je commencerai par l'article du fer, dont la découverte, comme vous le dites, *ne peut avoir été faite dans un pays, & l'art de le travailler imaginé, que long-temps après qu'il y a eu des hommes, ou par quelque grand haſard;* il étoit ſans doute *de toute autre difficulté à reconnoître que l'or & l'argent, qui brillent parmi le ſable des rivieres, ou qui étant aiſément fondus par les feux ſouterrains, ſe manifeſtent enſuite en lingots par les tremblemens de terre, ou par les irruptions des volcans, &c. au lieu que le fer n'offre le plus ſouvent à la vue que du roc, ou du gravier noirâtre.* Si le fer eſt donc de toute antiquité à la Chine, les arts dont il ſuppoſe la connoiſſance, y ſeront auſſi bien anciens, & c'eſt à cette occaſion que vous me demandez s'il reſte à la Chine quelques veſtiges de l'époque du fer, ou de la nation qui l'y apporta.

Il eſt certain que la connoiſſance du fer eſt ici très-ancienne. Il paroît qu'il

étoit connu des premiers conducteurs des Chinois, puiſqu'il en eſt fait mention dans le *Chu-king*, au chapitre *yu-cong*, où il eſt rapporté que le fer vient du territoire de *Leang-tcheou*. On ne dit point que ce fut là qu'on eut la premiere connoiſſance du fer, mais parce que la Chine a commencé indubitablement à ſe peupler par l'oueſt de Peking; ce fut à *Leang-tcheou* que les chefs des Chinois reconnurent cette terre propre à la fuſion du fer. Peut-être qu'ils avoient avec eux quelques morceaux de ce métal, ou qu'ils avoient appris à le reconnoître de ceux qui avoient vécu avec Noé, car il n'eſt guere croyable que ce Patriarche ait bâti l'arche ſans le ſecours d'aucun inſtrument de fer. Au moins ne ſçais-je pas qu'on ait jamais rien dit de contraire.

Mais Noé, dira-t-on, ne pouvoit-il pas avoir du fer dans l'Arche, ſans connoître la terre d'où il étoit tiré? C'eſt ce qui ne me paroît pas vraiſemblable; mais quand cela ſeroit vrai, il étoit bien plus aiſé à ſes deſcendans de reconnoître cette terre, qu'à ceux qui n'avoient jamais vu du fer, & qui n'ayant nulle idée de ce métal, & ne ſçachant

pas même s'il exiſtoit, ne ſe ſeroient pas aviſés de le chercher.

Si les hommes avoient quelque connoiſſance du fer dès le temps de Noé, ou même avant Tubalcain, comme vous le conjecturez d'après les expreſſions de la Geneſe, comment ſe peut-il que quelques nations, même celles qui, après la diſperſion, allerent habiter le pays où Tubalcain en avoit forgé, oublierent tellement ce que c'étoit que le fer, & comment il ſe faiſoit, que pour ſuppléer à ce métal ſi néceſſaire, elles furent obligées d'employer des pierres de tonnerre; enſorte qu'un homme paſſoit une partie de ſa vie à percer, à aiguiſer, à emmancher une de ces pierres en forme de hache, ou d'autre outil ſemblable. Ce qui prouve, comme vous l'avez fort bien remarqué, une longue ignorance, où l'on avoit été du fer.

J'avoue qu'il ne m'eſt pas aiſé de comprendre comment cette connoiſſance s'eſt perdue parmi ces anciens peuples, de même que parmi ceux qui allerent habiter l'Amérique, tandis qu'il paroît qu'elle s'eſt toujours conſervée chez les Chinois, ſans que, ni par leurs livres, ni en aucune autre maniere, on puiſſe

déterminer en quel temps ils ont commencé à avoir cette connoiſſance.

Dira-t-on pour s'égayer, qu'au temps de la diſperſion, ceux qui tournerent du côté de la Chine, plus attentifs que les autres, emporterent avec eux les pelles, les pioches, les truelles & les autres outils qui ſervirent à élever la tour; ou bien dira-t-on plus ſérieuſement que les Chinois, qui deſcendoient inconteſtablement de Sem, fils aîné de Noé, reçurent de ce pere privilégié des connoiſſances qui ne furent pas ſi communes parmi les deſcendans de Cham & de Japhet, & qui furent même oubliées par quelques branches de Sem, ſur-tout de celles qui ne vinrent point vers l'orient? Quoi qu'il en ſoit, on ne trouve à la Chine aucun de ces veſtiges de l'ignorance du fer, telles que ſont ces pierres travaillées pour y ſuppléer, du moins les lettrés d'aujourd'hui n'en ont jamais entendu parler.

Ce ſeroit néanmoins une témérité d'aſſurer qu'il n'y eut point de ces pierres travaillées, ou dans les mines, ou dans les montagnes de ce vaſte Empire; & ſi le haſard m'en fait découvrir, j'aurai ſoin de vous en envoyer, comme vous le ſouhaitez; il faut toujours ſe ſou-

venir que ſi le grand *Yu* eût manqué d'inſtrument de fer, il n'auroit jamais pu couper les montagnes, ni creuſer ces grands canaux qu'il fit, pour donner un libre cours aux eaux qui inondoient les terres.

Vous avez bien prévu, Monſieur, qu'il ne me ſeroit pas aiſé de répondre à la ſeconde queſtion que vous me faites; ſçavoir, s'il naît chaque année à la Chine plus de filles que de garçons. Je l'ai demandé à quelques Chinois; ils ſont perſuadés que le nombre eſt à-peu-près égal; & ſur ce que je leur diſois, que dans cette hypotheſe il y avoit de l'injuſtice à prendre pluſieurs femmes, ſans en laiſſer à ceux qui voudroient ſe marier; ils me répondoient qu'il y avoit parmi eux quantité d'eunuques & de pauvres qui renonçoient au mariage, faute d'avoir les moyens d'entretenir une femme.

Il eſt à obſerver que ſous la dynaſtie précédente, le palais de l'Empereur & les maiſons des Grands étoient remplis d'eunuques de bonne famille, parce que pluſieurs d'entr'eux parvenoient aux premieres charges de l'Empire, & que c'étoit la mode de ſe repoſer ſur eux de tous les ſoins domeſtiques. Il n'en eſt pas de

même aujourd'hui. Les Tartares ne laiſſent pas la moindre autorité aux eunuques, parce qu'ils abuſerent autrefois de leur crédit, & cauſerent les plus grands troubles dans l'Empire. On ne trouve gueres maintenant parmi les eunuques que des gens de la lie du peuple, ou de pauvres villageois qui n'ont pas de quoi ſe marier.

Quoiqu'il paroiſſe aſſez vrai que parmi les enfans qui naiſſent à Peking, il n'y a pas plus de femelles que de mâles; il eſt néanmoins certain, que ſi à la fin de chaque année, on comptoit ce qui reſte en vie des enfans nés cette même année, on trouveroit un bien plus grand nombre de mâles que des femelles: parce que dans ce grand nombre d'enfans qu'on expoſe, on ne trouve preſque que des filles; & il eſt rare que ſur cent enfans expoſés, on trouve trois garçons. C'eſt le témoignage unanime de tous ceux que nous envoyons tous les jours pour baptiſer ces malheureuſes victimes de la miſere de leurs parens, ou de la cruauté de leurs maîtres. Je crois que c'eſt à-peu-près la même choſe dans les autres grandes villes où il y a pluſieurs eſclaves; car dans les petites villes & dans les villages habités par le ſimple peuple, ou

par des laboureurs, il n'arrive guère qu'on y expoſe les enfans, & ce ne ſont que des filles ou des garçons prêts de mourir; pour ce qui eſt de ceux qui ſe portent bien, on trouve facilement des gens qui les adoptent, & qui les élevent.

Dès qu'il ne naît pas un plus grand nombre de filles que de garçons, & qu'il paroît certain, par le calcul que vous m'envoyez ſur ce ſujet, que c'eſt tout le contraire, du moins en Europe, vous avez raiſon, Monſieur, de conclure que la polygamie eſt un obſtacle à la multiplication, & je ſuis entiérement de votre avis là-deſſus. *Il doit reſter* par-là, ſans doute, *bien des hommes ſans femme; & comment*, ajoutez-vous, *accorder ce célibat involontaire avec le tempérament des Chinois, que vous n'y voyez pas fort diſpoſé; ou comment y remédier, ſans tolérer des déſordres que la morale Chinoiſe fait profeſſion de condamner?*

Je ne voudrois pas nier, Monſieur, qu'il n'y eût de ces déſordres à la Chine; mais ils n'y ſont pas publics comme dans le Japon & chez les Turcs que vous citez; on ne les y ſouffre pas; & ſi un maître faiſoit violence à ſon eſclave, il ſeroit puni, & l'eſclave mis en liberté. Il y a d'ailleurs une infamie attachée à

ce déteſtable commerce, & perſonne ne veut même en être ſoupçonné. J'avoue néanmoins que lorſque la crainte de Dieu n'arrête pas, celle des hommes eſt un frein trop foible pour contenir des infideles, ſur-tout quand ils peuvent s'aſſurer que leur crime ſera ſecret.

Venons maintenant au parallele des Egyptiens & des Chinois, fondé ſur les mœurs & les coutumes des deux nations, que vous continuez d'expoſer d'une maniere très-claire & très-plauſible. Des traits ſi reſſemblans & ſi particuliers vous donnent, à ce que vous dites, du penchant à leur attribuer une commune origine. Je vous avouerai franchement, Monſieur, que toutes vos reſſemblances me portent ſeulement à juger que ces deux anciens peuples ont puiſé dans la même ſource, leurs coutumes, leurs ſciences & leurs arts, ſans que l'un ſoit un détachement ou une colonie de l'autre. Tout prêche l'antiquité à la Chine, & une antiquité ſi bien établie, qu'il n'eſt pas concevable que les Egyptiens, dans leurs commencemens, aient été en état de lever de grandes armées, de traverſer des pays immenſes, de défricher & de peupler un grand Royaume,

Ce que rapporte Diodore de Sicile ne paroît prouver autre choſe, ſinon que dans des temps poſtérieurs à la Chine déja peuplée, Oſiris s'étoit tranſporté juſqu'à Bengale, & voilà l'océan oriental que Diodore, peu verſé dans la géographie, prenoit peut-être pour le bout du monde, ſuppoſé qu'il crût la terre platte, comme on l'a cru pendant long-temps.

Quand on dit qu'Oſiris avoit voyagé dans l'Aſie, comme on ne dit pas dans quel endroit de l'Aſie il voyagea, il ne lui fallut pas aller bien loin pour vérifier cette propoſition.

Pour revenir à l'antiquité Chinoiſe, qui eſt le point déciſif, & que vous êtes, avec raiſon, très-porté à croire, en voici quelques preuves auxquelles il me ſemble qu'il n'y a guere de réplique. Pour prouver celle des Egyptiens, vous dites, Monſieur, qu'ils ont connu anciennement que Venus & Mercure tournoient autour du Soleil, laiſſant néanmoins la terre immobile au centre du monde, autour duquel tournoient les autres planettes. Je pourrois demander ſi cette connoiſſance eſt bien conſtatée, & s'il y a quelque ancien auteur qui en parle diſtinctement. Mais je la ſuppoſe; & je

dis que cette même connoiſſance eſt auſſi ancienne, & l'eſt peut-être plus encore à la Chine qu'en Egypte, avec cette différence que, comme vous le remarquez, *les Égyptiens la perdirent, & que Ptolomée lui-même, au milieu d'Alexandrie, rejettoit ce mouvement de Mercure & de Venus autour du Soleil*, au lieu que les Chinois l'ont conſervé juſqu'à nos jours.

On peut voir ce que le Pere Gaubil a écrit ſur cela d'après l'aſtronomie des grands *Han* qui en ont parlé comme d'une connoiſſance ancienne, & non pas comme d'une invention nouvelle. On peut voir en même temps le catalogue des étoiles connues des anciens Chinois, avec la maniere dont ils les avoient obſervées; leurs ſpheres armillaires, leurs cercles gradués en 360, dont l'un repréſentoit l'équateur, l'autre un méridien pour déterminer le paſſage des étoiles, leur latitude, &c. Qu'on compare enſuite ce catalogue avec ce qui eſt reſté des Egyptiens, & l'on pourra bien trouver que les Chinois ne leur doivent rien en fait d'antiquité, & ne peuvent être par conſéquent un eſſain ſorti de leur ruche.

Il me ſemble que je vous ai déja parlé

de l'ancienne connoiſſance qu'ils avoient du triangle rectangle, de laquelle, ſelon le témoignage de l'Empereur *Cang-hi*, on ne pouvoit aſſigner le commencement. On lit que le prédéceſſeur du fameux *Tcheou-cong*, qui vivoit environ onze ſiecles avant Jeſus-Chriſt, diſoit à ſon diſciple, qu'avec cet inſtrument on pouvoit faire pluſieurs obſervations, & que *Yu* s'en étoit ſervi pour meſurer les hauteurs. Il n'eſt pas dit que *Yu* en fût l'Inventeur, mais qu'il en avoit fait uſage.

Comment cette connoiſſance paſſa-t-elle dans la ſuite à Pythagore, auquel elle fit tant d'honneur ? L'inventa-t-il ; car il n'eſt pas impoſſible qu'on ſe rencontre dans les mêmes connoiſſances ? ou bien l'avoit-il reçu des Indiens, & ceux-ci des Chinois ? Pure conjoncture ; on ne peut rien aſſurer juſqu'à ce qu'on déterre d'autres monumens que ceux que nous avons pu voir juſqu'ici.

Voilà, Monſieur, trois preuves d'antiquité que je voudrois avoir le temps de mieux développer, afin de faire revenir l'Europe de cette prévention naturelle, où elle eſt ſur l'antiquité & ſur la ſcience des Egyptiens, des Chaldéens, des Perſans, &c. C'eſt un ſujet qui a

toujours exercé la plume des ſçavans, parce qu'outre que ces Nations ſont moins éloignées, l'Ecriture-Sainte en parle en cent endroits, tandis qu'on ne dit rien directement de la Chine, laquelle eſt reſtée dans l'oubli, juſqu'au temps de Marc Paul, qui y pénétra, & dont la relation ne paſſa d'abord que pour un tiſſu de fables. Les Miſſionnaires qui y allerent quelque temps après, donnerent des connoiſſances de ce vaſte Empire, qu'à peine daignoit-on écouter.

Que dirois-je de quelques ſçavans, qui ont cru aſſez long-temps que les Chinois n'avoient ſçu ni ne ſçavoient d'Aſtronomie, que ce que les Miſſionnaires leur en avoient appris. Ce n'eſt que depuis peu d'années, que par des traductions de leurs livres, par leur calcul & leurs anciennes obſervations, on a commencé à ouvrir les yeux, & à ſoupçonner qu'il pourroit bien y avoir parmi eux des connoiſſances qui méritoient quelque attention.

Oſerois-je pareillement eſpérer que Meſſieurs les Hébraïſans nous laiſſeront un peu alonger la durée du monde, en dépit de la prétendue bonne foi des Rabbins, qui ſe ſont permis de la racourcir,

pour reculer l'avénement du Meſſie? Nous ne pécherons en cela ni contre la bonne foi, ni contre les bonnes mœurs, & nous ſerons plus au large pour prêcher notre ſainte Religion à une nation qui ne nous écouteroit pas, ſi, ſans lui apporter de ſolides raiſons, elle nous voyoit retrancher ou rejetter ce qu'elle croit être certain dans ſon hiſtoire. Ce qui fortifie mon eſpérance, c'eſt qu'on a bien permis d'étendre à diſcrétion l'athmoſphere, parce qu'on n'a pas eu de bonnes raiſons à oppoſer à ce que vous en avez démontré dans votre Traité de l'Aurore boréale. Cependant, il eſt vrai de dire qu'on trouve mieux ſon compte avec des Aſtronomes, qu'une petite démonſtration arrête, qu'avec des Chronologiſtes, contre leſquels on n'a pas un frein ſemblable. N'eſperez donc point, Monſieur, qu'ils ſoient touchés de ces grandes preuves, tant aſtronomiques, qu'hiſtoriques & phyſiques, que vous avez données de l'ancienneté du monde, & dont je ne puis que vous remercier. Ce ſont réellement des ſçavans qui ont pris parti après pluſieurs années d'étude, & qui ont fait de gros volumes ſur la chronologie, où chacun s'eſt efforcé de prouver qu'il avoit raiſon. A la vé-

rité ils ne s'accordent guere entr'eux ; & ſi vous oſez vous ingérer dans leurs conteſtations, par des raiſonnemens tirés des pays lointains, ils tomberont tous ſur vous, & nul d'entre eux ne vous cédera un mois de temps ni un pouce de terrein pour faire vos évolutions.

Je crois que pour parer à cet inconvénient, il faudroit faire abſtraction de toutes les chronologies déja faites, n'en approuver ni critiquer aucune, commencer ſans aucun préambule celle de la Chine, dès le temps préſent, en remontant juſqu'où on le peut ſûrement, ſans rien exagérer, donnant pour certain ce que les Chinois reconnoiſſent pour tel, & où il y a des raiſons de douter, expoſer ſes raiſons ſans les diminuer ni les affoiblir ; après cela ne point répondre à ceux qui aiment à diſputer, mais ſeulement aux ſçavans déſintéreſſés, tel que vous êtes, Monſieur, qui propoſeront leurs doutes, comme vous faites, de bonne foi, & en vue d'éclaircir la vérité.

Au regard de quelques traits de reſſemblance qu'on apperçoit entre les deux Nations, je n'en ſuis pas ſurpris : il eſt aſſez ordinaire que deux peuples anciens & polis ſe reſſemblent par quel-

ques endroits, quoiqu'ils n'ayent pas la même origine ; mais ce qui doit frapper bien davantage, c'eſt qu'il ſe trouve entre l'une & l'autre Nation des différences ſi palpables, qu'on ne voit pas comment on pourroit les faire ſortir de la même tige. En Egypte il eſt permis au frere d'épouſer ſa ſœur ; ce ſeroit une choſe monſtrueuſe à la Chine, & dont il n'y a jamais eu d'exemples. Les Egyptiens ſe livrerent de bonne heure à la plus ſtupide idolâtrie : ils adorerent non-ſeulement leurs héros, mais encore les eaux, l'air, la terre, & enſuite les crocodiles, les rats, & les plus vils inſectes ; quelques-uns même choiſirent pour objet de leur culte les raves & les oignons, trouvant tous les matins, comme on le leur a reproché, de nouvelles divinités dans leurs jardins potagers : *O ſanctas gentes quibus hæc naſcuntur in hortis numina* (1) ! Si l'origine des Egyptiens & des Chinois étoit commune, les Chinois dès le commencement de leur établiſſement auroient été infectés de la même contagion. On n'a qu'à lire leurs livres claſſiques, pour ſe convaincre que pendant pluſieurs ſiecles on

(1) Juvenal.

n'a vu chez eux aucune trace d'idolâtrie. C'eſt *Lao-Kium*, Philoſophe Chinois, qui commença d'altérer le culte d'un Être ſuprême : l'idolatrie s'y répandit dans la ſuite ſous le regne de *Mingti* (1), par les ordres duquel la loi de *Fo* fut apportée des Indes, mais qui fut toujours combattue, réfutée & anathématiſée par les Lettrés, leſquels inonderent l'Empire de leurs livres contre cette abominable ſecte, qui ne laiſſa pas d'avoir, & qui a encore un grand cours, ſur-tout parmi le peuple.

On croit que l'Anatomie qui fait connoître les parties du corps humain par la diſſection, a d'abord été en uſage en Egypte, & a paſſé enſuite dans la Grece. Mais cette ſcience a toujours été ignorée des Chinois, juſqu'à ces derniers temps, qu'ils en ont oui parler aux Européens ; quelque utile qu'elle ſoit aux vivans, elle n'a jamais pu être de leur goût, & ils ſe révoltent à la ſeule propoſition de faire l'ouverture d'un cadavre humain.

La difficulté qui naît de la diſtance des lieux, ne vous paroît pas inſurmontable. *Les Moſcovites*, dites-vous, *pénétrent au-*

(1) Quinzieme Empereur de la dynaſtie des *Han*.

jourd'hui juſqu'à la Chine, & vont faire des établiſſemens juſques ſur ſes frontieres, avec peut-être moins de facilité que n'en avoient les anciens conquérans. Qui nous eut dit, il y a trente ans, que nous verrions les Kalmouks ſur le Rhin, nous auroit bien ſurpris.

La ſurpriſe auroit ceſſé, Monſieur, ſi l'on eût ajouté qu'on devoit les conduire comme par la main : car il eſt certain que depuis Moſcou juſqu'en Allemagne, les chemins, les ponts ſur les rivieres, les étapes, les guides ne leur manquoient pas : tout étoit donc préparé ſur leur paſſage. Sur ce pied-là les Kalmouks euſſent pu continuer leur route juſqu'à Paris ſans aucun miracle. Où ils auroient trouvé plus de difficulté, c'étoit depuis leur pays juſqu'à Moſcou, s'ils n'euſſent pas marché par une route qu'ils s'étoient déja frayée à eux-mêmes. On ſçait que ceux qui habitent près d'Aſtracan & ſur la côte de la mer Caſpienne, qui prenoient la qualité, tantôt de ſujets, tantôt d'alliés du Czar Pierre Ier allerent deux fois à Moſcou, la premiere ſous prétexte de viſiter ce grand Prince, & d'en tirer quelques préſens ; la ſeconde, pour le ſecourir dans la guerre qu'il avoit contre les Suédois. C'eſt ce que

nous a raconté M. Laurent Lange, qui eſt venu ſi ſouvent à Peking, en qualité de Directeur du commerce de Moſcovie.

Je demanderois volontiers en quel temps les Egyptiens auroient pu pénétrer à la Chine pour la peupler. Il faudroit qu'ils s'y fuſſent pris de bonne heure, car autrement ils l'euſſent déja trouvée toute peuplée, & il auroit fallu en faire la conquête, au lieu d'y établir des colonies.

Vous n'êtes point, Monſieur, pour Séſoſtris, parce qu'il eſt trop récent, c'eſt-à-dire, Séſoſtris le conquérant, car il me ſemble qu'il y en a trois de ce nom: & en effet, on donneroit trop d'affaires à ce héros, qu'on prétend avoir ſubjugué en dix ans les Medes, les Scythes, la Phénicie, la Syrie, & toute l'Aſie mineure; & dans ces derniers temps quelques auteurs ne ſçachant à qui s'adreſſer pour peupler l'Amérique, y ont envoyé Séſoſtris ſur la foi de ce paſſage de Lucain. *Venit ad occaſum mundiqae extrema Seſoſtris.*

On a donc recours à Oſiris, mais c'eſt un perſonnage équivoque; les uns diſent qu'il étoit Grec & qu'il conquit l'Egypte. En ce cas-là étant auſſi occupé

qu'il l'étoit à conſerver ſes conquêtes, il n'avoit garde d'envoyer bien loin des détachemens pour en faire de nouvelles. S'il étoit Egyptien, comme d'autres l'ont cru, devenu le chef d'une Nation molle & efféminée, & accoutumé aux douceurs de la vie, que le pays où il regnoit lui fourniſſoit en abondance, auroit-il quitté une contrée ſi délicieuſe pour aller bruſquer fortune dans des climats ſi lointains, au haſard de ne rien trouver de meilleur que ce qu'il poſſédoit? D'ailleurs, les peuples auxquels il commandoit, étoient bien différens des Kalmouks, nation pauvre & endurcie au travail.

Je ne crois pas qu'on diſe que Menès ou Miſraim, fils de Cham, vint lui-même à la Chine, ce ne pourroit être tout au plus que ſes enfans. Mais dès-lors l'Egypte fut partagée en pluſieurs Royaumes; on diſtinguoit le Roi des Thébains, le Roi des Tanites, & le Roi de Memphis. Ces Princes qui s'obſervoient les uns les autres, auroient-ils eu la penſée de s'éloigner, pour aller faire des établiſſemens dans des pays qu'ils ne connoiſſoient pas?

Mais qui que ce ſoit des Rois d'Egypte qu'on prétende être allé, ou avoir en-

voyé de ſes gens à la Chine, ſoit en corps d'armée, ſoit en caravane, ils auront dû traverſer toute l'Inde d'occident en orient. Or je demande ſi pourlors les Indes étoient habitées ou ſi elles étoient dépourvues d'habitans. Si l'on répond qu'elles étoient déſertes, on ne pouvoit donc y trouver que des déſordres cauſés par le déluge. Cette armée ſe ſeroit vue dénuée de tout ſecours pour ſa ſubſiſtance. Il lui auroit fallu labourer, ſemer & recueillir à meſure qu'elle avançoit. C'eſt ce qui n'eſt pas aiſé à concevoir.

Si l'on ſuppoſe que les Indes étoient déja habitées par Sem & ſes enfans, ou par ſes petits-fils, comme l'Ecriture-Sainte le marque aſſez clairement, il faut dire en même temps que ces peuples étoient ou ſi foibles, ou ſi dépourvus de ſens, qu'ils laiſſerent paſſer au milieu d'eux les Egyptiens ſans coup férir, & qu'ils les virent tranquillement aller ſe mettre en poſſeſſion des terres à leur orient, qui les reſſerroient, & les tenoient, pour-ainſi-dire, entre deux feux.

Il vaudroit peut-être mieux dire qu'une caravane des gens de Sem ſe joignit aux Egyptiens, & que de concert ils allerent enſemble peupler la

Chine. Supposé que cela fût ainsi, les Chinois seroient, ce qu'on appelle, marchandise mêlée, race de Sem & race de Cham ; les uns bons, les autres mauvais, différens de langage, de génie, de mœurs & de coutumes. De ce mélange seroit sorti, si j'ose m'exprimer de la sorte, un ouvrage à la mosaïque & de pieces rapportées.

Or, rien de plus uniforme que les Chinois dans tous les temps, depuis leur origine jusqu'à nos jours ; même langage, mêmes loix, même génie, même physionomie, même figure. Il n'y a sur ce dernier article d'autre différence, que celle qu'on voit en Europe entre ceux qui naissent au nord, & ceux qui habitent le sud. Les premiers sont d'ordinaire plus blancs & plus robustes, les seconds plus basanés & d'une complexion plus foible.

Ne semble-t-il pas plus naturel de faire peupler la Chine par les seuls descendans de Sem, qui n'avoient point d'ennemis en tête, & qui pouvoient défricher les terres de proche en proche, & entrer dans le *Chen-si*, qui est le premier pays habité, comme tout le monde en convient ici. Ils auroient eu bien plus de facilité que n'en ont eu dans ces

derniers temps les Moſcovites, qui ont fait, comme vous le dites, Monſieur, des établiſſemens juſqu'aux frontieres de de la Chine; car enfin les premiers n'euſſent trouvé de réſiſtance, que celle qui naît de la nature du pays, au lieu que les Moſcovites ont eu diverſes nations à combattre, & bien de la peine à établir des étapes, juſqu'à *Nipchou*, & de-là à *Coutchou Paiſing*, encore n'y auroient-ils pas réuſſi, ſi un ſujet rébelle du Czar, & chef de brigands, n'eût pas livré Toboskoi, pour obtenir ſa grace. Ce n'eſt pas ici le lieu de raconter cette hiſtoire, qu'on trouve imprimée dans la relation d'un Anglois qui a demeuré vingt ans à Moſcou.

Après tout, peu importe par qui la Chine ait été peuplée, & je ne crois pas que vous vous y intéreſſiez beaucoup non plus que moi. On ne peut avoir ſur cela que des conjectures. Il ſeroit bien plus ſouhaitable & plus avantageux de connoître à fond cet Empire, tel qu'il a été dans ſes commencemens, dans la ſuite des temps, & qu'il eſt encore aujourd'hui. C'eſt une mine trop riche pour avoir pu la creuſer juſqu'ici, & en tirer tout ce qu'on y pourroit trouver d'utile à notre Europe.

Mais on manque pour cela de liberté, de temps, de connoiſſances néceſſaires & d'argent. On eſt obligé de s'en rapporter aux livres, & l'on ne peut compter que ſur les livres claſſiques. Les autres Auteurs, moins par malice que par ignorance, négligent aſſez ſouvent de s'informer au juſte des faits qu'ils avancent; ainſi pour éviter toute ſurpriſe il en faut lire pluſieurs ſur le même ſujet, ſur-tout en fait d'hiſtoire naturelle, de ſecrets, de remedes; & autres choſes ſemblables. Il eſt vrai qu'ils citent ſouvent d'autres auteurs, mais il n'eſt pas aiſé de les trouver, & quand même on les auroit ſous la main, ceux-ci en citent encore d'autres, & c'eſt toujours à recommencer; il arrive auſſi que de jeunes lettrés, ou pour s'exercer, ou pour ſe faire de la réputation, écrivent ce qu'ils croyent ſçavoir, ou avoir appris de leurs maîtres. Pluſieurs de ceux qui liſent leurs ouvrages, ne cherchent qu'à ſe déſennuyer, & pourvu que ces livres ſoient bien écrits, ils ne s'embarraſſent guere du reſte. Il n'y a que la grande hiſtoire & les livres claſſiques, que ces auteurs ne peuvent citer à faux, parce que tous les lettrés s'appercevroient infailliblement de leur témérité, ou de leur ignorance.

Ainſi

Ainſi un Européen doit lire la plupart des autres livres Chinois avec précaution, pour ne pas s'y laiſſer tromper : on marcheroit plus ſûrement, ſi l'on pouvoit tout voir & tout examiner par ſoi-même.

Mais un ſi heureux temps ne peut arriver que ſous un Empereur chrétien, encore faudroit-il rapprocher la Chine de l'Europe, afin que nos ſçavans de profeſſion puſſent s'y tranſporter auſſi aiſément qu'ils vont en Egypte arpenter, chercher, & fouiller les ruines de Memphis, celles de Thébes, de ſes portes, de ſes murs, & de ſes lourdes maſſes à moitié détruites, qui me paroiſſent n'avoir demandé qu'un grand nombre de manœuvres & beaucoup de temps. Cependant on meſure exactement un côté, & l'on écrit qu'une des faces a tant de toiſés de largeur, tant de hauteur ; qu'il y a tant de voutes & de chambres, il faudroit ajouter tant de nids à rats, & tant de repaires de hiboux. Qu'y a-t-il là de ſi admirable, qui n'eût pu être fait en Europe, s'il eût été de quelque uſage ?

Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage, je ſoutiens que la muraille de *Tſin chi-hoang* le ſurpaſſe de beaucoup

& en toutes manieres, ſur-tout par ſon utilité & par ſa ſolidité, puiſque tant de ſiecles n'ont pu la détruire (1), & qu'il n'y a d'autres ouvertures que celles qu'on y a faites à la main & à force de travail: tout le reſte, juſques ſur la cime des plus hautes montagnes, a tenu contre l'injure du temps & contre les tremblemens de terre. Perſonne n'ignore quelle eſt ſa longueur, ſa hauteur & ſon épaiſſeur: où voit-on tant de briques & de pierres ſi bien arrangées, ſi bien cimentées? n'y en a-t-il pas plus que dans les monumens d'Egypte?

Ce n'eſt pas, dira-t-on, la pierre, la brique, la maçonnerie qu'on admire en Egypte; on y voit des figures d'hommes, d'animaux, de quadrupedes, des volatiles, des bas-reliefs, des inſcriptions, des hiérogliphes qu'on ne peut preſque déchiffrer, tant ils ſont anciens. Hé, c'eſt juſtement pour cela même qu'on les admire; car ſi on les entendoit bien, ce ſeroit peut-être très-peu de choſe, on n'y trouveroit plus rien de myſtérieux;

(1) C'eſt de la grande muraille proprement dite qu'on parle, & non pas de quelques morceaux vers l'oueſt, qui ne ſont que de terre, parce que la diſpoſition du lieu l'exigeoit ainſi.

& comment au retour d'un ſi beau voyage pourroit-on faire des diſſertations, étaler ſon érudition, & raiſonner à perte de vue ſur les fables Egyptiennes?

Le malheur de la Chine eſt de n'avoir point encore été le terme de nos doctes voyageurs. Les inſcriptions, les caracteres ne manquent point à la grande muraille; la différence eſt que les Chinois connoiſſent encore aujourd'hui leurs plus anciens caracteres, au lieu que les Egyptiens ne ſçavent plus lire l'écriture de leurs ancêtres.

Pour ce qui eſt des figures ſculptées d'hommes, d'animaux & de volatiles, les ſculptures des Chinois & leurs arcs de triomphe en ſont tout couverts, & quoiqu'ici, comme en Egypte, il n'y ait rien en cette matiere qui puiſſe ſe comparer à ce qu'on voit aujourd'hui en Europe, on ne laiſſeroit pas d'y eſtimer des ſtatues coloſſales très-animées, avec des attitudes conformes aux paſſions qu'on a voulu repréſenter, telles que la colere, l'indignation, la joie, la triſteſſe. J'en ai vu pluſieurs de ce genre que les plus habiles artiſtes ne dédaigneroient pas.

Mais y a-t-il à la Chine des pyramides

telles qu'on en voit à Rome qui y ont été apportées d'Egypte ? je n'y en ai point vu, mais ce n'eſt pas une preuve qu'il n'y en ait point : cependant comme ces ouvrages n'ont aucune utilité réelle, je doute que les Chinois aient voulu y perdre leur temps & leur peine. N'ont-ils pas mieux fait de conſtruire des ponts auſſi magnifiques que ceux qu'on voit dans quelques provinces, & auſſi ſinguliers que celui qu'ils nomment le pont de Fer, qui va d'une montagne à l'autre ſur d'affreux précipices. Des armées nombreuſes ont paſſé autrefois ſur ce pont, & il ſubſiſte encore aujourd'hui ; c'eſt ce qu'on peut voir dans la deſcription géographique, hiſtorique, &c. de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe (1) que le Pere Duhalde a donné au public depuis peu d'années. Je ne ſçache pas qu'on voie rien de ſemblable en Egypte.

Mais, dira-t-on encore, le Nil, ce fameux fleuve, ſa ſource, ſes cataractes, ſes débordemens réguliers & féconds qui ont exercé la plume de nos ſçavans voyageurs ; la Chine a-t-elle rien qui puiſſe lui être comparé ?

(1) Tome I, pag. 32, 60, 76, 151, 155, 156. Tome II, pag. 91, 92.

Je réponds que le Nil diſparoît, & n'eſt plus qu'un ruiſſeau, ſi on le compare au grand fleuve *Yang-tſe-kiang*, qui traverſe toute la Chine. Qu'on jette un coup d'œil ſur la carte de cet Empire, & qu'on conſidere ce fils de la mer, comme l'appellent les Chinois, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure pendant 400 lieues; qu'on faſſe attention à ſa largeur, à ſa profondeur, aux lacs qu'il forme ou qu'il traverſe, dont un entre autres a 80 lieues de tour, aux grandes & belles villes qu'il baigne & enrichit, à cette multitude de vaiſſeaux, de barques qui le couvrent, & qui ſont autant de villes flottantes, remplies de marchands & de peuples qui vivent tous aux dépens de ce fleuve, lequel ſans ſe déborder, comme le Nil, fournit à droite & à gauche grand nombre de canaux qui arroſent les campagnes voiſines, & autant & ſelon qu'on le juge à propos, ce qui eſt bien plus commode & plus avantageux qu'un débordement incertain qu'on ne ſçauroit régler, tantôt précoce, tantôt tardif, ſelon le plus ou moins de pluie qui tombe à ſa ſource.

Si les ſçavans d'Europe pouvoient parcourir toute la Chine, à ne conſidérer même que ſa ſurface, combien de choſes

curieuſes ne trouveroient-ils pas, dont on n'a encore rien dit ? que ſeroit-ce, s'il leur étoit permis de la labourer nord & ſud, eſt & oueſt, d'y creuſer, d'y fouiller, comme on a fait en Egypte ? combien ne trouveroient-ils pas d'inſcriptions ſur des pierres, ſur des marbres, ou ſur des monumens antiques enſevelis par les tremblemens de terre, qui ont été ſi fréquens à la Chine, & d'une violence juſqu'à applanir des montagnes, & à engloutir des villes entieres, comme l'hiſtoire en fait foi ?

Outre les mines qu'on y connoît déja, combien d'autres ſe découvriroient par la ſagacité Européenne ? Ce ſeroit un ſujet tout neuf qui donneroit de l'occupation à nos ſçavans pour plus d'un ſiecle, & pendant ce temps-là ils laiſſeroient en repos les Phéniciens, les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs & d'autres nations qui ont tenu autrefois un rang conſidérable, & qui ne ſont plus rien.

Je ne prétends pas par-là diminuer la gloire qui eſt due à l'ancienne Egypte, c'eſt elle qui forma Moïſe dans toutes les ſciences qu'elle avoit acquiſes; les principales étoient ſans doute la géométrie, qu'avoit occaſionné le débordement du

Nil, & l'aſtronomie, dont les principes auront été communiqués au fondateur, autant qu'il étoit néceſſaire, pour y faire de plus grands progrès par les obſervations telles qu'on les pouvoit faire dans ces premiers temps : mais auſſi l'on peut dire que les deſcendans de *Sem* eurent les mêmes connoiſſances & peut-être encore avec plus d'étendue.

Je ſerois curieux de ſçavoir ſi Abraham, renvoyé d'Egypte avec quantité de préſens, en emporta auſſi quelques connoiſſances ; on ne voit pas qu'à ſon retour il en ait fait quelque uſage : il dreſſa des autels, il fit creuſer des puits, tout cela ne demandoit pas beaucoup de ſcience. Peut-être que faute d'exercice & de culture, les Pharaons ou leurs Docteurs n'étoient plus fort habiles, ou qu'Abraham ne demeura pas aſſez longtemps en Egypte pour s'inſtruire, comme fit Moïſe dans la ſuite : il ſe peut faire auſſi que ce Patriarche étant Chaldéen en ſçavoit plus que les Egyptiens ; cependant il étoit de la Chaldée montueuſe, au nord de la Méſopotamie, où l'on place la ville d'Ur, dont les peuples étoient plus belliqueux, & ne ſe mêloient gueres de ſcience, tout au con-

traire de ceux de la Chaldée méridionale qui ſe piquoient d'être ſçavans.

De plus, je demanderois volontiers quelle langue parloit ce Patriarche avec les envoyés de Pharaon, quand ils allerent lui faire des reproches au ſujet de Sara ? Et Sara elle-même, quelle langue parloit-elle dans le palais ? On ne dit nulle part que l'un & l'autre euſſent des interpretes : faudra-t-il recourir à un miracle, ou ſuppoſera-t-on que la langue d'Abraham & des Egyptiens étoit à peu près la même ? Si cela étoit, nos Chinois, qu'on ſoupçonne tirer leur origine de ces derniers, & qu'on ſçait n'avoir jamais changé de langage, parleroient encore aujourd'hui l'ancienne langue Egyptienne, quoiqu'un peu altérée par la ſuite de tant de ſiecles. Ce ſeroit une choſe aſſez plaiſante que je parlaſſe ici la langue Copte ſans le ſçavoir.

Vous voyez, Monſieur, que ſelon l'ample permiſſion que vous m'en avez donnée, je laiſſe courir librement ma plume, en répondant à toutes les queſtions que vous avez bien voulu me faire. Pour ce qui regarde les *Miao-ſſee*, je n'ai rien à vous dire que ce que vous avez déja lu, & que vous pouvez relire dans

le tome premier du livre du Pere du Halde, ſur la Chine & la Tartarie Chinoiſe, pag. 53. J'ajouterai ſeulement que les Chinois n'ayant pu ſoumettre ces Montagnards par la force, ont pris le parti de bâtir des villes & des forts aux gorges, par leſquelles ils pourroient ſe répandre dans la campagne & piller les peuples qui habitent le pied de leurs montagnes. Ces barbares ſe voyant ainſi reſſerrés, il n'eſt pas étonnant qu'ils faſſent quelques irruptions pour ſe mettre plus au large.

Ce n'eſt pas toujours la diſette qui les fait deſcendre de leurs tanieres, c'eſt le plus ſouvent le deſir de ſe venger des vexations qu'ils reçoivent des petits Mandarins du peuple, lorſqu'ils viennent vendre leurs denrées, ou échanger leur marchandiſe. D'un autre côté les Mandarins de guerre, qui gardent les frontieres, ennuyés de n'avoir rien à faire, & cherchant les moyens de s'avancer dans leur profeſſion, irritent ces ſauvages, qui n'oſant en venir aux mains avec des troupes réglées, tombent ſur le peuple. Les Mandarins ſaiſiſſent auſſitôt cette occaſion, ils exagerent le mal qui a été fait, ils en informent les Mandarins ſupérieurs qui réſident dans les

capitales, ceux-ci en écrivent en Cour, d'où les ordres partent pour faire marcher des troupes vers l'endroit où l'on ſuppoſe le déſordre, qu'on traite toujours de rébellion & de révolte. Or tous ces mouvemens exigent qu'on ouvre la caiſſe militaire, & celle de ceux qui reçoivent le tribut : c'eſt juſtement ce qu'on ſouhaite. Alors on va chercher les *Miao-ſſee* qui ſe ſont retirés dans leurs forts. D'eſſayer de les y forcer, on s'en donne bien de garde, l'expérience ayant appris qu'il n'y a que des coups à gagner pour les aſſaillans. Enfin, pour achever la comédie, on ſe ſaiſit de quelques-uns de ces pillards qu'on trouve à l'écart, on leur fait leur procès, puis on mande à la Cour que tout eſt pacifié, qu'on a rencogné les rebelles dans leurs tanieres; qu'ils ne s'agit plus que de récompenſer les Officiers & les ſoldats qui ſe ſont diſtingués.

Vous me direz peut-être, Monſieur, que je vous donne là une idée peu avantageuſe d'un gouvernement auſſi vanté que celui de la Chine; mais faites réflexion, je vous prie, que quand le ſang ne circule pas dans le corps, ni librement, ni aſſez abondamment, les parties éloignées du cœur languiſſent; c'eſt au

médecin à y remédier, ou au malade à ſe ſecourir ſoi-même. Si les ſoldats Chinois uſent d'induſtrie pour faire ſortir l'argent des coffres, & ſe procurer une ſubſiſtance un peu plus aiſée, ce que je n'ai garde d'approuver, mais ne font-ils pas un moindre mal que s'ils venoient à ſe révolter, à exciter les troubles, à piller ou à tuer leurs compatriotes, au haſard de paſſer pour d'infames rebelles, & de voir l'extinction de leur famille juſqu'à la neuvieme génération.

Qu'arriveroit-il en Europe ſi l'on envoyoit des corps de troupes pour garder des avenues ou pour boucher des gorges, & qu'on les laiſſât là poſtés comme des ſtatues, non-ſeulement pendant une campagne, mais pour pluſieurs années avec une paie modique pour eux & pour leurs familles, s'ils en avoient, comme en ont les ſoldats Chinois, y tiendroient-ils ſeulement un an ? Ne déſerteroient-ils pas pour la plupart ? Et n'eſt-ce pas la reſſource ordinaire de nos ſoldats quand on les gêne trop, ou qu'ils ſont mal payés ?

A la Chine la déſertion n'eſt pas praticable, un déſerteur chercheroit-il à ſe cacher ? C'eſt ce qui ne lui eſt pas poſſible ; nonobſtant la multitude innombrable de peuples, rien de plus aiſé que

de le découvrir, ſortiroit-il du Royaume ? C'eſt à quoi il ne pourra jamais ſe réſoudre : ce ſeroit, ſelon l'idée Chinoiſe, quitter le paradis, pour aller chercher l'enfer ; d'ailleurs les parens, les femmes, les enfans ſont autant de liens qui le retiennent.

Si cela eſt ainſi, me direz-vous, comment voit-on des Chinois à Manille, à Batavie, à Achen, à Siam, &c. ? Ceux qu'on y voit ſont des deſcendans de miſérables pêcheurs des provinces maritimes de *Quang-tong* & de *Fo-kien*, qui n'avoient nul bien en terre-ferme, & qui forcés autrefois par les Tartares de ſe raſer la tête comme eux, ou d'être mis à mort, chercherent par la fuite à ſauver leur vie & leur chevelure. Ils ramerent du côté de Formoſe qui étoit libre alors, quelques-uns ſe refugierent à Manille, d'autres à Batavie, où ils ſe ſont extrêmement multipliés. Pluſieurs d'entr'eux viennent commercer à la Chine ſous le nom d'Etrangers ; & bien qu'ils affectent de ne pas parler la langue Chinoiſe, on ne laiſſe pas de les reconnoître, mais on diſſimule, parce que la Chine n'eſt que trop peuplée, & qu'ils n'y ſont nullement utiles. Eux de leur côté ſoupirent après le royaume du milieu, car c'eſt

ainſi que ſe nomme la Chine, toujours mécontens de leurs ancêtres, qui les ont réduits à être en quelque façon les eſclaves des Hollandois & des Eſpagnols, dont ils ſont traités aſſez durement. Des troupes de terre n'ont ni la même facilité, ni la même adreſſe ſur mer pour ſe ſauver, & fuir avec leurs familles.

Vous ajoutez, Monſieur, que vous ne comprenez pas *que des Princes auſſi prudens qu'il y en a ſouvent à la Chine, n'aient pas penſé à ſe ſervir de ce peuple innombrable qui les incommode, pour aſſujettir les montagnards indépendans qui ſe trouvent répandus dans quelques provinces.* Vous en dites autant au ſujet de *Formoſe, qui eſt l'aſyle des mécontens, & un boulevard d'où ils menacent l'Empire, à la moindre guerre inteſtine ou étrangere qui s'y allume.*

Cette objection paroît naturelle, & eſt en même temps ſpécieuſe; mais ſouvenez-vous, Monſieur, de ce que vous me dites ſi ſagement, *que la machine des Empires eſt telle, que ce qui eſt utile à l'un devient ruineux pour l'autre.* Rien n'eſt plus vrai, un Empereur de la Chine qui tenteroit une ſemblable entrepriſe, outre les dépenſes énormes dans leſquelles il s'engageroit, riſqueroit de perdre encore ſon Empire.

Car enfin, je ſuppoſe qu'il veuille faire marcher cent mille hommes du bas peuple, il ne pourroit pas les tirer tous du voiſinage des *Miao-ſſee*, ſans abandonner la culture des terres, & troubler le commerce. Il faudroit donc les faire venir de loin, raſſembler les gens oiſifs, la canaille, les manœuvres qui vont preſque nuds, les habiller, les armer, leur donner des officiers pour les conduire, les mêler parmi les ſoldats diſciplinés qui les miſſent en mouvement, ſans quoi cette multitude ſe répandroit de tous côtés, pilleroit & ravageroit le plat pays: une canaille armée eſt toujours dangereuſe, & quand on en feroit périr une partie, il en reſteroit toujours aſſez pour former pluſieurs troupes de voleurs.

Mais je veux que dans l'eſpérance de faire fortune, ils aient le courage de grimper de tous côtés à ces affreuſes montagnes; il eſt certain que pluſieurs de part & d'autre y trouveroient la mort. Si les aſſaillans reculent, on n'aura pas ce qu'on prétendoit, & comment contiendra-t-on des fuyards? quelle déſolation ne porteront-ils pas dans tout le pays? Si au contraire ils forcent les *Miao-ſſee* à leur céder les premiers poſ-

tes ; charmés de trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des animaux domeſtiques, & toutes les néceſſités de la vie, ils s'y établiront & deviendront eux-mêmes des *Miao-ſſee* plus dangereux & plus à craindre que ceux dont ils auront pris la place.

Ce qui mérite encore plus d'attention, c'eſt qu'à la Chine, tout mouvement extraordinaire a toujours de funeſtes ſuites. Que les montagnards deſcendent quelquefois dans la plaine, & y cauſent du déſordre, il n'y a qu'à y envoyer des troupes réglées, & ils ſont bientôt diſſipés. Mais que l'Empereur raſſemble une eſpece d'arriere-banc populaire, les *Yao-yen*, c'eſt-à-dire, les écrits ou les diſcours ſéditieux voleront par toutes les Provinces : les Chinois l'emportent, en ce genre, ſur toutes les autres nations. Ce ſont d'abord des bruits ſourds, qui ſe répandent, ſans qu'on en puiſſe connoître les auteurs. L'un a vu des ſignes dans le ciel, l'autre ſur la terre : celui-ci a apperçu des monſtres dans un tel endroit ; celui-là a vu une vapeur maligne s'élever du côté que les troupes ſont en marche ; tous ſignes manifeſtes que la dynaſtie va

finir, c'eſt le ciel même qui le déclare. Ces bruits paſſent de bouche en bouche, chacun eſpere une meilleure fortune; les mécontens & les mal-intentionnés en profitent; ils cabalent; ils s'aſſemblent par pelotons; & ſi l'on ne remédie promptement à ces émeutes naiſſantes, pour peu qu'elles ſe fortifient, rien n'eſt capable de les arrêter.

Les Tartares Mantcheoux ſçavent admirablement bien étouffer les premieres ſemences de révolte. Au moindre bruit qui s'éleve dans les provinces, leurs troupes volent, & écraſent à l'inſtant ces petits ſerpens, ſans leur donner le temps de croître & de ſe fortifier. Je pourrois rapporter plus d'un exemple de pareils troubles appaiſés tout à coup par la célérité & la prudence du feu Empereur *Cang-hi*.

Il n'en va pas de même quand il s'agit de chaſſer des Sauvages d'endroits inacceſſibles, où ils ſe ſont établis depuis ſi long-temps. On a tenté avec de bonnes troupes de ſe rendre maître de Formoſe. Tout ce qu'on a gagné, conſiſte en une petite partie de l'iſle, qui eſt un pays plat; la plus grande partie de cette iſle, qui en eſt ſéparée par une chaîne de montagnes, eſt habitée par des peuples qu'on n'a

jamais pu dompter. On s'eſt d'autant plus porté à les laiſſer tranquilles, qu'ils ſont incapables de faire des irruptions, & de rien entreprendre.

Les *Miao-ſſee* ſont une eſpece de vermine, qu'on peut éclaircir, mais qu'il n'eſt pas poſſible d'extirper entierement. Peut-être ne ſeroit-il pas à propos de le faire quand on le pourroit. Les montagnes qu'ils habitent ſont remplies de tigres, de léopards, & d'autres bêtes féroces, qui ſe répandroient dans les pays circonvoiſins, & y feroient bien du ravage, ſi ces montagnes étoient déſertes. Au reſte; de quelque nation qu'elles fuſſent peuplées, les peuples y ſeroient bientôt ſauvages & indépendans, à cauſe du vaſte eſpace qu'ils occupent, & de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Il ne me reſte plus qu'à vous dire deux mots ſur l'arithmétique binaire, ou plutôt ſur l'application qu'en a fait M. Leibnitz. Vous ſeriez curieux, dites-vous, de ſçavoir ce que je penſe de cette prétendue convenance entre le Légiſlateur Chinois & le Philoſophe Allemand. Je vous avoue, Monſieur, que j'ai de la peine à vous découvrir ſur cela mon ſentiment, & parce qu'il n'eſt pas

aiſé de parler juſte ſur une matiere où il faut deviner à chaque inſtant ; & parce que je ſuis gêné par le reſpect que j'ai naturellement pour un ſi grand homme. Cependant par votre conſeil j'ai relu le tome de l'Académie de l'année 1703, où il en eſt parlé, & j'ai admiré ce que M. Leibnitz a écrit de la nouvelle arithmétique binaire, dont il rapporte ſagement les avantages & les inconvéniens. Mais au regard de l'application qu'il en fait aux lignes de *Fo-hi*, elle me paroît purement arbitraire ; on pourroit faire une ſemblable application aux traits qui compoſent les caracteres des Chinois. J'étois déja à Peking quand feu le Pere Bouvet reçut la lettre que lui écrivit M. Leibnitz. Ce Pere avoit donné lieu à cette idée, par les magnifiques promeſſes qu'il avoit fait paſſer en Europe, de trouver toutes les ſciences & tous les myſteres dans le *koua* de *Fo-hi*, ce *koua* pourtant n'eſt qu'une table d'attente, où chacun peut peindre ce qu'il lui plaît, & débiter ſes idées. Les contradicteurs ne peuvent qu'en rire & nier le fait.

Nous ne ſçavons de *Fo-hi* que ce que les Chinois en diſent dans leur hiſtoire, & je vous en ai déja entretenu dans une

de mes lettres. Vous y pouvez voir la peinture qu'ils font de ceux auxquels il commandoit, ou comme chef de famille, ou en qualité de Roi élu. Ils nous les repréſentent comme des ſauvages qu'il falloit décraſſer, civiliſer, cultiver, comme on défriche une terre pleine de ronces & d'épines. *Fo-hi* commença à leur apprendre à pêcher, à chaſſer, à nourrir des troupeaux ; il fit des inſtrumens de muſique pour les apprivoiſer par l'harmonie, peut-être même leur apprit-il à danſer en cadence, ſur-tout au temps des mariages qu'il établit.

Jugez, Monſieur, ſi dans ces commencemens *Fo-hi*, homme ſenſé, eût-il été auſſi habile arithméticien que M. Leibnitz, devoit enſeigner cette ſcience à un peuple auſſi groſſier qu'on le ſuppoſe, lui apprendre les propriétés du nombre 9, celles des nombres impairs multipliés par eux-mêmes, &c. N'étoit-ce pas aſſez de leur faire remarquer qu'ils avoient chacun dix doigts aux mains, & autant aux pieds, pour leur apprendre à compter par dix, ſans s'embarraſſer des tiers & des quarts qu'on n'en peut tirer ſans fraction, ce qui étoit fort inutile au deſſein de ce fondateur ?

Je ſuis ſurpris d'entendre dire à

M. Leibnitz que l'arithmétique par dix ne paroît pas fort ancienne, & qu'elle a été ignorée des Grecs & des Romains. Rien cependant n'étoit plus facile à deviner; comment a-t-il fallu attendre le ſecours des Maures d'Eſpagne, & celui du célébre Gerbert, pour parvenir à cette rare connoiſſance?

Mais enfin, pourſuivra-t-on, que ſignifient ces lignes inventées par *Fo-hi*, ſi l'on n'y reconnoît pas d'arithmétique: je réponds que je n'en ſçais rien, parce qu'il n'en a pas laiſſé d'explication, & qu'il n'en pouvoit pas même laiſſer par écrit, puiſqu'il n'avoit que des lignes pour expliquer d'autres lignes. Il a donc fallu qu'il s'expliquât de vive voix, & peu à peu cette tradition orale ſe ſera perdue, c'eſt pour cela qu'aujourd'hui chacun raiſonne à ſa fantaiſie; les uns y trouvent tout, & les autres n'y trouvent rien, ſi ce n'eſt la diſtinction du parfait & de l'imparfait; du clair, de l'obſcur, du bon & du mauvais, de l'homme & de la femme, du ciel & de la terre; les quatre ſaiſons, les élémens, le jour & la nuit, le ſoleil & la lune, &c.

Vous dites agréablement, Monſieur, que vous êtes *en droit de voir des hiéro-*

gliphes dans ce reſpectable king, qui de quelque main qu'il nous vienne, eſt certainement très-ancien, & qui n'a pas de plus grand défaut, ſinon qu'on n'y entend rien, défaut très-hiérogliphique. J'y conſens très-volontiers; mais ne me ſera-t-il pas permis d'y voir auſſi ce que quelques-uns ont imaginé? ſçavoir, une cabale la plus ancienne qui ait jamais été au monde : celle des Rabbins ne commença qu'environ l'an de grace, n'en ayant pas eu beſoin plutôt pour obſcurcir la vérité; mais celle-ci ſe trouve à la deſcente même de l'arche: c'eſt toute l'hiſtoire du commencement du monde, & de ce qui doit ſuivre. Toutes les ſciences, du moins leurs principes, y ſont renfermés; on y trouve pareillement tous les myſteres, mais qui ſont reſtés myſteres pour nous, parce que leur clef s'eſt perdue, & ceux qui croyent l'avoir trouvée ne nous préſentent qu'une fauſſe clef qui n'ouvre point. *Fo-hi* apporta à la Chine ce précieux monument, & s'en ſervoit habilement pour faire ſon calendrier *Kia-li*. J'avoue que l'hiſtoire Chinoiſe n'en dit rien; mais qu'importe, diſons-le, nous qui en devons bien plus ſçavoir que les Chinois : cela eſt ſi vrai, qu'à ſix mille

lieues de la Chine on a fabriqué une clef pour leur apprendre plus fonciérement & plus méthodiquement leur langue, qu'ils ne l'apprennent depuis tant d'années à la Chine même.

Pardonnez-moi cette ſaillie, Monſieur, le ton grave m'abandonne quelquefois; reprenons-le incontinent, pour dire ſérieuſement que les Chinois font trop d'honneur à *Fo-hi*, & ravalent trop ſes nouveaux ſujets, qu'ils ne mettent pas beaucoup au-deſſus des bêtes. Eſt-il vraiſemblable que des hommes ſi peu éloignés du déluge, fuſſent devenus en ſi peu de temps féroces, juſqu'au point de boire le ſang des animaux, de manger leur chair crue, de s'habiller de leurs peaux ſans les préparer auparavant? comment *Fo-hi* auroit-il pu former ſa cour de pareils hommes au lieu nommé *Tchin*, établir des Miniſtres, faire des Mandarins ſubalternes ſous le nom de Dragons, & leur confier des emplois qui demandoient du génie, de l'habileté, & une ſcience pratique peu inférieure à la ſienne.

Il eût donc fallu dire que parmi les premiers Chinois, outre le chef, il y en avoit pluſieurs autres capables d'entrer dans le gouvernement en exécutant ſes

ordres, & que tout le reſte, c'eſt-à-dire le plus grand nombre, conſervoit encore un peu de barbarie ; c'eſt ce qui paroît naturel & plus conforme à la vérité.

Mais laiſſons-là ces temps incertains dont les Chinois ne conviennent point faute de monumens ; laiſſons-les admirer les tables de *Fo-hi*, & les ténèbres de l'*Y-king* qui le leur rendent ſi vénérable ; il nous ſuffit maintenant par rapport à la chronologie, de ſçavoir que les Chinois ne doutent point qu'il ne ſe ſoit écoulé plus de quatre mille ans depuis l'Empereur *Yao* juſqu'à préſent, & qu'ils le prouvent fort bien.

Il vous paroît, Monſieur, que je n'ai pas une opinion auſſi avantageuſe de la ſageſſe des anciens Egyptiens, que celle qu'en avoit M. l'Evêque de Meaux dans ſon diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle. Je vous avoue que ſur le temps qui s'eſt écoulé depuis *Fo-hi* juſqu'à *Yao*, je n'ai point de ſentiment fixe, & que je ne puis en avoir, à moins que quelque homme extraordinaire, un ſage, un Prophête nous dévoile les myſteres de l'*Y-king*, s'il y en a, & diſſipe l'obſcurité de ces premiers temps.

Pour ce qui eſt des anciens Egytiens, & de la ſageſſe infinie qu'on leur attri-

bue, j'ai toujours cru qu'on exagéroit beaucoup, ſous prétexte qu'on n'a pas leur ancienne Hiſtoire, & qu'ils étoient fort ſupérieurs aux voiſins qu'ils avoient pour-lors : c'eſt-là ce qui leur a attiré tant d'éloges. Hérodote & Diodore de Sicile ſont les principaux garans de M. de Meaux. Mais ces deux célebres écrivains n'ont rien vu par eux-mêmes de l'hiſtoire primordiale des Egyptiens; ils n'ont parlé que d'après leurs Prêtres, qui avoient un beau champ pour vanter impunément leurs ancêtres, & les faire les plus ſages de tous les mortels pour les loix, pour les mœurs, pour les ſciences, pour le gouvernement, pour l'architecture, & généralement pour tout, & ils le prouvoient en montrant des pyramides, des ruines de villes, des reſtes de palais, &c. Cependant je ſouſcris volontiers à une bonne partie de l'éloge que fait ce ſçavant Prélat des Egyptiens, en faveur de ce qu'il avance à la 506e page, où il fait voir que les Egyptiens ne ſont jamais allés à la Chine. Voici comment il s'en explique.

« Ceux qui ont bien connu l'humeur » de l'Egypte, ont reconnu qu'elle » n'étoit pas belliqueuſe. Vous en avez

» vu

» vu les raiſons ; elle avoit vécu en » paix environ treize cens ans quand » elle produiſit ſon premier guerrier, » qui fut Séſoſtris. Auſſi malgré ſa mi- » lice, ſi ſoigneuſement entretenue, » nous voyons ſur la fin que les troupes » étrangeres font toute ſa force, ce qui » eſt un des plus grands défauts que » puiſſe avoir un Etat... C'eſt une aſſez » belle durée d'avoir ſubſiſté ſeize ſie- » cles. Quelques Ethiopiens avoient » regné à Thèbes dans cet intervalle, » entre autres Sabacon, &c. » Il avoit dit auparavant, page 500, que l'Egypte contente de ſon pays, où tout abonde, ne ſongeoit point aux conquêtes ; elle envoyoit des colonies (dans les pays voiſins s'entend, comme dans la Grece).

De tout cela on pourroit, ce me ſemble, conclure que les Egyptiens, loin d'avoir peuplé la Chine, l'ont tout-à-fait ignorée. Mais s'il étoit vrai, comme le dit le ſçavant Prélat, qu'ils portoient par-tout les loix & la politeſſe, comment ne la porterent-ils point à la Chine dans le temps qui s'écoula depuis *Fo-hi* juſqu'à *Yao* ? On ne voit rien de moins policé ni de plus barbare ; c'étoit pourtant le temps auquel les Egyptiens, ainſi que je l'ai dit, devoient être ren-

dus à la Chine, ſans quoi ils y ſeroient venus trop tard, & ils l'auroient trouvée toute peuplée.

En voilà aſſez ſur ce qui regarde M. l'Evêque de Meaux, venons maintenant à un autre Prélat non moins célebre par ſa vaſte érudition; je parle de M. Huet & de ce qu'il avance dans ſon Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des anciens. Vous dites, Monſieur, qu'il attribue une origine Egyptienne aux Chinois, fondée en partie ſur la conformité de leurs doubles lettres hiéroglyphiques & profanes, & ſur l'affinité de leurs langues. Je vous envoye, Monſieur, ſix petits tomes des anciens caracteres Chinois, afin que vous en jugiez vous-même, en les confrontant avec les caracteres Egyptiens, à quoi j'ajoute,

1°. Que les auteurs célebres devroient être plus réſervés ſur les faits, que les auteurs ordinaires; parce que par leur réputation, & par le poids de leur autorité, ils entraînent dans l'erreur beaucoup d'autres, qui croyent ſuivre des guides infaillibles. Comment cet habile Prélat prouve-t-il l'origine des Chinois & l'affinité de leur langue avec celle des Egyptiens? Pour être juge compétent

dans cette matiere, il eût dû avoir du moins une connoiſſance médiocre de l'une & de l'autre langue, & connoître pareillement leurs lettres & leurs ſignes. A l'égard de leur origine, je n'ai rien à ajouter de plus à ce que j'ai dit.

2°. Il eſt vrai que le *Tong-King* & la Cochinchine ont été provinces de cet Empire, mais il n'eſt pas vrai, comme l'aſſure le même Prélat, que le Japon l'ait jamais été, il n'a pas même été tributaire; au contraire, autrefois, par une eſpece de bravade, il envoya demander le tribut aux Chinois. La Corée eſt auſſi un Royaume ſéparé, mais qui paye tribut. Anciennement & pendant que l'Empire étoit ſujet à des troubles, les Coréens ont fait des efforts pour ſecouer le joug, mais enfin il fallut s'y ſoumettre, parce que cet Etat ne peut ſe paſſer du commerce de la Chine, qui ſans cette dépendance lui ſeroit interdit.

3°. Je n'approuve point qu'on attribue aux Chinois des talens qu'ils n'ont pas, ni qu'on vante leurs provinces maritimes. Ce Prélat n'aſſure pas, mais il dit en doutant, que ſi l'on veut en croire les Chinois, ils ont étendu leur Empire juſqu'au cap de Bonne-Eſpérance.

Je ſuis perſuadé que cela eſt faux, & qu'on n'en trouvera nul veſtige dans les livres claſſiques, auſſi n'en cite-t-il point : il parle ſans doute d'après des relations de perſonnes peu inſtruites ; mais comme il y a peu d'erreurs qui n'ayent quelque fondement, voici à mon ſens ce qui a pu donner lieu à celle-ci.

Les premiers Miſſionnaires qui ont doublé ce fameux cap pour ſe rendre à la Chine, trouverent qu'on l'appelloit *Ta-lang-chan*, c'eſt-à-dire, Montagne aux grands flots. Or de l'Europe juſqu'à la Chine, il n'y a nul endroit qui mérite mieux ce nom que ce cap, qu'on nomma d'abord Cap des tourmentes, Lion de la mer, & aujourd'hui, cap de Bonne-Eſpérance : & pour le déſigner en Chinois on s'eſt ſervi des mots *Ta-lang-chan*, ſans faire réflexion que les Chinois pouvoient avoir ainſi nommé quelques autres lieux du voiſinage, leurs vaiſſeaux étant tout-à-fait incapables de réſiſter aux fureurs du banc des Eguilles. Si une flotte Chinoiſe riſquoit d'y aller, il ne pourroit en revenir un ſeul vaiſſeau, pour apporter la nouvelle du naufrage des autres.

Les barques ou ſommes Chinoiſes du

temps paſſé n'étoient pas plus fortes que celles d'aujourd'hui, peut-être même l'étoient-elles moins; car dans la navigation comme dans les autres arts, on ſe perfectionne de plus en plus: les Chinois ont toujours vogué terre-à-terre, ſans la perdre de vue que pour peu de jours; & parce que leurs groſſes barques ſont à platte varangue, & tirent peu d'eau, elles peuvent dans un gros temps ſe mettre à l'abri dans des bayes, où nos vaiſſeaux manqueroient d'eau, & échoueroient infailliblement. Il ne faut pas douter que les Chinois allant ainſi à Batavie, à Malaque, à Siam, &c. n'ayent rencontré des endroits où la mer étoit plus agitée, ou bien quelques pointes difficiles à paſſer, auxquelles ils auront donné le nom de Montagnes à grands flots. Ce ſera ce nom que les Européens auront appliqué au cap de Bonne-Eſpérance, ne connoiſſant point d'autre endroit qui le méritât mieux. C'eſt ma conjecture, que je donne pour ce qu'elle peut valoir.

Pour ce qui eſt des Annales d'Ormus, qui diſent qu'on a vu dans le golfe Perſique juſqu'à quatre cens vaiſſeaux Chinois ſe charger & ſe décharger d'une infinité de marchandiſes précieuſes, je

ne nie pas que quelques ſommes Chinoiſes n'ayent pu aller juſques-là ; mais je retrancherois volontiers un zero de ce grand nombre, ce ſeroit encore trop de quarante barques, pour charger les marchandiſes dont la Chine a beſoin, c'eſt à-dire, des épiceries, des clous de girofle, de la muſcade, du poivre, de l'encens, du bois de ſandal ; car pour la canelle, on ſe contente de celle que produit la Chine, quoiqu'elle ſoit beaucoup inférieure à celle de Ceylan. Tout le reſte, les Chinois l'ont en abondance, & s'ils navigent, c'eſt plûtôt pour porter que pour rapporter autre choſe que de l'argent ; c'eſt ce que ſçavent par expérience les Européens qui viennent à Canton. Si quelquefois les Chinois achettent des curioſités, c'eſt lorſqu'il ſe trouve un Empereur à qui elles font plaiſir : du reſte elles ne peuvent être l'objet d'un commerce conſtant.

A l'égard des gommes des Indes, les médecins & les chirurgiens Chinois n'en font preſque point d'uſage : je ne crois pas que dans toute une année on emploie à Peking une demi-livre d'opium, qu'ils nomment *Ya-pien ;* ils y ſuppléent en ſe ſervant de pavot blanc.

Du reſte, M. Huet ne dit point qui a

vu ces annales d'Ormus, ni en quel temps à-peu-près ces quatre cens vaiſſeaux Chinois parurent dans le golfe Perſique. Si c'étoit environ le milieu du huitieme ſiecle après Jeſus-Chriſt, ſous la dynaſtie des *Tang*, cela confirmeroit ce que le Pere Gaubil dit avoir lu dans le *Nen-y-ſſé* (c'eſt une grande collection des Hiſtoriens Chinois) que les troupes du Calife étant venues au ſecours de l'Empereur contre un rébelle, elles le vainquirent; qu'une bonne partie de ces troupes ayant été mal payées de leurs ſervices, ou ne pouvant plus s'en retourner par le même chemin qu'elles étoient venues, étoient deſcendues vers le ſud juſqu'à Canton; qu'ayant aſſiégé la ville, elles la prirent, ou par force, ou par la trahiſon du Gouverneur, car tout y étoit dans le trouble; qu'elles la pillerent, & s'embarquerent pour retourner par mer dans leur pays, ſans qu'on ait jamais appris de leurs nouvelles. Le Pere Gaubil ajoute pourtant que cela demanderoit un examen plus exact qui pourra ſe faire à loiſir.

Je crois, Monſieur, avoir ſatisfait à la plupart des queſtions que vous m'avez faites en dernier lieu ſur la Chine; il y a bien de l'apparence que

c'eſt pour la derniere fois que j'ai l'honneur d'entretenir avec vous un commerce, qui m'a été ſi avantageux & ſi agréable. Mon grand âge, & mes infirmités qui augmentent de jour en jour, m'annoncent une mort prochaine. Je puis du moins vous aſſurer, Monſieur, que juſqu'au dernier ſoupir je ſerai avec autant de reſpect que de reconnoiſſance, &c.

LETTRE

Du Pere Parennin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Duhalde, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Si l'on a en Europe une avidité curieuſe pour tous les ouvrages qui s'y tranſportent de la Chine, il me ſemble que le génie & le caractere de cette nation, ſes mœurs préſentes, ſes coutumes & ſes uſages ont également de quoi piquer une louable curioſité. Il eſt vrai

que ces ſortes de connoiſſances ſe puiſent aiſément dans la lecture de ſon hiſtoire & des loix de ſon gouvernement ; mais outre qu'on n'eſt pas toujours à portée d'avoir & d'entendre ces anciens livres, il paroît que les Chinois ſe montrent mieux à découvert dans les inſtructions particulieres, que leurs ſages modernes leur donnent pour maintenir le bon ordre dans les familles, & pour en écarter les ſujets de troubles & de diviſion, qui ſuivent naturellement du défaut de préceptes, ou d'exactitude à les obſerver.

Tel eſt le petit ouvrage qui m'eſt tombé entre les mains, écrit en langue Tartare, & que je vous envoie. L'Auteur aſſez récent, nommé *Tchang*, eſt un Chinois habile, qui s'étudioit à perfectionner les mœurs de ſes concitoyens. *Ho-ſou*, dont le nom eſt célebre dans l'Empire, l'a traduit en langue Tartare. C'eſt lui qui a enſeigné à la plupart des enfans de l'Empereur *Cang-hi* les langues Tartare & Chinoiſe, qui a préſidé à toutes les traductions des *King* (1), & de l'hiſtoire Chinoiſe, & qui a été le principal auteur du Dictionnaire, dans

(1) Anciens livres Chinois.

lequel on a raſſemblé tous les mots de la langue Tartare, expliqués dans la même langue. Il eſt mort depuis peu d'années, avec la réputation d'un des plus habiles *Mantcheou* qu'il y ait eu en ces deux langues.

Il dit dans une eſpece d'avertiſſement que ce petit ouvrage renferme le choix de ce qu'on trouve, d'une maniere plus étendue, dans d'autres livres, & que bien que le ſtyle en ſoit ſimple, & n'ait rien de trop recherché, il n'en eſt pas moins utile pour former l'eſprit & régler le cœur. « Ceux des *Mantcheou*, » ajoute-t-il, qui aiment la lecture, en » pourront tirer de grands avantages. » C'eſt ce que j'ai eu en vue, lorſque » dans les momens de loiſir que me » laiſſent mes emplois, j'en ai entrepris » la traduction. Je ſuis perſuadé qu'à » l'égard de ceux qui la liront avec ré- » flexion, & avec une volonté ſincere » d'en profiter; cette lecture, qui ne » leur emportera pas beaucoup de temps, » fera ſur leur eſprit & ſur leur cœur, » une impreſſion auſſi ſalutaire, que la » lecture de nos anciens livres & de no- » tre hiſtoire ».

En faiſant paſſer ces inſtructions en Europe, je ne prétends pas, mon Ré-

vérend Pere, l'enrichir de nouvelles connoiſſances. Nous y avons des maîtres bien plus excellens; les regles de conduite qu'ils nous ont donné, & la fin que nous nous propoſons en les ſuivant, ſont infiniment ſupérieures à tout ce que peuvent produire les ſages de la Chine; ma vue eſt de faire connoître leur maniere de penſer, d'entretenir l'eſtime qu'on a conçue pour cette nation, & d'augmenter le zèle de ceux qui s'intéreſſent à la converſion d'un peuple ſi policé & ſi raiſonnable.

Au reſte, ce petit ouvrage n'eſt pas diviſé par chapitres, on n'y garde aucun ordre pour les matieres. C'eſt un recueil de préceptes détachés, qui apprennent à ſe bien conduire dans le monde; je l'ai traduit en notre langue, tel qu'il eſt ſans chercher à y mettre un autre arrangement, de peur de vous donner mes idées que vous ne demandez pas, pour une ſimple traduction que vous ſouhaitez. J'y joins l'original Tartare, avec lequel ma traduction pourra être confrontée, s'il ſe trouve des ſçavans en Europe qui entendent véritablement cette langue. C'eſt maintenant l'auteur qui va parler.

O vous! qui liſez tous les jours les *King*, & qui diſputez ſans ceſſe ſur la doctrine & ſur les mœurs, votre application eſt louable ; mais doit-elle aboutir à de ſimples diſcours? Il vous faut mettre en pratique l'obéiſſance filiale, dont vous parlez ſi éloquemment. Cette vertu ne conſiſte pas ſeulement à honorer, à ſervir, & à nourrir vos parens: elle doit s'étendre juſqu'au plus bas, comme juſqu'au plus haut ; juſqu'à ce qu'il y a de plus vil, comme juſqu'à ce qu'il y a de plus élevé.

Dans toutes les occaſions qui ſe préſentent de parler ou d'agir, faites-le doucement, poſément. La plupart de nos fautes ont pour principe des manieres trop vives & trop empreſſées. Votre contenance doit être grave, & vos paroles meſurées. Un extérieur léger & volage n'attire que du mépris, ou des railleries. Si vous êtes obligé de donner un avis ou de faire une réprimande, n'uſez jamais de paroles dures & piquantes; le fruit de votre ridicule colere ſeroit d'aigrir les eſprits & non pas pas de les corriger.

Voulez-vous être un homme de bien? cherchez un bon ami ; reconnoiſſez de bonne-foi vos fautes, & n'ayez jamais

recours au menſonge pour les déguiſer. Une faute avouée eſt à demi réparée. Pour peu que votre ſincérité devienne ſuſpecte, quel cas fera-t-on de vous? Le menſonge eſt le vice des ames baſſes & de la plus vile populace.

Quand vous avez à traiter de quelque affaire avec un Grand, étudiez ſon air & ſa contenance; s'il vous écoute froidement, ſi vos demandes lui déplaiſent, n'allez pas plus loin; inutilement le preſſeriez-vous; le refus que vous auriez à eſſuyer, vous attireroit peut-être pour toujours ſa diſgrace.

Si vous vous répandez en injures contre quelqu'un qui vous déplaît; ſi vous venez juſqu'à le frapper, il uſera de repréſailles, & vous rendra coups pour coups, injures pour injures; ainſi vous livrer à ces mouvemens de colere, c'eſt vous injurier, c'eſt vous frapper vous-même. Si vous avez l'ame querelleuſe, ſi vous vous livrez à l'intempérance de votre langue, & que vous vous faſſiez un jeu de médire ou de calomnier, vous vous rendrez redoutable; mais ne vous y trompez pas, le ciel a ſa juſtice, & l'Empereur des châtimens.

Ne parlez jamais des défauts d'autrui,

& ne faites point le personnage de plaisant ; car outre les plaintes & les murmures que vous vous attirerez, vous perdrez encore ces graces naturelles, qui rendent un homme aimable dans la société.

On vous voit tout-à-coup paroître dans une compagnie, & aussi-tôt que vous êtes entré, vous saisissez la parole, vous vous rendez maître de la conversation, & il faut que tout le monde se taise pour vous écouter ; quelle impolitesse ! Qui êtes-vous, & qu'avez-vous appris pour faire ainsi la leçon aux autres ? Les grosses cloches sonnent rarement, & les vases pleins ne résonnent guere.

Quoi ! vous êtes vétu commodément pour l'hyver & pour l'été ; rien ne vous manque, vous ne souffrez ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid ; vous mangez quand il vous plaît, & autant qu'il vous plaît ; n'êtes-vous pas content ? Est-ce un divertissement propre d'un homme raisonnable de se donner des libertés peu séantes, & de n'ouvrir la bouche que pour tenir des discours satyriques ou indécens ? Si vous continuez de la sorte à parler & à agir sans discrétion, ni jugement, on vous mettra au rang des animaux les plus stupides.

Puiſque l'homme vit ſur la terre, il y a une maniere d'y être, & l'inégalité des conditions y devient néceſſaire. Si chacun vouloit ſe repoſer ou ſe divertir, qui vous nourriroit ?

On voit des freres, qui, dans le partage de la ſucceſſion paternelle, ſe cédent mutuellement les articles douteux, ſe les offrent l'un à l'autre avec amitié. Comment arrive-t-il dans la ſuite que leurs enfans ou petits-fils ſe diſputent le même héritage, ſe querellent, s'emportent l'un contre l'autre, & en viennent ſouvent juſqu'à fatiguer les Juges de leurs odieuſes conteſtations ? Comment ont-ils pu étouffer ſi-tôt, dans leurs cœurs, les tendres ſentimens qu'ils avoient reçus de la nature & de leur premiere éducation.

Deux qualités ſont abſolument néceſſaires à une jeune femme, l'attention à ſes devoirs, & une crainte reſpectueuſe. Apprenez donc en détail quelles ſont vos obligations. Dans la maiſon, levez-vous la premiere, n'allez prendre votre repos qu'après les autres, ſoyez conſtante dans l'application au travail propre de votre ſexe ; c'eſt à vous qu'appartient le menu ſoin du menage ; veillez attentivement à ce que le riz, la farine,

l'huile, le sel, les plats, les baguettes & les autres ustensiles soient soigneusement serrés dans le lieu qui leur est destiné; qu'il regne un air de propreté, non-seulement dans vos habits, mais encore dans les mêts que vous faites préparer; qu'on n'apperçoive rien qui dégoûte ou qui choque la vue. Autrement on vous confondroit avec les plus sales animaux.

La tête, le visage, les mains, les pieds, sont les quatre sortes de beautés d'une femme; mais c'est la modestie qui doit relever ces talens naturels; il faut qu'elle regne dans son air, dans son maintien, dans ses regards, dans ses paroles, dans ses gestes. Si vous parlez sans réflexion, si vous vous agitez au moindre mot que vous dites, si vous gesticulez sans cesse, on vous prendra pour une comédienne, ou pour une femme de théâtre. Que seroit-ce si vous preniez certaines libertés, si vous cherchiez à voir & à être vue, si vous regardiez les hommes à la dérobée, si l'on vous entendoit chanter à voix basse, ou donner d'autres marques semblables d'un esprit volage, quelle idée auroit-on de votre vertu?

Souvenez-vous que dans le fond un

boiſſeau de perles ne vaut pas une meſure de riz. Plus vous chargez les ſoieries de fleurs & d'ornemens, plus vous avez de peine à les découdre pour les laver. A quoi bon broder vos habits des figures de tant de fleurs & de tant d'oiſeaux différens ? la propreté & la ſimplicité doivent en faire toute la beauté ; les ornemens n'ajoutent rien au mérite & à la vertu. Une femme qui n'a ni adreſſe, ni eſprit, fût-elle couverte d'or & d'argent, eût-elle la tête chargée de perles & de poinçons d'or, eſt bien au-deſſous d'une femme de mérite, qui n'eſt vêtue que de toile, & dont les ornemens de tête ſont les plus ſimples : un grain de riz, un bout de fil, tout nous vient de la ſueur des pauvres : les aſſiſter dans leurs beſoins, c'eſt une vertu ſecrette ; diſſiper ſon bien mal-à-propos, c'eſt un vice public.

De tout temps on a diſtingué le dedans du dehors, le *Li-ki* (1) a marqué la place des hommes ſéparée de celle des femmes : c'eſt par l'obſervation d'une régle ſi ſage qu'on ne donne aucun lieu

(1) Livre claſſique qui contient les loix, les cérémonies & les devoirs de la vie civile.

aux ſoupçons qui attirent la cenſure du public.

Dans les affaires qui ſurviennent, n'entreprenez rien de vous-même, conſultez votre mari. Qu'eſt-ce que votre mari? c'eſt votre *tien*. Si le *tien* venoit à vous manquer, quelle ſeroit votre reſſource? pendant que ce mari vit encore, de combien de ſoins n'êtes-vous pas délivrée! c'eſt à quoi vous ne faites nulle attention, vous ne vous en appercevrez que quand il aura ceſſé de vivre; combien de veuves & d'orphelins gémiſſent dans l'oppreſſion!

Qu'une femme qui connoît le foible de ſon mari, s'en ſerve pour ſe rendre la maîtreſſe & pour le dominer: qu'elle conteſte ſur tout, que pour la moindre contradiction elle en vienne à des éclats; que le mari de ſon côté ſubiſſe le joug, & n'oſe ſouffler, l'un & l'autre deviennent bientôt la fable & la riſée du public. Si vous laiſſez entamer votre réputation de ce côté-là, le mal eſt preſque ſans remede; l'eau une fois répandue ne peut plus ſe remettre dans le vaſe.

Si votre mari néglige les obligations de ſa charge, ou de ſon état, efforcez-vous de le faire rentrer dans lui-même, mais que ce ſoit par des manieres douces

& inſinuantes, par de tendres exhortations, par le récit de certains exemples capables de le frapper ; reſpectez-le comme un hôte, traitez-le comme un ami, évitez avec lui les familiarités peu ſéantes ; la bienſéance qu'on garde dans l'intérieur de la maiſon, fait contracter l'habitude de tenir au-dehors une conduite ſage & réglée.

C'eſt une néceſſité pour vous de vivre toujours avec votre mari, & par conſéquent d'acquérir la patience ; apprenez donc à gêner votre naturel, & à contraindre vos inclinations ; vous ne faites enſemble qu'une même famille ; n'ayez donc l'un & l'autre qu'un même cœur. Si vous n'êtes unis qu'à l'extérieur & par pure grimace, tandis qu'au fond de l'ame vous conſervez un ſecret mécontentement ; c'eſt inutilement vous ronger le cœur, & vous rendre la vie amere.

Je ne prétends pas que vous deveniez inſenſible ou immobile comme une ſtatue ; il y a une activité & une attention néceſſaire pour régler les affaires courantes de votre maiſon : vos enfans qui ſont en bas âge demandent en particulier beaucoup de ſoins ; ne permettez pas qu'ils ſuivent leurs appétits, & qu'ils prennent plus d'alimens que leur eſtomac

n'en peut porter ; garantiſſez-les des grandes chaleurs de la ſaiſon, éloignez d'eux tout ce qui pourroit leur nuire, comme ſont, par exemple, l'eau, le feu, les couteaux, les lieux élevés, d'où ils pourroient tomber, les choſes dures qui pourroient les bleſſer ; mais ſur toutes choſes ne leur permettez pas l'uſage des viandes froides ou mal cuites, des fruits verds & cruds, ce ſont pour des enfans encore tendres deux ſortes de poiſons très-violens.

Vos domeſtiques doivent avoir part à votre attention ; ne ſouffrez pas que rien leur manque pour le vivre & le vêtement : s'ils ſont groſſiers, négligens, mal-adroits, diſſimulez quelquefois leurs défauts, & faites ſemblant de ne pas les appercevoir ; pardonnez-leur beaucoup de petites fautes, ſur-tout quand ils ont bonne volonté ; inſtruiſez-les avec douceur, & faites réflexion que s'ils avoient de grands talens, ils ne ſe réduiroient pas à vous ſervir.

L'entrée de votre maiſon doit être fermée à toutes ſortes de femmes : 1°. à celles qui font profeſſion de fureter de tous côtés les traits de ſatyre, les médiſances & les faux bruits qui ſe répandent au déſavantage des familles, & qui vont

les débiter dans toutes les maiſons ; leur talent eſt de corrompre le cœur par leur malignité & d'empoiſonner l'eſprit par les prodiges qu'elles racontent, par des ſpectres qu'elles font quelquefois paroître en invoquant les démons, & leur adreſſant des prieres inintelligibles ; 2°. à ces diſeuſes de bonne aventure qui ſe vantent de percer dans l'avenir, qui ſe mêlent de tirer votre horoſcope, & de prédire la bonne ou la mauvaiſe fortune par l'inſpection de la main & des traits du viſage. La moindre perte que vous ferez eſt celle de votre argent, d'autres malheurs que vous ne prévoyez pas, ſeront les ſuites funeſtes de votre ridicule curioſité.

Finiſſons en peu de mots ce qui vous regarde : Une femme n'a de mérite qu'autant qu'elle s'applique à acquérir les vertus propres de ſon état. Hé quelles ſont ces vertus ? Les voici. Le reſpect filial, la crainte reſpectueuſe, la gravité, la modeſtie, la douceur, la complaiſance, la ſincérité dans les paroles, l'eſprit d'économie, & la compaſſion pour ceux qui ſouffrent. Les principaux défauts qu'elle doit éviter ſont la légéreté, les manieres volages, l'orgueil, la colere, l'oiſiveté, la nonchalence, le babil, l'in-

diſcrétion dans les paroles, une humeur inquiette & difficile, la dureté de cœur envers les malheureux; ſur-tout qu'elle ſe donne bien de garde de tomber dans aucun des cas qui donnent droit à ſon mari de la répudier, car quand même il n'en viendroit point à cette extrêmité, elle n'en ſeroit pas moins déshonorée.

REMARQUE.

Ces cas ſont au nombre de ſept : l'Auteur ne les nomme pas, parce qu'il écrit pour des gens qui en ſont inſtruits. Je vais y ſuppléer : Etre peu ſoumiſe, être ſtérile, tomber dans l'adultere, être jalouſe, avoir quelque fâcheuſe maladie, parler trop, voler; ce ſont les cauſes qui donnent au mari le droit de congédier ſa femme.

Le quatrieme article s'entend d'une jalouſie qui porteroit la femme légitime à ne vouloir pas ſouffrir que ſon mari prît une ſeconde femme, & qui en viendroit à quelque éclat.

Le cinquieme s'entend d'une maladie qui feroit horreur, telle que la lepre, l'épilepſie & autres ſemblables.

Par le ſixieme on entend, non pas un flux de paroles inutiles, aſſez ordinaires

aux perſonnes du ſexe, plus de la moitié des femmes Chinoiſes ſeroient dans le cas, mais le dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, par des médiſances ſecrettes ou par de fauſſes confidences qu'elles feroient aux uns & aux autres, mettroient la diviſion dans la famille & en troubleroient la paix & l'union.

Les quatre autres articles ne demandent point d'explication. Le vol n'eſt un ſujet de divorce que quand la femme vole ſon mari pour enrichir ſes parens.

Il y avoit cependant trois exceptions à cette loi du divorce.

La premiere eſt que ſi le pere, la mere & le frere aîné de la femme ſont morts, il n'eſt pas permis de la congédier, parce que, dit la loi, il y avoit un lieu où l'on avoit pris cette femme, & qu'il n'y en a plus où l'on puiſſe la remettre.

La ſeconde eſt quand le beau-pere & la belle-mere ſont morts, & que la bru en a porté le deuil pendant trois ans.

La troiſieme veut que ſi le mari étoit pauvre quand il ſe maria, & qu'il ſoit enſuite devenu riche, il ne peut pas répudier ſa femme, parce que la femme ayant ſupporté & partagé avec lui ſa miſere, il ſeroit injuſte de la renvoyer dans le temps de l'abondance.

Telle étoit l'ancienne coutume, aujourd'hui elle n'a pas lieu dans toute ſon étendue, il n'y a preſque que l'adultere bien prouvé qui autoriſe le divorce ; dans tout le reſte on cherche à y remédier d'une autre maniere. Quand les parens de la femme coupable ſont gens d'une certaine diſtinction, ils s'oppoſent fortement au déshonneur qu'on feroit à leur fille ; cependant, s'il eſt bien vrai que cette femme trouble l'union de la famille, qu'elle n'aime pas les enfans du premier lit, qu'elle n'en prenne nul ſoin, qu'elle traite mal les domeſtiques, ſes parens ne peuvent pas réuſſir à la ſauver, & l'on en a vu des exemples mémorables dans des perſonnes d'un haut rang.

L'auteur après avoir donné ces inſtructions aux perſonnes du ſexe, revient aux hommes, & leur donne les avis ſuivans.

Voulez-vous ſçavoir ce que vous avez à attendre de reconnoiſſance de la part des hommes, jettez les yeux ſur vos enfans. Voulez-vous que vos enfans vous ſoient ſoumis, ſoyez-le vous-même à vos parens ; ſçachez que le cœur, les penſées, les inclinations, le naturel des hommes ſe reſſemblent à peu de choſe près ; cette

conſidération

conſidération doit vous engager à ſupporter leurs défauts & à les diſſimuler.

Ne ſoyez point de ces railleurs éternels, qui aiment mieux perdre un ami que de perdre ce qu'ils croient être un bon mot; ſongez que telle raillerie eſt ſouvent plus offenſante qu'un terme injurieux: celui-ci eſt d'ordinaire l'effet d'un mouvement de colere, dont on revient & dont on ſe repent; celle-là eſt le plus ſouvent un ſigne de mépris, dont preſque toujours on s'applaudit, & dont on ne ſe corrige guere.

Apprenez dès votre jeuneſſe à maîtriſer vos paſſions, à régler votre cœur, & à le former à la vertu; ne vous permettez pas certaines fautes, parce qu'elles vous paroiſſent légeres, & ſi elles vous échappent, prenez des meſures pour ne les plus commettre; la digue une fois rompue, on ne peut plus arrêter le torrent.

La paſſion d'amaſſer du bien, ſi l'on s'y abandonne, ne finit qu'avec la vie. On accumule des richeſſes ſouvent par des voies injuſtes, & on les laiſſe à des enfans diſſipateurs, qui en voient bientôt la fin. On veut gagner de l'argent, par-là on perd les hommes, perte bien plus grande que celle qu'on fait de ſoi-même.

REMARQUE.

L'auteur veut dire qu'il vaut mieux être moins riche, que de chercher à l'être beaucoup en perdant l'eſtime des gens de bien.

TEXTE.

Ne ſoyez point de ces eſprits ſombres à qui tout déplaît, qui ne peuvent ſouffrir perſonne, & qui ont, pour ainſi dire, une antipathie naturelle avec le genre humain ; mais auſſi ne vous livrez pas à toute ſorte de caracteres, & ne comptez pas trop ſur des proteſtations équivoques d'attachement & de fidélité. Dans le commerce de la vie civile, il y a un juſte milieu à garder, & c'eſt en le gardant qu'on s'épargne bien des chagrins & de triſtes retours.

Vous avez une ſecrette averſion pour les gens de bien ; le commerce & la converſation des perſonnes ſages vous eſt inſupportable, preuve certaine de la dépravation de votre cœur & du déréglement de votre eſprit. Vous êtes richement vêtu, vous montez des chevaux fins & ſuperbement enharnachés, rien ne trouble votre repos ; votre table abonde en mets délicieux, vous nâgez

dans la joie & le plaiſir : la mort viendra vous ſurprendre au milieu même de vos délices, ou dans les bras du ſommeil, & vous ferez dire aux paſſans : de qui étoit fils ce jeune homme ?

Chacun a ſes idées, votre ami a les ſiennes, & il y eſt quelquefois ſi fortement attaché qu'il a peine à en démordre. S'il ne s'agit que de choſes indifférentes, & ſi ſes vues ne ſont pas déraiſonnables, ayez la complaiſance de vous y conformer ; ſi au contraire vous le contrariez, ſi vous prétendez que votre ſentiment doit prévaloir, ſi votre amour propre ne veut rien lui céder, que gagnez-vous ? vous aigriſſez ſon eſprit, & vous perdez peu à peu ſon affection & ſa confiance.

N'uſez jamais de votre autorité dans toute ſon étendue, tempérez ce qu'elle a de trop ſévere, par un air de douceur & de bonté ; n'abuſez pas non plus de la crainte & du reſpect que votre rang & votre dignité inſpirent ; il eſt honorable de meſurer l'uſage de ſon pouvoir aux circonſtances du temps & des perſonnes avec leſquelles on a à vivre.

S'il vous arrive quelque déſaſtre ou quelque grand malheur, & que vous n'apperceviez point d'iſſue pour en ſortir,

conformez-vous à l'ordre du ciel : vous plaindre, ſoupirer, vous lamenter, frapper la terre du pied, ce n'eſt point diminuer le mal, c'eſt l'augmenter ; perſonne n'ignore ce que je dis, mais je demande, qui voit-on le mettre en pratique ?

Réfléchiſſez beaucoup & parlez peu : un grand flux de paroles n'éblouit que les ſots, & ne vaut pas un judicieux ſilence ; il eſt ſur-tout des conjonctures où l'homme ſage, quelque beau parleur qu'il ſoit, quelque démangeaiſon qu'il ait de dire ſon ſentiment, mettra toujours un triple ſceau ſur ſes levres.

Oubliez les ſervices que vous avez rendus, c'eſt aux autres à s'en reſſouvenir : ne faites pas remarquer les beaux endroits qui vous diſtinguent du commun des hommes, c'eſt aux autres à s'en appercevoir. La pêche & la prune ne parlent point, elles laiſſent naturellement des traces de ce qu'elles valent.

Vous avez l'eſprit fin, adroit, pénétrant, ne l'employez qu'à bien gouverner vos affaires : au-dehors & dans l'uſage du monde, ayez des manieres ſimples & naturelles : ſi vous affectez de paroître plus ſpirituel que les autres ; ſi l'on découvre dans votre air & dans vos

expreſſions je ne ſçais quoi de guindé ou d'artificieux, on entrera en défiance de votre naturel, & vous ne vous ferez jamais de véritables amis.

Aimez-vous les choſes douces ? commencez par celles qui ſont aigres : cherchez-vous le repos & le plaiſir ? goûtez d'abord de la fatigue & du travail. Quand on veut ſauter bien haut, il faut auparavant ſe baiſſer & ſe replier.

Ce n'eſt pas aſſez d'étudier le monde pour s'y bien comporter, étudiez-vous vous-même, & examinez tous les ſoirs ce que vous avez fait pendant le jour : s'il vous eſt échappé quelque action dont vous ayez lieu de vous repentir, prenez les moyens propres à vous corriger, & à ne la plus commettre ; ſi au contraire vous n'avez rien à vous reprocher, goûtez le doux plaiſir attaché au témoignage qu'on ſe rend à ſoi-même d'une ſage conduite.

Si vous écoutez les louanges qu'on vous donne avec une ſimplicité modeſte, c'eſt un nouveau luſtre que vous ajoutez à votre mérite. Si au contraire cette marque paſſagere d'eſtime vous enfle le cœur, & vous fait prendre un air important & dédaigneux, l'idée qu'on avoit de vous ſe change auſſi-tôt

en préjugé, & l'on rétracte en ſecret des éloges dont on ne vous croit plus digne.

La ruine ſuit le gain de fort près, & le malheur eſt à la queue de la bonne fortune. Celui-là ſeul vit tranquille, qui ſe contente d'une honnête médiocrité.

Qu'il eſt difficile de vivre dans le monde, & de s'y conſerver avec des mœurs irréprochables; on le peut néanmoins, mais on a beſoin pour cela d'une attention & d'une vigilance continuelle ſur ſoi-même.

L'eſprit doit gouverner le corps. Qu'un homme eſt malheureux qui ſe laiſſe dominer par ſes paſſions & par ſes deſirs déréglés! Vous voyez ce grand homme, c'eſt un héros qui n'a point ſon ſemblable parmi nos guerriers; ſon nom fait trembler la terre, il a paſſé les quatre mers, il a tout vaincu, il eſt le ſeul qu'il n'a pu vaincre, puiſqu'il eſt l'eſclave de ſon corps.

Vous vous occupez de l'étude ſans vous appliquer à comprendre ce que vous étudiez; le temps que vous y employez eſt un temps perdu pour vous. Quand vous liſez les livres que les Sages nous ont laiſſés, liſez-les avec réflexion: chaque caractere, chaque expreſſion

doit vous paroître précieuſe. Cette doctrine doit ſe graver dans le fond de votre cœur ; celle qui ne paſſe pas les yeux & les oreilles, eſt ſemblable aux repas qu'on ne fait qu'en ſonge.

La reconnoiſſance d'un plaiſir fait à propos, procure quelquefois à celui qui l'a fait, une fortune conſidérable : une bagatelle cauſe ſouvent une grande joie, comme un trop grand amour produit une grande haine.

Ne négligez point une affaire, parce qu'elle vous paroît peu importante ; une légere fente peut cauſer le naufrage au plus grand vaiſſeau : un inſecte, quelque petit qu'il ſoit, peut vous mordre & vous donner la mort.

Si vous êtes chargé d'un emploi important & difficile, loin de vous le ſon & la couleur (il entend la muſique & les femmes) ; mais d'un autre côté n'imitez pas ces jeunes inſenſés qu'on voit preſqu'en même temps ſe réjouir & ſe plaindre, que la plus petite affaire accable, & qui en importunent ſans ceſſe leurs voiſins.

Si de votre fonds, vous n'avez que peu de génie & de vertu, & que vous ne ſoyez paré que d'un air ſuffiſant & déciſif, votre chûte eſt certaine ; de dix

qui vous reſſemblent, neuf tomberont. Si vous n'avez vu le ciel qu'aſſis au fond d'un puits, ſi vous ne pouvez montrer le chemin que par la direction d'un mur, le meilleur avis que je puiſſe vous donner, c'eſt de n'entreprendre jamais ſeul une grande affaire.

Propoſez-vous les grands modeles à imiter : *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Ven-vang*, *Tcheou-cong*, *Cong-tſe* ne différoient pas des hommes ordinaires par leur figure, mais par les qualités de l'eſprit & du cœur, qui les ont rendus reſpectables aux dix mille générations. Formez-vous ſur leur droiture, ſur leur grandeur d'ame, ſur leur douceur, ſur leur facilité à pardonner, & ſur leurs autres vertus, & vous deviendrez un vrai ſage. Mais ſi vous négligez de perfectionner les talens que vous avez reçus de la nature ; ſi vous êtes bruſque, impérieux, dur aux autres, vous ne ſerez jamais qu'un vil perſonnage.

Voyez-vous ce frénétique, ce furieux, il ôte ſes habits, il court de tous côtés, il veut abſolument monter nud ſur le toît de la maiſon ; il mord, il déchire ceux qui ſe mettent en devoir de l'arrêter. C'eſt le portrait d'un étourdi qui veut tout faire à ſa tête, & de la façon

qu'il lui plaît; c'eſt-à-dire, de la façon la plus déraiſonnable : à la moindre remontrance que vous lui faites, il s'aigrit, il s'emporte, il s'irrite, & ne paie l'amour que vous lui portez que d'ingratitude & de haine.

Une des meilleures actions que nous puiſſions faire en ce monde, eſt de ſecourir les affligés, & d'aider les indigens. Si le Ciel n'envoyoit point de calamités ſur la terre, quelle occaſion aurions-nous d'exercer la miſéricorde?

Trois choſes ſont abſolument néceſſaires à celui qui s'adonne à l'étude; 1°. de vaincre ſes paſſions & de s'en rendre le maître; 2°. d'avoir un naturel doux, traitable, accommodant; 3°. d'avoir en horreur toute mauvaiſe doctrine, & de ne s'engager jamais dans une fauſſe ſecte.

Qui vous a plus aimé que votre pere & votre mere? Que d'inquiétudes leur a cauſé votre enfance? Quelles peines n'ont-ils pas eu à vous élever? A combien de ſortes de travaux ne ſe ſont-ils pas livrés pour vous mettre dans l'état où vous êtes aujourd'hui? & vous pouſſez l'ingratitude & la dureté juſqu'à leur déplaire & à les affliger. Belle inſtruction pour vous, peres & meres, ſi vous ne

faites pas assez d'attention aux défauts de vos enfans, & si vous négligez de les corriger dans un âge encore tendre ; surtout ne permettez jamais, sous prétexte que vous leur trouvez de l'esprit, qu'ils répondent d'un ton railleur, ou qu'ils contredisent ceux à qui ils doivent du respect, autrement ne vous attendez pas de les voir soumis & respectueux dans un âge plus avancé.

Que dire de ce personnage qui ne sçait presque rien, & qui ne connoît qu'imparfaitement la nature des choses, & les vrais principes de la morale, & que cependant on voit paroître tête levée, ouvrant de grands yeux, se rengorgeant, avançant sa poitrine, marchant fiérement & à pas comptés ? est-il un objet plus digne de compassion ? fût-il cent ans sur la terre, on ne pourra jamais dire de lui qu'il ait vécu un jour.

Si la raison est de votre côté, exposez-là avec douceur, & d'un air tranquille ; à quoi bon cette émotion qui approche de la colere ? ce n'est pas-là ce qui persuade un esprit sensé ; mais si vous n'avez pas raison, & que vous vouliez l'emporter de haute lutte, & pour ainsi dire à force ouverte, vous êtes semblables aux voleurs publics.

Votre voiſin eſt parvenu à une haute fortune, l'or & l'argent fondent dans ſa maiſon, tout lui proſpere, & vous en crevez de dépit : un autre gémit ſous le poids de l'affliction qui l'accable, & vous en reſſentez au fond de l'ame une joie ſecrette, triſtes effets de la malignité & de la baſſeſſe de votre cœur.

Vous n'êtes occupé qu'à vous procurer toutes ſortes de délices, & à mener une vie ſenſuelle & voluptueuſe; vous jouiſſez tranquillement de toutes les faveurs de la fortune, & vous vous croyez à l'abri de la faim, de la ſoif & de l'indigence ; inſenſés que vous êtes, ignorez-vous que le ciel ne ſouffre point les méchans, & ne laiſſe aucun mal impuni ?

Voulez-vous devenir habile dans l'adminiſtration des affaires? appliquez-vous à la lecture de notre hiſtoire, que ſi vous êtes brouillé avec les livres, ſi vous n'en pouvez ſouffrir dans votre maiſon, vos enfans ſeront pires que des aveugles nés.

Dans la diſette, les choſes les plus aigres ou les plus ameres ſont pour vous de bon goût : êtes-vous dans l'abondance, les meilleurs mets vous paroiſſent fades & inſipides ? le cœur du ciel

ne peut contenter votre cœur ; avez-vous vu mourir de faim celui qui ſçait ſe contenter du peu qu'il a ?

Il y a trois choſes qu'il faut toujours avoir devant les yeux, la loi du ciel, la loi de l'Empire, & l'honneur du prochain. Si vous négligez ces trois articles, en quelque endroit que vous alliez, n'eſpérez pas d'y vivre tranquille.

Si vous voyez qu'un homme ſe repent de ce qu'il a fait de mal, ne pouſſez pas plus loin la réprimande : s'il eſt confus de ſa faute, regardez-la comme effacée ; s'il ſe courbe, n'appuyez pas le bras ſur lui, pour le renverſer par terre.

Si vous avez malheureuſement changé de conduite, & que du bien vous ayez paſſé au mal, il eſt inutile de nous rappeller ce que vous étiez autrefois ; de même, quand un homme s'eſt corrigé, ne me dites plus qu'il a été mauvais.

Vous reſſentez vivement la moindre démangeaiſon que vous avez ſur la peau, & vous êtes inſenſible aux miſeres & aux ſouffrances d'autrui ; quel reproche ne devez-vous pas vous faire ſi vous êtes capable de réflexion ?

Si vous entreprenez de ſecourir un malheureux, ne le faites pas à demi ; mais ſi vous avez une correction ou une

réprimande à faire à quelqu'un qui la mérite, ne la faites qu'avec douceur & modération.

On a une affaire importante à conduire, il faut de la ſageſſe pour ne pas s'y endormir, ou pour ne rien précipiter; c'eſt cette ſageſſe qui l'a fait réuſſir : quand la flamme paroît dans toute ſa force, elle peut encore croître; mais le feu une fois éteint, elle ne reparoît plus.

Vous ne pouvez ſupporter la vue de cet homme dont le viſage eſt couvert de dartres. Pauvre aveugle ! mais le mal chez vous a déja gagné le foie & les poumons, & vous l'ignorez; ne m'en croyez pas, conſultez *Tſang-cong* (1), il vous dira que vous êtes plus malade que celui dont vous ne pouvez ſouffrir la préſence.

Song-tchao (2) ſe fait mettre ſur la tête une coëffure bien élevée, il ſe couvre de jupes qui deſcendent juſqu'à terre; *Si-che* (3) orne ſon menton d'une barbe poſtiche, prend des bottes, ſe fait précéder de deux lanternes, & parcourt chaque rue en danſant : qui des deux eſt l'homme ou la femme ?

(1) Fameux Médecin.
(2) Fameux Comédien.
(3) Fameuſe Comédienne.

On voit tout finir, les colonnes de fer s'uſent peu à peu par le ſimple attouchement; on apperçoit les traces de la main ſur les baluſtres de marbre qu'on manie ſouvent, la vie paſſe encore avec plus de rapidité & ne revient plus; vécut-on cent ans, dès qu'ils ſont écoulés, ce n'eſt pas la durée d'un clin d'œil; employons donc utilement ce peu de jours qui nous reſtent à vivre.

Si vous avez des enfans de mérite & bien élevés, vous n'avez que faire d'autre fonds pour établir leur fortune; s'ils ſont ſots & ſans nulle éducation, & que vos ſoins & vos exemples n'aboutiſſent qu'à amaſſer de l'argent & à accumuler des tréſors, ou ils les auront bientôt diſſipés, ou s'ils les conſervent, ils n'en ſeront pas plus eſtimés. Les ſages qui mépriſent les richeſſes n'en manquent pas, & ce qui leur tient plus au cœur que toutes les richeſſes, ils jouiſſent d'une grande réputation; les ames viles, au contraire, ſont à elles-mêmes leur propre tourment: jugez du préſent & de l'avenir par le paſſé, vous verrez qu'il n'y a de vrai bonheur que pour les gens vertueux.

Dans ces tranſports ſubits d'une amitié vive, ne dites pas tout ce que vous

avez dans l'ame, on en pourroit abuſer dans un temps de refroidiſſement ; de même dans un moment de dépit, ne dites par tout ce que vous penſez : quand vous aurez le ſens plus raſſis, oſerez-vous vous préſenter devant celui que votre colere aura offenſé ? Le repentir ſuit de près la faute, & l'on porte long-temps dans le cœur le trait qui le déchire.

Soyez économe, & apprenez à regler votre dépenſe, vous aurez du bien de reſte. Si vous avez une ſoif inſatiable des richeſſes qui occupe jour & nuit votre eſprit & votre cœur, que je vous plains, & que vous êtes malheureux de ruiner votre ſanté & vos forces, de perdre votre temps & votre repos, par le deſir immodéré d'acquérir des biens dont vous avez ſi peu de temps à jouir !

Avant qu'une choſe arrive, il eſt bien difficile de dire quel en ſera le ſuccès. On ſe flatte par avance que tout réuſſira, & à la fin on voit ſes eſpérances trompées. Le froid & le chaud ſe ſuccedent mutuellement ; pourquoi donc tant vous tourmenter ſur un avenir incertain.

L'homme le plus adroit, le plus ingénieux, & le plus capable de réuſſir, eſt celui qui ſçait mieux prendre patience

dans l'adverſité. Du milieu de ces gens que l'indigence à réduit à vous rendre les ſervices les plus bas, ſont ſortis des héros du premier ordre : nos peres les ont vus, & nous en voyons encore aujourd'hui.

Un ſage doit être une inſtruction vivante pour le commun des hommes : qu'il ne paroiſſe rien de frivole dans ſes diſcours, rien d'irrégulier dans ſa conduite, & que ſes actions ſoient toujours conformes à la loi du Ciel. Ce n'eſt pas pour le ſeul vallon où croit la fleur *lan*, qu'elle eſt ſi belle & d'une odeur ſi agréable. Ce n'eſt pas non plus pour vous ſeul que vous devez acquérir la ſageſſe.

Si le pere de famille ſe baigne tous les jours, ſes enfans ſeront d'habiles nageurs. Si le pere vole des melons ou des fruits, ſes fils ſeront des aſſaſſins & des incendiaires. On ménage un enfant, on rit de ſes défauts, au lieu de l'en corriger ; il eſt encore jeune, dit-on, & pendant qu'on le dit & qu'on le répete ſans ceſſe, cet enfant croît, il eſt déja grand, & devient votre ſupplice. On ſe tourmente, on s'afflige quand on n'a point d'enfans, & ſouvent on ſouffre bien davantage quand on en a.

Qu'il eſt difficile d'éviter une mauvaiſe réputation ! Il eſt encore plus difficile de mériter l'eſtime & l'approbation générale.

Nul empreſſement trop vif, nulle précipitation dans vos paroles & dans votre démarche, celui qui ſe preſſe le moins arrive ſouvent le premier au but; trop de vivacité ne ſert qu'à embrouiller les affaires. Quand on avale les morceaux entiers, on eſt ſujet à les rejetter: quand on court trop vîte, ou donne du nez en terre.

A quoi prétendez-vous que puiſſe vous ſervir cet air bruſque & fier qui vous caractériſe ? Soyez bon & ſévere tout-à-la-fois, la paix ſera éternelle dans votre domeſtique. Mettez un ſceau à votre bouche, & gardez votre cœur comme on garde les murs d'une ville : ſur-tout ne vous érigez pas en conteur de faux bruits, & de tout ce que vous entendez dire à l'aventure.

Ne vous laiſſez pas emporter à des excès de joie dans un bonheur imprévu. Soyez toujours égal & de ſang froid dans l'une & l'autre fortune. Vous venez d'être fait Bachelier, votre nom eſt un des premiers dans les affiches : vous ne vous poſſédez plus. Il arrive enſuite que

dans la diſtribution des dignités on vous oublie, vous vous déſolez, l'ennui & la triſteſſe vous rongent & vous dévorent: ſi vous euſſiez eu moins de joie, vous auriez moins de chagrin.

L'étude, la ſcience & la vertu font briller les familles; l'application & l'économie ſervent à les gouverner; la complaiſance & l'eſprit pacifique à les tenir dans l'union; la tranquillité & la conformité à la raiſon à les conſerver. Un homme qui n'a ni équité, ni application, ni politeſſe, eſt une bête ſauvage, dont la tête eſt couverte d'un bonnet.

Quelque habile que ſoit un homme, quelque ſervice qu'il ait rendu, s'il eſt aſſez vain pour en faire le ſujet de ſes entretiens, s'il lui échappe quelque parole à ſa louange, c'en eſt fait, il en perd tout le mérite. Si au contraire il lui arrive de tomber en quelque faute, & qu'il la reconnoiſſe & s'en humilie, ſa faute eſt réparée.

La plupart des maux qu'on ſouffre dans la vieilleſſe, viennent ſouvent des excès auxquels on s'eſt livré dans la vigueur de l'âge. On peut aſſurer avec plus de vérité, que les afflictions de l'eſprit & les peines du cœur ont pris

racine dans le temps de la proſpérité.

Si ſur un beau viſage vous appliquez un cauſtique avec de l'armoiſe, la cicatrice paroîtra toujours; de même qu'une tache noire ſur un habit blanc dure autant que l'habit.

Si vous vous conſervez le cœur net, ſi vous ſçavez regler vos deſirs, vous n'aurez pas beſoin de prendre du *ſse-outang*. Entreprenez peu d'affaires, modérez les ſaillies de votre tempérament, vous n'aurez que faire de *ſse-kun-tang*. Soyez ſobre dans le boire & le manger, le *ell-tchin-tang* vous deviendra inutile. Mettez-vous en garde contre le grand froid, & vous ne ſerez pas obligé d'avaler du *ſu-ming-tang*.

REMARQUE.

Ce ſont quatre décoctions médecinales, dont la premiere, ſelon les Chinois, augmente & purifie le ſang, & débouche les obſtructions; la ſeconde eſt un bon cordial; la troiſieme aide la digeſtion & diſſout les flegmes; la quatrieme ouvre les pores & diſſipe les vents.

TEXTE.

L'eau qui dans ſa ſource n'eſt qu'un

filet, augmente insensiblement dans son cours, & devient capable de renverser les plus hautes montagnes.

Si vous excédez dans le vin, vous vous deshonorez; si vous amassez trésors sur trésors un autre en profitera : quelle folie d'accumuler des biens jusqu'à l'extrême vieillesse, tandis qu'il faut si peu pour entretenir la vie de l'homme !

Si vous entreprenez une affaire, examinez auparavant comment vous pourrez la terminer. Si vous voulez établir un réglement, voyez comment vous pourrez le faire observer.

Quelque bon que soit un cheval, il ne faut pas tout-à-fait lui lâcher la bride : quelque familier qu'on soit avec un autre, il faut veiller sur sa langue, & ne pas confier à la bouche tous les secrets du cœur. Mais quoiqu'il soit aisé de se cacher aux autres, il ne l'est pas de se cacher à soi-même, & d'étouffer les remords qui naissent d'une mauvaise action.

Il vaut mieux regarder un pouce en bas que cent brasses en haut ; il vaut mieux regarder un pas en arriere que cent lieues en avant : l'air n'est pas sain, & est trop subtil au haut d'un précipice escarpé ; il est doux & tempéré sur la croupe de la montagne.

Il eſt quelquefois plus à propos de ſe tenir dans l'obſcurité que de ſe montrer au grand jour. Une fleur eſt agréable à la vue, au lieu que le ſapin n'a rien de beau ; l'éclat de l'une ne vaut pas la durée de l'autre.

Sçavoir perdre à propos, eſt ce que j'appelle être homme d'eſprit ; l'inſenſé eſt celui qui veut gagner toujours.

Quoique vous faſſiez un repas le matin, il ne ſuffit pas juſqu'à la nuit ; le bien que vous faiſiez autrefois à cet indigent, ne remédie pas à ſa néceſſité préſente.

Si vous gémiſſez ſous l'oppreſſion, il n'y a de confuſion que pour les perſonnes puiſſantes qui vous oppriment. Si vous vous faites craindre, il n'y a pour vous ni gloire ni bonheur.

Vous voulez être au rang de ces grandes ames qui ſe mettent au-deſſus de toutes les diſgraces de la vie, commencez par ſupporter de légeres injuſtices : vous voulez perfectionner vos talens, votre vertu, ſouffrez patiemment une mauvaiſe fortune. Voulez-vous encore éviter tout ſujet de repentir & d'affliction, rempliſſez votre eſprit d'utiles connoiſſances, votre cœur de bonnes penſées ; ne dites que du bien, ne faites que du bien, ne fréquentez que des gens de bien.

Le *tem-lo* vit entortillé à l'arbre qui le ſoutient ; il meurt ſi l'arbre tombe ; heureux le ſage qui ſe ſuffit à lui-même, & qui n'a pas beſoin d'un vain appui.

REMARQUE.

Le *tem-lo* ſort de terre en jet, comme la vigne, & ne peut ſe ſoutenir ſans appui, on le fait monter ſur la treille pour en recevoir l'ombre : il ne porte point de fruit, mais ſeulement des fleurs violettes, qui tombent en forme de grappes, & qui ſont bonnes à manger. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles des ſaules ; elles ſont plus courtes & plus arrondies par la pointe.

TEXTE.

A la longueur du chemin on connoît la force du cheval, & à la longueur du temps on connoît le cœur de l'homme.

L'homme ne vit pas cent ans, & il ſe remplit de ſoins & d'inquiétude pour dix mille.

Si l'homme n'avoit pas la volonté de tuer le tigre, le tigre n'auroit pas l'envie de nuire à l'homme.

Quand la maiſon eſt dans l'indigence, on reconnoît le fils obéiſſant. Quand le royaume eſt en trouble, on connoît le ſujet fidelle.

Si vous êtes pauvre, demeuraſſiez-vous dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, perſonne ne penſera à vous. Si vous devenez riche, fuſſiez-vous retiré dans les montagnes les plus déſertes, on ira vous y viſiter de fort loin.

Quand vous payez vos dettes, ſouvenez-vous du temps auquel vous étiez obligé d'emprunter. Quand vous êtes riche, ſouvenez-vous du temps où vous étiez pauvre; quand vous devenez pauvre, ne penſez pas au temps où vous étiez riche.

Quand on eſt arrivé ſur le bord du précipice, il eſt trop tard de tirer la bride pour arrêter le cheval. Quand la barque eſt au milieu du grand fleuve *Kiang*, il n'eſt plus temps de lui donner le radoub dont elle a beſoin.

On vous voit monté ſur un cheval blanc aux pandeloques rouges enharnaché de couleurs brillantes; combien de gens que vous n'avez jamais connus, s'empreſſeront de venir vous voir, & de ſe dire de vos parens?

REMARQUE.

Les Mandarins ont au harnois du cheval qu'ils montent, des touffes de crin

rouge enchâſſées par un bout dans un tuyau de cuivre doré : l'une eſt ſuſpendue au poitrail, & l'autre à la têtiere du cheval.

L'auteur finit ce livre par une chanſon où il exhorte ſes compatriotes à mener une vie ſage & réglée ; c'eſt un abrégé des régles de mœurs qu'il a données & qu'il a miſes en vers. Le traducteur Tartare les a mis en proſe, ſa langue n'étant pas propre à la verſification, du moins juſqu'à préſent nul *Mantcheou* n'a entrepris de rimer dans ſa langue ; pour moi je ne vous donnerai cette chanſon ni en vers, ni en proſe ; ce ne ſeroit qu'une ennuyeuſe répétition de ce qu'a écrit l'auteur, qui eſt déja trop long, s'il ne vous plaît pas, & qui n'eſt pas trop court s'il peut vous plaire. Je ſuis, &c.

LETTRE

LETTRE

Du Pere Chalier, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Révérend Pere Verchere, Provincial de la même Compagnie en la province de Lyon.

A Peking, ce 10 octobre 1741.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Cette Miſſion vient de faire une perte qui nous eſt & nous ſera longtemps infiniment ſenſible. La mort nous a enlevé le Pere Parennin, dans la 77e année de ſon âge, & dans la 57e depuis ſon entrée dans notre Compagnie. Il ſemble que par une providence particuliere, Dieu l'avoit formé pour être dans des temps très-difficiles le ſoutien & l'ame de cette Miſſion : il avoit réuni dans ſa perſonne les qualités de corps & d'eſprit, dont l'aſſemblage a fait un des plus zélés & des plus infatigables ouvriers que notre Compagnie ait jamais donné à la Chine ;

une conſtitution robuſte, un corps grand & bien fait, un port majeſtueux, un air vénérable & prévenant, une facilité étonnante à s'énoncer dans les différentes langues qu'il avoit appriſes, une mémoire heureuſe, un eſprit vif, juſte, pénétrant, une multiplicité de connoiſſances que les voyages qu'il a faits, & les occupations qu'il a eues, ſemblent ne pouvoir pas permettre de ſe trouver réunies dans un même ſujet.

Toutes ces qualités en firent un grand homme, eſtimé, chéri & reſpecté de tous ceux qui le connurent ; mais ſa piété, ſon zèle, ſes vertus, ſa délicateſſe de conſcience, ſon amour pour la pauvreté & les ſouffrances, ſon ardeur à travailler à la converſion des Chinois, ſon exactitude ſcrupuleuſe à remplir les devoirs de ſon état, en ont fait un homme véritablement religieux, un fervent Miſſionnaire, qui a porté à la mort des jours pleins, & la conſolation d'avoir conſidérablement étendu le Royaume de Dieu, & fait connoître Jeſus-Chriſt à un très-grand nombre de Chinois infideles.

Je ne dirai rien de ce qu'il a fait en Europe, il y a encore des perſonnes qui ont vécu avec lui, & qui ſçavent tout le prix du préſent que la province de

Lyon fit à la Chine, en lui formant & lui cédant un ſi excellent homme. Comme c'étoit à une grace ſinguliere de la bonté divine, qu'il étoit redevable de ſa vocation à l'état religieux, ſa reconnoiſſance pour ce bienfait a toujours été très-intime & très-vive; ſon amour pour cette même vocation lui fit mépriſer & rejetter, avant ſon départ de l'Europe, des poſtes conſidérables qu'on lui offroit, s'il vouloit ſortir de notre Compagnie, & rentrer dans le ſiecle qu'il avoit quitté.

Il partit d'Europe au commencement de l'année 1698, & ſur la fin de la même année, après ſix mois de navigation, il arriva heureuſement à la Chine. Dès que l'Empereur *Cang-hi* l'eût vu, il reconnut bientôt les talens & le mérite du nouveau Miſſionnaire; dès-lors il l'aima, il l'eſtima & le diſtingua; il lui donna des maîtres pour apprendre la langue Chinoiſe & la Tartare *Mantcheou*. C'eſt dans l'étude de ces deux langues ſi difficiles, qu'il fit voir combien ſa mémoire étoit heureuſe, & quelle étoit ſa facilité pour tout ce qu'il entreprenoit. En peu de temps il parla Chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, & il s'expliqua en langue Tartare auſſi

purement & auſſi facilement qu'en ſa langue naturelle.

Cette facilité à s'énoncer dans ces deux langues, engageoit l'Empereur *Cang-hi* à s'entretenir ſouvent & long-temps avec lui. Ce Prince qui aux qualités d'un grand Empereur, brave, généreux, politique, d'une étendue de génie ſurprenante, joignoit une ardeur ſinguliere pour les ſciences, vouloit cultiver & orner ſon eſprit, non-ſeulement de tout ce qu'il pouvoit apprendre par la lecture des livres Chinois & Tartares, & par l'entretien des ſçavans de ſon Empire, mais encore de toutes les connoiſſances qu'il pouvoit tirer des étrangers; c'eſt ce qui lui donnoit ce goût ſingulier qu'il avoit de s'entretenir avec le Pere Parennin, qui en arrivant à la Chine ſçavoit déja beaucoup, & qui avoit le talent de parler avec grace de tout ce qu'il ſçavoit. Sa mémoire lui étoit ſi fidelle, qu'il avoit toujours préſentes à l'eſprit les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, de ſorte que quand il parloit de quelque matiere, on eût cru qu'il n'avoit point fait d'autre étude que celle-là, ou qu'il venoit de la faire tout récemment.

C'eſt dans ces entretiens familiers avec

le Pere Parennin, que ce Prince ſe perfectionna dans les connoiſſances que les Peres Gerbillon & Bouvet lui avoient déja données ſur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine, la chirurgie. C'eſt de lui qu'il apprit les différens intérêts des cours de l'Europe, l'hiſtoire ancienne & moderne des pays & des Nations éloignées de la Chine; les mœurs, les coutumes, le gouvernement des divers états du monde. C'eſt le Pere Parennin qui inſpira à ce Prince l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de Louis XIV, dont il ne parloit qu'avec admiration, & qui lui donna une ſi haute idée de la nation Françoiſe.

Cette eſtime & cette faveur de l'Empereur *Cang-hi*, étoit pour le Pere Parennin bien plus onéreuſe qu'elle ne lui étoit honorable; car ce Prince ne ſe contentoit pas des entretiens qu'il avoit avec lui, il demandoit pour l'ordinaire que le Pere lui en mît le précis par écrit, & qu'il fît la traduction des endroits les plus intéreſſans & les plus curieux des livres où il avoit puiſé ces connoiſſances. C'eſt pour ſatisfaire le goût & la curioſité de ce Prince, qu'il traduiſit en langue Tartare ce qu'il y a de plus curieux & de plus nouveau en fait de

géométrie, d'aſtronomie & d'anatomie, dans les ouvrages de l'Académie des ſciences, & dans les autres auteurs qui ont traité ces ſortes de matieres ; il n'eſt preſque aucun genre de ſciences ſur leſquelles ce Pere n'ait écrit conſidérablement, pour ſatisfaire aux queſtions de l'Empereur, des Princes, des Grands & des Sçavans de l'Empire.

Pendant plus de vingt ans, il a ſuivi l'Empereur dans les voyages qu'il faiſoit tous les ans en Tartarie, pour y prendre le plaiſir de la chaſſe. Il l'a ſuivi également lorſqu'il parcouroit les provinces de l'Empire, mais il le ſuivoit toujours en Miſſionnaire. Par-tout ce Pere a augmenté les anciennes Miſſions, ou en a ouvert de nouvelles. Les plus floriſſantes, celles où l'on compte le plus de chrétiens, & où l'on voit le plus de ferveur, ſont ſituées au-dedans & au-dehors de la grande muraille ſur la route de Peking en Tartarie ; elles ſont l'ouvrage de ſon zèle. Dieu répandoit une abondante bénédiction dans tous les lieux où il prêchoit la foi, & les converſions qu'il a opérées avec ſa grace ont été conſtantes & durables. C'eſt lui qui jetta les premiers fondemens de la converſion des Princes chrétiens, qui ont tant ſouffert

ſous l'Empereur *Yong-tching* pour leur ferme attachement à la foi. Pluſieurs autres Princes & Grands de l'Empire, perſuadés de la ſainteté de notre religion, ont depuis imité ces Princes, & ſont morts en véritables prédeſtinés: c'eſt après Dieu aux entretiens que le Pere Parennin avoit avec eux, qu'ils ſont redevables de leur ſalut. Il a lui ſeul procuré le baptême à plus de dix mille enfans des infideles, parmi leſquels eſt un des freres de l'Empereur aujourd'hui régnant.

Le Pere Parennin ſçavoit profiter ſagement & chrétiennement de l'accès qu'il avoit auprès de l'Empereur, non pour lui-même, car il n'avoit rien à attendre de ce Prince pour ſa perſonne, mais pour le bien & l'avancement de la Religion. Il s'en ſervoit pour obtenir des recommandations & des protections en faveur des Miſſionnaires qui travailloient dans les provinces, ſans diſtinction d'ordre ni de nation; pour les délivrer des perſécutions que les Mandarins mal intentionnés leur ſuſcitoient, pour leur procurer la permiſſion de s'établir, & d'ouvrir de nouvelles Egliſes où il n'y en avoit point encore; pour leur faire reſtituer celles qu'on leur en-

levoit ; pour leur ménager l'amitié & la connoiſſance des Gouverneurs & des autres Officiers des lieux où ils réſidoient. Il en ſçavoit profiter pour annoncer Jeſus-Chriſt, au milieu d'une Cour Payenne, aux Princes, aux Grands, aux Sçavans ; s'il n'a pu les gagner tous à Jeſus-Chriſt, du moins il en a fait des amis & des protecteurs de la Religion. Lié d'amitié avec les Princes & les Grands de la Cour de *Cang-hi*, malgré les haines & les intérêts qui les diviſoient entr'eux, il ſçut toujours par ſa ſageſſe & ſa prudence ſe ménager les deux partis ſans en offenſer aucun.

Enfin, il ſçut profiter admirablement de la bienveillance dont l'Empereur l'honoroit, pour lui faire connoître Jeſus-Chriſt & l'inſtruire des vérités chrétiennes. Il le faiſoit ſi à propos, & ſi dignement, que non-ſeulement ce Prince en conçut une nouvelle eſtime pour notre ſainte foi, dont il étoit le protecteur déclaré ; mais qu'on a ſouvent cru, qu'entiérement perſuadé par les diſcours du Miſſionnaire, il alloit embraſſer le chriſtianiſme. On ne doute point qu'on auroit eu cette conſolation, ſans des paſſions bien difficiles à vaincre, à qui ſe ſent le maître, & eſt accoutumé de

longue main à ne ſe rien refuſer. Nous avons tout lieu de croire que ce Prince ſe voyant prêt de mourir, & ſe rappellant ce que tant de Miſſionnaires, & plus ſouvent encore le Pere Parennin, lui avoient dit de la néceſſité d'être chrétien pour ſauver ſon ame, prit alors la réſolution de recevoir le baptême : il fit appeller les Miſſionnaires qui étoient à la Cour ; mais le premier acte d'autorité *d'Yong-tching* ſon fils, déja nommé Empereur, fut d'empêcher qu'ils ne fuſſent introduits dans le palais.

Où le talent du P. Parennin paroiſſoit le plus, c'eſt dans les conjonctures délicates & épineuſes, où il lui falloit répondre ſur le champ. De ſes réponſes dépendoit ſouvent la conſervation ou la perte de la Religion dans cet Empire. Il étoit dans ces occaſions d'une préſence d'eſprit admirable, qui lui mettoit à la bouche les réponſes les plus ſages & les plus prudentes.

Dès qu'il ſçut aſſez de Chinois & de Tartare pour ſe bien faire entendre en l'une & l'autre langue, il fut conſtamment l'interprete de tous les Européens qui ſont venus ici, des Miſſionnaires, des Légats du ſouverain Pontife, des Ambaſſadeurs de Portugal & de Moſco-

vie. Il a fait près de quarante ans cet emploi dangereux à la ſatisfaction du Prince devant qui il parloit, & de ceux pour qui il parloit. On étoit ſurpris de lui voir parler également bien le Tartare, le Chinois, le Latin, le François, l'Italien, le Portugais.

Dans ces occaſions il ne ſe bornoit pas à interpreter fidelement les paroles des uns & des autres, il employoit tout ce qu'il avoit de crédit & de talent pour obtenir ce qu'on demandoit par ſon canal, & pour faire réuſſir les Ambaſſadeurs au nom deſquels il parloit. L'Ambaſſadeur du Roi de Portugal, Dom Metello de Souza, outre les remercimens qu'il lui fit, & les marques de diſtinction qu'il lui donna avant que de quitter la Cour de Péking, lui a écrit tous les ans pour le remercier des ſervices qu'il lui avoit rendus dans le cours de ſon ambaſſade. Le Czar Pierre Ier & les deux Czarines qui lui ont ſuccédé, ont réguliérement chargé leurs Ambaſſadeurs à la Cour de Péking, de faire au Pere Parennin les mêmes remercimens pour les ſervices qu'il rendoit aux Moſcovites qui venoient à Péking ; ces remercimens étoient accompagnés des éloges les plus magnifiques de ſa ſageſſe & de ſon habi-

leté dans les affaires. Il a toujours été en quelque maniere le médiateur dans toutes les conteſtations qu'il y a eu entre les deux Cours de Péking & de Moſcou. C'eſt lui qui a dreſſé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en Latin & en Tartare, & qui depuis quarante ans a interpreté les lettres & les écrits que les deux Cours & leurs Officiers s'envoyoient mutuellement.

La même facilité que le Pere Parennin avoit pour parler, il l'avoit auſſi pour écrire. Tout ce qu'il mettoit ſur le papier couloit comme de ſource, & ſe ſentoit de cette éloquence mâle & naturelle qui le faiſoit écouter avec plaiſir & même avec admiration. Les livres, ſoit en Tartare, ſoit en Chinois, qu'il a compoſés pour l'Empereur *Cang-hi*, pour l'inſtruction des chrétiens, & pour la converſion des infideles, prouvent également ſon talent pour écrire, ſon érudition, ſon zele & ſa piété. Si tout ce qu'il a écrit pour ſatisfaire aux queſtions des ſçavans de la Chine, de France & de Ruſſie, étoit recueilli & donné au public, on ſeroit étonné qu'un Miſſionnaire, avec tant d'autres occupations, ait pu ſe mettre en état d'écrire ſi noblement en tant

de langues, & de ſe rendre ſi habile en tant de genres d'érudition. C'eſt une juſtice que lui rendront ſans peine ceux qui ont lu celles de ſes lettres que le Pere du Halde a inſérées dans les différens tomes des Lettres édifiantes & curieuſes.

C'eſt à lui particuliérement qu'on eſt redevable des cartes de tout l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe qui ont été dreſſées par les Miſſionnaires avec tant de ſoin & d'exactitude, & que le même Pere du Halde vient de donner au public dans les quatre volumes de ſa deſcription géographique, hiſtorique, &c. de ce vaſte Empire. L'Empereur *Cang-hi* qui, avant l'arrivée du Pere Parennin à la Chine, avoit appris un peu de géographie, ſe trompoit conſidérablement ſur la poſition de *Chinyang*, capitale de *Leaotong*. Il croyoit cette ville à la même hauteur que Péking, c'eſt-à-dire à 39 degrés 56 min. Le Pere prit la liberté de lui repréſenter ſon erreur. Ce Prince l'envoya à *Chinyang* pour y prendre hauteur, & lever la carte de tout le pays ; à ſon retour les doutes qu'il fit naître dans l'eſprit de l'Empereur, ſur ce qu'il croyoit ſçavoir des poſitions des autres lieux conſidérables de ſes vaſtes états, la gloire dont il le

flatta, s'il faiſoit dreſſer une carte de ſon Empire, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé entreprendre, déterminerent ce Prince à entreprendre un ſi grand projet, & il donna auſſi-tôt les ordres néceſſaires, en chargeant le Pere Parennin de lui nommer ceux des Miſſionnaires propres à y travailler, & en lui ordonnant de conduire & de diriger lui-même cet ouvrage immenſe.

L'Empereur *Yong-tching* qui ſuccéda à *Cang-hi*, n'avoit pas hérité de l'eſtime & de l'affection dont ſon pere honora conſtamment les Miſſionnaires. Ennemi dans le cœur de la religion chrétienne & de ſes miniſtres, il ne tarda pas long-temps à leur faire ſentir les effets de ſa mauvaiſe volonté; cependant il donna toujours au Pere Parennin des marques de ſon eſtime, & le traita avec diſtinction. Ce Prince voulut pluſieurs fois anéantir la religion, & chaſſer les Miſſionnaires de Peking. Le Pere par la ſageſſe de ſes réponſes, en parlant à l'Empereur, ou par l'interceſſion de ſes protecteurs & de ſes amis, détourna conſtamment l'orage, & ſauva la religion.

Moins occupé ſous l'Empereur *Yong-tching* & ſous ſon ſucceſſeur *Kien-long*,

le Pere Parennin mit à profit le loiſir qu'il avoit, pour conſoler & ſoutenir les Princes chrétiens perſécutés, empriſonnés, & réduits à une extrême miſere; pour compoſer des livres utiles à la religion, pour faire des inſtructions dans la ville & dans l'enceinte de notre maiſon; pour viſiter un grand nombre de perſonnes de diſtinction, & achever leur converſion, qu'il n'avoit pu qu'ébaucher dans les longs voyages qu'il faiſoit à la ſuite de l'Empereur. De tous côtés les chrétiens venoient en foule pour le conſulter, pour ſe conſoler auprès de lui, pour s'inſtruire, & pour faire des confeſſions générales. Les chrétiens lâches & tiédes ne pouvoient pas tenir contre ſes exhortations, & c'eſt au zèle de ce bon paſteur que quelques apoſtats doivent leur retour au ſein de l'égliſe; il alloit les chercher, ſans ſe rebuter ni des fatigues, ni des peines, ni des affronts qu'il avoit ſouvent à eſſuyer avant que de pouvoir toucher leur cœur.

Tant d'emplois & d'occupations différentes, qui ſembloient incompatibles avec l'état & les fonctions d'un Miſſionnaire, n'ont été pour le Pere Parennin qu'un moyen de rendre à Dieu plus de gloire, & une occaſion d'annoncer plus

ſouvent les vérités chrétiennes. Il eût dû, ce me ſemble, ſuccomber à tant de travaux, mais il ſurmontoit tout par ſon courage, & Dieu ſeul qu'il avoit en vue dans toutes ſes actions, donnoit du ſuccès à tout ce qu'il entreprenoit. En un mot, les vertus qui font l'homme religieux & le parfait Miſſionnaire, ont été dans lui la ſource des bénédictions que Dieu répandoit ſur ſes travaux, & lui ont gagné l'eſtime & la vénération de tous ceux dont il étoit connu.

Ces vertus ont paru avec éclat dans la maladie dont Dieu l'affligea les trois dernieres années de ſa vie ; elle lui cauſa les douleurs les plus vives & les plus aigues ; & ces douleurs lui donnant quelquefois un peu de relâche, il ſaiſiſſoit auſſi-tôt ces courts intervalles, pour ſe livrer à l'ordinaire à ſes travaux apoſtoliques. Cette maladie fut pour lui un long martyre, qu'il ſouffrit avec une patience inaltérable, & avec une parfaite réſignation à la volonté de Dieu. Enfin le 27 Septembre dernier, après avoir fait une confeſſion généra'e avec de grands ſentimens de piété & de componction, & avoir reçu le ſaint Viatique & l'extrême-onction, il finit une vie ſainte & laborieuſe dans une grande

tranquillité de corps & d'eſprit. Il ſemble que Dieu ait voulu récompenſer ſa patience, en le délivrant quelques jours avant ſa derniere heure, de tout ſentiment de douleur, de ſorte qu'il mourut, avec une parfaite connoiſſance, de la mort la plus douce & la plus tranquille, dans une union intime avec Dieu, & formant ſans ceſſe divers actes de religion, juſqu'au moment où il rendit ſon ame à ſon Créateur.

Le Pere Parennin a été univerſellement regretté des Miſſionnaires, des chrétiens, des idolâtres, des grands & des petits. Le concours qui s'eſt fait à ſes funérailles, eſt une preuve de l'eſtime & de la vénération qu'on avoit pour lui. L'Empereur a voulu en faire les frais, & il les a fait d'une maniere digne d'un grand Prince. Le frere de l'Empereur, à la tête de dix autres Princes, y ont auſſi contribué, & ont envoyé chacun de leurs officiers, pour accompagner le convoi juſqu'à notre ſépulture, qui eſt à deux lieues de Peking. A l'exemple des Princes, quantité de grands de l'Empire, de Mandarins, & d'autres perſonnes de diſtinction, ſont venus nous témoigner combien ils étoient touchés de cette perte, & la

part qu'ils prenoient à notre douleur. Non contens de nous donner ces marques de leur ſenſibilité, ils ont honoré le convoi de leur préſence juſqu'à la ſépulture, & tout infideles qu'ils étoient, ils ont aſſiſté à toutes les prieres que nous fîmes dans le temps de l'inhumation. C'eſt à nous de marcher ſur les traces de cet illuſtre Miſſionnaire, & de travailler ſans ceſſe à acquérir les vertus religieuſes & apoſtoliques, dont il a été un ſi grand modele. Demandez pour moi cette grace dans vos ſaints ſacrifices, en l'union deſquels je ſuis, &c.

LETTRE

Du Pere Baborier, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus à la Chine, au Pere Baborier, ſon neveu, *de la même Compagnie.*

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Je ſuis enfin arrivé, mon cher neveu, dans les provinces intérieures de la Chine, où il n'eſt pas aiſé de pénétrer,

parcourut toutes les Provinces ; il fut l'eſpace de huit années entieres hors de chez lui : il paſſa trois fois à la porte de ſa maiſon ſans y entrer. Mais aujourd'hui que la paix & le bon ordre regnent par-tout, quel inconvénient y a-t-il que chacun, même le Docteur & le Sage, ait ſa famille particuliere ?

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

Ah ! M., croire que la paix & le bon ordre regnent par-tout, c'eſt ſe tromper. Un homme bien inſtruit voit dans le ſiecle préſent un déſordre bien plus déplorable & plus général que n'étoit celui du temps de l'Empereur *Yao* & de ſon Miniſtre *Yu*. Les hommes d'aujourd'hui ſont aveugles ; ils ne connoiſſent pas leurs miſeres qui par-là même augmentent beaucoup. Les malheurs d'autrefois dont vous parlez, n'étoient qu'extérieurs. Pertes de bien, déſolation des campagnes, maladies du corps, on pouvoit aiſément les voir & y apporter auſſi-tôt du remede. Les maux d'à préſent dont je parle, ont leur ſource fatale dans l'intérieur même. Plus impétueux que l'orage, plus terribles que les monſtres, plus meurtriers que la foudre, ils n'attaquent point

ce qui n'eſt qu'étranger à l'homme ; ils bleſſent ſon ame ; ils corrompent ſon cœur. Les plus éclairés & les plus attentifs reſſentent le funeſte effet de leur poiſon, & ont peine à s'en défendre. Que penſer du reſte des mortels ? Le ravage ſans doute eſt extrême.

Le créateur de toutes choſes, Dieu : voilà le pere commun qui conſerve, maintient & gouverne en maître ſouverain tout ce qu'il a créé : que peut-il y avoir au-deſſus de lui ? Les hommes aveugles, qui ne connoiſſent point, qui ne ſervent point Dieu, vivent comme s'ils étoient ſans pere & ſans maître : ils n'ont ni la fidélité dûe au maître, ni l'amour & le reſpect dus au pere. Ces grandes vertus manquant, quelle vertu peut ſubſiſter ? Ils prennent de l'or, du bois, de l'argille dont ils fabriquent des ſtatues, ſans ſavoir ce qu'elles repréſentent, & ils excitent la populace groſſiere à les adorer, à les prier, en leur diſant : voilà le Dieu *Fo*, & ils infatuent leur eſprit par des diſcours fabuleux & infames ; ils plongent leur cœur ſi avant dans le déſordre, qu'il ne leur reſte plus aucune voie, pour retourner au bien.

Prendre le vuide ou le rien pour

principe de toutes choſes, n'eſt-ce pas ſe faire un Dieu ſans fond & ſans réalité; dire que Dieu & les hommes ne ſont qu'une ſeule & même ſubſtance, n'eſt-ce pas confondre la majeſté de Dieu avec le plus vil eſclave? Prêcher à ſa fantaiſie toute cette ſuite d'extravagantes imaginations, n'eſt-ce pas avilir la ſageſſe incréée, juſqu'à la réduire au rang des pierres, du bois, de la boue? N'eſt-ce pas attaquer la providence bienfaiſante de Dieu, & ſur tout ce qui arrive de déſagréable, chaud, froid, infortune, prodiges; en faire un ſujet de murmures & de blaſphêmes? En un mot, n'eſt-ce pas mépriſer le pere univerſel, & inſulter au ſouverain maître? On en vient juſque-là, on abolit, on oublie tout culte du Dieu du ciel; & ſi un homme de rien a l'adreſſe de gagner une populace; on lui dreſſe des temples, on lui érige des ſtatues, l'idolâtrie regne preſque par-tout, elle inonde les Villes & les Provinces; on ne voit que temples élevés à *Fo*, aux eſprits, aux prétendus immortels, & même à des hommes vivans. Les rues en ſont bordées, les places publiques en ſont entourées, les montagnes en ſont couvertes, & le vrai Dieu, l'unique maître,

n'a pas ſeulement un autel, pour recevoir des hommages qui ne ſont dus qu'à lui ſeul.

Quoi! des mortels trompeurs & ſuperbes, avides non-ſeulement de l'eſtime des Peuples, mais encore de leurs biens, après s'être donnés parmi les hommes pour Docteurs, pour Légiſlateurs & pour peres, portent l'inſolence & l'impiété juſqu'à prétendre déplacer le Dieu ſuprême, effacer entiérement ſon nom & ſa mémoire, & s'ériger eux-mêmes en divinité; quel énorme, quel affreux attentat! Si le grand *Yu* vivoit dans un ſi malheureux ſiecle, ſe contenteroit-il de demeurer huit ans hors de ſa maiſon? Il renonceroit ſans doute à tout établiſſement particulier, & paſſeroit ſes jours à parcourir, à réformer le monde, ſans plus penſer à aucun retour; & vous voudriez, M., que les Religieux de notre Compagnie, ardens comme il convient à des enfans bien nés, pour la gloire de Dieu leur pere, zelés pour le ſalut des hommes qui ſont tous leurs freres, fuſſent tranquilles à la vue de tout ce déſordre!

Le Lettré Chinois.

A conſidérer cette eſpece de déſor-

dre, je conviens qu'il eſt extrême. Les Philoſophes du temps préſent ne parlent que de régler l'extérieur ; ils négligent entiérement l'intérieur, & par-là, intérieur & extérieur, tout eſt déréglé. A-t-on jamais vu qu'un méchant homme au-dedans ne fît pas bientôt paroître ſa méchanceté au-dehors ? J'ai oui dire que certains Lettrés de Chine, ſe livrant à leurs idées particulieres, s'aſſocioient aux *Fotiſtes*, & raiſonnoient à la maniere de ces Sectaires ſur la vie future, ſemblables à des gueux qui vont mandier les reſtes d'autrui. Ils ont ainſi entiérement corrompu la ſaine doctrine. Les Docteurs d'Europe tiennent une conduite plus ſage ; ils vont droit au grand principe : cette vérité une fois connue, un homme eſt éclairé. Après tout, on n'a qu'à faire attention à ce bel Univers & à tout ce qu'il renferme, on juge bientôt que toutes les créatures ont un Créateur, & que ce Créateur eſt infiniment au-deſſus de toutes les créatures. *Kong-tsé*, *Fo*, & les autres qu'on révere, étoient tous des hommes, fils d'autres hommes : aucun d'eux n'eſt donc le Créateur de toutes choſes, aucun d'eux n'eſt donc le véritable Seigneur de l'Univers. Comment ont-ils

eu l'autorité d'établir des Religions, & de donner des loix au monde? Dès qu'un homme eſt parvenu à la connoiſſance du grand principe, les regles de ſa conduite lui ſont tracées : s'il ne s'applique pas à ſervir Dieu, à quoi s'applique-t-il de digne de lui? Dans un même corps, chaque membre veut ſe conſerver; mais, ſi la tête eſt attaquée, la main, le pied la défendent : duſſent-ils eux-mêmes être bleſſés, ils ne l'abandonnent point. Vous êtes, M., parfaitement inſtruit, & véritablement perſuadé que Dieu eſt le grand Maître : ainſi, tout ce que vous voyez, tout ce que vous entendez de mauvais, de contraire à la raiſon, d'oppoſé à la Religion, vous le regardez comme une injure faite à Dieu, & vous vous empreſſez auſſi-tôt de l'arrêter & d'y remédier. Votre zele vous porte à renoncer au mariage & à toutes les fortunes de ce monde, vous prodiguez votre ſanté & votre vie : c'eſt bien là n'avoir en vue que le ſouverain Seigneur, & le préférer à tout. Pour nous, hélas! cœurs durs, eſprits inflexibles, nous n'avons qu'une ombre d'eſpérance & de charité, notre foi eſt foible & languiſſante; comment ſerions-nous capables de ces grandes

vertus ? Nous avons peine à faire un pas vers Dieu, & dans la pratique du bien, une bagatelle nous arrête.

Mais enfin vous m'avez appris que Dieu connoiſſoit tout, que Dieu pouvoit tout. Puiſqu'il eſt le pere commun de tous les mortels, comment nous a-t-il laiſſé ſi long-temps croupir dans les ténebres, & marcher à l'aveugle, pour ainſi dire, ſans ſavoir ni notre origine, ni notre fin ? Si lui-même, deſcendant ſur la terre, avoit bien voulu inſtruire les hommes, tous, à la vue de leur véritable Maître, & de leur bon pere, l'auroient écouté en enfans dociles, & lui auroient obéi en ſerviteurs fideles. On ne verroit point cette monſtrueuſe diverſité de Culte & de Religion, & le monde ſeroit en paix.

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

Je ſouhaiterois, M., que vous m'euſſiez fait plutôt cette demande. Si les amateurs de la vertu, en Chine, vouloient être inſtruits ſur cette doctrine, on les ſatisferoit. Je vais, M., vous expliquer quelle eſt la vraie ſource des miſeres de l'homme ; je vous prie de vouloir bien m'écouter.

Lorſque Dieu créa le monde, penſez-

vous

vous que la nature humaine fût dans le déſordre où nous la voyons ? Non, ſans doute. Dieu eſt infiniment ſage, & ſouverainement bon : tirant du néant le ciel & la terre pour le ſervice de l'homme, il n'a point fait l'homme d'une nature ſi imparfaite & ſi déſordonnée. Au commencement des temps, l'homme n'étoit ſujet ni aux maladies, ni à la mort; il étoit toujours plein de ſanté & de forces, toujours paiſible & content : tous les animaux lui étoient ſoumis, aucun n'oſoit lui nuire; ſon unique devoir étoit de ſervir le Dieu du ciel & de lui obéir : il a manqué à ce devoir, voilà la ſource de ſes malheurs. L'homme s'eſt révolté contre Dieu, toutes les créatures ſe ſont révoltées contre l'homme : ainſi, ſes maux & ſes miſeres ne viennent que de lui ſeul.

Le premier homme ayant bleſſé la nature humaine juſques dans ſa racine, tous ſes enfans héritent de l'infortune de leur pere, & aucun ne reçoit cette nature dans ſon premier état d'intégrité. En naiſſant, nous portons tous une tache, & plus nous vivons les uns avec les autres, plus nous nous habituons au mal : c'eſt là ce qui fait douter ſi la nature de l'homme étoit bonne en elle-

même ; mais ce défaut ne-vient point du Créateur, & il ne ſuffit pas pour faire condamner la nature ; on a de la peine à diſtinguer ſi l'homme eſt tel ou par nature ou par habitude, parce que l'habitude peut être priſe pour une ſeconde nature. Cependant la nature eſt en ſoi-même bonne, & le bien qui eſt en elle ne peut être détruit totalement par aucun mal. Ainſi, tout homme qui veut ſincérement ſe corriger, le peut avec le ſecours de Dieu.

Il eſt vrai que, dans le commun des hommes, la bonté de la nature diminuant ſans ceſſe, & la malice de l'habitude augmentant toujours, le penchant au vice eſt grand, & la difficulté de s'élever à la vertu eſt extrême. Ainſi Dieu, comme un pere plein de tendreſſe, dans tous les temps, a fait paroître dans le monde des ſaints & des ſages pour ſervir de maîtres & de modeles. Enfin peu-à-peu le déſordre ayant prévalu, les ſages ayant diſparu de la terre, la multitude des méchans croiſſant de jour en jour, & le nombre des bons ſe réduiſant à preſque rien, Dieu, déployant toute ſa bonté & toute ſa miſéricorde, deſcendit en perſonne, & vint lui-même inſtruire & ſauver le monde.

Ce fut durant la dynaſtie de *Han*, ſous l'Empire de *Ngai-ti*, la ſeconde année de *Yuen-cheou*, dans le cycle appelé *Ken-hin*, trois jours après le ſolſtice d'hyver, qu'il naquit d'une Vierge : il prit pour nom, *Jeſus*, c'eſt-à-dire, ſauveur. Il a établi lui-même la divine loi ; il y fit entrer l'occident, & après avoir vécu trente-trois ans ſur la terre, il remonta dans le ciel. Voilà, en abrégé, la véritable hiſtoire du Dieu incarné.

LE LETTRÉ CHINOIS.

Mais, M., comment prouve-t-on ce fait ? Les hommes de ce temps-là, par où ſe perſuaderent-ils que *Jéſus* étoit Dieu, & non pas ſimplement un homme ? S'ils n'eurent d'autre témoignage que ſa parole, ce témoignage étoit-il ſuffiſant ?

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

Dans l'Occident, pour donner à un homme le nom de ſaint, on exige bien d'autres preuves que celles qui ſuffiroient en Chine : que doit-ce donc être quand il s'agit de le regarder comme Dieu ? Qu'un petit Prince de dix lieues de pays ait le talent de devenir le maître du monde, & qu'il en vienne là, s'il eſt

poſſible, ſans commettre la moindre injuſtice, ſans faire ſouffrir un ſeul innocent, il n'aura pas pour cela, en Europe, le nom de ſaint. Que le plus puiſſant Monarque de l'univers renonce à la pompe & aux grandeurs, qu'il abandonne ſes richeſſes & ſes Etats pour ſe retirer dans une ſolitude, & vaquer uniquement à la piété, on dira que c'eſt un homme détaché du monde; mais, pour être appellé ſaint, il faut être conſommé en vertus, ſe nourrir d'humiliations & de ſouffrances, parler & agir au-deſſus de l'homme, être élevé à un état auquel toutes les forces humaines ne ſauroient parvenir.

LE LETTRÉ CHINOIS.

Qu'appellez-vous au-deſſus de l'homme?

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

Savoir parler de ce qui regarde l'homme, être inſtruit des choſes paſſées & des choſes préſentes, on le peut ſans être ſaint; le deſir de la réputation ſuffit pour faire étudier ces ſortes de ſciences. Mais expliquer les myſteres divins, prédire les événemens futurs, convertir les peuples, & étendre par-tout la Religion, cela eſt au-deſſus de l'homme, il n'y a

que Dieu qui le puiſſe. Guérir les maladies en ſe ſervant de remedes, les Médecins le ſont ; gouverner les Empires, & tenir le monde en paix, ſoit en puniſſant, ſoit en récompenſant à propos, les grands génies en viennent à bout : l'homme eſt capable de tout cela, auſſi tout cela ne ſuffit-il point pour mériter le nom de ſaint. Mais faire des miracles qui ne demandent pas une moindre puiſſance que celle de créer l'univers ; guérir, ſans employer aucun remede, des maux incurables ; reſſuſciter les morts, ces ſortes de merveilles ſont audeſſus de l'homme, & Dieu ſeul peut en être l'auteur. Tel eſt le pouvoir que Dieu a communiqué à tous ceux que nous regardons, en Europe, comme ſaints. S'il arrivoit qu'un ſcélérat, par lui-même ou par ſes émiſſaires, affectât la réputation de ſainteté ; que, ſans crainte & ſans reſpect pour Dieu, il eût recours aux arts magiques & aux faux preſtiges pour tromper les peuples, & que, s'abandonnant à ſa ſuperbe, il s'en prît à tout ce qu'il y a de ſacré, bien loin de le traiter en ſaint, on le pourſuivroit comme une peſte publique.

Le Dieu incarné, tandis qu'il a été

ſur la terre, a opéré des prodiges ſans nombre : ſa vie eſt bien au-deſſus de celle des grands Saints. Les Saints ne peuvent rien que par une puiſſance empruntée de Dieu ; Dieu n'emprunte ſa puiſſance d'aucun autre. Dans les anciens temps, l'Occident a vu des hommes d'une haute ſainteté ; avant pluſieurs milliers d'années, ils avoient annoncé la venue du Rédempteur ; ils avoient écrit, en détail, l'hiſtoire prophétique de ſa vie future ; ils en avoient marqué préciſément le temps : ce temps étant venu, les hommes, qui attendoient avec empreſſement leur libérateur, le virent paroître ; ils reconnurent que ſes actions répondoient parfaitement à ce que les ſaints Prophetes en avoient écrit. Ce divin Maître parcourut les villes & les provinces, inſtruiſant les peuples, & multipliant par-tout les miracles : il rendoit l'ouï aux ſourds, la vue aux aveugles, la parole aux muets ; il faiſoit marcher les boiteux, il reſſuſcitoit les morts. Les eſprits céleſtes le révéroient, les puiſſances infernales le craignoient & l'adoroient ; tout lui obéiſſoit. Enfin, après avoir accompli toutes prophéties, perfectionné la loi ancienne, & publié la nouvelle, il annonça lui-même le jour

auquel il monteroit au ciel à la vue d'un grand nombre de ſes diſciples.

Quatre Evangeliſtes écrivirent alors ce qu'a fait & ce qu'a dit le Sauveur : il l'ont publié par tout l'univers. L'univers a reçu cette divine loi : depuis ce temps-là, tous les Royaumes de l'Europe ont changé de face, & la Religion y fleurit par-tout. On trouve dans l'Hiſtoire de Chine, que l'Empereur *Ming-ti*, de la dynaſtie des *Han*, ayant oui parler de ce grand changement, envoya dans les Régions occidentales pour y chercher le ſaint Evangile. Les envoyés firent à peine la moitié du chemin ; s'étant arrêtés mal-à-propos au Royaume de *Ching-tou*, ils en rapporterent les livres de *Fo*, & les répandirent en Chine. La Chine eſt reſtée juſqu'à préſent infectée de ce poiſon ; elle n'a point encore entendu parler de la véritable doctrine, & l'erreur y domine dans toutes les écoles. Cela eſt lamentable.

LE LETTRÉ CHINOIS.

Les temps, en effet, ſe rapportent à ce que vous dites ; vous êtes parfaitement inſtruit, & la doctrine que vous prêchez eſt ſans doute la véritable. Je

vois clairement que, hors la Religion ; en ce monde & en l'autre, point de vraie béatitude. J'ai deſſein de retourner à ma maiſon pour me laver & me purifier, & de revenir ſans délais y recevoir, de votre main, les divines Ecritures, vous reconnoître pour mon Maître, & entrer enfin dans la ſainte loi. Voudrez-vous bien, M., m'admettre au nombre de vos diſciples ?

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

C'eſt dans la ſeule vue d'étendre la Religion que, mes compagnons & moi, nous avons quitté notre patrie, fait un long voyage avec de grandes fatigues, & que nous vivons ſans regret dans une terre étrangere. Ainſi, notre conſolation & notre joie eſt de voir que l'on veuille ſincérement entrer dans notre ſainte loi. Vous voulez, M., vous laver, par-là vous ne purifierez que votre corps : les ſouillures de l'ame, voilà ce que Dieu a en horreur. La porte de la Religion Chrétienne eſt le Baptême ; celui qui veut y entrer doit auparavant concevoir un vif repentir de ſes péchés paſſés, & former une ferme réſolution de marcher dans le chemin de la vertu, & enſuite ſe faire baptiſer ; alors il reçoit la grace

& l'amitié de Dieu : tout le reſte eſt oublié, & il devient auſſi & plus pur qu'un enfant qui ne fait que de naître.

Au reſte, M., nous ne prétendons point nous ériger en maîtres ; touchés de voir les hommes s'égarer dans de fauſſes routes, nous tâchons de les remettre dans la bonne voie pour vivre tous enſemble en véritables freres, puiſque nous ſommes tous les enfans du pere commun. Comment oſerions-nous uſurper ces titres d'honneur, & avilir le nom de maître en nous le donnant ? Quant aux divines Ecritures, le ſtyle en eſt fort différent du ſtyle Chinois ; je ne les ai point encore traduites d'un bout à l'autre, j'ai ſeulement choiſi ce qu'il y a de plus important à ſavoir, & j'en ai rendu le vrai ſens. Mais je voudrois, M., que de tout ce que je vous ai dit juſqu'ici, vous vous en rappellaſſiez les points eſſentiels, vous les méditaſſiez à loiſir, & lorſque vous n'aurez plus aucun doute ſur tout cela, vous pourrez ſans difficulté lire le ſaint Evangile, l'étudier, recevoir le Baptême, & entrer dans la loi.

LE LETTRÉ CHINOIS.

C'eſt Dieu qui m'a créé, & j'ai été

ſi long-temps ſans connoître Dieu ! Quel bonheur pour moi, M., que vous ayez bien voulu venir de ſi loin avec tant de fatigues & de dangers, pour m'enſeigner la véritable Religion ! Vous n'ignorez rien ; vous avez eu la bonté de commencer à m'inſtruire, & je vois à découvert mes anciens égaremens. Vous m'avez fait connoître les volontés divines, & je m'y rends. A la vue de tant de faits, je ne puis exprimer ni ma douleur ſur le paſſé, ni ma joie ſur le préſent ; je vais retourner chez moi, je retracerai dans ma mémoire toutes vos inſtructions, je les mettrai par écrit pour ne les oublier jamais ; enſuite je pourrai mieux m'inſtruire à fond de la ſainte doctrine. Je prie le Seigneur du ciel, M., qu'il ſoutienne votre zele, qu'il béniſſe vos travaux, qu'il vous faſſe voir la Chine entiere Chrétienne, tous les peuples arrachés aux ténebres, & marchant à la brillante lumiere de l'Evangile.

EXTRAIT

De la Lettre de M. Reydelet, Evêque de Gabale, & Vicaire Apoſtolique du Tonquin, en date du 11 *Juillet* 1774.

LE 5 Août 1773, un Pere Dominicain Eſpagnol, fut appellé pour un malade; il y alla en plein jour, à pied & à découvert, parce qu'il n'y avoit que quelques pas à faire. Il fut apperçu par quelqu'un qui en porta la nouvelle au Mandarin qui n'étoit pas éloigné delà. Le Mandarin prit le Miſſionnaire & ſes effets, & le retint priſonnier. Ce Mandarin eunuque eſt Sous-Gouverneur de la Province du Midi. Il crut avoir trouvé une bonne occaſion pour extorquer des deniers. Il exigea pour la rançon du Miſſionnaire *mille piaſtres*. Cette ſomme étant exhorbitante, les Chrétiens ne ſe préſenterent point pour le racheter à un ſi haut prix. Le Mandarin peu-à-peu baiſſa le prix, mais en vain; perſonne ne ſe préſenta pour le racheter. Il entra en colere; il fit conſtruire une grande cage; il mit le Miſſionnaire dans cette priſon porta-

tive, & l'expoſa aux grandes ardeurs du ſoleil, pour le griller, & par-là exciter la compaſſion des Miſſionnaires & des Chrétiens; les obliger à ſe cottiſer & à lui porter la ſomme qu'il exigeoit; mais toute réflexion faite, on ne jugea pas ce parti à propos, parce que ce ſeroit favoriſer la cupidité du perſécuteur; l'exciter à faire de nouvelles perquiſitions dans toute la Province, & le mettre dans le cas de prendre d'autres Miſſionnaires.

Le Mandarin envoya de nouveau des ſoldats à la découverte, déguiſés en ſimples particuliers. Le premier Dimanche d'Octobre, jour du St. Roſaire, ils prirent le Pere *Vincent Liene*, Dominicain Tonquinois; le conduiſirent au Mandarin qui le mit auſſi dans une cage, & le retint ainſi priſonnier.

Le Mandarin fruſtré de ſes eſpérances, & ne pouvant obtenir les deniers qu'il ſe promettoit des Chrétiens, fut porter ſes plaintes immédiatement au Roi; lui repréſenta les Miſſionnaires comme autant de chefs de rebelles, & les Chrétiens, comme autant de rebelles dans le Royaume; qu'ils avoient des armes; qu'ils formoient & méditoient une rebellion générale dans tout le Royaume, &c.

Le Roi fort ſoupçonneux, encore jeune, qui s'eſt formé un Conſeil de jeunes gens comme lui, entra en colere, donna ordre de lui amener les deux chefs des rebelles; augmenta le nombre des ſoldats, pour les eſcorter en chemin, de crainte qu'on ne les enlevât de force. Les deux Miſſionnaires, doux comme des agneaux, furent conduits chacun dans leur cage, à la Ville royale, ſous le nom de *chefs des rebelles*. Le Roi, la mere du Roi & quelques Mandarins eunuques favoris du Roi, étoient aveuglés par la paſſion, & furieux par la colere. Ne pouvant plus ſe contenir, ni ſuivre aucune des formalités ordinaires, le Roi porta lui-même la Sentence de mort; l'écrivit de ſa propre main; l'envoya à ſon Conſeil à ſigner, avec ordre de la faire exécuter au plus vîte. Trois des grands Mandarins dont deux ſont chrétiens de nom, & le troiſieme infidele, refuſerent de ſigner, diſant que ce n'étoit pas-là des rebelles; que c'étoit une pure calomnie; demanderent qu'on en apportât des preuves; qu'on produisît leurs armes, &c. La choſe diſcutée pendant trois jours, il reſta prouvé qu'ils n'étoient ni chefs de rebelles, ni rebelles en aucune maniere, mais bien Miſſionnaires & Prêtres

de la Religion. Les deux Miſſionnaires confeſſoient eux-mêmes qu'ils étoient Prêtres & Miniſtres de la Religion.

On conduiſit les deux Miſſionnaires dans une priſon deſtinée pour les criminels condamnés à mort : des ſoldats faiſoient ſentinelle nuit & jour ; on tenoit les deux Miſſionnaires éloignés l'un de l'autre ; on ne permettoit pas qu'ils puſſent ni ſe voir, ni ſe parler. On alla chercher le Pere Jean Hicû, un de nos Prêtres Tonquinois, pour leur adminiſtrer le Sacrement de Pénitence. Il donna quelques deniers pour obtenir la permiſſion d'entrer. Il n'eut le temps d'entendre que la confeſſion de l'Européen, enſuite on le preſſa de ſortir. Il riſqua d'être découvert & pris. Il fallut donner de nouveau des deniers aux ſentinelles pour qu'ils permiſſent de rapprocher les deux cages l'une de l'autre, & l'Européen confeſſa le Prêtre Tonquinois, ſon confrere. C'eſt ainſi que nos deux Prêtres, Confeſſeurs de la Foi, ſe préparoient au martyre. Ils préchoient la religion à tous ceux qui alloient les voir. Ils diſoient des prieres continuelles ; ils étoient gais, fort réſignés, & attendoient dans une grande tranquillité d'ame le moment de conſommer leur ſacrifice.

Le 7 Novembre, le Mandarin, ſes Officiers & les ſoldats, les armes nues en main, & une foule innombrable de monde, tant Chrétiens qu'Infideles, ſe rendent à la priſon. On prend les deux cages, on ſe met en marche, on ſe rend à une grande place, hors de la Ville. Rendu à l'endroit, le Mandarin ſur ſon ſiege élevé, (il étoit monté ſur un éléphant) environné de ſes Gardes, les ſoldats armés ſe rangent en cercle, contiennent la foule. On fait ſortir les deux Miſſionnaires de leurs cages; on les fait aſſeoir à terre; on leur lie les genoux à des piquets plantés en terre; on leur fait ſe tenir la tête & les épaules droites; on les deſhabille juſqu'à la ceinture; on leur coupe les cheveux; on lit la Sentence de mort. Les bourreaux debout, le ſabre levé, les yeux attentifs ſur le Mandarin, attendent le ſignal. Le ſignal donné, ils portent le coup; les deux têtes tombent à terre devant leurs genoux; le ſang bondit en l'air, & les deux martyres finiſſent glorieuſement leur carriere.

Auſſi-tôt les Chrétiens perdent toute crainte; on devient hardi: la joie devient grande, on ne peut plus ſe contenir; la

foule rompt les barrieres, on ſe diſpute à qui ramaſſera les deux têtes. On met du papier & du linge au bout de perches fendues par le bout. On les trempe dans le ſang, les Chrétiens par dévotion & par reſpect, les Infideles, pour faire des ſortileges. Les Chrétiens ramaſſent les corps, les arroſent de leurs larmes, & les tranſportent ailleurs. Parmi ces Chrétiens, il y en avoit de riches; il y en avoit de conſtitués en dignités dans le Royaume : il y avoit des ſoldats du Roi, & trois de ſes porte-paraſols.

LETTRE

De M. Condé, natif d'Auvay en Bretagne, & Miſſionnaire à Siam, à M. de Coëtcanton, Grand-Vicaire du Diocèſe de Vannes.

MONSIEUR,

VOUS m'enjoignez de vous mander le détail de ce que nous avons eu à ſouffrir pour la Religion; pour votre ſatisfaction, mon humiliation & la gloire de Monſeigneur de Métellopolis (1) & de mon confrere (2), je vais vous contenter, en vous rapportant le tout en détail.

C'eſt une coutume très-ancienne dans le Royaume de Siam & que l'on regarde comme une loi fondamentale du Royaume, de faire ſerment de fidélité au Roi; cela n'eſt pas contraire à notre ſainte Religion, mais voilà la maniere de le faire parmi les Gentils. Le jour marqué, tous les Mandarins, Officiers en charge dans le Royaume, reçoivent ordre du

(1) M. le Bon.
(2) M. Gurnault.

Roi de ſe rendre à une Pagode pleine d'idoles. Là ſe rendent les Talapoins, Prêtres des faux dieux. Ceux-ci prennent de l'eau naturelle qu'ils préparent par des prieres & des cérémonies ſacrileges; enſuite on y trempe le ſabre & les armes du Roi. Cela fait, les Mandarins prennent à témoin l'idole & leurs autres dieux, boivent un peu de cette eau qui, devenue efficace par la priere des Talapoins, a la vertu, à ce qu'ils diſent, de faire mourir ceux qui ſeroient traîtres au Roi.

Parmi les Chrétiens, nous avons pluſieurs Mandarins qui, comme tous les autres, reçoivent l'ordre du Roi, pour ſe rendre à cette Pagode, & y faire le ſerment de fidélité à la maniere des Gentils. La crainte du Roi qui eſt terrible quand on s'oppoſe à ſes volontés, les avoit engagés à ſe joindre aux autres: cependant, ſans boire de cette eau ſuperſtitieuſe, ils paſſoient pour l'avoir fait: on écrivoit leur nom & tout étoit fini; mais notre Religion n'admet point les diſſimulations, & nous ne ceſſions de leur répéter que, paſſer pour y avoir été, ſuffiſoit pour qu'ils fuſſent coupables devant Dieu. En Septembre 1775, nos Mandarins chrétiens

réſolurent de nous écouter, & de ſacrifier leur vie plutôt que de manquer à leur devoir de chrétiens. Le temps marqué arriva, qui étoit cette année le 21 Septembre. Ils ne furent point à l'eau de ſerment; le 22 ils furent accuſés au Tribunal comme n'ayant pas voulu prêter le ſerment de fidélité : ils perſiſterent à dire qu'ils ne pouvoient le faire à la maniere des Gentils; que cela étoit contraire à notre Religion, & qu'ils l'avoient prêté à la maniere des Chrétiens, & cela étoit vrai. L'affaire fut portée au Roi d'une maniere bien envenimée. Le Roi célébroit alors une fête de ſa Religion qui devoit durer trois jours. Il donna ordre d'examiner l'affaire, & que, ſi les Mandarins chrétiens étoient traîtres, de les mettre à mort. Auſſi-tôt on les mit tous trois en priſon, des chaînes aux pieds, au cou, une cangue au cou (inſtrument de ſupplice uſité dans l'Inde) & des ceps de bois aux pieds & aux mains. Nous ne manquâmes pas comme leurs Paſteurs, de les viſiter, de les conſoler, de les fortifier dans leur priſon. On nous laiſſoit entrer, & nous avions la conſolation de les voir fermes, contents & diſpoſés à recevoir la mort.

Le 25 de Septembre, jour auquel on devoit rapporter l'affaire au Roi, le chef du Tribunal nous envoya chercher, Monſeigneur, mon confrere & moi : nous nous attendions bien à avoir part aux ſouffrances de nos chrétiens. Nous nous rendîmes à la ſalle, & auſſitôt on nous mena devant le Roi qui nous attendoit. On nous conduiſit devant lui, comme des criminels, & non comme nous avions coutume d'aller à l'audience dans d'autres occaſions. Le Roi étoit fort en colere : nos trois Mandarins parurent auſſi-tôt les chaînes aux pieds & au cou, bonheur que nous n'avions pas encore. Le Roi nous fit pluſieurs queſtions auxquelles nous répondîmes ; mais la diſpoſition où il étoit, l'empêchoit de comprendre. Nous lui répétions avec aſſurance que nous n'empêchions point nos chrétiens de lui prêter ſerment de fidélité ; qu'ils l'avoient fait en notre préſence ; mais que notre ſainte Religion défendoit à ſes enfants de participer aux ſuperſtitions des Payens ; que nos Chrétiens ne rendoient aucun culte à l'idole ; qu'ils n'avoient en lui aucune confiance ; qu'ils ne craignoient point les faux dieux, & ne pouvoient conſéquemment jurer

par eux. Nous voulions parler plus au long ; mais le Roi ne put attendre. Il donna ordre de nous ſaiſir, de nous dépouiller à nu, de nous amarrer pour nous donner du rotin. L'ordre donné, les fouetteurs du Roi nous traînerent en nous arrachant la ſoutane & la chemiſe. Je ne puis vous dire ce qui ſe paſſoit dans mon cœur en ce moment. Nous reçûmes la bénédiction de Monſeigneur, mon confrere & moi. A peine ce reſpectable Prélat eut-il le temps de nous la donner, on ſe jetta ſur lui, & on le renverſa ſur le dos pour le traîner hors de la préſence du Roi, c'eſt tout ce que je vis. On nous conduiſit chacun à notre colone, cela ſe fit ſur le bord de la riviere, en préſence de tout le Public & de toute la Cour du Roi. Graces au Seigneur, je n'éprouvai aucune crainte intérieure : j'avois mon crucifix à la main, & je n'apperçus rien autre choſe pendant tout le temps que je fus amarré. Voici la maniere dont nous étions liés. Nous étions aſſis à terre, une cangue longue de dix à douze pieds au cou, dont les bouts étoient attachés à une colonne de bois : nous avions les deux pieds liés par une corde qu'on amarre enſuite à la colonne que nous

avions aux pieds : une autre corde nous prenoit par le ventre, & étoit attachée avec force à une colonne qui étoit derriere nous ; nos mains étoient liées à la cangue que nous avions au cou, de maniere que nous ne pouvions bouger. Nos trois chrétiens étoient dans la même ſituation. Le Roi donna ordre de leur donner à chacun 50 coups de rotin ; ce qui fut exécuté dans le moment. Nous les entendions crier à côté de nous, ſans ſavoir ce qui nous arriveroit ; car on ne nous frappoit pas : on ne ſait à quoi attribuer cela. Tout le monde fut ſurpris : on dit dans le public que l'endroit où étoit le Roi, trembla, & lui fit craindre, mais cela n'eſt pas bien vérifié. On nous démarra tous les ſix, avec la différence que nous n'avions pas été jugés dignes de ſouffrir avec nos chers chrétiens dont le ſang couloit ſous nos yeux. Nous envions leur bonheur ; nous ne ſavions quels étoient les ordres du Roi. Nous conſolâmes nos chers confeſſeurs, lorſqu'on leur panſoit leurs playes ; car on nous conduiſit avec eux dans une ſalle : un moment après, nous vîmes apporter des fers & des chaînes, & cela pour nous. Je vous avoue avec candeur que je les vis avec bien

de la joie : je les baiſai tendrement, & me glorifiai du bonheur de porter des chaînes dans un Royaume où je ne croyois trouver que douceur & tranquillité. J'ai béni mille fois le Seigneur de m'avoir conduit à Siam contre mon inclination & ma volonté, pour me faire une ſi grande faveur, ſix mois après mon arrivée. Après nous avoir mis les fers à tous les trois, on nous conduiſit à la ſalle du Barcalon, plantée ſur le bord de la riviere, (le Barcalon eſt le Mandarin chargé des affaires étrangeres; tout ce qui regarde les Etrangers, ſe traite à ſon Tribunal); là on nous mit la cangue au cou & les ceps aux pieds & aux mains. Dans cet état nous paſsâmes la nuit du 25 au 26 accompagnés de gardiens. On nous interrogea toute la nuit, & on ne vouloit pas nous écouter. Le lendemain matin, le Roi ſortit pour donner audience; on lui parla de cette même affaire, & ſur-tout de notre fermeté à ſoutenir qu'il n'étoit pas permis aux Chrétiens de faire un tel ſerment, & de participer aux cérémonies des Payens. De notre côté, nous nous préparions à accomplir la volonté du Seigneur : nous ne ſavions ce qu'on feroit de nous.

Sur les ſept heures du matin, on nous traîna au Palais, & un moment après, le Roi donna ordre de nous faire paroître devant lui. Il nous fit les mêmes queſtions que la veille, & nous lui répondîmes avec la même aſſurance. Il ſe fâcha, & dit qu'il nous feroit mettre à mort : il ordonna de nous ſaiſir : on nous dépouilla comme la veille : on nous amarra de la même maniere, cela nous parut moins extraordinaire : on nous avoit exercés la veille, & on nous appliqua à chacun ſur le dos à nu 100 coups de rotin. On comptoit tout haut, & le Roi étoit préſent. Je ſentis du premier coup le ſang couler : j'attendois le moment où je rendrois le dernier ſoupir. Mon crucifix que j'avois le bonheur d'avoir ſous les yeux, étoit mon ſoutien. Nous gardions tous trois le ſilence : on ne nous entendoit ni crier, ni nous plaindre ; le Seigneur nous donnoit des forces pour convaincre tout le monde de notre innocence. Les gens les plus forts du pays tombent ordinairement en défaillance, je me ſentis bien des forces. Le Roi étoit ſurpris, les bourreaux frappoient de toutes leurs forces, craignant que le Roi ne les accusât de nous ménager. Enfin, la ſcene finit, nous

nous nous retirâmes le corps tout déchiré & trempé de ſang. Plaiſe au Seigneur que ce ſoit pour ſa gloire, que le Palais du Roi ait été arroſé de notre ſang! On nous conduiſit en priſon où nous trouvâmes grand nombre de nos Chrétiens qui nous donnerent tous leurs ſoins. Quatre ou cinq jours après, on nous conduiſit en dedans du Palais où l'on garde de plus près les priſonniers coupables de grandes fautes contre le Roi. Pluſieurs fois on nous répétoit que le Roi nous feroit mourir. Nous étions réſignés à la volonté de Dieu; mais nous reconnoiſſions notre indignité. Le martyre, quelle faveur! Une pareille couronne n'eſt deſtinée que pour des Apôtres, & non pour un pécheur comme moi. Nous ſommes demeurés dans les chaînes juſqu'au 2 du mois de Septembre 1776, près d'un an. Tous les jours on nous diſoit que le Roi nous pardonneroit dans peu, & ce jour n'arrivoit pas. C'étoit pour la cauſe du Seigneur que nous étions priſonniers: le Seigneur vouloit nous faire ſortir d'une maniere propre à prouver notre innocence & ſa providence. Pluſieurs Mandarins s'intéreſſoient pour nous. Le Roi pluſieurs fois avoit promis de nous

relâcher, & le moment ne venoit point. Quelque temps après notre priſon, les Bramans vinrent avec une forte armée, & ſaccagerent deux ou trois Provinces de Siam, & aſſiégerent une des plus fortes Villes du Royaume. Le Roi envoya des troupes qui ne purent réſiſter. Il partit lui-même avec des ſoldats Chrétiens. Sa préſence, autrefois ſi propre à animer ſes troupes, ne fit rien. Lorſqu'on apprit le traitement qu'il nous avoit fait, les plus grands Mandarins diſoient que c'en étoit fait du Royaume. Les Siamois, Payens, murmuroient hautement de nous voir en priſon pour rien, & attribuoient à cette injuſtice le mauvais ſuccès de la guerre. La Ville fut priſe & ſaccagée : le Roi lui-même ſembloit perdre courage. Juſqu'à cette guerre, il avoit toujours été victorieux; on l'entendoit ſe plaindre de ſon malheur; il diſoit hautement qu'il n'avoit fait de mal à perſonne, & qu'il faiſoit du bien aux différentes Nations qui étoit à Siam, ſans parler des Chrétiens. Enfin, il dit un jour aux ſoldats Chrétiens de n'être point chagrins au ſujet de leur Evêque & de leurs Peres; qu'à ſon retour il nous mettroit en liberté. Pendant tout

ce temps, on nous traitoit avec ménagement en priſon, ſans cependant nous ôter les fers, ni la chaîne par laquelle nous étions liés à une colonne. Nous étions toujours aſſis, ou debout, ſans pouvoir marcher. D'ailleurs nous étions tous trois enſemble; perſonne ne nous tracaſſoit: on nous témoignoit de l'eſtime, voyant la joie avec laquelle nous ſouffrions. J'ai ſouvent regretté cet heureux temps. Deux choſes faiſoient notre peine: nous n'avions pas la conſolation de dire la ſainte Meſſe, & nos brebis étoient abandonnées & ſans ſecours.

Le Roi, à ſon retour de l'armée, parut fort confus & triſte: on craignoit que les ennemis ne vinſſent juſqu'à la Capitale; c'en étoit fait de tout Siam; mais la Providence ne l'a pas permis. Nos protecteurs & les Mandarins qui nous favoriſoient, cherchoient une occaſion favorable pour parler au Roi de nous elle ne ſe préſentoit pas. Lorſqu'ils demeuroient tranquilles, le Roi lui-même parloit; mais on ne ſavoit comment s'y prendre. Il falloit demander pardon au Roi, reconnoître ſa faute, on n'attendoit que cela de notre part; mais nous perſiſtions à dire que nous n'étions coupables en rien, & que nous ne pouvion

manquer à notre ſainte Religion. On n'oſoit point nous préſenter au Roi, & le Roi lui-même ne vouloit point ſe mettre en compromis avec nous. Il auroit eu le deſſous; car avec la grace de Seigneur, nous euſſions été fermes. Enfin, le 14 Août, veille de l'Aſſomption, le Roi, qui fit paroître devant lui tous les autres priſonniers, pour leur pardonner ou les punir, donna commiſſion aux plus grands Mandarins de nous examiner, & de nous renvoyer à nos Chrétiens. On nous vint délivrer : tout le monde nous témoignoit ſa joie. On nous conduiſit cependant en chemiſe, les fers aux pieds & une chaîne au cou, dans la ſalle hors du Palais, devant les Mandarins. Ils nous dirent que le Roi nous pardonnoit ; mais qu'il falloit faire un écrit par lequel nous reconnoiſſions notre faute, & une promeſſe de ne plus y retomber. Nous avions toujours craint cette clauſe; nous refuſâmes & dîmes clairement que, ſi le Roi nous renvoyoit, nous enſeignerions notre Religion, comme nous l'avions fait auparavant notre priſon; que nous n'étions que les Miniſtres du vrai Dieu, & que nous ne pouvions changer notre Religion comme les Payens. Si vous

n'êtes pas coupables, dit le Mandarin, pourquoi avez-vous été un an en priſon, & avez-vous reçu 100 coups de rotin? Nous lui répondîmes; pour rien. Que ne le diſiez-vous, reprit-il? Perſonne ne vouloit nous entendre, & le Roi étoit en colere. Que voulez-vous que je faſſe, dit-il? Nous répondîmes: on peut nous remettre en priſon, nous chaſſer du Royaume, ou nous mettre à mort; mais nous ne changerons pas. Il étoit déjà bien nuit, & rien ne ſe déterminoit. Le Mandarin donna ordre à nos gardes de nous reconduire en priſon, mais cependant hors du Palais du Roi. Nous entrâmes dans cette nouvelle ſalle, ſans ſavoir comment les choſes tourneroient. Nous étions cependant plus à l'aiſe, & nous nous préparâmes à célébrer la fête de la ſainte Vierge. Le lendemain matin on vint nous tirer les fers des pieds & les chaînes; mais, comme on n'avoit pas encore parlé au Roi, on nous garda dans cette ſalle, & nous n'eûmes pas la conſolation de dire la ſainte Meſſe; mais nous regardâmes comme une faveur ſignalée de la ſainte Vierge, notre délivrance en ce jour. Tout le monde nous aſſuroit que le lendemain 16 Août, nous retournerions

à notre Egliſe. Nous attendions ce moment; mais ce fut le contraire : nous vîmes le 16 au matin rapporter nos fers & nos chaînes, avec ordre de nous les remettre, & de nous reconduire en priſon dans le Palais. On nous dit cependant que nous ne tarderions pas à être délivrés; que le Roi s'étoit fâché de ce que les grands Mandarins du Royaume n'étoient pas encore de retour de l'armée : quatre ou cinq Mandarins avoient pris ſur eux de nous élargir. Il falloit de la patience : le Seigneur vouloit nous éprouver, & faire éclater notre innocence dans tous les différents Tribunaux.

Le 30 Août, tous les Mandarins grands & petits, ſe trouverent réunis. Ils avoient pluſieurs affaires à examiner; mais dès le jour même le plus grand de tous, qui aime les Chrétiens & eſtime notre Religion, commença par décider qu'il falloit nous élargir au plus tôt : tout le monde en paſſa par-là; on n'oſa pas cependant en parler encore, craignant que le Roi n'accusât le Jugement de partialité. Le Roi lui-même, le premier Septembre, s'informa de cette affaire : on lui répondit qu'on l'examinoit, & le lendemain on dit au

Roi que tous étoient d'avis de nous élargir. Le Roi donna ordre de le faire, & ſe retira auſſi-tôt, ſans vouloir parler d'aucune autre affaire. On vint nous donner la nouvelle; nous remerciâmes le Seigneur, & nous nous rendîmes à notre Egliſe, pour le bénir d'une maniere plus ſolemnelle. Il ne fut plus queſtion de promeſſe à faire; on n'exigea rien de nous, ſeulement on obligea tous les Chrétens à répondre que nous ne ſortirions point du Royaume; de maniere qu'après avoir été pluſieurs fois ſur le point d'être renvoyés ou chaſſés, nous nous y trouvions plus attachés que jamais.

Trois ſemaines après notre élargiſſement, le Roi nous fit prier d'aller à l'audience : Monſeigneur étoit malade, il ne put y aller. Nous y fûmes mon confrere & moi. Le Roi nous fit toutes ſortes d'amitiés, & nous témoigna bien de l'affection. Il ſe plaça au-deſſous de nous, & nous fit préſenter du thé (ce qu'il ne fait pas même à ſes plus grands Mandarins), & nous invita par des prieres réitérées, à en boire. Il parut en ce jour vouloir réparer la maniere avec laquelle il nous avoit traité pendant un an.

Depuis ce temps, nous avons paru pluſieurs fois à ſon audience ; il nous a témoigné de la bonté ; mais comme notre ſainte Religion ne s'accorde pas avec la ſienne, nous ſommes toujours obligés de le contrarier. Il continue à dire qu'il peut voler dans les airs : nous lui avons répété ſi ſouvent que cela lui étoit impoſſible, qu'il s'en eſt ennuyé, & depuis plus d'un an, il ne nous a pas fait appeller. N'allant plus à la Cour, nous nous répandons parmi le peuple, autant que nous le pouvons. Toutes les Nations ſe rendent à Siam, Cochinchinois, Laotiens (Peuples de Laos, Royaume d'Aſie limitrophe de celui de Siam), Chinois, &c. Nous ne manquons point de moiſſon, il ne nous manque que des ouvriers, mais des ouvriers apoſtoliques, pleins de zele, & qui ne craignent point les tourmens & la mort. Nous ſommes continuellement à la veille de ſubir l'un & l'autre : nous faiſons ce qu'il faut pour la mériter ; mais le Seigneur a pitié de notre foibleſſe. Cette année, nous avons eu la conſolation de voir pluſieurs adultes recevoir le baptême. Si nous avions été plus d'ouvriers, nous euſſions pu procurer la même grace à bien d'autres

adultes Laotiens qui ſont morts cette année dans le pays. Près de 80 ont reçu le baptême avant de mourir, & j'en ai vu pluſieurs qui recevoient avec bien de la joie la parole du Seigneur au milieu de leur peine & de leur miſere. j'avois parmi les Laotiens un grand nombre qui écoutoient avec docilité notre ſainte Religion, & me prioient de les enſeigner; mais le démon, jaloux, a troublé ces commencemens heureux. Tous ces chers Catéchumenes ſont actuellement diſperſés. J'ai de la peine à les rencontrer : mes autres occupations ne me permettent point d'aller & venir à ma volonté. La volonté du Seigneur ſoit bénie, le tout tournera à ſa plus grande gloire, & ces pauvres gens diſperſés feront connoître, je l'eſpere, le nom du vrai Dieu en qui ils croient. Mon confrere travaille auprès des Cochinchinois, qui ſont en grand nombre. Les Siamois nous témoignent de l'eſtime, & peu-à-peu rendent juſtice à la ſainteté de notre Religion. Leurs Talapoins perdent un peu de leur crédit; à quoi cela aboutira-t-il? Le Seigneur le ſait. Nous avons bien beſoin que l'on prie pour nous. Le nombre des enfans mourans baptiſés cette année, monte à plus

de 900 ; c'eſt autant de gagné pour le ciel.

Voilà, Monſieur, le détail que vous me demandez : je ſuis vos ordres à la lettre; mais je vous conjure de demander au Seigneur ma ſanctification, le détachement de moi-même, l'eſprit de mortification. Je rougis ſouvent d'enſeigner aux autres ce que je ne pratique pas moi-même aſſez bien, & de me trouver ſi froid en excitant les autres à la ferveur. Je compte, M., ſur le ſecours de vos prieres, & je vous demande de temps en temps une Meſſe à mon intention.

Siam, ce 19 *Juin* 1779.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

Lettre de M. l'Abbé de Fleury, à M. l'Evêque de Métellopolis, Vicaire Apoſtolique de Siam. Pag. 1
Mémoire pour les études des Miſſions orientales ; par M. l'Abbé de Fleury, Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. 6
Grammaire. 7
Humanités. 9
Philoſophie. 12
Phyſique. 22
Théologie. 33
Théologie morale. 39
Hiſtoire. 43
Toutes Religions ſont bonnes ; objection refutée. 50
Il ne faut pas raiſonner ſur la Religion. 60
Méthode d'inſtruction. 77
Les biens & les maux ſuivent le mérite. 88
Des ames des bêtes. 95
Deſtinée, Liberté. 107
Entretiens d'un Lettré Chinois & d'un Docteur Européen ſur la vraie idée de Dieu.
I. Entretien. *Dieu a créé l'univers, & il gouverne tout par ſa providence.* 111
II. Entretien. *Les hommes ont de fauſſes idées ſur la Divinité.* 139

III. Entretien. *L'homme a une ame immortelle ; en quoi il differe eſſentiellement des autres animaux.* Pag. 168
IV. Entretien. *On raiſonne mal ſur les eſprits & ſur l'ame de l'homme ; l'univers n'eſt pas une ſeule ſubſtance.* 202
V. Entretien. *La Métempſycoſe eſt une rêverie & la crainte de tuer les animaux, une puérilité ; quels ſont les vrais motifs de jeûner.* 252
VI. Entretien. *On ne doit point retrancher toute intention, c'eſt-à-dire, tout motif de crainte & d'eſpérance.* 288
VII. Entretien. *La nature de l'homme eſt bonne en elle-même ; quelle eſt la vraie étude de l'homme chrétien.* 336
VIII. Entretien. *Quelle eſt la conduite de l'Europe par rapport à la Religion ? pour quelle raiſon les Miſſionnaires gardent-ils le célibat ? par quel motif Dieu s'eſt-il incarné ?* 381
Extrait de la Lettre de M. Reydelet, Evêque de Gabale, & Vicaire Apoſtolique du Tonquin, en date du 11 Juillet 1774. 419
Lettre de M. Condé, natif d'Auvay en Bretagne, & Miſſionnaire à Siam, à M. de Coëtcanton, Grand-Vicaire du Diocèſe de Vannes. 425
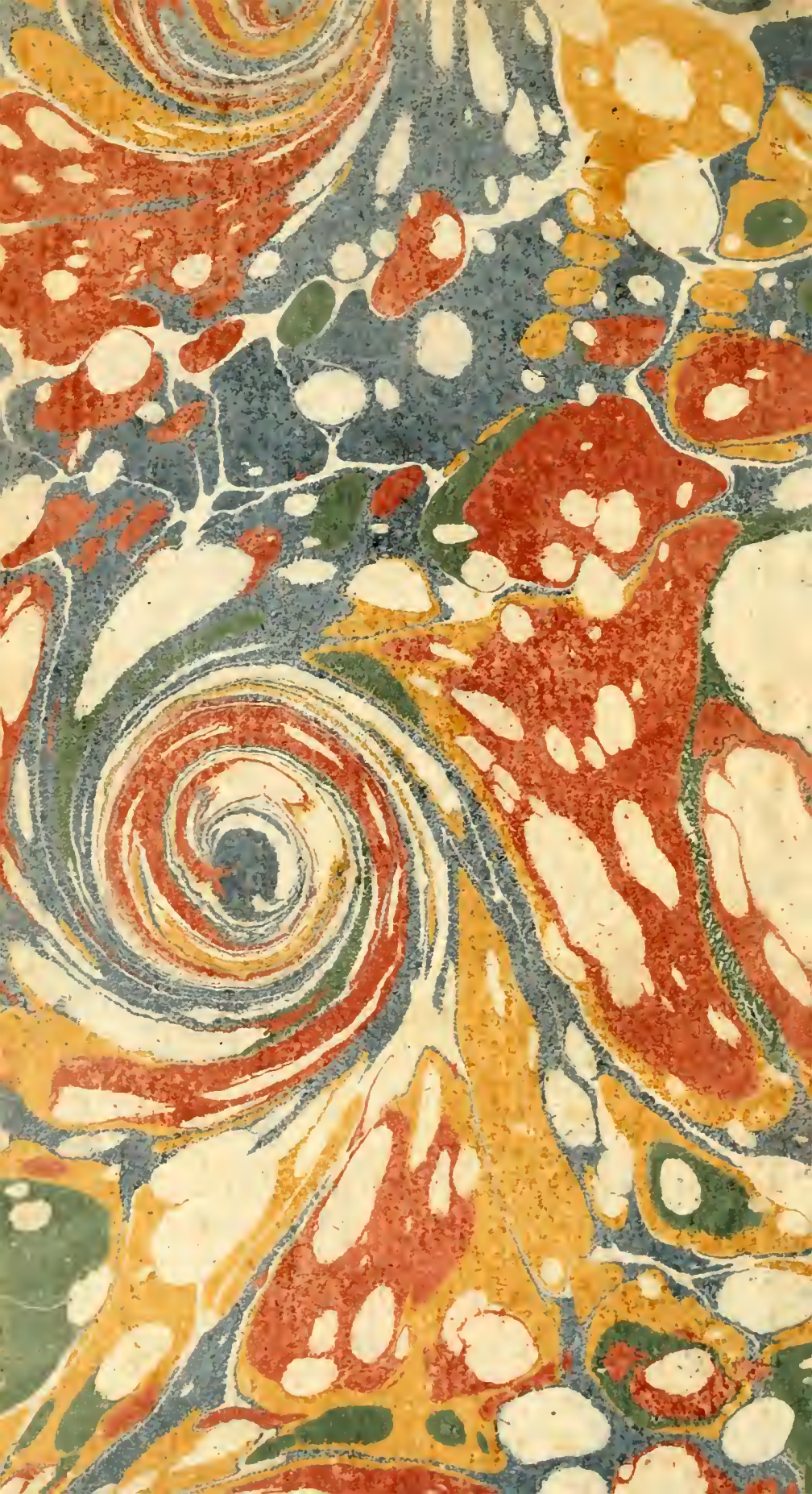
Fin de la Table.